



UFR SHA

Mention Information-Communication
Spécialité Documentation

Année universitaire 2014-2015

Les bibliothèques dans les politiques publiques : quel rôle sur le territoire ?

Étude de cas menée auprès d'une intercommunalité en région Bretagne

Mémoire pour l'obtention du Master esDOC

Présenté par

Mademoiselle Lucie GODEAU

Le 30 septembre 2015

Sous la direction de

Madame Marina DINET-DUMAS
Université de Poitiers





UFR SHA

Mention Information-Communication
Spécialité Documentation

Année universitaire 2014-2015

Les bibliothèques dans les politiques publiques : quel rôle sur le territoire ?

Étude de cas menée auprès d'une intercommunalité en région Bretagne

Mémoire pour l'obtention du Master esDOC

Présenté par

Mademoiselle Lucie GODEAU

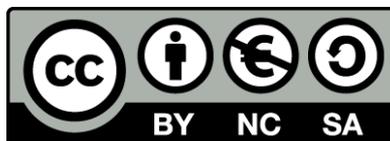
Le 30 septembre 2015

Sous la direction de

Madame Marina DINET-DUMAS
Université de Poitiers



Avertissement : En vue de faciliter le repérage, les citations extraites des entretiens seront indiquées entre guillemets et en italique dans le corps de texte.



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
« Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage de
modification 2.0 France » disponible en ligne
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

– Remerciements –

Je tiens à remercier tout d'abord ma directrice de mémoire, Madame Marina Dinet-Dumas pour sa disponibilité, ses conseils avisés et ses encouragements qui m'ont beaucoup soutenue dans l'élaboration de ce mémoire.

Je remercie également ma tutrice de stage, Madame Séverine Joubert, pour m'avoir accompagnée et conseillée tout au long de ce stage. Merci de m'avoir aidée dans la mise en place de mon expérimentation, les conseils prodigués me seront utiles bien au-delà de la réalisation de ce mémoire.

Je voudrais aussi remercier toutes les personnes qui m'ont accordé de leur temps et ont accepté de répondre à mes questions, les élus, bénévoles et professionnels, sans qui ce travail n'aurait pu aboutir. Merci pour votre contribution.

Merci aussi à toute l'équipe qui m'a entourée pendant la réalisation de ce mémoire. Votre bonne humeur et votre accueil chaleureux ont rendu l'accomplissement de ce travail plus agréable.

Je tiens également à remercier l'équipe pédagogique du master dont les enseignements ont été précieux pour mener à bien ce travail.

Enfin, je remercie mes collègues de master pour avoir partagé leur expérience et répondu aux doutes qui ont pu survenir durant la réalisation de ce mémoire. Merci pour vos encouragements.

Et pour terminer, je remercie ma famille et Benoît pour leur indispensable soutien. Merci pour votre patience et votre présence.

– Sommaire –

– Remerciements –.....	5
– Sommaire –.....	6
– Introduction –.....	7
Première partie – Bibliothèques, territoires et politiques publiques : un contexte en mutation.....	10
1.Un ancrage territorial complexe.....	10
2.Un cadre bouleversé par de nouveaux enjeux.....	19
3.La bibliothèque au cœur d'un réseau d'acteurs sur le territoire.....	28
Deuxième partie – Méthodologie de l'expérimentation.....	35
1.Prendre connaissance du territoire.....	35
2.Mettre en place le dispositif d'expérimentation	44
3.Recueillir les matériaux.....	53
Troisième partie – Ancrage des bibliothèques dans les politiques publiques : étude de cas en milieu rural.....	61
1.La bibliothèque d'aujourd'hui : des fonctions diversifiées.....	61
2.Quel rôle sur le territoire ?	72
3.L'intercommunalité, facteur de dynamisme.....	83
– Conclusion –	96
– Bibliographie –.....	99
– Table des matières –.....	105
– Table des annexes –.....	107
– Résumé –.....	225

– Introduction –

Depuis les lois de décentralisation de 1982 accordant plus d'autonomie aux collectivités, les politiques publiques ont pris davantage d'importance dans le paysage français. Les politiques publiques déterminent le programme de la collectivité, les domaines qu'elle souhaite développer pour rendre son territoire attractif. Ces politiques sont évaluées afin d'en mesurer les résultats en termes de développement local¹. La question de la place et de l'impact des bibliothèques dans ces politiques publiques nous semble pertinente à poser à l'heure où le développement des intercommunalités et la réforme territoriale bouleversent le cadre dans lequel les bibliothèques se sont développées, à savoir essentiellement sous l'égide des communes et des départements. En parallèle, les missions des bibliothèques évoluent et s'élargissent, transformant les bibliothèques en « outil de transversalité au service de l'aménagement du territoire² ». Comment expliquer que la bibliothèque, « longtemps la mal-aimée des élus », pour reprendre l'expression d'Alain Rouxel, soit devenue un équipement central au croisement des différentes politiques publiques d'une collectivité ? Comment la bibliothèque a-t-elle pu devenir un « symbole de l'intercommunalité³ » ? Quel rôle lui attribue-t-on ? Reste-t-elle un établissement culturel ou a-t-elle un rayonnement plus large ? Comment s'intègrent-elles et échangent-elles avec leur environnement ? Si ces questions nous semblent pertinentes à poser, c'est parce que, comme le dit Jean-Pierre Saez, « interroger, aujourd'hui, l'interaction entre bibliothèques et territoires, c'est poser en filigrane la question du renouvellement du sens et des finalités de la lecture publique au regard de toutes ces mutations⁴. »

1 Évaluer les politiques publiques. *Le portail de la modernisation de l'action publique* [en ligne]. [Consulté le 6 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.modernisation.gouv.fr/laction-publique-se-transforme/en-evaluant-ses-politiques-publiques/evaluer-les-politiques-publiques>

2 *Dynamisons notre territoire : osons un médiathèque* [en ligne]. 2007, Disponible à l'adresse : http://ecla.aquitaine.fr/var/ezflow_site/storage/original/application/76fac811a74fab9939a85140183aa019.pdf

3 ROUXEL, Alain. *Les bibliothèques dans les politiques publiques locales*. Le Motif : Observatoire du livre et de l'écrit [en ligne]. (2010?) Disponible à l'adresse : <http://www.lemotif.fr/fr/actualites/agenda/on-y-etait/bdd/article/299>

4 SAEZ, Jean-Pierre. *Bibliothèques et territoires*. In : Congrès de l'ABF [en ligne]. Toulouse, 11 juin 2004. Disponible à l'adresse : http://www.arald.org/pdf/dossiersenligne/SAEZ_bibliotheques_territoires.pdf

Ce mémoire cherchera, à travers l'étude d'un cas concret en contexte intercommunal, à identifier avec quels acteurs du territoire la bibliothèque noue des relations en priorité, et quel peut être l'impact de ces partenariats sur le territoire. Cette étude s'appuiera sur une analyse des acteurs présents sur le territoire concerné. Par ailleurs, nous essaierons de repérer les conditions requises pour que la bibliothèque puisse s'inscrire dans une stratégie globale territoriale à travers des entretiens menés auprès de différents acteurs concernés. L'objectif est également de voir en quoi les représentations qu'ont les différents acteurs sur la bibliothèque peuvent influencer sur les décisions et les actions mises en œuvre.

A travers l'étude d'un cas concret, nous chercherons à vérifier nos hypothèses afin de déterminer la place que peut occuper la bibliothèque dans les politiques publiques d'un territoire. Si l'on peut naturellement supposer que la bibliothèque est un acteur reconnu dans le domaine culturel et éducatif, et qu'elle joue donc un rôle actif dans les politiques locales sur ces sujets, cette hypothèse mérite d'être vérifiée.

Nous pourrions ensuite étendre notre étude, et voir si la bibliothèque peut se trouver au croisement de politiques locales plus larges, incluant le domaine social, voire économique par exemple. En effet, la bibliothèque est souvent considérée comme un symbole de l'intercommunalité, dans le sens où elle permettrait, par le biais d'un réseau par exemple, de mettre en place des dynamiques locales et de contribuer à l'aménagement du territoire. La bibliothèque aurait donc un savoir-faire territorial qu'elle pourrait mettre au service d'une politique locale globale, en s'appuyant sur la connaissance de son environnement et en tissant des partenariats avec les différents acteurs locaux.

Néanmoins, pour que cela soit possible et que l'on puisse mesurer un impact de la bibliothèque sur le territoire, il faut que les différents acteurs impliqués lui reconnaissent ce rôle transversal et ce savoir-faire territorial, ce que nous pourrions observer à travers les discours des différents acteurs.

La question à laquelle nous souhaitons répondre est la suivante : quelle place les bibliothèques peuvent-elles occuper dans les politiques publiques d'un territoire, et plus particulièrement dans une intercommunalité ? A quelles conditions ? En quoi,

dans un contexte intercommunal, un projet de mise en réseau de bibliothèques peut-il s'inscrire dans une stratégie territoriale globale et servir les enjeux de politique publique de ce territoire ?

Pour répondre à ces questions, nous poserons tout d'abord des éléments de contexte afin de comprendre dans quel cadre se sont développées les bibliothèques et en quoi l'évolution de ce contexte bouleverse le rôle et la place de la bibliothèque dans les politiques publiques. Nous procéderons ensuite à une étude de cas dans un contexte intercommunal en région Bretagne afin d'analyser les logiques à l'œuvre sur un territoire et de vérifier nos hypothèses. Enfin, nous essaierons de dégager de l'analyse des résultats de cette expérimentation des axes forts qui pourraient alimenter la réflexion.

Première partie – Bibliothèques, territoires et politiques publiques : un contexte en mutation

En interrogeant la place des bibliothèques dans les politiques publiques d'un territoire, notre étude s'ancre nécessairement dans un contexte précis et invite à questionner ces notions de « territoire » et de « politique publique ». A quoi font-elles référence ? En quoi sont-elles liées ? Comment les bibliothèques interagissent-elles avec ces notions ? L'objectif de cette première partie est de reposer les relations qui existent entre bibliothèques, territoires, et politiques publiques, de manière à comprendre le cadre contextuel dans lequel s'inscrivent nos hypothèses. En effet, cette étude s'inscrit dans un contexte en mutation, qui bouleverse l'organisation territoriale, et qui engendre de nombreux questionnements, notamment en ce qui concerne les bibliothèques. Les mutations territoriales ont des conséquences sur les bibliothèques, qui voient leur rôle et leurs missions évoluer, d'où notre questionnement. C'est donc après avoir posé le cadre historique dans lequel les bibliothèques se sont développées que nous pourrions analyser les évolutions en cours et interroger la place des bibliothèques dans ce nouveau contexte.

1. Un ancrage territorial complexe

1.1. Bibliothèques et territoires : un rapport historique

Les bibliothèques sont souvent citées en exemple lorsque l'on parle d'équipement culturel et d'irrigation du territoire. En effet, on compte pas moins de 16000 bibliothèques publiques⁵ réparties sur tout le territoire français, ce qui en fait le premier équipement culturel de proximité, et également le plus fréquenté, comme le rappellent les études régulièrement menées par le Ministère de la Culture et de la Communication⁶.

Cette présence sur le territoire s'est considérablement développée à partir des années 1980 suite aux lois de décentralisation, donc dans un contexte de territorialisation. Faut-il en déduire, comme le suggère Jean-Pierre Saez, directeur de

⁵ Source : Observatoire de la lecture publique.

⁶ Synthèse 2010 de l'activité des bibliothèques municipales. Ministère de la Culture et de la Communication.

l'Observatoire des politiques culturelles, que « le monde des bibliothèques est [...] porté dans son ensemble par une philosophie d'action territoriale ⁷ » ? Selon lui, les bibliothèques ont développé une certaine capacité à comprendre le territoire sur lequel elles s'inscrivent et avec lequel elles interagissent. La connaissance et la prise en compte de l'environnement qui les entoure leur confèrent un « savoir-faire territorial » unique. Selon Jean-Pierre Saez, « il est même probable qu'aucun autre secteur de la culture ne développe autant de démarches ou de stratégies territorialisées ». Comment peut-on expliquer ce lien si fort entre les bibliothèques et le territoire ?

Il existe deux grands types de bibliothèques publiques en France : les bibliothèques départementales, et les bibliothèques municipales. Créées à partir de 1945 et transférées aux départements à partir des lois de décentralisation de 1986, les bibliothèques départementales sont devenues l'une des compétences culturelles obligatoires pour les départements. Sous la tutelle du Conseil général, les bibliothèques départementales ont un statut intermédiaire puisqu'elles ont pour vocation d'irriguer et de développer le réseau de lecture publique sur le territoire sans pour autant gérer directement les équipements, qui sont majoritairement administrés par les communes. Néanmoins, leur activité, qui s'inscrit sur le territoire de la tutelle dont elles dépendent, a favorisé le développement des bibliothèques municipales dans les années 1970-1980. Par ailleurs, dans le cadre de la décentralisation, les communes se sont vues attribuer davantage de responsabilités, et les mesures incitatives de l'État, au travers des conventions de développement culturel par exemple⁸, ont conduit de nombreuses communes à investir dans une bibliothèque. La question que l'on peut justement se poser, c'est pourquoi les bibliothèques et pas un autre établissement culturel ? Ont-elles été jugées plus adaptées au territoire communal, qui serait alors l'échelon pertinent pour les bibliothèques ? Cela revient-il à dire, comme on l'a vu plus haut, que les bibliothèques ont un « savoir-faire territorial » qui en ferait l'emblème de la politique culturelle de la commune à l'extérieur ? Pourquoi la commune a-t-elle été l'échelon le plus favorable au développement des bibliothèques ? Ce sont autant de questions auxquelles cherche à répondre notre travail.

⁷ SAEZ. Bibliothèques et territoires. ABF, p.1

⁸ Source : Ministère de la Culture et de la Communication. Disponible à l'adresse : <http://www.culture.gouv.fr/culture/politique-culturelle/accueil.htm>

Le niveau communal apparaissait, au moment des premières lois de décentralisation, comme le meilleur niveau permettant aux bibliothèques de remplir leurs missions, à savoir être accessible à tous et répondre aux besoins de leurs usagers. Pour ce faire, le champ d'action local apparaît le plus pertinent et le manifeste de l'Unesco insiste d'ailleurs sur le caractère local de la bibliothèque publique⁹. Placée sous la tutelle de la municipalité, la bibliothèque a donc vocation à desservir la population municipale, répartie sur un territoire délimité, qui place une nouvelle fois la bibliothèque en lien étroit avec le territoire. Les bibliothèques municipales agiraient donc au plus près des usagers, tandis que les bibliothèques départementales permettraient une vision d'ensemble à une échelle plus grande. Néanmoins, le développement des intercommunalités, et la question du transfert ou non de la compétence culturelle - parmi laquelle les bibliothèques - introduit un nouvel échelon qui réinterroge les rôles de chacun. D'autant que la prise de compétence peut être partielle, ce qui permet de multiples combinaisons possibles.

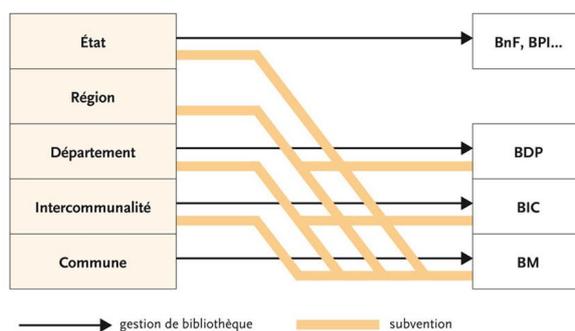


Illustration 1: Les compétences en matière de lecture publique. BBF, 2010, n°2

La difficulté, comme le souligne un article du *Bulletin des Bibliothèques de France* datant de mars 2010, est de définir le rôle de chacun car tous les échelons ont des compétences en matière de lecture publique, et surtout, comme le montre le schéma ci-dessus, chacun peut intervenir aux niveaux inférieurs par le biais des subventions.

Une bibliothèque municipale de milieu rural, incluse dans un réseau intercommunal, se retrouve donc au minimum au croisement entre le niveau communal, intercommunal, et départemental par l'intermédiaire de la bibliothèque départementale. Bien que chacun intervienne à son niveau territorial, nous pouvons

⁹ Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html

entrevoir les difficultés que pose cette situation de « mille-feuille territorial », puisque les bibliothèques étant rattachées à différents niveaux de collectivités locales, elles s'intègrent dans les politiques publiques de ces collectivités. Les liens entre bibliothèques, territoires et politiques publiques commencent donc à apparaître.

1.2. Maillage du territoire et politiques publiques croisées

Par leur position de rattachement à la tutelle, les bibliothèques sont donc également soumises aux orientations politiques prises par la tutelle, notamment dans le domaine culturel, et deviennent des instruments au service de la réalisation de ces politiques. Cette instrumentalisation ne doit pas forcément être à redouter, comme l'indique Dominique Lahary¹⁰, car cela peut être un moyen pour la bibliothèque de s'inscrire dans le cadre des politiques publiques et de répondre à des enjeux collectifs, qui ne sont pas spécifiquement liés aux bibliothèques. Par exemple, si l'un des axes de la politique publique d'une commune est de lutter contre l'échec scolaire, la bibliothèque peut répondre à ces orientations en proposant des ateliers d'aide aux devoirs sans que cela ne dépasse le cadre de ses missions.

Mais justement, qu'appelle-t-on « politique publique » ? Y a-t-il une ou plusieurs politiques publiques ? Selon Jean-Claude Thoenig, sociologue et fondateur du Groupe d'analyse des politiques publiques (GAPP), on peut définir une politique publique comme « un programme d'action propre à une ou plusieurs autorités publiques ou gouvernementales »¹¹. Les politiques publiques sont donc des orientations, des axes forts, que les institutions publiques souhaitent développer. Cependant, la notion de politique publique reste relativement récente puisqu'elle s'est développée dans les années 1970, finalement à la période où le développement des bibliothèques prend de l'ampleur. Faut-il y voir un lien de cause à effet ? Cette période correspond surtout à une époque de mouvement et de décentralisation, qui, en donnant davantage de responsabilités aux collectivités territoriales, conduit à la multiplication du nombre de politiques publiques locales. Derrière l'idée de politique publique, il y a également l'idée que celles-ci doivent pouvoir être évaluées, il doit être possible d'en mesurer les

10 LAHARY, Dominique. Bibliothèque, politiques publiques, service public. *Bibliothèque(s), revue de l'ABF* [en ligne], 2010, n° 53-54. Disponible à l'adresse : <http://www.lahary.fr/pro/2010/BIBLIOTheques53-servicepublic.htm>

11 THOENIG, Jean-Claude. Les politiques publiques. In : *Traité de sciences politiques*. Volume 4. Paris : PUF, 1985.

effets afin de mesurer l'efficacité de l'action publique. Pour cela, l'ensemble des décisions doit faire l'objet d'une formalisation mettant en valeur la cohérence des actions. Par ailleurs, la politique publique est parfois définie comme un ensemble de décisions prises « en vue de résoudre de manière ciblée un problème défini politiquement comme collectif ¹² ». Cela nécessite donc des moyens, et c'est essentiellement grâce à la définition de ces objectifs et à l'analyse des moyens mis en œuvre que peuvent être évaluées les politiques publiques, comme l'indique le décret du 18 novembre 1998 relatif à l'évaluation des politiques publiques : il s'agit « d'apprécier, dans un cadre interministériel, l'efficacité de cette politique en comparant ses résultats aux objectifs assignés et aux moyens mis en œuvre ¹³ ».

Néanmoins, si la politique publique est décrite comme un ensemble de décisions cohérentes, il n'en reste pas moins que l'on parle généralement de politiques publiques, au pluriel. En effet, les administrations publiques énoncent de grands axes d'amélioration qui sont ensuite déclinés par secteur. Chaque domaine d'intervention, qui peut correspondre aux compétences prises par la collectivité, aura donc sa propre politique publique : politiques publiques culturelles, économiques, sociales, éducatives, sportives... Mais n'y a-t-il pas alors un risque d'isolement et de fragmentation de ces politiques, qui conduirait à la perte de la cohérence initialement recherchée ? D'ailleurs, les frontières ne sont-elles pas parfois poreuses entre les différents domaines ? Comment ces différentes politiques communiquent-elles entre elles pour aboutir à un véritable projet de territoire ? Car les politiques publiques sont également un moyen pour les collectivités locales de véhiculer une image par les axes mis en avant et d'affirmer l'identité du territoire.

En effet, le territoire est défini comme un « espace approprié, avec sentiment ou conscience d'appropriation »¹⁴, ce qui implique des enjeux autour de cette notion d'appropriation. Le territoire s'oppose à la notion d'espace, qui est le « lieu où se tissent des relations ,[...] des pratiques sociales ». Comme l'explique Florence

12 Politiques publiques : définition et objet [En ligne]. Disponible à l'adresse : <http://fr.scribd.com/doc/46489659/Politiques-publiques-Definition-et-objet#scribd>

13 Décret n°98-1048 du 18 novembre 1998 relatif à l'évaluation des politiques publiques

14 BRUNET, Roger, FERRAS, Robert et THERY Hervé. Les mots de la géographie : dictionnaire critique. Paris : La Documentation française, 1993. (Dynamiques du territoire)

Abrioux¹⁵, le rôle du territoire est de maîtriser l'espace pour appliquer la règle. En ce sens, le territoire devient rapidement une question politique, les institutions cherchant à mettre en place des « actions visant à organiser, gérer, développer des espaces définis ». Ce sont ces actions qui font l'objet des politiques publiques. D'ailleurs, comme le rappelle Anne-Cécile Douillet, « le territoire est aussi une catégorie de l'action publique, un objet de politiques publiques ; la loi sur l'aménagement du territoire de 1953 entend ainsi encourager la reconnaissance de territoires qui présentent « une cohésion culturelle, économique ou sociale » pour qu'ils deviennent le cadre d'élaboration d'un « projet commun de développement ». ¹⁶»

On voit rapidement le problème que cela pose concernant les bibliothèques. En effet, chaque niveau d'action territoriale – région, département, communauté de communes, commune – développe des politiques publiques propres, adaptées à leur échelle d'intervention. Pour Florence Abrioux, il existe une sorte de concurrence entre les collectivités qui cherchent toutes à conserver leur rôle en matière de lecture publique et à justifier leur rôle dans le domaine, de manière également à imposer leur place dans l'appropriation du territoire. Les risques liés à cette situation sont de deux ordres : d'une part, que les politiques de chaque niveau se développent sans tenir compte des autres niveaux d'action, d'autre part que ces politiques entrent en contradiction les unes avec les autres :

« Chaque niveau territorial a des prérogatives propres, en lien avec l'échelle d'action, bien qu'il n'y ait pas ou peu de compétences des collectivités territoriales en matière culturelle. [...] Chaque collectivité territoriale va donc élaborer une politique par secteur, différente ou redondante avec les politiques des autres territoires » ¹⁷.

Afin de limiter ces risques, l'attribution de fonctions spécifiques à chaque niveau d'intervention peut permettre de répartir les champs d'action : tel niveau s'occupera de la conservation, tel autre interviendra au niveau de la formation, tel autre au niveau de l'animation, etc... Mais les spécialistes s'accordent à dire que pour impulser une

15 ABRIOUX, Florence. *Les territoires du sociologue* In : *Lire les territoires* [en ligne]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2002. Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pufr/1807>>. ISBN : 9782869063273.

16 DOUILLET, Anne-Cécile. *Le territoire objet de politiques publiques : Logiques de constitution des espaces de développement promus par les politiques de développement territorial* In : *Lire les territoires* [en ligne]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2002. Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pufr/1779>>. ISBN : 9782869063273.

17 ABRIOUX, Florence. Op. cit., paragraphe 93.

dynamique de développement local, il est essentiel de croiser les interventions, dans une logique de transversalité, aussi bien entre les différents échelons qu'entre les différents domaines (social, économie, éducation...).

1.3. La bibliothèque, élément indispensable d'une politique publique culturelle

Nous avons vu que les politiques publiques étaient nombreuses et que différents échelons intervenaient au niveau de la lecture publique. Nous pouvons donc nous interroger sur la place que prennent les bibliothèques au sein de ces politiques. Où se situent-elles ? Quel rôle leur attribue-t-on ? Afin de répondre à ces questions, nous prendrons principalement appui sur des avis d'élus et décideurs.

Selon Alain Rouxel, ancien responsable de la Commission « livre et lecture publique » de la FNCC (Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture), les bibliothèques ont mis du temps à s'imposer dans les politiques publiques, car elles étaient peu attractives et en marge par rapport aux autres politiques culturelles. Souvent petites, gérées par des bénévoles et peu actives – leurs activités se résumant essentiellement au prêt de livres en raison du faible nombre d'heures d'ouverture – elles ne renvoyaient pas une image dynamique et attractive de la ville. Par conséquent, elles ont longtemps été délaissées par les élus, par exemple au profit du spectacle vivant.

Ce qui est également surprenant, c'est que les bibliothèques ont d'abord été associées au système éducatif¹⁸ avant d'être intégrées aux politiques culturelles. Par conséquent, les élus les considéraient d'abord comme un lieu d'éducation. Mais comment peut-on expliquer cette situation et le glissement qui s'est ensuite opéré de l'éducatif vers le culturel ? En effet, historiquement, un réseau de bibliothèques scolaires s'est développé sous le Second Empire. Lorsque ces bibliothèques sont devenues publiques au début du siècle, un certain nombre d'entre elles, notamment en milieu rural, ont conservé leurs locaux au sein ou à proximité de l'école, ce qui a contribué à les associer au système éducatif. Par ailleurs, dans les années 1950-1980, les politiques d'éducation populaire accordent un rôle primordial aux bibliothèques qui

18 BETTEGA, Emilie. *Place et rôle des bibliothèques au sein des politiques culturelles en France, en Espagne et en Italie* [en ligne]. Villeurbanne : ENSSIB, 2008. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/2070-place-et-role-des-bibliotheques-au-sein-des-politiques-culturelles-en-france-en-espagne-et-en-italie.pdf>

deviennent « des éléments indispensables de l'émancipation sociale des populations¹⁹ ». Mais il faut attendre le rattachement des bibliothèques au Ministère de la Culture en 1975 pour que les bibliothèques soient véritablement considérées comme des établissements culturels par les élus : « en déscolarisant les bibliothèques municipales, elle les identifiait comme établissements culturels et permettait ainsi aux élus de les revendiquer et de s'y investir comme outils de leur politique culturelle²⁰. » Ce n'est qu'à partir du moment où leurs missions ont été élargies au domaine culturel, et plus seulement au système éducatif, que les bibliothèques ont pu prendre leur place dans les politiques culturelles des communes.

Les facteurs qui ont conduit les bibliothèques à prendre une place centrale au cœur des politiques culturelles sont de deux ordres : d'une part, les bibliothèques étant souvent le seul équipement culturel de la ville, la politique culturelle des élus s'est naturellement développée autour de ces équipements, et d'autre part les bibliothèques ont également su affirmer leur rôle culturel en développant des actions et en s'associant aux autres acteurs culturels :

« Sous l'impulsion des BDP ou de manière intuitive et pragmatique, de nombreuses bibliothèques de communes rurales ou de petites villes, constituant le plus souvent les seuls équipements culturels de leur collectivité, s'investissent dans l'ensemble du champ culturel. Elles cherchent à décloisonner les pratiques, organisent des mini-spectacles, concerts ou expositions, rencontrent les associations du territoire à l'initiative de leurs bénévoles, d'élus ou de nouveaux professionnels.

Sortant des murs ou dépassant la simple promotion du livre et de la lecture, elles sont ainsi devenues un élément indispensable de la vie culturelle, voire de l'animation tout court des petites communes ».²¹

La position des bibliothèques dans les politiques culturelles est donc le résultat d'un double mouvement : l'un à l'origine des élus, qui prennent appui sur la bibliothèque pour construire leur politique culturelle, l'autre à l'origine des professionnels qui s'appuient sur l'environnement culturel existant pour se développer. On constate que dans les deux cas, les échanges avec les autres acteurs culturels sont une condition indispensable pour que les bibliothèques acquièrent une place honorable dans les politiques publiques et ne soient plus comme auparavant traitées « en marge » des

19 ROUXEL, Alain. Op. cit. p.7

20 BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques municipales, enjeux culturels, sociaux, politiques*. Cercle de la librairie, 2002.

21 ROUXEL, Alain. Op. cit. p.7

politiques culturelles, de manière isolée. C'est grâce à ces échanges que les missions des bibliothèques prennent tout leur sens. A partir de ce constat, il est légitime de se demander si les bibliothèques ne peuvent pas également jouer un rôle en dehors du domaine strictement culturel.

S'il est peut-être encore un peu tôt pour considérer que l'on assiste à un véritable mouvement dans ce sens, le potentiel culturel de la bibliothèque a semble-t-il été compris par les élus qui sont de plus en plus nombreux à investir dans des projets de médiathèques ambitieux. En témoigne la publication *Dynamisons notre territoire : osons une médiathèque* publiée en Aquitaine qui recense de nombreux propos d'élus qui s'expriment sur leurs projets concernant les médiathèques. Cette publication est intéressante dans le sens où elle révèle, à travers le discours des élus, la représentation qu'ils ont ou qu'ils souhaitent donner de la médiathèque, et le rôle qu'ils leur attribuent. La plupart des élus interrogés accordent une place forte à la bibliothèque : « décider d'implanter une bibliothèque dans une ville est un geste politique, chargé de symboles forts. C'est affirmer la volonté d'ouvrir un service public dont les enjeux peuvent être multiples²² ». Il ressort néanmoins de cette publication que la bibliothèque reste avant tout culturelle. Ainsi, à Saint-Médard-en-Jalles, la bibliothèque est intégrée dans un centre culturel comprenant un cinéma, des écoles de musique et de danse, deux salles de spectacles et une association, le maire estime que la médiathèque est « identifiée comme le cœur de la vie culturelle » car elle cumule le plus grand nombre d'inscrits et le plus fort taux de fréquentation.

L'autre point fort sur lequel insiste la publication, c'est le rôle que peut jouer la médiathèque pour dynamiser un territoire, ce qui confirmerait l'hypothèse que nous faisons selon laquelle les bibliothèques ont un savoir-faire territorial. Si les bibliothèques s'imposent dans les politiques culturelles grâce à leur succès en terme de fréquentation, les élus leur reconnaissent une capacité à s'inscrire dans des actions transversales, sources de développement territorial :

« Comment imaginer une politique de développement culturel efficace sans jouer la carte de la transversalité entre institutions et pratiques artistiques ? Comment encore penser la démocratisation culturelle sans donner toute sa place à la bibliothèque qui est l'institution – malgré les progrès nécessaires -- la plus fréquentée, et la plus marquée par le brassage et la mixité sociale ou

22 AUBERT, Annie. Bibliothèques en Aquitaine. CBA, 2000.

générationnelle ? ²³»

L'image des bibliothèques évolue donc et il apparaît de plus en plus évident que leur place se trouve au carrefour des différentes politiques publiques, pas seulement culturelles. Le caractère transversal des bibliothèques est reconnu, ainsi que leur capacité à aménager et dynamiser un territoire. Cependant, il serait intéressant de vérifier la validité de ce point de vue, énoncé dans des discours d'élus convaincus. Par ailleurs, le cadre dans lequel les bibliothèques évoluent est en plein bouleversement, ce qui réinterroge le rôle et les missions des bibliothèques.

2. Un cadre bouleversé par de nouveaux enjeux

2.1. La réforme territoriale

Nous avons vu que les bibliothèques se sont développées dans un cadre particulier, marqué par l'influence importante des différents échelons administratifs. Néanmoins, dans ce contexte, deux échelons se sont particulièrement emparés de la question des bibliothèques : les départements et les communes, qui ont joué un rôle considérable dans le développement de la lecture publique sur un territoire. Ce sont eux en effet qui gèrent directement les établissements, les autres niveaux ayant plutôt un rôle de soutien, notamment financier. Or, avec le développement des intercommunalités et la récente réforme territoriale initiée en 2012 par le Président de la République, ce cadre traditionnel évolue et la question des bibliothèques est rediscutée. Qui doit prendre en charge la gestion des bibliothèques ? Quel est le territoire pertinent pour la mise en œuvre de l'action des bibliothèques ? Alors que les bibliothèques fonctionnent plutôt sur le modèle du couple commune-département, on assiste à un glissement vers une gestion intercommunalité – région.

La question de la répartition des compétences concernant les bibliothèques a commencé à se poser dans les années 1990 avec le développement massif des intercommunalités. Créées en 1992, les communautés de communes se développent considérablement à partir de 1999, grâce à la loi Chevènement relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale²⁴ qui, comme son nom l'indique, contribue à simplifier le paysage intercommunal. Une nouvelle

23 ROUXEL, Alain. Op. cit. p.7

24 Loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale

étape est franchie en 2010, imposant l'intercommunalité comme un échelon indispensable à prendre en compte. En effet, la réforme des collectivités territoriales entend achever la carte intercommunale en obligeant les communes à appartenir à une intercommunalité au 1er janvier 2014.

Si la compétence culturelle est facultative pour les intercommunalités, les bibliothèques se sont intéressées aux possibilités qu'elles permettaient dès la publication des lois Voynet et Chevènement. En effet, plusieurs facteurs indiquent que l'intercommunalité constitue une opportunité pour les bibliothèques. Tout d'abord, la forte irrigation du territoire en termes de bibliothèques permet d'imaginer un système de coopération et de mise en réseau plutôt que le transfert d'un unique équipement municipal à l'ensemble de la communauté, qui peut entraîner des réticences, comme le rappellent Alain Faure et Emmanuel Négrier: « Or on sait que les réticences à la coopération ne sont jamais aussi vives que lorsqu'il s'agit de transférer un équipement central vers la communauté, opération qui doit faire face à la critique d'un « refinancement » communautaire d'une politique de facto municipale. ²⁵» Par ailleurs, le public qui fréquente les médiathèques dépasse souvent le cadre strictement municipal, l'action des bibliothèques a un impact sur un territoire plus large. Enfin, dans un contexte de restrictions budgétaires et d'incitation à la coopération, les opportunités offertes par une intercommunalisation en termes de professionnalisation, mutualisation, animation apparaissent comme évidentes.

Enfin, la réforme territoriale actuellement en cours de discussion prévoit un renforcement du rôle des intercommunalités, amenées à prendre davantage d'importance, ce qui renforce l'intérêt de s'interroger sur cette question. En effet, la réforme bouleverse considérablement le cadre dans lequel s'inscrivent les bibliothèques puisqu'elle privilégie les niveaux régionaux et intercommunaux au détriment des niveaux communaux et départementaux. Ces derniers sont d'ailleurs amenés à disparaître, ce qui pose beaucoup de questions concernant les bibliothèques puisque cet échelon gère les bibliothèques départementales. Leur avenir est donc remis en question, ce qui suscite des débats afin de déterminer quel est l'échelon le

25 FAURE, Alain et NEGRIER, Emmanuel. *La lecture publique à l'heure intercommunale : enquête sur l'intercommunalité et la lecture publique en France*. Ed. de l'Aube, 2004. 267 p. Observatoire des politiques culturelles.

plus pertinent pour la gestion des bibliothèques. Les compétences du département en matière de lecture publique peuvent-elles être transférées aux régions ? Faut-il transférer une partie des compétences départementales aux intercommunalités ? Quelles nouvelles formes d'organisation sont à inventer ?

Pour répondre à ces questions, les spécialistes font appel à la notion de subsidiarité. La subsidiarité est définie comme suit : « L'exercice des responsabilités publiques doit, de façon générale, incomber, de préférence, aux autorités les plus proches des citoyens. L'attribution d'une responsabilité à une autre autorité doit tenir compte de l'ampleur et de la nature de la tâche et des exigences d'efficacité et d'économie. ²⁶» Pour les professionnels, le problème n'est pas la présence de la lecture publique à tous les étages du « millefeuille territorial » mais la clarification des compétences de chacun, une meilleure répartition pour permettre aux différents niveaux administratifs de gérer ensemble la lecture publique :

« La subsidiarité ne porte nullement en elle-même la nécessité d'une répartition thématique des compétences, qui conduirait par exemple à ne confier la lecture publique qu'à un seul niveau. Elle peut au contraire permettre, pour un même domaine comme celui de la lecture publique, de penser une répartition des actions entre les niveaux de puissance publique [...] ²⁷»

Dominique Lahary, en s'appuyant sur d'autres propos, insiste sur le fait que la vraie question n'est pas celle du niveau pertinent pour gérer les bibliothèques, mais au contraire l'articulation entre les différents niveaux :

« Tous les problèmes essentiels de notre temps [...] nécessitent pour être correctement gérés des interventions à tous les niveaux à la fois [...]. Le défi de la gouvernance, ce n'est donc pas de trouver pour chaque sujet le niveau pertinent mais de trouver pour tous les sujets l'articulation pertinente entre tous les niveaux. », « Il s'agit de déterminer précisément le niveau à partir duquel on travaillera de façon plus adaptée et efficace ensemble plutôt que chacun de son côté. ²⁸»

La région, les intercommunalités et les communes devront donc apprendre à travailler ensemble pour favoriser, chacune à leur niveau, le développement de la lecture publique et la gestion des bibliothèques. D'autant que la notion de territoire,

26 Charte européenne de l'autonomie locale [adoptée à Strasbourg le 15 octobre 1985] / Conseil de l'Europe. Disponible à l'adresse : <http://conventions.coe.int/Treaty/FR/Treaties/Html/122.htm>

27 Lahary, Dominique. Les bibliothèques dans le millefeuille territorial. Bulletin des bibliothèques de France [en ligne], n° 2, 2010 [consulté le 03 juin 2015]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-02-0059-013>>. ISSN 1292-8399.

28 Ibid.

au sens administratif du terme, a tendance à s'effacer au profit de la notion de « bassin de vie », comme le souligne Anne-Cécile Douillet²⁹.

2.2. Le territoire, une notion toujours pertinente ?

La notion de « territoire » au sens politique, administratif a montré ses limites. Nous avons vu que les politiques de chacun des niveaux devaient impérativement être mises en relation, il n'est pas possible pour un conseil régional ou départemental par exemple, d'agir sans prendre en compte les autres niveaux d'intervention territoriale. Par ailleurs, Jean-Pierre Saez met en garde contre les risques de la territorialisation, qui pourrait conduire au clientélisme, à une pression sociale forte, ou encore à l'enfermement de la collectivité sur elle-même³⁰. Or, ce sont les échanges vers l'extérieur qui sont vecteurs de développement local.

Plutôt que de réfléchir en termes de territoires politiques, définis par des frontières parfois arbitraires ne reflétant pas de réalité sociale, les ingénieurs, géographes et aménageurs du territoire cherchent aujourd'hui à articuler les politiques d'aménagement du territoire avec les espaces de vie des habitants. En effet, les territoires tels que nous les avons définis s'opposent à la notion d'espace. Les espaces correspondent aux lieux de vie des habitants, ils sont liés à leurs pratiques, prennent en compte les flux de déplacement, les bassins d'emploi, la vie économique, sociale, culturelle... Des efforts sont faits pour essayer de « faire coïncider les espaces de gestion et de projet avec les espaces fonctionnels, animés par les flux de personnes, de marchandises, d'information et d'argent ». Cela suppose donc de sortir du cadre défini par le territoire administratif et de développer des partenariats avec d'autres collectivités. A cette fin, « les notions de bassin de vie, de bassin d'emploi, de bassin d'habitat, de région naturelle, sont abondamment mobilisées³¹ » et des contrats de développement territorial ou local sont conclus entre collectivités.

A partir du moment où l'on prend en compte les mouvements des habitants, le territoire devient nécessairement une notion à géométrie variable, puisque les flux de personnes peuvent être très variables et il est difficile de définir de manière suffisamment pertinente un espace aussi fluctuant pour y mener un projet politique.

²⁹DOUILLET, Anne-Cécile. Op. cit. p.15

³⁰SAEZ, Jean-Pierre. Op. cit. p.7

³¹DOUILLET, Anne-Cécile. Op. cit. p.15

Le territoire politique peut difficilement être construit sur les espaces de vie : « Monique Bourguet souligne qu'une commune peut être dans le champ d'attraction de plusieurs bassins d'emploi ou d'aucun, ce qui remet en cause l'efficacité de l'obligation d'appartenance unique à une aire centrée sur un pôle ³². »

Par ailleurs, chaque personne habite à la fois plusieurs territoires qui se superposent et s'entrecroisent : selon les cas, le territoire peut être plus ou moins étendu, plus ou moins éclaté, plus ou moins éloigné : « les entreprises, les ménages, vivent de plus en plus un territoire éclaté en plusieurs lieux, créant ainsi une multitude de réseaux qui s'enchevêtrent ³³ ». Comme le rappelle Jean-Pierre Saez, « c'est une notion gigogne et une notion puzzle à la fois. Le territoire c'est le quartier, le secteur, la commune, l'agglomération, le pays, (le canton, le département), la région, qui peuvent faire l'objet de conjugaisons multiples ³⁴ ». Le territoire de vie n'est pas non plus nécessairement linéaire, contrairement au territoire administratif. Le lieu de résidence, le lieu de vie, et le lieu de travail peuvent être très éloignés et appartenir à des zones différentes, qui peuvent être réparties sur plusieurs communes, départements, régions... Un bassin de vie peut donc chevaucher plusieurs territoires administratifs et prendre en compte plusieurs échelles.

Nicolas Galaud constate, dans un article sur les liens entre bibliothèques et territoires, que les bibliothèques ont également un rayonnement à géométrie variable : « Selon les fonctions à exercer, une même bibliothèque peut en effet avoir une aire de rayonnement locale, départementale, régionale, interrégionale ou nationale. ³⁵ » La bibliothèque semble donc évoluer dans un environnement territorial complexe, au croisement entre les différentes échelles géographiques.

Comme Jean-Pierre Saez le souligne, on observe aujourd'hui dans les discours des élus une recrudescence du vocabulaire de la proximité et du local. Cela témoigne d'une volonté d'être plus proche de l'utilisateur, à l'heure où justement les espaces de vie sont de plus en plus vastes et éclatés. Le discours des élus contribue aussi à façonner une

32 JEAN, Yves. *La notion de territoire : entre polysémie, analyses critiques et intérêts* In : *Lire les territoires* [en ligne]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2002. Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pufr/1774>>. ISBN : 9782869063273.

33 BALLIGRAND, Jean-Pierre et MAQUART, Daniel. *La fin du territoire jacobin*. Albin Michel, 1990, p.61.

34 SAEZ, Jean-Pierre. Op. cit. p.7

35 Galaud, Nicolas. *Bibliothèques et territoires*. Bulletin des bibliothèques de France [en ligne], n° 3, 2001. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-03-0020-002>>. ISSN 1292-8399.

certaine image de la collectivité, à reconstruire en quelque sorte du sens, à partir d'un paysage façonné par les acteurs locaux sans forcément de cohérence. Ainsi, si l'on reprend l'exemple de Florence Abrioux, qui a analysé les corrélations avec le territoire dans les politiques publiques sportives, le discours des élus permet de recréer un territoire, une action cohérente concernant les activités sportives, alors que le paysage actuel est le fruit de l'action d'associations qui ne sont pas forcément en lien les unes avec les autres : « Le discours politique sur le sport contraste notablement avec l'éclatement des projets. Le territoire politique donne à voir, il produit des images, il tente d'accompagner au mieux le développement du sport. Mais les espaces sportifs demeurent très inégaux.³⁶ » Ce constat, observé dans le domaine sportif, pourrait aussi bien s'adapter au domaine culturel. L'hypothèse qui découle de ces observations, c'est que le discours politique peut être en contradiction avec les réalités du terrain, mais il révèle le projet des élus pour la collectivité dans le domaine concerné, et par là même une part des représentations qu'ils ont de ce domaine. Par exemple, le type d'équipement construit, - bibliothèque « d'études » ou « de loisirs » - l'architecture, le lieu d'implantation sont autant d'indicateurs de la place que les élus accordent à la bibliothèque et du rôle qu'ils lui attribuent.

Ainsi, le discours de la proximité peut s'expliquer par le besoin de recréer du lien avec les habitants, à l'heure où la globalisation et le numérique remettent en cause la notion de territoire. Les bibliothèques sont particulièrement touchées par ces questions qui remettent en cause leurs missions. Ancrées sur un territoire pour desservir une population locale, les bibliothèques doivent s'ouvrir à un rayonnement plus vaste et répondre aux besoins d'une population plus large que celle de la commune, par le jeu des flux de déplacements. Par ailleurs, le numérique questionne le rôle des bibliothèques et redessine leur territoire d'action. En effet, l'information semble accessible de partout, la musique se dématérialise, et l'offre des bibliothèques apparaît bien pauvre à côté de ce que l'on peut trouver en ligne. Par ailleurs, les bibliothèques qui proposent des contenus dématérialisés se posent nécessairement la question de leur rayonnement. Puisque ces contenus sont dématérialisés, accessibles à distance, ils ne s'adressent plus uniquement à la population locale. L'échelle de rayonnement devient alors potentiellement mondiale. Dans le même temps, le besoin

36 ABRIOUX, Florence. Op. cit. p.15

d'accompagnement au numérique place la bibliothèque au plus proche de la population locale. Le numérique conduit donc les médiathèques à jouer avec des échelles très variables, leur territoire varie considérablement en fonction des actions. Toutes ces évolutions montrent donc que la notion de « territoire » est véritablement une notion à géométrie variable, par conséquent le territoire, en soi, n'existe pas réellement dans le sens où il n'est pas défini de manière stricte, le cadre peut être dépassé, même si le rattachement à la commune ou à l'intercommunalité attribue un public privilégié aux bibliothèques.

2.3. Une image des bibliothèques qui évolue

De multiples facteurs ont contribué à faire évoluer l'image des bibliothèques. Les profondes mutations du contexte dans lequel elles s'inscrivent, l'émergence de nouveaux enjeux pour les collectivités, les bouleversements apportés par le numérique, le rôle de plus en plus important pris par les bibliothèques dans les politiques publiques incitent élus et professionnels à s'interroger sur les nouvelles missions des bibliothèques et sur le rôle qu'elles peuvent jouer au sein de la collectivité. Nous avons vu que leur champ d'action s'est considérablement élargi, puisqu'elles sont passées du statut d'établissement exclusivement dédié à la lecture à un statut d'acteur culturel au sens large.

Les bibliothèques, parce qu'elles ont vocation à desservir tous les publics, se voient souvent attribuer une fonction sociale. Ce sont des lieux ouverts à tous, intergénérationnels, qui sont donc susceptibles d'accueillir l'ensemble de la population, et qui permettent dans le même temps de faire se rencontrer des personnes de milieux différents. Par conséquent, la bibliothèque est perçue comme un lieu social qui peut se trouver au croisement de plusieurs politiques publiques. Alain Rouxel considère que « les bibliothèques sont pensées comme des éléments indispensables de l'émancipation sociale des populations et font partie intégrante des politiques éducatives, socio-éducatives ou socio-culturelles mises en œuvre ³⁷ ». Elles se retrouvent donc au croisement des politiques culturelles, bien sûr, mais aussi éducatives et sociales, voire parfois économiques. En effet, certains projets de construction de médiathèques ont pour vocation de redynamiser un quartier et ont un

37 ROUXEL, Alain. Op. cit. p.7

impact socio-économique sur ce quartier, comme le montre le projet de la bibliothèque Vaclav Havel à Paris³⁸. L'attractivité d'un établissement pensé comme lieu social, lieu culturel au sens large, peut ainsi contribuer à déplacer un cœur de ville.

Pour donner une idée de l'ampleur des nouvelles missions attribuées aux bibliothèques, nous pouvons nous appuyer sur cette définition de la « bibliothèque d'aujourd'hui » parue sur le site de la bibliothèque départementale de Seine-et-Marne, à titre d'exemple parmi d'autres³⁹:

« Qu'est-ce qu'une bibliothèque d'aujourd'hui ?

- Un lieu d'accès à une collection diversifiée et actualisée [...]
- Un lieu d'étude et d'auto-formation [...]
- Un lieu convivial, centre de la vie culturelle de proximité : rôle social, rencontres et échanges d'idées, accueil des familles
- Un lieu qui rayonne sur un territoire »

Le caractère social de la bibliothèque et son rôle en terme d'aménagement du territoire sont particulièrement mis en évidence dans cette définition, ce qui témoigne des nouvelles exigences qui reposent sur la bibliothèque.

Cette fonction sociale de la bibliothèque, relativement récente, s'appuie essentiellement sur la notion de troisième lieu, et sur le constat que, notamment en milieu rural, la bibliothèque reste le seul équipement culturel, mais également le seul lieu de rencontre et de lien social. Les missions des bibliothèques s'élargissent à l'éducation citoyenne, à l'accès à l'information, au débat démocratique. Tous les publics s'y croisent, faisant de la bibliothèque un lieu de partage des cultures et des pratiques. La bibliothèque devient donc, pour reprendre la définition de Ray Oldenburg⁴⁰, un « troisième lieu », en dehors du travail et de la maison, propice à la rencontre et au débat démocratique, un lieu confortable, générateur de lien social, un lieu de brassage et de mixité qui devient un outil au service des différentes politiques publiques.

38 On peut se référer aux articles de presse évoquant ce projet, présenté oralement lors d'une visite de la bibliothèque. Par exemple : FLEURY, Claire. *C'est pour bientôt*. In : Le Nouvel Observateur, 12 septembre 2013. Disponible sur Factiva.

39 Une politique de lecture publique en synergie avec le territoire. *Médiathèque départementale de Seine-et-Marne* [en ligne]. [Consulté le 8 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://mediatheque.seine-et-marne.fr/politique-de-lecture-publique>

40 Ray Oldenburg, sociologue, a théorisé la notion de « third place » dans les années 1980 pour désigner un lieu qui n'est ni le lieu de travail, ni le lieu de domicile. L'exemple le plus abouti étant selon lui le café.

Le potentiel des bibliothèques à être un outil d'utilité publique, au service de la collectivité, est énorme en raison de cette vocation à desservir tous les publics sans distinction. Pour Silvère Mercier, la bibliothèque peut avoir un réel impact sur le corps social⁴¹. En effet, si l'un des axes de la politique publique de la collectivité est de renforcer le lien social en faveur des personnes âgées, la bibliothèque peut y contribuer par le portage à domicile ou d'autres actions en direction des personnes âgées. Il en est de même si la municipalité met l'accent sur la petite enfance. Les champs d'action dans lesquels la bibliothèque peut œuvrer sont nombreux : lutte contre l'échec scolaire auprès des jeunes, ce qui aurait pour effet de faciliter leur insertion sociale, lutte contre l'illettrisme ou apprentissage du français auprès de personnes défavorisées ou d'origine étrangère, actions de formation permanente qui auraient des conséquences sur le développement économique et l'emploi, réduction de la fracture numérique grâce à des ateliers de sensibilisation, etc... Ces possibilités sont prises en compte par les élus qui ne peuvent plus ignorer le rôle transversal de la bibliothèque :

« Aujourd'hui, les enjeux auxquels sont confrontés les politiques publiques et les élus amènent ces derniers à envisager la bibliothèque comme un objet en mesure de répondre à de multiples problématiques notamment territoriales, et qui plus est, susceptible de fédérer les objectifs les plus divers. ⁴²»

Néanmoins, la bibliothèque n'est pas le seul acteur à agir dans ces domaines, et, comme Silvère Mercier, nous pouvons nous demander si l'action des bibliothèques a un réel impact sur le territoire, et si oui, quel est-il. Bien que les bibliothèques, pour de nombreux élus, jouent un rôle en matière d'aménagement du territoire, la mesure de leur impact socio-économique reste difficile car il faut également prendre en compte les autres acteurs du territoire.

Mais par rapport à d'autres services et acteurs sur le territoire, « un des avantages de la bibliothèque est cependant d'être un lieu fédérateur et intergénérationnel, quand la dispersion de ces activités dans des services spécialisés provoquent un cloisonnement des publics : ici les adolescents, ailleurs le troisième âge ou les

41 MERCIER, Silvère. La bibliothèque, outil d'une politique publique. *BibliObsession* [en ligne]. 2006. [Consulté le 8 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.bibliobsession.net/2006/06/26/la-bibliotheque-outil-d-une-politique-publique/>

42 ROUXEL, Alain. Op. cit. p.7

demandeurs d'emplois.⁴³». La bibliothèque apparaît donc comme un outil de transversalité qui ne peut mener à bien ses missions qu'en partenariat avec les acteurs spécialisés sur le territoire.

3. La bibliothèque au cœur d'un réseau d'acteurs sur le territoire

3.1. L'aménagement du territoire dessiné par les partenariats

L'élargissement des missions des bibliothèques et leur ouverture aux politiques publiques au sens large laisse émerger l'idée que la bibliothèque ne peut se développer et être un levier de développement local qu'en tissant des partenariats avec les autres acteurs locaux. Jean-François Sibers, chef du service des collections, de l'information et de la communication de la DRAC Aquitaine, insiste sur le fait que la bibliothèque a besoin des autres pour travailler efficacement : « Pour travailler efficacement avec tous les publics, les bibliothèques deviennent partenaires des organismes qui en ont, d'une façon ou d'une autre, la responsabilité.⁴⁴» En effet, la bibliothèque ne peut pas, à elle seule, répondre à tous les enjeux des politiques publiques dans lesquelles elle est intégrée. Si elle a bien un rôle essentiel à jouer, pour agir en direction de la petite enfance par exemple, sa compétence est souvent partielle par rapport aux objectifs qui lui sont assignés. Dans le cas de la petite enfance, la bibliothèque aura des compétences pour développer l'éveil à la lecture auprès de ce public, mais aura besoin de s'entourer de professionnels de la petite enfance qui ont une meilleure connaissance de cette population. Il en est de même pour de nombreux autres domaines touchant au secteur social. La bibliothèque devra donc nouer des partenariats avec d'autres acteurs du territoire pour mener à bien ses missions.

Avant d'aborder la question des partenariats développés par les bibliothèques, une définition de ce terme permet de mettre en relief les partenariats effectivement noués par les bibliothèques. Dans le *Dictionnaire critique de l'action sociale*, Jean-Yves Barreyre définit le partenariat comme une « association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun relié à un problème ou à un besoin clairement identifié dans lequel, en vertu de leur mission respective, ils ont un intérêt,

43 LAHARY, Dominique. Op. cit. p.13

44 SIBERS, Jean-François. Bibliothèques en Aquitaine. CBA, 2000.

une responsabilité, une motivation, voire une obligation ⁴⁵». Le partenariat permet donc à deux acteurs de travailler en commun pour réaliser un objectif qu'ils ne pourraient réaliser seuls.

Intervenant auprès de publics très variés, la difficulté pour les bibliothèques réside dans le nombre de partenariats qu'elles devraient nouer pour remplir ces missions envers ces populations. La tâche s'avère d'autant plus difficile que les professionnels ne se considèrent pas comme compétents pour intervenir auprès de certains publics, par exemple dans la lutte contre l'illettrisme⁴⁶, ce qui renforce leur besoin de s'entourer d'associations spécialisées. La bibliothèque départementale de Seine-et-Marne dresse une liste – non exhaustive – des acteurs dont les bibliothèques devaient se rapprocher : établissements scolaires et d'enseignement supérieur, centres de formation (IUFM), acteurs sociaux (mission locale...), acteurs socio-éducatifs (centres de loisirs, MJC...), acteurs culturels (théâtres...), acteurs de la petite enfance (PMI, crèches, assistantes maternelles), acteurs des seniors (maisons de retraite, club du 3e âge, services à domicile...), institutions pour handicapés...⁴⁷ Si la bibliothèque est véritablement en lien avec tous ces acteurs présents sur son territoire, on peut facilement imaginer que le réseau d'interactions qui en découle soit un facteur de développement local et contribue à l'aménagement du territoire. Mais face au nombre d'acteurs concernés, nous pouvons nous interroger sur les partenariats qui sont réellement mis en place par les bibliothèques. Certains acteurs sont-ils privilégiés ? Nous constatons déjà que dans la liste proposée par la bibliothèque départementale de Seine-et-Marne, les acteurs culturels et éducatifs occupent une place considérable et apparaissent en tête de liste.

Si l'on prend pour autre exemple les expériences rapportées dans la publication « Dynamisons nos territoire, osons une médiathèque », on constate que les partenariats qui sont le plus mis en évidence sont ceux qui concernent les secteurs éducatifs et culturels. Ainsi, la médiathèque de Nérac est placée au cœur d'un équipement regroupant plusieurs établissements culturels afin de faciliter les échanges et la collaboration, pour proposer une programmation et des actions communes, sans

45 BARREYRE Jean-Yves. Dictionnaire critique de l'action sociale. Fayard : Paris, 1995.

46 SAEZ, Jean-Pierre. Op. cit. p.7

47 Une politique de lecture publique en synergie avec le territoire. *Médiathèque départementale de Seine-et-Marne* [en ligne]. [Consulté le 8 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://mediatheque.seine-et-marne.fr/politique-de-lecture-publique>

doute jugées plus naturelles qu'avec d'autres acteurs sociaux par exemple⁴⁸. La ville de Nérac a également noué des partenariats avec la maison des jeunes, les centres de loisirs, écoles de musique, ce qui place les institutions en lien avec la jeunesse au second rang des acteurs privilégiés lors de l'élaboration de partenariats. Pourrait-on en dire autant concernant les maisons de retraite, les hôpitaux ou les maisons d'arrêt ? Bien que ces établissements soient moins nombreux sur le territoire, et que l'histoire des bibliothèques rende plus naturels les partenariats avec le secteur éducatif et culturel, ces acteurs semblent moins pris en compte par les bibliothèques, mais également par les élus, qui, s'ils ont pour la plupart perçu les rapprochements qu'ils pouvaient opérer avec d'autres acteurs culturels, ne pensent pas nécessairement à ces établissements.

Néanmoins, si le constat semble positif au vu des discours, il faudrait étudier de plus près la réalité des partenariats établis. En effet, Fabrice Dhume met en garde contre les « faux partenariats » : « Admettons donc que le principe du partenariat renvoie, en grande partie au principe de la coopération. Échanger de l'information ne relève donc pas de partenariat. Se concerter non plus...⁴⁹ » Les situations de prestation, où le partenariat est uniquement financier, ou les partenariats trop dissymétriques où l'un des partenaires a une relation de pouvoir sur l'autre sont aussi à éviter. Pour être levier de développement, le partenariat doit véritablement être mené dans l'action.

Par ailleurs, si certaines structures ont compris l'importance des partenariats, des inégalités considérables doivent exister selon les territoires, et des progrès conséquents sont certainement à faire car Emmanuel Négrier et Alain Faure rappellent que les professionnels ont longtemps gardé une certaine réticence à la coopération marquée par exemple par la volonté de préserver leur autonomie professionnelle⁵⁰. Jean-Pierre Saez précise également que les bibliothèques sont rarement les pilotes des partenariats auxquels elles participent. Sont-elles alors réellement au cœur des politiques culturelles et des réseaux d'acteurs sur le territoire ? Ces questions méritent

48 *Dynamisons notre territoire : osons un médiathèque* [en ligne]. 2007, Disponible à l'adresse : http://ecla.aquitaine.fr/var/ezflow_site/storage/original/application/76fac811a74fab9939a85140183aa019.pdf

49 DHUME, Fabrice. *Qu'est-ce que le partenariat ? Contribution à la construction d'un espace de sens* [en ligne], 2006, Disponible à l'adresse : <http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article429>

50 FAURE, Alain et NEGRIER, Emmanuel. Op. cit. p.20

d'être posées et ne pourront trouver une réponse que dans l'analyse des acteurs d'un territoire et des liens qu'ils entretiennent entre eux, afin de déterminer la place de la bibliothèque dans ce réseau, ce qui nécessite une excellente connaissance du territoire.

3.2. La bibliothèque, fédératrice d'une dynamique à l'échelle du territoire ?

Selon l'Agenda 21 de la Culture, « la qualité du développement local requiert l'imbrication des politiques culturelles et des autres politiques publiques (sociales, économiques, éducatives, environnementales et urbanistiques) ⁵¹ ». Cette idée fait appel, finalement, à la notion de réseau. En effet, c'est en tissant des liens entre les différentes politiques publiques, entre les différents acteurs d'un territoire, que des dynamiques se créent, favorisant le développement de ce territoire. La notion de territoire en elle-même renvoie à quelque chose de statique, alors que la notion de réseau renvoie à une idée de dynamisme, d'échanges, de mouvement. Cette distinction entre territoire et réseau est précisée par Yves Jean dans *Lire les territoires* : « territoire et réseau sont parfois opposés, le territoire étant seulement considéré sous la forme d'une aire et le réseau qui serait fait de lignes. Le territoire est fait de lieux qui sont liés. [...] Le réseau, s'il est pris jusqu'au capillaire aboutit à couvrir la surface. ⁵² »

Avec cette définition, nous approchons de l'idée de maillage territorial, qui renvoie à l'étymologie du terme « réseau » qui désignait à l'origine les mailles d'un filet ou d'un tissu⁵³. Si le réseau aboutit à couvrir une surface, nous comprenons les liens qui peuvent exister entre les notions de réseau, de transversalité, de maillage territorial et d'aménagement du territoire, et nous percevons le rôle que peuvent jouer les bibliothèques dans ce contexte. En effet, nous avons vu que les bibliothèques pouvaient être considérées comme un outil de transversalité au croisement de différentes politiques publiques et les textes faisant référence à la médiathèque comme « outil d'aménagement du territoire » sont nombreux, autant dans les discours d'élus que l'on peut retrouver par exemple dans le retour d'expériences fourni par

51 Agenda 21 de la Culture. Article 10. [En ligne] Barcelone, 2004. Disponible à l'adresse : <http://www.agenda21culture.net/index.php/fr/docman/agenda21/142-agenda21-frances/file>

52 JEAN, Yves. Op. cit. p.23

53 Source : Trésor de la langue française.

l'Aquitaine, que dans les publications professionnelles et sur les sites des médiathèques.

Pour illustrer le rôle central que semblent prendre les bibliothèques en termes d'aménagement du territoire, nous pouvons nous appuyer sur cette citation de Jean-Pierre Saez : « Souvent conçues dans un ensemble d'équipements fonctionnels, elles sont aussi désignées implicitement comme chef de file d'une relation synergique avec un théâtre, des salles de spectacles, un musée mais aussi des commerces, des restaurants et autres lieux de service.⁵⁴» Désignées comme chefs de file, les bibliothèques seraient donc plus à même que d'autres établissements culturels de créer des dynamiques sur un territoire, elles seraient le pivot entre les différents acteurs du territoire, contribuant par là au maillage territorial. Mais pourquoi justement les bibliothèques ? La réponse se trouve peut-être dans le rapport historique qu'elles entretiennent avec le territoire, et qui expliquerait que ce rôle soit encore renforcé dans le cadre de l'intercommunalité.

Lorsque la compétence culturelle est choisie par l'intercommunalité, la lecture publique et les bibliothèques s'imposent rapidement comme l'un des domaines particulièrement adaptés au transfert à la communauté de communes. Souvent présentes dans plusieurs communes de l'intercommunalité, les bibliothèques permettent d'envisager une mise en réseau qui participerait à l'aménagement du territoire par le maillage créé. Le réseau devient ainsi un symbole fort de l'intercommunalité et du service public de proximité :

« Les bibliothèques, du fait de leur absence, ou au contraire de leur présence dans chaque commune, sont souvent perçues comme un symbole de l'intercommunalité, y compris avec les risques d'instrumentalisation déjà évoqués.

Dans un cas, on construira un, voire plusieurs équipements emblématiques, dans l'autre, on développera un solide réseau autour d'une tête de pont existante ou à construire.⁵⁵»

Les possibilités offertes par l'intercommunalité sont multiples : il est possible d'envisager la construction d'un équipement central pour toute la communauté, d'imaginer un système avec tête de réseau, de placer toutes les bibliothèques sur le même plan, de transférer la gestion des équipements à la communauté de communes

54 SAEZ, Jean-Pierre. Op. cit. p.7

55 ROUXEL, Alain. Op. cit. p.7

et de conserver un personnel communal, etc, en fonction des projets de territoire et du visage que l'on souhaite donner à l'intercommunalité.

Cependant, si la bibliothèque peut être le « laboratoire de la transversalité », pour reprendre l'expression d'Alain Rouxel, sa position de chef de file au cœur d'un réseau d'acteur mérite d'être interrogée au travers d'une étude de cas, d'autant que, selon Dominique Lahary, « un réseau, ça n'a pas de tête ⁵⁶ ». La bibliothèque serait donc fédératrice d'une dynamique territoriale par sa faculté à tisser des liens avec les autres acteurs, du fait de sa position transversale au sein des politiques publiques, mais ce sont les actions issues de ces partenariats qui seraient véritablement leviers de développement local.

Nous avons donc montré que les bibliothèques ont un rapport historique et fort au territoire, de par leur ancrage sur un territoire administratif défini. Or, nous avons vu que ce cadre évolue, réinterrogeant la place des bibliothèques au sein des politiques publiques. Leurs missions s'étant considérablement élargies, les bibliothèques sont peu à peu apparues comme un outil transversal, qui peut trouver sa place au croisement de différentes politiques publiques, essentiellement culturelles et éducatives, mais aussi sociales, voire économiques. En effet, par leur vocation à desservir tous les publics, les bibliothèques se retrouvent au cœur d'un réseau d'acteurs avec lesquels elles peuvent nouer des partenariats et ainsi contribuer au développement local et à la création de dynamiques territoriales. Il y aurait donc là l'idée que les bibliothèques ont un savoir-faire territorial qu'elles peuvent mettre au service d'une politique locale. Mais qu'en est-il réellement des partenariats noués ? Si la bibliothèque semble apparaître comme un acteur culturel et éducatif affirmé, qu'en est-il des autres domaines ? Le rôle de la bibliothèque a-t-il un impact réel sur le territoire ? Quels sont véritablement les conditions qui permettent ces dynamiques ? Ce sont autant de questions qui restent en suspens et d'hypothèses qui méritent d'être vérifiées par une étude de cas. Par ailleurs, l'intercommunalité semble être un terrain favorable aux bibliothèques, renforçant leur rôle en termes d'aménagement du territoire. Néanmoins, le transfert de la lecture publique à l'intercommunalité pose des questions politiques. En quoi

56 LAHARY, Dominique. Le développement territorial de la lecture publique : éléments de rétrospective. *ADBDP* [en ligne]. 2005. [Consulté le 8 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article499#43>

l'analyse des choix pris par l'intercommunalité révèle-t-il les représentations des élus sur les bibliothèques ? Quels peuvent être les freins ou les facteurs déterminant la place des bibliothèques dans les politiques publiques ? En plaçant notre étude dans un contexte de création de réseau intercommunal, nous essaierons de voir ce que l'intercommunalité peut apporter aux bibliothèques et vérifier l'hypothèse que la communauté de communes est particulièrement adaptée aux bibliothèques.

Deuxième partie – Méthodologie de l'expérimentation

Afin de vérifier nos hypothèses, nous nous appuierons sur la mise en place d'une expérimentation. Étant donné la diversité des territoires et la multiplicité des situations possibles concernant les bibliothèques, il est bien sûr impossible dans le cadre de ce travail de fournir un aperçu de la situation en France et de tirer des conclusions générales. Notre expérimentation s'appuiera donc sur une étude de cas, à partir de laquelle nous essaierons de dégager certaines tendances qui pourraient se vérifier dans un contexte similaire. Par conséquent, la prise en compte et la description du contexte de l'expérimentation sont essentiels pour l'analyse des futurs résultats. Cette deuxième partie s'attachera donc à exposer notre démarche méthodologique, de l'analyse du territoire étudié à la réalisation de l'expérimentation, en passant par le choix de la méthodologie et la constitution des matériaux de travail.

1. Prendre connaissance du territoire

1.1. Appréhender le paysage global et identifier les acteurs du territoire

Le territoire pris comme sujet d'étude est une communauté de communes de 12000 habitants réunissant 11 communes⁵⁷. Elle s'inscrit dans un contexte rural, et se situe à égale distance entre deux agglomérations de taille importante, l'une de 20 000 habitants et l'autre de 200 000 habitants. Le territoire se situe donc à l'intersection de deux pôles d'attractivité conséquents. La communauté de communes s'étend sur plus de 170km², ce qui laisse supposer que le territoire pourra être envisagé différemment par les communes les plus éloignées, la proximité avec l'un des deux pôles d'attractivité influençant leur perception du territoire.

Les communes appartenant à la communauté de communes composent un paysage plutôt hétérogène. En effet, la communauté de communes s'organise autour d'une ville-centre concentrant 3500 habitants et la majorité des commerces, services et entreprises. Des disparités importantes existent entre les autres communes, puisque la plus petite compte environ 200 habitants alors que la deuxième ville la plus importante

⁵⁷ Carte du territoire en Annexe 1

recense 1800 habitants⁵⁸. Sur les onze communes, la « ville-centre » compte plus de 3000 habitants, trois communes ont plus de 1500 habitants et se distinguent par une offre de services plus conséquente, un groupe intermédiaire de quatre communes ont entre 600 et 1500 habitants, tandis que les quatre plus petites communes recensent 500 habitants ou moins. Ces éléments nous donnent déjà des indications qui seront précieuses lors de la mise en place de l'expérimentation, afin de considérer les résultats par rapport au contexte dans lequel ils s'inscrivent.

Après nous être intéressés à la situation géographique et à la démographie de notre étude de cas, nous avons cherché à identifier les équipements présents dans les communes, les services proposés et les acteurs locaux. Cette étude s'est avérée révélatrice du caractère variable de la notion de territoire et des entrelacements complexes qui peuvent exister sur un territoire administratif défini. En effet, différents réseaux agissent sur le territoire et se superposent à l'action des différents échelons politiques, formant un maillage diversifié.

En termes d'équipements, le territoire possède deux lycées professionnels et deux collèges, l'un privé et l'autre public, tous situés sur la ville-centre. Au niveau culturel, c'est également au sein de la ville-centre que l'on trouve les principaux équipements, à savoir un centre culturel, un cinéma associatif, et l'école de musique qui, bien que d'intérêt communautaire, se situe géographiquement sur le territoire de la commune principale. Un espace social accueille les permanences d'assistantes sociales, d'une conseillère en gérontologie, de la mission locale et de la protection maternelle et infantile (PMI) du département. Enfin, le siège de la communauté de communes se trouvant dans cette ville, un certain nombre de services communautaires sont logiquement localisés sur la ville-centre. Nous avons déjà évoqué l'école de musique, c'est également le cas du relais intercommunal parents assistants maternels enfants (RIPAME) et du multi-accueil, géré par la communauté de communes, qui propose différents modes de garde pour la petite enfance, sur le principe des crèches ou des halte-garderies. Le service de relais pour l'emploi et la formation professionnelle destiné aux personnes en recherche d'emploi et aux entreprises est également basé sur la ville-centre, au siège de la communauté de communes.

⁵⁸ Les données sont de 2012.

Le niveau d'équipement des autres communes semble s'organiser autour d'un socle de base plus étoffé pour les communes plus importantes. Les équipements qui apparaissent comme essentiels et qui existent dans la grande majorité des communes, excepté les plus petites, sont la salle des fêtes, le terrain et/ou la salle de sport, l'école et la bibliothèque. Seule la plus petite commune ne possède pas d'école. Les entrelacements de réseaux commencent à s'apercevoir puisque cinq communes sur les onze sont en regroupement pédagogique intercommunal, et l'une des communes présente un cas particulier puisqu'elle est en regroupement avec une commune extérieure au territoire. Trois communes possèdent également des équipements destinés aux personnes âgées, particularité à prendre en compte pour les analyses.

Le dynamisme des communes est également reflété par le tissu associatif dont elles disposent. De manière générale sur le territoire, le tissu associatif est plutôt dense et actif. Là encore, on retrouve des associations communes à la plupart des villes : comité des fêtes, club des aînés, anciens combattants, comité de chasse, sport, mais on trouve aussi du théâtre, de l'art floral, un club informatique, une ferme pédagogique ou deux chorales dans les communes plus importantes. Ces associations deviennent alors des spécificités de la commune et contribuent à lui donner une identité particulière.

Les entrelacements de réseaux et la vitalité du territoire s'observent surtout au niveau des services proposés. En effet, certains réseaux appartiennent à des entités dépassant le cadre de la communauté de communes, au niveau du pays par exemple, ou rayonnent sur un territoire qui leur est propre s'il s'agit d'associations. Ainsi, toutes les communes ne sont pas rattachées à la même antenne de l'ADMR (aide à domicile en milieu rural). De même, pour une association d'aide aux personnes âgées, les communes n'appartiennent pas toutes au même territoire. Par ailleurs, la communauté de communes propose également des espaces jeux pour les 0-3 ans accompagnés de leur assistante maternelle ou parents dans 7 communes, et gèrent les accueils de loisirs présents dans 5 communes. Certaines communes proposent également des services de garderie et deux d'entre elles possèdent également un espace pour accueillir les adolescents. A cela se superposent les services du Pays, pour la gestion des déchets (SMICTOM) et du Conseil général pour des services comme le transport ou l'aide aux personnes âgées.

Bien qu'il puisse sembler fastidieux, le recueil de ces données est essentiel à plusieurs titres. D'une part, ils permettent d'ancrer l'expérimentation dans un contexte précis. La plupart de ces données peuvent être considérées comme des variables susceptibles d'influer sur les résultats de l'expérimentation. D'autre part, ces éléments nous permettent déjà de dégager des observations qui pourront être mobilisées par la suite. Notre étude s'intéressant plus spécifiquement à la place des bibliothèques sur le territoire et qui, nous l'avons vu, font partie des équipements de base dont les communes sont dotées, nous allons également proposer quelques éléments permettant de présenter la situation des bibliothèques sur le territoire étudié.

1.2. Le contexte des bibliothèques

Le choix du territoire étudié a été effectué en tenant compte de la possibilité du terrain à éprouver nos hypothèses, et la situation des bibliothèques sur ce territoire nous semblait particulièrement intéressante puisqu'il s'agit d'un réseau en constitution. Nous pourrions donc recueillir des éléments sur les raisons qui ont poussé ce choix et mettre à l'épreuve notre problématique. En effet, la mise en réseau est suffisamment avancée pour commencer à en voir les effets, mais la position dans laquelle les acteurs concernés se trouvent permet également de recueillir des éléments sur le travail « en train de se faire ». Ce contexte est important car il conditionne également les résultats de notre expérimentation : nous n'obtiendrons pas une forme de bilan sur la situation – ce qui aurait pu être le cas si notre sujet d'étude avait été un réseau ancien vu avec recul – mais un regard sur une situation « en mouvement ».

Le territoire compte neuf bibliothèques pour onze communes. Le maillage est donc important, mais, comme on a pu le constater dans la partie précédente au niveau de la démographie, des équipements et des services, il existe de fortes disparités entre les bibliothèques. Future tête de réseau, la bibliothèque de la ville-centre est la plus importante, avec 450m², et elle est à la seule à bénéficier d'un salarié à temps complet. Trois autres salariées sont employées par les communes : l'une d'elle n'est rattachée qu'à une bibliothèque, une autre travaille sur deux bibliothèques, et la troisième partage son temps de travail entre trois bibliothèques. Par ailleurs, l'une des bibliothèques vient de recruter une personne supplémentaire pour soutenir la

bibliothécaire. Le réseau bénéficie donc au total de 3,74 ETP⁵⁹ et seules deux bibliothèques n'ont pas de temps salarié. Il convient de préciser que le personnel reste communal, même si l'une des salariées a été recrutée dans le cadre de la mise en réseau, notamment afin de soutenir l'informatisation des plus petites bibliothèques, auparavant gérées uniquement par des bénévoles. Une coordinatrice, recrutée fin 2013 pour coordonner la mise en réseau, complète l'équipe salariée, par ailleurs soutenue par plus de 80 bénévoles. Parmi les particularités, il est à noter que l'une des bibliothèques fonctionne sans bénévoles mais uniquement grâce à la salariée.

Concernant les données statistiques essentielles, le réseau cumule 81h d'ouverture au public, environ 28000 documents et 2800 lecteurs actifs, soit plus de 20% de la population, ce qui est supérieur à la moyenne nationale⁶⁰. Néanmoins, ces chiffres cachent de forts contrastes entre les bibliothèques. Afin d'illustrer ces contrastes, nous donnerons à titre indicatif la catégorie des bibliothèques selon la typologie de l'ADBDP⁶¹ : trois bibliothèques ont un niveau B1, c'est-à-dire qu'elles sont ouvertes au moins 12h par semaine, deux bibliothèques ont un niveau B2, trois ont un niveau B3, tandis que la dernière bibliothèque est un simple dépôt avec 2h30 d'ouverture par semaine et 25m². C'est la seule bibliothèque à ne pas bénéficier d'un budget d'acquisition. L'impact sur le territoire ne sera donc pas le même si l'on se place du point de vue de la tête de réseau ou de la plus petite bibliothèque. De même, les représentations sur la place de la bibliothèque au sein des politiques publiques seront probablement différentes, voire contradictoires, selon le contexte.

Une autre donnée nous semble significative : la plupart des bibliothèques ont connu, dans les dernières années, un réaménagement, un déménagement ou une amélioration importante, parfois accompagnés d'un recrutement ou de l'augmentation du nombre d'heures salariées. Concernant la mise en place de l'expérimentation, ces

59 Chiffres 2014. La situation a évolué depuis puisque certaines salariées ont vu leur nombre d'heures augmenter et une nouvelle personne a été recrutée.

60 La moyenne nationale est à 17%, et à 20% pour les communes de moins de 5000 habitants. Source : Donnés d'activité 2013 des bibliothèques municipales du Ministère de la Culture et de la Communication. Disponible à l'adresse : http://www.observatoirelecturepublique.fr/observatoire_de_la_lecture_publicque_web/FR/syntheses_annuelles.awp

61 Voir Annexe 3. Disponible à l'adresse : <http://www.adbdp.asso.fr/ancien/outils/bibliotheconomie/typologie-bib.htm>

données initiales doivent être recueillies car elle peuvent témoigner d'une évolution qu'il conviendra de vérifier.

La proximité de certaines bibliothèques avec d'autres services, comme l'école de musique pour la bibliothèque tête de réseau ou le centre de loisirs et l'espace ados pour une autre, peut également avoir un impact sur les résultats de l'expérimentation. Enfin, le statut particulier de l'une des bibliothèques l'inscrit également dans un cadre spécifique, puisqu'elle est gérée par une association dont l'activité est beaucoup plus large (sorties loisirs, animations diverses, culture...).

Les bibliothèques sont actuellement dans un contexte en mutation puisque le réseau est matériellement en train de se constituer. En effet, la phase d'informatisation devant aboutir à la création d'un catalogue commun est en cours de finition et entraîne donc une réflexion globale sur la manière de travailler ensemble. Cette situation pourra également être explorée lors de l'expérimentation, puisque les bibliothécaires, qui pouvaient être habitués à penser de manière individuelle auparavant, sont amenés à réfléchir de manière plus globale, ce qui peut modifier leur perception de la place des bibliothèques sur le territoire. Par ailleurs, le réseau des bibliothèques a considérablement évolué au cours des derniers mois avec la mise en place de projets conséquents qui peuvent également avoir un impact sur la perception que peuvent avoir les autres acteurs sur les bibliothèques. De même, des projets d'envergure impliquant d'autres acteurs sont en réflexion, témoignant d'un certain dynamisme dont nous essaierons de comprendre les moteurs.

1.3. Les politiques publiques à l'œuvre

Le réseau des bibliothèques s'inscrit dans un contexte plus large régi par des politiques publiques à différents niveaux. L'étude du contexte de notre expérimentation se poursuit donc par l'identification des politiques publiques qui interviennent au niveau des bibliothèques et ce qu'elles peuvent déjà révéler sur la place accordée aux bibliothèques.

Plusieurs niveaux d'intervention se superposent, puisque comme nous nous sommes attachés à le montrer dans la première partie de ce mémoire, plusieurs échelons possèdent une compétence en matière de lecture publique et de

bibliothèques, les plus évidents étant les communes et les départements, qui gèrent directement des équipements : bibliothèques municipales pour les uns, départementales pour les autres. Mais nous avons vu que les équipements intercommunaux se développent également, avec des situations qui peuvent être très variées : dans certains cas, la compétence est totale et l'intercommunalité gère à la fois les équipements et les personnels, dans d'autres situations, les équipements sont municipaux et le personnel intercommunal, dans d'autres encore, comme c'est le cas pour notre objet d'étude, le personnel reste communal et l'intercommunalité prend en charge la coordination de l'ensemble. Les bibliothèques sont donc soumises aux politiques publiques de chacun de ces niveaux, auxquels il faut ajouter les politiques culturelles de l'État, du Département et de la Région, par exemple, qui ont également un impact sur les bibliothèques.

L'étude des politiques publiques œuvrant dans le domaine de la culture et des bibliothèques s'appuie essentiellement sur la consultation des sites internet des différentes administrations concernées, qui présentent généralement les grands axes de développement de l'institution. Nous avons donc cherché à identifier où se situent les bibliothèques dans ces projets, sont-elles présentes, absentes, dans quelle(s) rubrique(s) apparaissent-elles ? Ce travail préalable sera ensuite complété par les entretiens menés dans le cadre de notre expérimentation.

Concernant les communes, nous avons pu mettre en évidence trois tendances qui nous donnent des indications sur la place des bibliothèques. L'étude des sites internet des différentes communes de la communauté de communes⁶² nous offre un panorama assez varié, bien que non exhaustif, des situations possibles, et nous pouvons mettre en évidence certains points communs ou différences. Le premier constat que nous pouvons faire est que dans la plupart des cas, les bibliothèques se retrouvent sous un intitulé faisant référence à la culture, vérifiant ainsi notre hypothèse selon laquelle la bibliothèque est généralement considérée comme un équipement essentiellement culturel. Sur les sept communes dont le site internet fournit des informations sur la politique de la commune, toutes associent la bibliothèque à une dimension culturelle, excepté une commune qui ne présente pas de politique culturelle distincte⁶³. Là où des

62 Liste des sites web consultés en Annexe 2

63 La culture ne fait pas l'objet d'une commission distincte.

différences s'observent et traduisent une orientation différente, c'est dans les rapprochements qui peuvent être faits avec d'autres domaines. Ainsi, dans certaines communes, la bibliothèque appartient à la commission « Culture et patrimoine », dans d'autres, elle sera traitée par la commission des affaires sportives et culturelles. Dans une autre commune, la bibliothèque dépend de l'adjoindte à la culture, au sport, aux loisirs et à la vie associative, ou encore, pour une commune, de l'adjoindte à la bibliothèque, à l'urbanisme et à la communication. Ces choix donnent des indications sur la représentation de la bibliothèque et sur le rôle que l'on souhaite lui voir prendre selon qu'elle est associée au patrimoine, aux loisirs ou au sport. La deuxième remarque que nous pouvons faire est que la politique culturelle des communes se résume souvent essentiellement à la gestion de la bibliothèque, qui est le plus important voire le seul équipement culturel dont elles disposent, au point que les commissions portent le nom de « Commission bibliothèque / culture » ou « bibliothèque / vie culturelle ». Enfin, la dernière tendance que nous avons pu observer est qu'il n'y a généralement pas de politique culturelle formalisée dans les petites communes, dans le sens où le seul équipement culturel est la bibliothèque, qui ne fait par conséquent pas l'objet d'un axe de développement spécifique. Pour beaucoup de communes de la communauté de communes, la dimension culturelle est assurée soit par la ville-centre, soit par la communauté de communes.

Sur le territoire de notre étude de cas, la communauté de communes exerce une compétence partielle concernant les bibliothèques. L'action de la communauté de communes en matière de lecture publique se retrouve sous la compétence « Développement culturel » qui stipule :

« Pour qu'une action soit d'intérêt communautaire, elle doit répondre au principe de diffusion (dimension d'aménagement du territoire), à un renforcement du lien social (cible prioritaire : la jeunesse et personnes âgées) et relever d'une initiative locale.

Participer au développement harmonieux de la lecture publique sur le territoire au travers de la mise en réseau et la coordination des bibliothèques [...] et l'accompagnement technique :

- des professionnels des bibliothèques du territoire dans la coordination, l'harmonisation de l'utilisation du logiciel de gestion et sur la réflexion sur la politique documentaire,

- des bénévoles dans la réalisation et le développement de projets d'animations.⁶⁴ »

Le premier paragraphe de cette citation met en évidence les axes d'orientation de la communauté de communes, à savoir la création de lien social notamment en faveur de la jeunesse et des personnes âgées, le caractère local et la dimension aménagement du territoire. Dans ce cadre, la communauté de communes exerce une fonction de coordination à l'échelle des bibliothèques qui s'est traduit par le recrutement d'une coordinatrice. Les principales actions de la communauté de communes en direction des bibliothèques sont le soutien aux acquisitions et aux animations des communes par le biais de subventions, l'achat de fonds documentaires pour renforcer les collections des bibliothèques, la coordination et la participation à la mise en réseau des bibliothèques. Néanmoins, il s'agit là encore d'une situation en mouvement puisque le réseau est en cours de constitution. Des évolutions pourront donc apparaître par la suite notamment concernant une prise de compétence plus globale par la communauté de communes, ce qui modifierait le schéma actuel. Par ailleurs, la position des bibliothèques au sein des politiques publiques de la communauté de communes est également amenée à évoluer puisque le projet de territoire disponible sur le site de l'intercommunalité est en révision. De nouveaux axes d'orientation seront donc prochainement mis en évidence.

Le département, par l'intermédiaire de la médiathèque départementale, oriente également les actions menées en direction des bibliothèques selon la politique qu'il établit. Concernant directement le rôle de la médiathèque départementale et ses axes d'action, nous obtiendrons peu d'informations car le schéma de lecture publique est en cours de restructuration. En revanche, la politique du département, à un niveau plus global, peut nous renseigner sur la place accordée aux bibliothèques. La stratégie du département se décline en 5 axes, eux-mêmes développés sous formes d'objectifs. La lecture publique intervient dans le champ de l'« égalité des chances, citoyenneté et démocratie participative », mais ce qui concerne les bibliothèques est développé sous un objectif plus restrictif intitulé « Donner le goût de la lecture ». Néanmoins, un rôle en matière de citoyenneté est reconnu aux bibliothèques et l'axe est une fois de plus porté en direction de la jeunesse et des personnes âgées.

64 Source : Arrêté préfectoral du 30 septembre 2013 autorisant la modification des statuts de la communauté de communes.

Enfin, la région n'a pas de compétence directe en matière de bibliothèques mais intervient dans le domaine du livre et de la lecture, notamment par le biais de subventions. Il est donc intéressant de constater que la région souhaite donner une dimension transversale à la culture⁶⁵ et l'intègre au sein de ses politiques concernant l'économie, l'enseignement ou encore les transports, avec un accent plus fort porté sur la jeunesse.

Si nous devons résumer les axes majeurs de ces politiques, nous nous apercevons que la jeunesse est un axe fort que l'on retrouve à tous les niveaux, ainsi que l'action en faveur des personnes âgées, ou, plus généralement, le service à la population. Il sera également intéressant de voir comment ces différents échelons, en particulier la commune, l'intercommunalité et le département prennent en compte l'action des autres niveaux dans un contexte en mutation et comment ces politiques s'imbriquent au niveau des bibliothèques. Maintenant que nous avons posé le cadre dans lequel s'établit notre expérimentation, nous allons présenter les étapes préparatoires qui ont conduit à l'élaboration plus concrète de notre matériau d'enquête.

2. Mettre en place le dispositif d'expérimentation

2.1. Les modalités d'expérimentation

Afin d'éprouver nos hypothèses, nous nous devons de constituer un dispositif d'expérimentation capable de nous apporter des résultats suffisamment riches et pertinents pour nous permettre de répondre à nos questions. Plusieurs possibilités méthodologiques se présentaient à nous. Néanmoins, avant de faire notre choix, il convient de redéfinir les objectifs précis de l'expérimentation et les éléments que nous souhaitons recueillir afin de sélectionner le dispositif le plus adapté. Si nous déclinons nos hypothèses en objets de recherche, nous souhaitons étudier l'ancrage de la bibliothèque dans son environnement, ce que nous pouvons identifier à travers notamment les relations et partenariats que la bibliothèque entretient avec les autres acteurs du territoire. Nous cherchons également à identifier les conditions requises pour que la bibliothèque s'inscrive dans une stratégie globale territoriale, ce que nous pourrions en partie observer au travers des représentations de la bibliothèque qui nous

⁶⁵ Nous évoquons ici la culture au sens large incluant le spectacle vivant, les arts plastiques, les industries culturelles, etc.

renseigneront sur la place accordée aux bibliothèques. Nous pourrions au-delà examiner l'impact de ces représentations sur les décisions et les actions mises en œuvre. L'objectif de notre expérimentation sera donc de connaître les représentations qu'ont les acteurs de la bibliothèque et essayer d'identifier les conditions ou les freins pour impulser une dynamique. Nous nous apercevons donc que pour collecter ces éléments, notre expérimentation devra s'appuyer sur des discours de personnes.

Plusieurs méthodes existent pour mener une enquête auprès d'une population définie. La première d'entre elles est l'enquête par questionnaire. Une enquête par questionnaire aurait pu être envisageable dans le cadre de ce travail, mais nous l'avons rapidement écartée car un questionnaire implique des questions relativement fermées, même s'il est possible de proposer des questions plus ouvertes. En effet, même dans le cas de questions ouvertes, l'analyse d'un questionnaire reste limitée car les questions orientent en partie les réponses des interrogés et ne les laisse pas s'exprimer sur d'autres aspects du sujet qui ne feraient pas l'objet d'une question. Le questionnaire est donc adapté pour recueillir des données précises ou lorsque l'échantillon à interroger est important. Or, nous ne souhaitons pas vérifier des éléments précis sur les représentations que les gens ont de la bibliothèque par exemple, mais recueillir un point de vue plus large laissant l'individu s'exprimer. Dans ce cadre, l'entretien apparaît plus adapté.

En plus du questionnaire, considéré comme un entretien directif, il existe deux autres types d'entretien : l'entretien semi-directif et l'entretien libre. Nous avons opté pour l'entretien semi-directif qui nous a paru à la fois le plus approprié et le plus confortable pour les personnes interrogées et le chercheur. En effet, l'entretien semi-directif s'appuie sur une grille d'entretien établie par le chercheur et recensant les différents points à aborder durant l'entretien afin de recueillir les données nécessaires à son analyse. Néanmoins, les questions sont de nature très ouvertes et permettent à la personne interrogée de s'exprimer librement. Cette formule est donc plus rassurante qu'un entretien libre puisqu'elle fournit un cadre au chercheur, qui peut s'appuyer sur le guide d'entretien pour relancer la conversation si besoin, et pour la personne interrogée qui pourrait se sentir désemparée si elle n'est pas guidée dans son discours.

Par ailleurs, l'entretien semi-directif semble plus approprié à notre questionnement puisqu'il permet d'aborder, par des questions larges, plusieurs aspects du sujet. En effet, si nous souhaitons par exemple aborder la question des relations avec les autres acteurs du territoire mais également recueillir le point de vue des personnes sur les bibliothèques, il est peu probable que les personnes interrogées abordent spontanément ces deux aspects à la suite d'une unique question posée dans le cadre d'un entretien libre. L'entretien semi-directif apparaissait donc la meilleure solution pour répondre à notre recherche.

Deux préoccupations principales ont guidé notre choix méthodologique. La première est que nous souhaitons autant que possible éviter d'orienter les réponses de la personne interrogée par rapport à notre objet de recherche. Le choix de l'entretien semi-directif permet de proposer des pistes de réflexion suffisamment floues pour ne pas influencer la personne mais suffisamment développées pour permettre au chercheur de recueillir les données qui lui sont nécessaires. Notre deuxième préoccupation était de permettre à la personne interrogée de s'exprimer le plus librement possible, ce qui présente plusieurs intérêts. D'une part, les éventuelles hésitations de la personne, ou les sujets qui ne sont pas abordés spontanément peuvent être révélateur de non-dits ou de situations qu'il conviendra au chercheur d'élucider par des relances. Par ailleurs, cela permet également de respecter le vocabulaire employé par la personne, qui peut s'avérer également révélateur notamment dans le cadre des représentations. D'autre part, laisser la personne s'exprimer librement permet aussi de mettre en évidence des sujets récurrents dans le discours des personnes et faire surgir des pistes d'analyse que le chercheur n'avait pas forcément envisagées.

Une méthode d'expérimentation complémentaire à la tenue de ces entretiens a également été envisagée afin de pouvoir appuyer les entretiens sur des situations concrètes et permettre au chercheur de rebondir sur une réponse ou d'apporter une contradiction au discours énoncé. Il s'agissait d'établir un carnet d'observation permettant de recueillir des discours plus informels révélateurs d'une certaine perception des bibliothèques et qui auraient pu être ré-exploités lors des entretiens pour éventuellement mettre en évidence des écarts entre les discours formels et

informels, l'objectif étant de pallier le biais possible selon lequel les personnes interrogées cherchent à fournir des réponses attendues par le chercheur ou qu'elles pensent correctes. Néanmoins, ce mode d'observation a été rapidement abandonné car l'absence de proximité avec les acteurs concernés ne permettait pas d'obtenir une matière suffisamment étoffée.

2.2. La sélection du panel

Une fois le choix de la méthodologie établi, nous avons pu entreprendre la sélection du panel de personnes à interroger. Afin de déterminer les acteurs à interroger, nous nous sommes reportés à nos objectifs. Nous souhaitons explorer la place que prennent les bibliothèques dans les politiques publiques, et l'un des objectifs de notre expérimentation est de recueillir les représentations des différents acteurs sur la bibliothèque afin d'identifier les dynamiques à l'œuvre. Nous nous devons donc de contacter un éventail d'interlocuteurs suffisamment large pour représenter les différents acteurs intervenant au niveau des bibliothèques. Pour cela, et en nous appuyant sur notre contexte de travail, nous avons établi une liste de personnes à contacter susceptible d'explorer une grande variété de situations et d'enrichir les résultats de points de vue différents. La richesse des matériaux d'expérimentation récoltés pourra notamment permettre de mettre en relation des points de vue contradictoires ou convergents, et d'aborder les multiples facettes du sujet selon la fonction des personnes interrogées. Nous avons donc cherché à constituer une liste devant nous permettre de mener les entretiens à saturation, c'est-à-dire que les réponses des interrogés commencent à se ressembler et que consulter une personne de plus apporterait peu d'éléments nouveaux.

La liste que nous avons établie recense les personnes à interroger selon leur fonction et ce qu'elles peuvent apporter à notre recherche. Cette liste prend en compte les spécificités du territoire d'étude afin de recueillir le plus large éventail possible de points de vue et serait donc différente dans un autre contexte. Ces personnes peuvent être regroupées en deux catégories principales : d'une part, les « professionnels des bibliothèques » ou les personnes travaillant directement dans les bibliothèques, et d'autre part, les élus, qui interviennent au niveau de la bibliothèque mais ont un regard plus extérieur. Nous avons essayé à chaque fois d'inclure des

représentants des différents niveaux administratifs, commune, communauté de communes, et département pour le groupe des bibliothécaires.

Parmi les « professionnels des bibliothèques », il nous a semblé pertinent d'interroger la coordinatrice du réseau, représentante du niveau intercommunal pour ce groupe, qui pourra apporter une vision globale sur les bibliothèques du territoire, mais pourra également, par sa position d'intermédiaire, nous renseigner sur les relations entretenues avec les autres échelons, communes et département. Pour le niveau départemental, nous avons choisi de contacter la référente de la médiathèque départementale pour le territoire, puisqu'elle intervient auprès des bibliothèques pour mettre en œuvre la politique du département en matière de lecture publique. Au niveau des communes, il nous a semblé intéressant d'interroger à la fois des professionnels et des bénévoles, puisque leur implication au sein de la bibliothèque étant différente, la perception de la place des bibliothèques sur le territoire est susceptible de varier. Le territoire étudié offre un large panel de situations, certaines bibliothèques n'étant gérées que par des professionnels ou que par des bénévoles, d'autres ayant une gestion mixte mais avec une responsable bénévole ou professionnelle, certaines bibliothécaires travaillant sur plusieurs bibliothèques... Afin de respecter cette diversité qui ne peut, une nouvelle fois, qu'enrichir nos résultats, nous avons choisi de solliciter la bibliothécaire de la ville principale, qui joue une fonction de tête de réseau, une bibliothécaire travaillant sur une seule commune, et une bibliothécaire travaillant sur plusieurs communes, parce que les préoccupations et les points de vue peuvent être différents. Du côté des bénévoles, il nous a semblé intéressant d'interroger une bénévole responsable, ainsi que de simples bénévoles.

Concernant les élus, nous avons là aussi cherché à obtenir un panel relativement exhaustif des situations possibles. Ainsi, pour le niveau intercommunal, il nous a semblé pertinent d'interroger l'élus référent en charge de la culture, mais également des élus en charge d'un autre domaine, de manière à éviter les discours uniquement bibliophiles et recueillir également le point de vue de personnes qui ne soient pas directement concernées par les bibliothèques mais qui interviennent néanmoins dans les politiques publiques. En effet, même si les élus à la culture pourront nous renseigner sur la place des bibliothèques dans les politiques publiques, juger de cette

position uniquement à partir du discours de personnes impliquées pourrait conduire à une interprétation erronée. Nous avons adopté la même démarche concernant les élus municipaux, à savoir interroger à la fois des élus à la culture et des élus issus d'autres domaines. Un critère supplémentaire a été ajouté pour cette catégorie, étant donné la position particulière de la ville-centre, il nous a semblé intéressant de recevoir au minimum un élu de cette ville, et au minimum un élu d'une autre commune de manière à pouvoir comparer les points de vue.

Un troisième groupe est venu compléter notre liste, mais en raison du temps qui nous était imparti, nous avons choisi de ne contacter ces personnes que si le calendrier nous le permettait. Ce groupe comprend des personnes extérieures au monde des bibliothèques, mais indirectement impliquées, comme le chef du service communautaire dont dépend la bibliothèque, certains collègues issus de ce service, ou des collègues communautaires issus d'autres services. Certaines de ces personnes étant également des partenaires dans le cadre de certaines actions menées avec la petite enfance par exemple.

Le corpus de personnes à contacter étant relativement considérable, nous avons choisi de n'interroger qu'un ou deux représentants de chaque catégorie, l'idée étant d'avoir un large éventail de profils plutôt qu'un recueil exhaustif des points de vue d'une catégorie. Notre choix d'appuyer notre sélection sur le contexte étudié nous a poussé à choisir des profils parfois très précis, et nous craignons qu'une réponse négative, par exemple, de la référente départementale qui est la seule représentante de cette catégorie, ne nous prive d'une partie essentiellement de notre analyse. Nous avons donc contacté 17 personnes en essayant d'avoir deux représentants par catégorie dans le cas où nous aurions une réponse négative, sachant qu'un travail de communication préalable nous avait déjà permis de recueillir l'accord tacite d'un certain nombre de personnes. Parmi les sollicitations envoyées, seules trois sont restées sans réponse, en raison d'erreur d'adresse mail ou d'absence estivale. Notre liste étant établie, nous avons pu nous consacrer à la constitution de notre matériel d'enquête, à savoir les guides d'entretien.

2.3. La constitution du guide d'entretien

Avant de pouvoir mener nos entretiens, nous avons établi un guide d'entretien visant à servir de support lors de nos entrevues avec nos interlocuteurs. La structure de ce guide se devait d'être suffisamment souple pour permettre de moduler les questions en fonction des points abordés spontanément par les personnes interrogées. Par conséquent, le guide a davantage vocation à lister les points qui doivent être abordés au cours de l'entretien qu'à imposer une liste de questions. Par ailleurs, les questions doivent être suffisamment larges pour permettre à la personne interrogée de s'exprimer librement, y compris à dépasser le cadre strict de la question initiale, afin de respecter le critère de « parole libre » que nous évoquions précédemment. La structure qui nous a paru la plus pertinente pour répondre à ces contraintes est une organisation thématique. En nous basant sur nos hypothèses, notre problématique, et les apports théoriques apportés par la première partie de ce mémoire, nous avons tenté d'identifier des thématiques à aborder au cours de l'entretien, puis de décliner ces thématiques en deux ou trois questions pour introduire ces sujets au cours de l'entretien s'ils n'étaient pas abordés spontanément.

Une telle ossature permet ainsi de se repérer facilement sans toutefois respecter un ordre imposé dans le déroulé des questions. Néanmoins, le guide a été construit en respectant une certaine progression, afin de commencer par les questions les plus générales avant d'aborder des sujets plus pointus, précis ou délicats, sachant que cette progression doit pouvoir être transgressée. Une autre raison pour laquelle le guide respecte un certain développement malgré une volonté de garder de la souplesse, c'est que les personnes à interroger relèvent de différentes fonctions. Certaines questions ne seront donc pas formulées de la même manière selon si on s'adresse à un bibliothécaire ou un élu, puisque le point de vue sera différent. De même, certaines questions pourront être pertinentes à poser à certaines catégories de personnes et ne seront pas adaptées à d'autres. La structure de notre guide traduit donc également cette particularité en cherchant à faire apparaître en premier lieu les questions communes à tous les acteurs, toujours dans un souci de faciliter le repérage. Nous pouvons donc parler de plusieurs guides d'entretien, puisque si toutes les questions

sont recensées sur la même grille, elles ne sont pas toutes destinées à être posées à tous les acteurs.

Notre guide d'entretien⁶⁶ se présente de la manière suivante : à chaque thématique sont associées une ou plusieurs questions et les éléments que l'on cherche à repérer à travers elles. Cela doit en outre nous permettre d'adapter les questions en fonction du contexte de manière à recueillir quand même les éléments qui nous sont nécessaires. Les catégories de personnes concernées par la ou les questions sont également mentionnées. Nous avons découpé notre guide selon 6 thématiques à aborder :

- La première rubrique concerne les représentations et les valeurs attachées aux bibliothèques. D'ordre très général, ces questions ont pour but d'introduire l'entretien et ont l'avantage de s'adresser à tous les interlocuteurs. A travers ces questions, nous cherchons à identifier, à travers les représentations des personnes, le rôle qu'elles leur attribuent sur le territoire. Les questions portent également sur le décalage qui peut exister entre la perception des bibliothèques du territoire et la perception « idéalisée » de la bibliothèque, et sur les facteurs qui peuvent expliquer ces décalages. L'objectif étant de mettre en lumière les facteurs pouvant favoriser l'ancrage de la bibliothèque comme acteur du dynamisme local.
- La deuxième rubrique aborde la question de l'ancrage sur le territoire et les réseaux de partenariats. Une première question vise à replacer la bibliothèque dans un contexte culturel plus large de manière à identifier son rôle sur le territoire vis-à-vis de ces autres acteurs. Une question plus spécifique destinée aux élus vise à confirmer les éléments que nous avons pu recueillir lors de notre prise de connaissance du territoire. Enfin, les questions sur les partenariats cherchent à déterminer qui impulse les dynamiques, les projets sont-ils à l'origine de la bibliothèque, des partenaires, des élus ? Les partenariats noués peuvent également permettre de repérer des actions de transversalité entre différentes politiques publiques.

66 Voir Annexe 4, p.112

- La troisième rubrique, consacrée aux bibliothèques et aux politiques publiques, fait appel à une modalité d'interrogation différente. En effet, nous craignons d'orienter la réponse de nos interlocuteurs en abordant le sujet par une question, et nous avons donc choisi de proposer un exercice pratique permettant de mettre en lumière la manière dont les interlocuteurs envisagent la bibliothèque sur le territoire. Nous avons donc recensé les différents équipements et services présents sur le territoire, pouvant faire l'objet de politiques publiques différentes, de façon à pouvoir proposer aux personnes de dessiner leur propre schéma du territoire. L'exercice⁶⁷ s'effectue en deux temps. La première consigne est de regrouper les équipements en différentes catégories, en autorisant certains équipements à appartenir à plusieurs catégories, puis de nommer ces catégories (sport, social, loisirs...). Selon le type d'équipements dont sera rapprochée la bibliothèque (culturels, éducatifs, etc), nous obtiendrons des indications sur la manière dont son rôle est perçu, de même que les équipements transversaux seront mis en évidence. La deuxième consigne est d'attribuer un post-it plus ou moins grand à chaque équipement selon l'importance que la personne leur accorde, afin de déterminer si la bibliothèque est considérée comme un acteur majeur ou dérisoire du territoire. Cette présentation sous forme pratique nous a parue plus à même de laisser les personnes s'exprimer sans les influencer par une question qui induirait une réponse attendue.
- La quatrième rubrique cherche à mesurer l'impact de l'intercommunalité et de la mise en réseau de manière à vérifier l'hypothèse selon laquelle l'intercommunalité serait particulièrement adaptée au développement des bibliothèques sur un territoire. Les réponses devront également nous permettre de montrer en quoi un projet de mise en réseau peut inscrire ou non la bibliothèque dans une stratégie globale territoriale et d'aborder les répartitions de compétences entre échelons. Nous avons également intégré une question sur un dispositif mis en place récemment dans le réseau afin de partir d'un cas

67 Consigne et matériel utilisé pour l'exercice en Annexe 5.

concret pour développer ou apporter une contradiction par rapport à des propos plus généraux énoncés sur les questions précédentes.

- La cinquième partie concerne les jeux d'acteurs et les relations entre échelons : peut-on parler de coordination entre ces acteurs, comment envisagent-ils le rôle des autres niveaux et comment les politiques croisées de ces différentes institutions interviennent-elles dans le développement de la bibliothèque ? Ces questions sont également l'occasion d'identifier d'éventuelles difficultés apportées par la redéfinition du rôle de chacun.
- Enfin, la dernière partie du questionnaire regroupe des questions plus personnelles sur le parcours et la fonction de la personne interrogée afin de discerner les paramètres qui peuvent influencer ou orienter son discours.

Munis de ce guide, nous allons maintenant pouvoir passer à la phase opératoire de notre expérimentation qui débute par un entretien exploratoire visant à éprouver notre guide d'entretien. Des modifications mineures ont été apportées suite à cet entretien concernant notamment l'ordre dans lequel les thématiques sont abordées.

3. Recueillir les matériaux

3.1. Mener les entretiens

Dès la prise de contact avec les personnes sélectionnées, nous avons cherché à établir une relation de confiance en présentant la démarche de notre travail et le cadre dans lequel il s'inscrit, ainsi que la raison pour laquelle leur point de vue peut nous intéresser. De nature à rassurer nos interlocuteurs, le mail de contact reste cependant suffisamment vague pour ne pas donner d'indications trop précises sur notre sujet de recherche et influencer les personnes. Pour les personnes désirant plus d'informations avant de s'engager à nous répondre, nous avons laissé en fin de courriel une invitation à nous contacter pour davantage de renseignements, mais tous les interlocuteurs ont accepté de nous recevoir sans demander de précisions. Nous avons également anticipé les entretiens afin de s'assurer qu'elles se déroulent dans de bonnes conditions en prévoyant une durée d'entretien d'au minimum une heure, en précisant que cette durée était approximative et pouvait être dépassée ou au contraire ne pas être atteinte. Cette précaution s'est avérée très utile car les entretiens ont duré en

moyenne entre une heure et une heure trente. Nous nous sommes également assuré, lors de la prise de rendez-vous, que l'entretien se déroulerait dans un lieu suffisamment calme pour permettre aux personnes de s'exprimer librement sans être interrompues ou gênées par la présence d'auditeurs. Cette condition a pu globalement être respectée, même si certains entretiens ont été brièvement interrompus, sans que cela ne perturbe le déroulement de l'entrevue.

Les entretiens se sont déroulés entre le 8 juillet et le 4 août, en tenant compte des absences estivales de certains contacts. Durant cette période, nous avons mené 14 entretiens auprès de 15 personnes différentes. En effet, l'un des entretiens a été mené auprès de deux personnes, le maire souhaitant être accompagné de son premier adjoint. Nous avons donc dû adapter notre préparation de l'entretien afin de permettre aux deux interlocuteurs de s'exprimer sans avoir l'impression de mener deux entretiens parallèles. Tous les thèmes du guide d'entretien ont été abordés, mais la difficulté à laquelle nous pouvions être confronté concernait l'exercice pratique. Bien que la confrontation et la discussion de deux points de vue puisse être intéressante dans la réalisation de l'exercice, la consigne se prête davantage à donner un point de vue personnel. Finalement, seul le maire a participé à l'exercice, le premier adjoint ayant dû s'absenter pour répondre à un appel. Enfin, nous souhaitons préciser que cet exercice a également été proposé à un collègue communautaire de manière plus informelle, sans que celui-ci ne réponde à l'intégralité des questions. Néanmoins, son point de vue a été conservé en annexe⁶⁸ car il diffère des schémas récurrents et nous a semblé instructif.

Le premier entretien que nous avons mené nous a servi d'entretien exploratoire visant à éprouver notre guide. L'objectif de cet entretien préalable était de réajuster si besoin notre guide en fonction des difficultés rencontrées par les personnes pour répondre à certaines questions, mal formulées ou n'arrivant pas au bon moment au cours de l'entretien. Nous nous sommes aperçus que les premières questions, bien que très générales, ne permettaient pas d'obtenir des réponses suffisamment consistantes de la part des personnes interrogées qui avaient besoin de temps pour entrer dans l'entretien. De même, certains éléments de contexte nous ont manqué au cours de l'entretien, et nous avons dû demander des précisions avant d'arriver à la dernière

68 Voir Annexe 21

partie du questionnaire. Nous avons donc choisi de commencer les entretiens par les questions sur le parcours de la personne, ce qui peut aussi permettre à la personne d'évoquer spontanément des sujets plus larges au cours de sa présentation. Ce test devait également nous permettre d'identifier les questions qui demandent le plus à être développées et celles qui sont abordées spontanément, demandant un réajustement de l'ordre des questions. Enfin, cet entretien nous a permis de vérifier que notre guide abordait l'ensemble des thématiques pouvant survenir au cours de la discussion, c'est-à-dire que si nous avons repéré dans le discours de la personne certains sujets porteurs vis-à-vis de notre questionnement et que nous n'avions pas envisagés, il aurait fallu les intégrer dans notre guide en ajoutant de nouvelles questions. Cet entretien exploratoire devait également nous permettre de mesurer la durée approximative de l'entretien afin d'adapter le temps passé sur les questions pour respecter une durée convenable. Ce premier rendez-vous ayant duré près de deux heures, il nous a paru indispensable de réduire cette durée afin de ne pas abuser du temps accordé par nos interlocuteurs : nous avons donc choisi de passer moins de temps sur certaines questions – trop développées dans le cadre de l'entretien exploratoire par rapport aux autres questions⁶⁹ – et d'essayer de diminuer le nombre de questions à poser en permettant aux personnes d'aborder plusieurs questions en une réponse. Pour finir, cet entretien était également l'occasion de tester notre capacité à rebondir sur les réponses et à relancer l'individu si besoin. A l'issue de cet entretien, notre guide nous a paru relativement exhaustif et les modifications à y apporter ont été mineures. Comme nous l'évoquions précédemment, nous avons préféré commencer les entretiens par les questions personnelles afin que les interlocuteurs se sentent plus à l'aise en abordant un sujet qu'ils maîtrisent.

Les entretiens se sont déroulés de la manière suivante : dans un premier temps, bien que cela apparaisse dans le courriel de contact, nous avons pris le temps de rappeler à nos interlocuteurs le contexte dans lequel s'inscrivait l'entretien. Il nous semblait effectivement essentiel que les personnes ne se sentent pas jugées sur leurs réponses mais au contraire qu'elles comprennent bien que c'est leur point de vue qui nous intéresse, et qu'il n'y a ni bonne, ni mauvaise réponse. Cette phase introductive a

69 Il s'agit notamment des questions sur les partenariats, très développées lors de l'entretien exploratoire, mais n'apportant rien de plus au contenu à partir d'un certain moment.

également permis de rappeler la durée de l'entretien et de s'assurer qu'aucune contrainte n'empêcherait l'entretien de se dérouler jusqu'à son terme.

Avant de débiter les entretiens, nous devions nous assurer au préalable que les personnes nous autorisaient à enregistrer la conversation de manière à conserver la fidélité des propos et à pouvoir travailler les analyses de manière optimale. En effet, la prise de notes ne peut qu'être partielle puisque nous devons également être prompt à réagir à tout instant pour relancer la personne ou poser une question complémentaire. Dans ces conditions, le risque est important de perdre un élément essentiel de la conversation. Il était donc indispensable de pouvoir s'appuyer sur un enregistrement qui nous permettait également d'être plus à l'écoute de notre interlocuteur puisque la prise de note était renforcée par la possibilité de se reporter à l'enregistrement. Par conséquent, la prise de notes elle-même a pu être plus efficace puisque nous prenions en note les éléments les plus marquants du discours afin de pouvoir éventuellement rebondir dessus, ainsi que les éléments qui nous paraissaient demander un éclaircissement afin de pouvoir y revenir plus tard sans avoir à interrompre la personne au cours de son discours de peur de ne plus nous souvenir de la question que nous souhaitions poser. Afin de faciliter les personnes à donner leur accord, nous avons pris un certain nombre de précautions visant à les rassurer sur cette modalité délicate de l'entretien. En plus de leur présenter les raisons et l'utilité de l'enregistrement, nous les avons rassurées sur l'exploitation des données et le respect de la confidentialité. Par ailleurs, nous leur avons laissé la possibilité de consulter la retranscription de l'entretien afin qu'ils s'assurent que leur propos avaient été correctement retranscrits. Une fois l'autorisation écrite obtenue, nous avons pu débiter l'entretien après nous être assuré que les personnes n'avaient pas d'autres questions.

Le dictaphone rapidement oublié, les échanges se sont déroulés de la manière la plus naturelle possible afin de ne pas donner l'impression d'un interrogatoire. Nous avons laissé les personnes s'exprimer autant qu'elles le souhaitaient en respectant les temps d'hésitation et de réflexion pouvant apporter des matériaux intéressants à l'entretien. Toujours afin de garder cette souplesse dans la structure des entretiens, nous avons adapté l'ordre des questions à chaque personne, en fonction des éléments qui étaient déjà évoqués au cours du discours. En effet, il nous semblait plus pertinent

d'aborder la question des relations avec les autres échelons au moment où la personne en parle plutôt que d'y revenir plus tard sans que cela ne soit plus pertinent par rapport à la conversation.

Nous souhaitons également préciser que le contexte dans lequel se sont déroulés les entretiens a pu influencer une partie des réponses. En effet, le contexte global de mutation, au niveau du réseau qui a considérablement évolué durant les mois précédents, au niveau politique puisque les entretiens ont eu lieu au cours d'une période d'interrogations, locales, mais également plus générales par rapport à la réforme territoriale, et au niveau des bibliothèques, dont les animations autour du numérique ont pu changer le regard de certaines personnes, a pu influencer certaines réponses. C'est-à-dire que si nous avons interrogé les personnes quelques mois plus tôt, et si nous les réinterrogeons dans quelques mois, les réponses seront probablement différentes. Il faut donc bien prendre en compte le fait que cette expérimentation s'inscrit dans un contexte très précis auquel elle est liée.

3.2. Retranscrire et analyser

Après avoir collecté nos matériaux, il nous a fallu les traiter pour les rendre exploitables. La première étape de traitement étant bien entendu la retranscription des entretiens enregistrés, afin de pouvoir travailler à partir d'un document écrit, plus facilement manipulable qu'un enregistrement audio. Nous avons fait le choix de retranscrire les entretiens dans leur intégralité, en restant le plus fidèle possible aux propos de la personne interrogée. Cela inclut la prise en compte des moments d'hésitation ou de gêne qui peuvent révéler des problématiques, notamment si l'on retrouve les mêmes hésitations chez plusieurs personnes, et pourront être exploités. Néanmoins, la retranscription écrite de la parole orale n'est pas sans poser certaines questions. En effet, la question de la ponctuation n'est pas toujours évidente à l'écrit, et il est parfois difficile de traduire par un signe de ponctuation la manière de parler à l'oral, le choix de tel ou tel signe pouvant ensuite induire une interprétation différente. De plus, il est essentiel de rester cohérent et de toujours traduire de la même manière les réactions récurrentes, par exemple les hésitations avec des points de suspension. Cette cohérence permet de pouvoir réellement comparer les entretiens entre eux, sans avoir à effectuer une certaine gymnastique pour repérer les réactions identiques.

L'autre difficulté de la retranscription écrite est qu'elle ne restitue ni le ton, ni l'attitude de l'individu, qui peut parfois modifier la manière de comprendre une phrase selon qu'elle est dite de telle ou telle façon. Nous avons donc essayé, lorsque le cas se présentait, de signaler les réactions par des didascalies entre parenthèses.

L'étape suivante, une fois que nous avons nos matériaux écrits prêts à être exploités, a été de repérer, pour chaque entretien, les éléments du contenu les plus intéressants et pertinents en vue de les comparer avec les autres entretiens. Nous avons pour cela procédé à une analyse commentée et individuelle de chaque entretien de manière à identifier les idées fortes du discours, les éventuelles particularités, les sujets les plus abordés, et également à repérer d'éventuels signaux faibles, c'est-à-dire des sujets secondaires apparaissant au second plan du discours mais néanmoins récurrents. Ce travail a pour objectif principal de faciliter la comparaison avec les autres entretiens, il est donc essentiel de notifier tous les éléments susceptibles d'être utiles par la suite, comme les expressions récurrentes que l'on pourra retrouver dans d'autres entretiens. Cette étape a également été l'occasion de mettre en valeur certaines phrases synthétisant une idée forte et pouvant être ré-exploitées dans l'analyse.

Ces entretiens commentés nous ont permis d'élaborer ensuite une grille d'analyse à partir des sujets mis en évidence par l'étude linéaire de chaque entretien. Cette grille⁷⁰ reprend en partie les thématiques du guide d'entretien mais se base véritablement sur l'étude des retranscriptions, et donc le discours des interrogés. Cela a notamment permis d'identifier certains sujets secondaires abordés au cours des conversations mais mentionnés par plusieurs interlocuteurs, ce qui témoigne d'un certain intérêt pour ce sujet sur le territoire. Établie à partir de tous les entretiens, cette grille a ensuite permis de créer une fiche de synthèse individuelle pour chaque personne en reportant, pour chaque rubrique, le point de vue et les mots-clés associés, ainsi que les citations y faisant référence. Cela devait nous permettre, encore une fois, de faciliter la comparaison entre les entretiens puisqu'il suffirait ensuite, pour connaître les différents points de vue à propos de la représentation de la bibliothèque, de se reporter à la rubrique correspondante de chacun des entretiens mis en parallèle. Ce

70 Voir Annexe 6

travail était d'autant plus nécessaire que les questions n'ont pas été posées dans le même ordre à chaque personne, et les éléments de réponse à un sujet peuvent se retrouver dilués à plusieurs endroits dans le discours de l'individu. Il aurait donc été fastidieux de se reporter à chaque fois au texte intégral des retranscriptions. Par ailleurs, nous avons également envisagé de traiter directement les thématiques en synthétisant pour chacune d'entre elles les différents points de vue à ce sujet, sans passer par la rédaction de fiches individuelles. Néanmoins, nous perdions dans ce cas la possibilité d'établir des profils par fonction notamment, puisque l'on peut supposer que les réponses des bibliothécaires ne seront pas les mêmes que celles des élus. Bien que ces suppositions restent des hypothèses, il semble néanmoins intéressant de pouvoir les vérifier et par conséquent de conserver le caractère individuel des entretiens.

A partir de ces fiches, il devenait ensuite facile de repérer les idées convergentes, celles faisant l'objet de plus de nuances, les points de vue contradictoires ou s'opposant, qui viendront servir notre analyse et permettront ou non de vérifier nos hypothèses. Nous avons également pu établir un lexique des mots ou expressions les plus récurrents, ce qui nous permettait à la fois d'identifier des idées fortes, de différencier les expressions positives et négatives, ou encore d'établir des profils. En effet, les résultats de ces analyses ainsi que le traitement de l'exercice pratique nous ont permis de déterminer des typologies en fonction des réponses et non plus en fonction du rôle exercé par la personne comme nous avons pu le faire lors de la sélection de notre panel.

Concernant l'analyse de l'exercice pratique, la méthodologie adoptée est approximativement la même, c'est-à-dire que nous avons cherché à traiter à la fois les nuances de vocabulaire, notamment dans le choix des intitulés de groupes, mais également les points communs ou différences dans le classement ou la pondération des éléments, de façon à mettre en évidence les idées fortes. Là aussi, un traitement individuel devait permettre de constater une possible corrélation entre la fonction de la personne et ses réponses, puis une synthèse globale devait permettre de comparer les résultats et d'en tirer des conclusions.

Cette étape de notre travail, dont nous avons essayé de rendre compte de la façon la plus précise possible est certainement la plus importante puisque c'est de la mise en place et du déroulement de l'expérimentation que vont découler les résultats qui suivent. La validité de nos conclusions dépend donc de ce travail préalable, et il était essentiel de bien préparer notre expérimentation de manière à s'assurer que les matériaux seraient suffisamment conséquents et pertinents pour nous permettre de vérifier ou non nos hypothèses. Chacune des étapes a son importance et il était tout aussi indispensable de collecter suffisamment d'informations sur le contexte de notre terrain d'étude que choisir le dispositif d'expérimentation le plus adapté à notre recherche, car ces étapes s'imbriquent les unes dans les autres et si l'une d'entre elles n'avait pas été suffisamment aboutie, nous n'aurions sans doute pas obtenu des matériaux de la même qualité. Nous avons donc apporté le plus de soin possible à chacune de ces étapes afin de garantir la validité scientifique de notre travail et nous allons maintenant présenter le fruit de notre analyse et tenter de répondre aux hypothèses formulées en première partie de ce mémoire.

Troisième partie – Ancrage des bibliothèques dans les politiques publiques : étude de cas en milieu rural

La troisième partie de ce mémoire a pour but de restituer les résultats de notre expérimentation et à en dégager les axes forts. Nous essaierons par ce moyen de vérifier les hypothèses énoncées en première partie en nous appuyant sur les analyses réalisées, que nous mettrons en parallèle avec les apports théoriques qui nous ont poussé à formuler ces hypothèses. Nous supposons ainsi que la place et le rôle de la bibliothèque étaient en cours d'évolution et que la bibliothèque pouvait devenir le moteur d'une dynamique territoriale notamment grâce aux partenariats. Cette partie sera donc l'occasion de vérifier ces hypothèses, tout en gardant à l'esprit que les résultats s'appliquent à un contexte particulier, celui de notre étude de cas, et que la même expérimentation menée en milieu urbain par exemple pourrait aboutir à des conclusions différentes. Nous tâcherons donc de dégager les tendances qui semblent s'affirmer à partir de cette étude, sans toutefois généraliser les conclusions. Pour cela, nous nous appuierons dans un premier temps sur ce que révèlent les représentations de la bibliothèque avant de procéder à une analyse plus fine des discours de manière à discerner le rôle accordé aux bibliothèques sur le territoire. Enfin, nous étudierons plus en détail l'impact de l'intercommunalité sur les bibliothèques.

1. La bibliothèque d'aujourd'hui : des fonctions diversifiées

1.1. Un acteur culturel reconnu

Comme nous l'avons montré dans le chapitre 2.3 de ce mémoire, il semblerait que l'image des bibliothèques, qui se sont ouvertes à de nouvelles missions depuis quelques années, ait évolué. Nous chercherons dans cette partie à vérifier si cette observation se confirme sur notre terrain d'étude à partir des représentations suscitées par les bibliothèques chez les personnes interrogées. Cela nous permettra d'éprouver notre hypothèse selon laquelle la bibliothèque est un acteur culturel et éducatif reconnu.

L'analyse de l'exercice pratique inclus durant des entretiens nous en apprend déjà beaucoup sur les représentations associées à l'image de la bibliothèque. Au cours de

cet exercice, il était demandé aux participants de nommer les groupes de structures qu'ils avaient établi. L'aspect culturel de la bibliothèque apparaît en cela de manière évidente, puisque la quasi-totalité des répondants ont positionné l'étiquette « Bibliothèque » sous un terme faisant référence à la culture de manière explicite, à travers des termes comme « culture », « culturel », « lieux culturels »... Par ailleurs, ces intitulés nous permettent également de dire qu'au-delà d'un rôle culturel, la bibliothèque est également associée à un rôle en termes de loisirs puisque le terme apparaît à plusieurs reprises dans les intitulés, soit de manière adjointe (Culture – Loisirs), soit de manière intégrée (Loisirs culturels). Si la notion de loisir est parfois implicite dans les autres intitulés proposés, ces propositions ont le mérite de mettre en évidence cet aspect du rôle des bibliothèques qui, nous le verrons plus tard, est très marqué en milieu rural bien qu'il ne soit pas toujours reconnu.

Cette association de la bibliothèque à la culture semble faire l'unanimité et ne paraît pas sujette à discussion puisque d'une part, tous les participants ont intégré la bibliothèque dans le groupe « culture » sans hésiter, et d'autre part, ce groupe est l'un des mieux identifiés par les répondants. En effet, parmi les cinq ou six groupes récurrents que l'on retrouve d'une personne à l'autre, les groupes « Culture » et « Éducation » sont ceux qui apparaissent comme les plus stables. C'est-à-dire que l'on y retrouve les mêmes acteurs de manière systématique, sans que cela ne soit fluctuant selon les répondants. Seuls ces deux groupes font l'objet d'une telle assurance de la part des personnes interrogées, ce qui montre bien que ces ensembles sont bien identifiés, du moins sur le territoire étudié. Ainsi, la bibliothèque est reconnue comme un acteur culturel majeur du territoire au même titre que le centre culturel, le cinéma ou l'école de musique. La reconnaissance de la bibliothèque en tant qu'acteur culturel est donc indéniable et il s'agit de l'une des associations les plus évidentes pour les participants. Cependant, cette spontanéité de réponse peut nous laisser penser que ce rôle culturel pour les bibliothèques est exclusif pour les participants et qu'ils n'associent pas d'autres fonctions à cet équipement, ce qui remettrait en cause l'idée selon laquelle la bibliothèque est devenue un lieu de transversalité aux fonctions multiples. En effet, les autres groupes récurrents concernant l'enfance-jeunesse et l'action sociale sont plus fluctuants, tant au niveau des intitulés qu'au niveau des

équipements qui y sont associés, ce qui témoigne de représentations plus variées et donc peut-être moins restrictives par rapport à ces ensembles. Ainsi, les notions de « Services à la population » ou d'« accompagnement des familles » sont associées aux services liés à l'enfance et celles d'« acteurs socio-économiques », « accueil service renseignements » ou « travail » liées aux acteurs sociaux. Ces intitulés révèlent donc le rôle attribué à ces différents équipements, et l'on ne retrouve qu'une fois la notion de « service à la population » associée à l'idée de bibliothèque, dans un schéma construit sous forme de poupées gigognes⁷¹. Nous pouvons donc affirmer avec certitude que la bibliothèque est un acteur culturel avant tout, même si des liens sont établis avec d'autres domaines.

Parmi les domaines desquels la bibliothèque est rapprochée, on retrouve en filigrane, chez tous les répondants, l'enfance et la jeunesse, voire parfois les services à la population de manière plus élargie. Il est d'ailleurs intéressant de constater que cette association n'est pas toujours exprimée de manière explicite par les répondants tellement ce lien leur paraît évident. Par ailleurs, si certains positionnent intuitivement le groupe « enfance-jeunesse » à proximité des groupes « culture », « éducation », voire « loisirs-sports », on s'aperçoit que bien que tous les répondants s'accordent à dire que la bibliothèque est un acteur culturel indéniable, tous ne lui attribuent pas sensiblement le même rôle. En effet, alors que certains l'associent à l'idée de loisirs⁷², d'autres la positionnent sous une rubrique plus générale de « services à la population »⁷³ ou d'autres encore l'opposent à un groupe plus « scolaire »⁷⁴. On observe donc des nuances parmi les représentations qui peuvent indiquer des tendances en matière d'orientation de la politique qui sera déployée concernant la bibliothèque.

Si l'on devait modéliser le schéma général obtenu en synthétisant les réponses de cet exercice pratique, on obtiendrait globalement le croquis suivant :

71 Voir Illustration 13, p.194

72 Voir Illustration 11, p.178

73 Voir Illustration 13, p.194

74 Voir Illustration 16, p.223

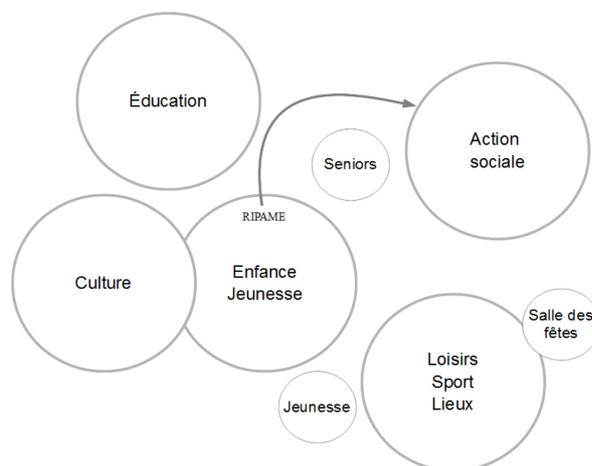


Illustration 2: Synthèse des réponses à l'exercice pratique : la place des bibliothèques sur le territoire

Les éléments plus fluctuants, qui bougent d'un groupe à l'autre selon les réponses concernent les seniors, les adolescents, et, partiellement, la petite enfance puisque le relais d'assistantes maternelles est parfois classé dans le social. Mais l'on s'aperçoit surtout que la culture fait partie des quelques groupes fixes et qu'elle côtoie l'éducation et l'enfance-jeunesse, desquels elle serait plus proche et avec lesquels elle serait plus susceptible de nouer des partenariats, et d'agir sur ces politiques.

Au-delà de son ancrage dans le domaine culturel, la bibliothèque semble également être reconnue comme un acteur structurant du territoire puisque lorsque l'on demande aux personnes interrogées de classer les équipements selon l'importance qu'ils leur accordent, deux structures se détachent nettement du lot et semblent faire l'unanimité. En effet, l'école et la bibliothèque sont les deux institutions qui obtiennent massivement une pondération élevée alors que les autres établissements obtiennent des résultats plus partagés. Il semble donc que l'autorité de la bibliothèque en tant qu'acteur culturel soit unanimement reconnu, même si nous devons prendre ces résultats avec du recul, ayant interrogé un grand nombre de personnes concernées par le culturel.

Même si de nombreuses personnes travaillant en bibliothèque ont été interrogées, nous pouvons tout de même prétendre que la bibliothèque bénéficie d'un statut particulier par rapport aux autres équipements culturels présents sur le territoire puisque lorsque l'on applique une pondération chiffrée aux résultats de l'exercice, la bibliothèque arrive en troisième position des équipements les plus importants, au

même niveau que la halte-garderie et derrière l'école et le relais d'assistantes maternelles. L'école de musique, qui selon Alain Faure est le deuxième équipement culturel le plus important avec la bibliothèque⁷⁵, arrive bien plus loin, derrière le cinéma.

Enfin, le mot « culture » est celui qui revient le plus souvent lorsque l'on interroge les personnes sur ce que leur évoque la bibliothèque. Cependant, malgré un rôle culturel nettement dominant, nous avons vu que d'autres tendances se dessinaient et que la bibliothèque pouvait intervenir dans d'autres domaines.

1.2. Un lieu social, centre culturel de la cité

L'époque où la bibliothèque était consacrée exclusivement au livre semble désormais révolue. Bien que les répondants soient nombreux à considérer que le livre reste le cœur d'une bibliothèque – ils sont neuf sur quatorze à citer le mot « livre » parmi les premières choses qu'évoquent une bibliothèque – presque tous s'accordent à dire qu'aujourd'hui, le livre ne suffit plus et qu'une bibliothèque uniquement dédiée à ce support serait inadaptée dans l'environnement actuel et ne survivrait pas : « *je crois que maintenant, une bibliothèque, il faut qu'elle propose d'autres services que le livre. Parce que sinon... ben... on meurt à petit feu...* »⁷⁶. Cet avis, exprimé par une bénévole responsable, est confirmé par un élu qui explique qu'aujourd'hui, alors que la plupart des informations et des contenus sont accessibles facilement, une bibliothèque ne peut plus se contenter de proposer des supports et doit proposer d'autres services, au risque de voir le lieu être déserté. Selon lui, il faut « *que les bibliothèques soient un lieu où l'on vienne pour autre chose que emprunter un livre. [...]Et puis la culture ce n'est pas forcément que le livre.* »⁷⁷ Cette affirmation montre deux choses : d'une part que le rôle culturel au sens large de la bibliothèque est communément admis en milieu rural, et d'autre part, que la bibliothèque doit se diversifier pour devenir attractive et intéresser les élus.

75 FAURE, Alain et NEGRIER, Emmanuel. La lecture publique à l'heure intercommunale : enquête sur l'intercommunalité et la lecture publique en France. Ed. de l'Aube, 2004. Observatoire des politiques culturelles.

76 Voir Annexe 11: Entretien d'une bénévole responsable , p.156

77 Voir Annexe 18: Entretien du vice-président en charge de la culture à la communauté de communes, p.205

Le défi que doivent relever les bibliothèques est justement celui de se détacher de cette image de la bibliothèque ancienne, dédiée au livre et décrite par Alain Rouxel, qui subsiste dans l'esprit des usagers⁷⁸. Une bénévole explique la subsistance de ces représentations par la présence de tels équipements en milieu rural il y a encore quelques années : « *Je pense qu'ils restent sur une idée un petit peu de la bibliothèque d'il y a dix ans quoi : quand on était à l'étage et qu'on n'avait qu'une étagère de bouquins et qu'il n'y avait pas tout ce qu'il y a maintenant quoi*⁷⁹. » Ainsi, les répondants estiment que la bibliothèque reste perçue comme un « lieu intellectuel », « poussiéreux » et « silencieux » par une partie de la population. Selon la référente de la médiathèque départementale, cette image de la bibliothèque doit absolument disparaître : « *Le lieu où on ne fait pas de bruit, où on réfléchit en silence, où on ne vient que pour travailler, ça, c'est fini. Ça a vécu. Aujourd'hui, c'est vraiment le lieu social, mais au sens mixité sociale, échanges...*⁸⁰ »

Une analyse des mots les plus récurrents mobilisés par les personnes interrogées pour décrire leur perception de la bibliothèque montre que l'aspect social est primordial avec des mots comme « rencontre », « échange », ou « partage » fréquemment énoncés. La bibliothèque apparaît donc comme un centre culturel et l'un des seuls lieux de rencontre de la commune. En effet, ces deux fonctions de la bibliothèque sont très souvent associées dans les réponses des personnes interrogées qui la décrivent comme un « lieu de culture et de rencontre ». Pour certaines, cette fonction sociale est même prioritaire par rapport au rôle culturel : « *c'est vraiment le rôle social à la bibliothèque, je dirai même plus qu'un rôle culturel c'est un rôle social maintenant.*⁸¹ » Néanmoins, le caractère social évoqué ici par les répondants fait davantage référence à l'aptitude des bibliothèques à mobiliser une diversité de publics qu'à jouer un rôle réellement social comme évoqué par Silvère Mercier⁸², c'est-à-dire que la bibliothèque contribuerait par exemple à favoriser l'insertion sociale des jeunes, etc :

« Aujourd'hui on appelle ça lien social, mais ce n'est pas juste lien social pour se

78 Voir chapitre 1.3, p.16

79 Voir Annexe 12: Entretien d'une bénévole (responsable administrative), p.159

80 Voir Annexe 20: Entretien de la référente médiathèque départementale, p.214

81 Voir Annexe 8: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle à temps plein, p.140

82 Voir chapitre 2.3, p.27

dire je ne suis pas tout seul et je vais vers les autres, c'est pour échanger quelque chose, et à partir du moment où on échange, on est dans l'échange culturel. [...] Mais c'est effectivement encore autre chose que de se dire j'apporte une réponse sociale à certaines problématiques⁸³ »

C'est donc la fonction fédératrice de la bibliothèque en tant que lieu favorisant la mixité sociale et le brassage culturel qui est ici reconnue. En effet, si l'on effectue un parallèle avec les résultats de l'exercice pratique, la bibliothèque semblait assez éloignée du groupe « Social », ce qui pourrait paraître contradictoire avec les propos tenus par les répondants lors de l'entretien. En réalité, il s'agit simplement d'une acceptation différente du mot « social ».

Les répondants sont d'ailleurs nombreux à préciser que ces fonctions de la bibliothèque en tant que centre culturel et lieu social sont fortement liées au contexte rural, comme la coordinatrice du réseau : « *Et ça prend un rôle de plus en plus important quand on parle de communes rurales en plus. En situation urbaine, c'est un peu différent, parce qu'il y a d'autres services qui peuvent remplir ces missions, là, il y a vraiment quelque chose à faire.*⁸⁴ » En effet, une autre bibliothécaire explique que la bibliothèque est souvent le seul lieu culturel de la commune, puisqu'il n'y a pas de musées ou d'autres établissements de ce type, et qu'elle doit donc remplir une fonction de relais pour donner accès à la peinture, la sculpture, l'art, etc.

L'organisation de telles manifestations est d'ailleurs essentielle puisqu'une idée, rarement évoquée explicitement, transparait à travers les entretiens : une bibliothèque sans action culturelle et sans animation n'aurait aucun impact et donc peu d'intérêt sur le territoire : « *Moi, je joue beaucoup sur l'animation pour pouvoir faire venir les gens. Je pense qu'il faut que ce soit complémentaire, qu'il y ait deux choses, parce que s'il n'y a que la lecture, euh, non.*⁸⁵ ». Cette bénévoles est rejointe par une élue qui estime que « *plus on en fait, plus on fait vivre le lieu*⁸⁶ ». Un lieu sans animation serait donc un lieu mort pour certains, mais les avis sont plus nuancés concernant les animations, d'autres regrettant que la bibliothèque soit uniquement perçue comme un lieu d'animation. Autrement dit, les animations doivent faire partie des multiples attributions de la

83 Voir Annexe 16: Entretien de l'adjointe à la culture pour la ville-centre, p.193

84 Voir Annexe 19: Entretien de la coordinatrice du réseau des bibliothèques, p.207

85 Voir Annexe 11: Entretien d'une bénévoles responsable , p.156

86 Voir Annexe 16: Entretien de l'adjointe à la culture pour la ville-centre, p.191

bibliothèque, mais il ne faut pas la réduire à cette fonction. La bibliothèque apparaît donc comme un lieu de plus en plus polyvalent.

Finalement, l'image qui transparaît à travers ces représentations est l'idée d'une bibliothèque troisième lieu, au sens de la définition originale, puisque sans nommer l'expression, une personne explique :

« Et donc moi je vois la bibliothèque comme un lieu de rencontres, ça me paraît très important. Parce que, il y a encore quelques années, les gens se rencontraient au café par exemple, ou il y avait des lieux de rencontre autour de la religion, ou d'autres choses, et les gens se rencontraient au café. Aujourd'hui, c'est de moins en moins vrai.⁸⁷ »

La bibliothèque est donc perçue comme un lieu de rencontre, un lieu social, un centre culturel, mais également un lieu de loisirs associé à la fois au contexte rural et au public qui fréquente les bibliothèques. En effet, une bibliothécaire précise que « *les bibliothèques ici sont très familiales, donc du coup les gens viennent plus chercher des ouvrages dits de loisirs ou de plaisir* ». Cette idée est reprise par d'autres répondants, et certains d'entre eux font le lien avec le fait que les partenariats les plus évidents des bibliothèques concernent la jeunesse. Des liens avec les politiques publiques en matière de jeunesse pourraient donc paraître plus logiques, il s'agit en tout cas de l'un des axes forts de la perception des bibliothèques sur le territoire.

Au-delà de ces représentations qui semblent faire à peu près consensus, plusieurs profils se distinguent selon la sensibilité des personnes. Ainsi, une analyse des termes les plus récurrents quand on évoque la bibliothèque met en évidence des ensembles qui correspondent à des visions plus orientées de la bibliothèque. Les élus semblent ainsi plus sensibles à l'idée de la bibliothèque comme lieu, qui doit être « agréable », « convivial » et permettre une certaine polyvalence, alors que les professionnelles mobilisent davantage des termes liés aux collections, aux supports, et à la qualité documentaire. Deux profils majoritaires se dessinent, les uns percevant la bibliothèque plutôt comme un lieu d'animation, de loisir, orienté vers le public, les autres la percevant plutôt comme un lieu lié au savoir et à l'accès à la citoyenneté. Néanmoins, ces deux tendances sont relativement mêlées mais sont parfois plus marquées chez certaines personnes, selon la sensibilité de chacun. En revanche, le rôle éducatif de la

87 Voir Annexe 14: Entretien d'une élue communale et communautaire, responsable bénévole, p.171

bibliothèque est plutôt attribué par des bénévoles, mais ne semble pas faire l'unanimité, contrairement à la plupart des fonctions présentées auparavant.

1.3. Un rôle éducatif discuté

Nous avons vu dans la première partie de ce mémoire que la bibliothèque était traditionnellement et historiquement associée au domaine culturel et éducatif, en raison des liens étroits qu'elle a toujours entretenus avec le système scolaire, et en particulier les écoles. Nous avons montré que le rôle culturel de la bibliothèque était toujours un axe fort dans les représentations et dans les politiques des communes, puisque la bibliothèque appartient aux commissions en charge de la culture. Mais qu'en est-il du rôle éducatif, longtemps prioritaire, de la bibliothèque ? Il semblerait qu'aujourd'hui, les choses évoluent et que les bibliothèques cherchent justement à se détacher de cette image trop scolaire qui a pu être un frein à leur développement. En effet, nous avons vu que les bibliothèques ont commencé à prendre davantage d'importance dans les politiques publiques à partir du moment où elles ont été rattachées au ministère de la culture⁸⁸. Néanmoins, les relations entre le domaine de l'éducation et les bibliothèques apparaissent plus ambiguës.

L'analyse des réponses à l'exercice pratique a permis de mettre en évidence deux équipements qui se distinguent par leur importance sur le territoire : l'école et la bibliothèque. En cela, les deux institutions sont rapprochées et forment une sorte de couple dont les liens sont à clarifier. Bien que cela ne fasse pas partie de la consigne initiale, la plupart des répondants ont souhaité préciser les relations qu'ils envisageaient entre les différents regroupements, car la catégorisation leur semblait trop cloisonnée par rapport aux échanges qui peuvent exister entre les différents groupes. Ainsi, le positionnement des établissements éducatifs est discuté : pour certains, il se trouve en complément du culturel, pour d'autres au contraire il s'y oppose, mais les deux groupes apparaissent souvent liés d'une manière ou d'une autre. Ainsi, l'un des participants explique que l'éducation est impérativement liée à l'enfance-jeunesse, mais que les impulsions et les décisions prises dans ces domaines ont un retentissement sur les établissements culturels, et donc qu'ils sont

⁸⁸ Voir chapitre 1.3 p.17

indirectement liés⁸⁹. Pour la référente de la médiathèque départementale, les deux sont indissociables, l'un apportant le côté « obligatoire » et scolaire, l'autre le côté plus « libre »⁹⁰. Par ailleurs, selon elle, l'école a besoin des équipements culturels, dont fait partie la bibliothèque, et à l'inverse, la bibliothèque a également besoin de l'école, notamment en ce qui concerne ses publics. Les deux sont donc inévitablement liés.

Par ailleurs, l'école et la bibliothèque forment également un couple institutionnel puisque dans certains villages, il s'agit des deux seuls équipements existants qui font « vivre la commune »⁹¹. Pour certaines bibliothèques, l'école est donc le seul partenaire envisageable et revêt donc une importance considérable : « *c'est grâce à l'école, au partenariat avec l'école que la bibliothèque marche. Je crois que sans l'école, on aurait... (rires), on aurait beaucoup, beaucoup de mal !*⁹² » L'école est donc d'abord perçue comme un acteur essentiel à la survie des bibliothèques, à tel point que le maire de l'une des communes envisage de rapprocher la nouvelle bibliothèque en projet de l'école⁹³. L'école apparaît donc indispensable pour les bibliothèques, mais n'implique pas nécessairement que la bibliothèque ait un rôle éducatif. En effet, dans certains cas, les écoles sont surtout un moyen de toucher un public captif en proposant des actions en direction de la jeunesse, au risque de délaisser le public adulte :

« Quand on est en zone, on va dire milieu rural, on a quand même plus tendance à faire les choses en lien avec l'enfance et jeunesse parce qu'il y a les classes, il y a l'école, il y a les partenariats privilégiés, et l'idée, c'est de développer aussi des choses vers les adultes⁹⁴. »

Concernant le rôle éducatif attribué à la bibliothèque, nous pouvons distinguer deux niveaux d'intervention. Le premier niveau peut être considéré comme une initiation et consiste à « créer des habitudes » chez les enfants, afin de les habituer à fréquenter la bibliothèque et à se familiariser avec les livres et la lecture, de manière à ce qu'ils conservent certains automatismes en devenant adultes. Parfois, ces automatismes concernent essentiellement la fréquentation du lieu « bibliothèque » : « *on sait très bien que quand il y a des habitudes qui se créent depuis le départ, eh bien on a tendance à continuer à utiliser le service, alors que quand on n'y met jamais les pieds, il*

89 Voir Annexe 14: Entretien d'une élue communale et communautaire, responsable bénévole

90 Voir Annexe 20: Entretien de la référente médiathèque départementale

91 Voir Annexe 9: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle sur une commune (1600hb)

92 Voir Annexe 11: Entretien d'une bénévole responsable , p.153

93 Voir Annexe 17: Entretien de Monsieur le Maire et son Premier adjoint

94 Voir Annexe 19: Entretien de la coordinatrice du réseau des bibliothèques, p.207

y a peu de chances de s'y intéresser plus tard. ⁹⁵», alors que dans d'autres cas, la finalité est plus générale : « *je crois que si les enfants ont l'habitude de venir à la bibliothèque, il en reste quelque chose, même si on les perd après quand ils sont ados, il y a quand même le goût du livre et puis de s'informer, de consulter des documents* ⁹⁶». La bibliothèque aurait donc le rôle d'éduquer les enfants afin d'en faire des citoyens curieux et capables de repérer les sources d'information qui leur seront utiles.

Le deuxième niveau d'intervention de la bibliothèque dans le domaine éducatif, un peu plus ambitieux, concerne l'apprentissage et le goût de la lecture, fonction qui peut paraître traditionnelle concernant les bibliothèques. Ainsi, lorsque l'on évoque le rôle de la bibliothèque, « donner le goût de la lecture » est une expression qui revient régulièrement. Cette fonction est justifiée par l'impact d'une culture du livre chez les enfants :

« Et faire lire les enfants, qu'ils lisent, qu'ils lisent, qu'ils lisent. On le voit bien hein, moi je le vois professionnellement, surtout sur une classe de CP, ceux qui ont des histoires et ceux qui n'en n'ont pas, ceux qui ont une culture un petit peu du livre et ceux qui n'en ont pas, c'est clair, ça se voit, tu le vois dans l'apprentissage de la lecture, donc oui, c'est important⁹⁷. »

La bibliothèque aurait donc un rôle complémentaire à celui de l'école et serait un soutien dans l'apprentissage de la lecture, en proposant un accès au livre par un autre moyen que celui de l'école et du scolaire. Dans certains cas, cela correspond aussi à une demande de la population pour anticiper ou renforcer l'apprentissage scolaire :

« Il y a beaucoup d'enfants qu'en fait, la lecture, ça les... barbe, donc c'est pour ça que j'ai un fonds BD, c'est une manière de venir à la lecture, j'ai beaucoup d'albums, j'ai des séries qu'ils aiment bien, dans les juniors, mais j'essaie de les amener à la lecture. [...] Parce qu'après en 6e, c'est panique à bord, parce qu'il faut lire des romans et on n'est pas capable d'en lire un jusqu'au bout⁹⁸. »

Si l'école est donc essentielle pour bon nombre de bibliothèques, nous voyons néanmoins que son rôle éducatif n'est pas si évident, et d'ailleurs, certains répondant mettent en garde contre une relation trop étroite avec l'école, qui pourrait avoir des conséquences sur le rôle et l'impact des bibliothèques sur le territoire. Nous avons déjà évoqué le risque que la bibliothèque ne s'oriente que vers un public jeunesse, mais le risque le plus important est que la bibliothèque soit trop assimilée à l'école, et

95 Voir Annexe 17: Entretien de Monsieur le Maire et son Premier adjoint, p.195

96 Voir Annexe 14: Entretien d'une élue communale et communautaire, responsable bénévole, p.171

97 Voir Annexe 12: Entretien d'une bénévole (responsable administrative), p.160

98 Voir Annexe 9: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle sur une commune (1600hb), p.143

deviennent en ce sens une sorte de BCD. Or, les bibliothécaires sont plusieurs à faire la distinction entre ces structures, la BCD ou le CDI étant parfois considérés comme des structures concurrentes. De plus, il est important de faire découvrir aux enfants un lieu différent de l'école et une bibliothécaire estime que « *ce serait un peu stupide d'aller dans les écoles justement* »⁹⁹. Ce que souligne cette remarque, c'est que la bibliothèque doit rester un établissement bien identifié et dissocié de l'école. Pour la référente de la médiathèque départementale, ce risque est amplifié par la mise en place des TAP¹⁰⁰ dans le sens où la bibliothèque est en quelque sorte « réquisitionnée » par l'école au détriment des autres publics : « *Les TAP, c'est les TAP, c'est autre chose, c'est ailleurs, c'est l'école, c'est pas la bibliothèque. Et ça ne doit pas mobiliser le personnel bibliothèque, pas au détriment du tout public. La bibliothèque n'est pas un service qui est dédié à l'école.* »¹⁰¹ Le travail en partenariat avec les écoles, et au-delà, le rôle éducatif que l'on attribue à la bibliothèque sont donc à prendre avec précaution.

Le rôle culturel de la bibliothèque est donc bien réaffirmé, de même que de nouvelles fonctions en termes de loisirs et de lien social prennent de l'ampleur et semblent être attendues dans les missions que doit remplir la bibliothèque. En revanche, le rôle éducatif de la bibliothèque, lui, pose davantage de questions et appartient plutôt à l'image passée dont les bibliothèques essaient de se détacher, d'où une certaine prudence lorsque l'on évoque ce sujet. On remarque d'ailleurs que la question des relations entre l'école et la bibliothèque n'est évoquée que par des bibliothécaires¹⁰², et non par les élus, pour qui la problématique est différente, et qui attribuent un rôle essentiellement culturel à la bibliothèque.

2. Quel rôle sur le territoire ?

2.1. La bibliothèque comme acteur culturel relais

Après avoir montré quels pouvaient être les différents visages de la bibliothèque, nous allons maintenant nous attacher à définir sa place sur le territoire par rapport aux autres acteurs. Est-ce la bibliothèque qui impulse les dynamiques ? Est-elle moteur, ou

99 Voir Annexe 7: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle sur deux communes, p.121

100 Temps d'Activités Périscolaires

101 Voir Annexe 20: Entretien de la référente médiathèque départementale, p.220

102 Par bibliothécaire, nous entendons ici le personnel travaillant en bibliothèque, y compris les bénévoles.

bénéficie-t-elle du rayonnement d'un autre équipement ? Comment se positionne-t-elle par rapport à son environnement ? La réponse à ces questions nous permettra de vérifier si la bibliothèque a réellement un savoir-faire territorial qu'elle peut mettre au service de la politique locale globale.

De manière générale, la bibliothèque est plutôt reconnue comme un équipement structurant sur le territoire. En effet, lorsque l'on applique un calcul permettant de classer les équipements de l'exercice pratique par ordre d'importance, la bibliothèque arrive en troisième position, relativement loin devant les autres équipements culturels, ce qui montre qu'elle est reconnue comme un acteur indispensable du territoire, non seulement au niveau culturel, puisque le deuxième équipement cité n'arrive qu'en septième position¹⁰³, mais également de manière générale, puisqu'elle fait davantage l'unanimité que la crèche ou le centre de loisirs. Bien que le dynamisme des autres acteurs dans les communes concernées et la situation personnelle des répondants puissent influencer les réponses et modifier légèrement ce classement, cette position témoigne tout de même d'une reconnaissance assez unanime. Il s'agit du premier établissement jugé « non obligatoire » – en comparaison avec l'école et les modes de garde essentiels pour la population – ce qui laisse supposer qu'elle a un rôle moteur sur le territoire.

Trois personnes reconnaissent d'ailleurs explicitement à la bibliothèque un rôle particulier en ne la positionnant pas à l'intérieur d'un groupe, mais en situation transversale par rapport aux autres services. Ainsi, l'une de ces personnes qualifie la bibliothèque de « lien inter-services »¹⁰⁴. La bibliothèque se trouverait donc au croisement entre plusieurs catégories de services et permettrait de faire le lien et de fédérer ces acteurs. Un schéma du même type est également proposé par une autre personne qui considère que la bibliothèque peut intervenir dans plusieurs catégories et n'est pas cloisonnée à l'une de ces rubriques¹⁰⁵. Le troisième schéma qui accorde une place spécifique à la bibliothèque est plus complexe, car la bibliothèque se trouve au cœur d'un « pôle culturel de proximité ». C'est-à-dire qu'elle se retrouverait en position

103 Il s'agit du cinéma.

104 Voir Illustration 6, p.144

105 Voir Illustration 10, p.168

de « chef de file » culturel¹⁰⁶, au centre d'un pôle lui-même fédérateur par rapport aux autres services à la population.

La bibliothèque aurait donc un rôle moteur en priorité dans le domaine culturel. En effet, elle serait à la fois un moyen de permettre aux petites communes de donner accès à la culture, comme nous l'avons déjà évoqué : « *dans un village de 1000 habitants ou de 500 habitants, où est-ce qu'on a accès à la culture ? S'il y a une bibliothèque, s'il y a une médiathèque, c'est là quoi.* ¹⁰⁷ », mais elle permettrait aussi de relayer les actions des autres acteurs culturels du territoire. En effet, les autres équipements (centre culturel, cinéma, école de musique) sont tous centralisés dans la plus grande ville : « *parce que bibliothèque ça veut dire que sur neuf communes sur onze, on a déjà un équipement. Ça c'est important. Alors que l'école de musique, et que tous nos partenaires institutionnels sont centralisés sur Saint Aubin. Et c'est ça aussi l'idée, c'est que la bibliothèque, les bibliothèques, elles sont quasiment partout.* ¹⁰⁸ ». La force des bibliothèques réside donc en partie dans le maillage du territoire qu'elle assure, elle permet ainsi de toucher la population au plus près de chez elle, la proximité est donc l'une des raisons pour lesquelles les bibliothèques ont acquis un rôle si important sur le territoire.

La fréquentation des bibliothèques est un autre facteur qui explique leur rôle central sur le territoire. En effet, elles touchent un large public et les usages sont plus variés et plus fréquents que pour les autres équipements culturels. Par conséquent, les bibliothèques peuvent devenir des relais pour s'informer de ce qui se passe au niveau culturel sur le territoire. La coordinatrice du réseau explique ainsi :

« Les bibliothèques peuvent être des relais en termes de communication, pour tous les autres partenaires institutionnels. Où on est très très mauvais, tous, là dessus, et qu'on va plus souvent à la bibliothèque que parfois on va au cinéma, ou encore mieux à un spectacle au centre culturel. Donc on a plus de champs d'action¹⁰⁹. »

Elle ajoute que la mise en réseau a aussi donné davantage de visibilité aux bibliothèques qui sont mieux reconnues, et la population sait qu'elle pourra y trouver

106 Voir chapitre 3.2 p.32

107 Voir Annexe 18: Entretien du vice-président en charge de la culture à la communauté de communes, p.196

108 Voir Annexe 19: Entretien de la coordinatrice du réseau des bibliothèques, p.213

109 Ibid., p.212

de l'information. Cette idée de bibliothèque-relais est reprise par les élus qui en devinent tout le potentiel : « *comme c'est un lieu que les gens fréquentent et où ils reviennent régulièrement, je pense que c'est assez stratégique d'en faire un lieu de communication et de diffusion culturelle mais au sens large quoi.* ¹¹⁰ ». Les bibliothèques serviraient donc en quelque sorte les autres acteurs culturels, elles joueraient un rôle pilote en mobilisant le public : « *quand un acteur culturel du territoire fait quelque chose, il faut que ça soit su dans toutes les médiathèques et l'idéal c'est que tous les gens qui fréquentent les médiathèques le sachent.* ¹¹¹ » La bibliothèque serait donc un lieu convergent, un espace de référence où trouver de l'information et des renseignements concernant les autres acteurs du territoire.

Pour d'autres répondants, les bibliothèques contribueraient même à étendre l'offre culturelle jusque dans les plus petites communes : « *grâce justement au réseau des bibliothèques, ça commence à s'excentrer, enfin à se décentrer plutôt.* ¹¹² » En effet, en jouant ce rôle de relais, la bibliothèque permet d'apporter dans les communes l'offre des acteurs culturels présents dans la ville principale, par exemple en accueillant une intervention de l'école de musique.

Mais le pouvoir fédérateur de la bibliothèque peut également s'étendre au-delà du culturel puisque les personnes interrogées sont plusieurs à estimer que la bibliothèque doit soutenir les acteurs locaux, notamment associatifs, en leur faisant par exemple bénéficier de l'infrastructure institutionnelle pour s'exprimer. Les répondants sont ainsi très sensibles au fait de nouer des partenariats avec des acteurs locaux, pour les soutenir, afin de faire vivre le territoire, ou parce que cela constitue un maillage d'acteurs qui renforce le rôle de la bibliothèque.

La bibliothèque semble donc jouer un rôle moteur sur le territoire, nous avons vu en tous les cas qu'il s'agit d'un acteur reconnu et identifié, et que certains élus considèrent qu'elle a un rôle fédérateur à jouer dans le domaine culturel. Néanmoins, ce positionnement de la bibliothèque en tant que pilote n'est pas évident pour tout le

110 Voir Annexe 16: Entretien de l'adjointe à la culture pour la ville-centre, p.188

111 Voir Annexe 18: Entretien du vice-président en charge de la culture à la communauté de communes, p.204

112 Voir Annexe 8: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle à temps plein, p.134

monde et certaines personnes modèrent l'importance des bibliothèques sur le territoire.

2.2. Un équipement qui a besoin de promotion

Alors que les bibliothèques les plus développées semblent être reconnues comme un acteur essentiel de la commune, on observe néanmoins des disparités dans les plus petites d'entre elles, où l'intérêt d'avoir une bibliothèque n'est pas une évidence. Ce désintérêt s'observe parfois chez les élus : « *Et quand je parle de la bibliothèque au conseil municipal, c'est vrai que ça ne passionne pas...* ¹¹³ » mais aussi et surtout chez la population. La responsable de l'une des plus petites bibliothèques évoque la réaction de la population vis-à-vis de cet établissement :

« Alors, la première impression que j'ai eu quand j'ai commencé, c'est « ça sert à rien ». Là, ça me faisait mal, je dis « comment ils peuvent penser ? » (rires) C'est après que je me suis vraiment aperçue que là, on était dans le rural et qu'il y avait beaucoup de choses à faire pour leur montrer que ça ne servait pas qu'à rien et qu'il n'y avait pas que la lecture¹¹⁴. »

La bibliothèque est donc perçue comme un équipement facultatif et non indispensable dans des communes qui bénéficient déjà de peu de services et dont les moyens sont plus limités que les communes plus importantes. Par ailleurs, la population n'a pas toujours été habituée à de telles infrastructures, ou garde en mémoire l'image figée des anciennes bibliothèques existantes dans certaines de ces communes qui étaient peu agréables : « *C'était tout en longueur, et c'était sombre, et puis c'était du vieux papier peint beige avec des grandes fleurs, enfin bon, c'était horrible* ¹¹⁵ ». Tous ces facteurs expliquent que la population ne se sente pas forcément concernée et une bénévole déplore le manque de curiosité qui contribue à maintenir une image erronée des bibliothèques : « *Bah les gens manquent de curiosité quoi. C'est surtout ça. Ils ne viennent pas voir ce qui a été fait, la nouvelle bibliothèque...* ¹¹⁶ » Enfin, la concurrence apportée par la proximité avec des équipements importants, dans les grandes villes voisines – nous avons vu que le territoire se situait entre deux villes importantes – ne facilite pas l'attractivité de ces petites bibliothèques qui ne peuvent pas apporter le même niveau de service. Ces observations nous amènent donc à relativiser

113 Voir Annexe 14: Entretien d'une élue communale et communautaire, responsable bénévole, p.173

114 Voir Annexe 11: Entretien d'une bénévole responsable , p.156

115 Voir Annexe 13: Entretien d'une bénévole , p.169

116 Ibid., p.165

l'importance des bibliothèques sur le territoire, et nous allons voir que parfois, la « survie » de la bibliothèque dépend des autres acteurs du territoire.

Les objectifs des partenariats illustrent plutôt bien ce besoin de la bibliothèque de se faire connaître et de se vendre, ce qui prouve que son statut d'acteur incontestable n'est pas si définitif. En effet, lorsque l'on demande aux bibliothécaires¹¹⁷, mais aussi aux élus, quels sont selon eux les objectifs des partenariats et pourquoi les bibliothèques en mettent en place, on retrouve parmi les objectifs récurrents le fait de « toucher un plus large public » ou « faire connaître la bibliothèque ». Il s'agit donc d'objectifs pour la bibliothèque plutôt que pour la population. Par exemple, les premiers objectifs cités ne sont pas « lutter contre l'illettrisme auprès des populations défavorisées », bien que cela puisse être le cas, mais l'enjeu majeur semble être d'affirmer et de renforcer la place de la bibliothèque, qui a besoin de prouver sa légitimité.

Ce besoin d'être soutenu par d'autres acteurs est souligné par une bibliothécaire qui craint que le départ du centre de loisirs, qui était à proximité de la bibliothèque, ait des conséquences sur la fréquentation, ce qui montre bien que la bibliothèque a besoin de ces acteurs, notamment dédiés à la jeunesse, pour proposer une action pertinente. Elle explique ainsi que l'éloignement du centre de loisirs « *pas du tout à proximité des bibliothèques, j'ai très peur que la bibliothèque soit moins fréquentée, parce que les gens vont moins se donner le temps d'y venir.* ¹¹⁸» L'idée que l'on retrouve ici et qui est reprise par d'autres répondants est celle que la population ne se déplace pas uniquement pour aller à la bibliothèque. La bibliothèque n'est pas un but en soi, et pour être vivante et attractive, elle doit se trouver sur le passage des lieux de vie des habitants :

« C'est qu'en fait il y a des trajets qui se passent. [...] par exemple s'il y avait un éveil musical à Gosné, peut-être que les gens emmèneraient leur enfant à Gosné et du coup iraient, fréquenteraient la bibliothèque de Gosné, le temps de... ¹¹⁹ »

Plusieurs répondants considèrent donc que la bibliothèque doit se trouver à proximité d'autres services, certains envisagent même la création de pôles de services qui permettraient non seulement aux acteurs de travailler ensemble, mais aussi à la

117 Voir note n°102, p.72

118 Voir Annexe 7: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle sur deux communes, p.123

119 Ibid., p.127

bibliothèque de se faire connaître : « *la juxtaposition de la bibliothèque-médiathèque, peu importe, et puis d'un espace dédié à la jeunesse, à l'adolescence, c'est... c'est là qu'il faut... c'est vers là qu'il faudrait tendre.* ¹²⁰ » C'est d'ailleurs vers cela que s'oriente le projet de nouvelle bibliothèque de l'une des plus petites communes, car une telle disposition permettrait à la fois d'apporter le livre à de nouvelles populations et servirait la bibliothèque qui profiterait d'un public à proximité.

Cette nécessité de ne pas être isolé et de mobiliser les autres acteurs pour faire connaître la bibliothèque montre qu'elle a encore besoin de promotion et doit « se vendre » pour parvenir à acquérir un statut reconnu. La question de la communication est donc essentielle et pour l'une des bibliothécaires, cette proximité avec d'autres services permettrait de bénéficier de personnes-relais dans ces institutions qui feraient de la médiation pour la bibliothèque, afin de faire le lien entre la population qu'ils touchent et la bibliothèque :

« C'est plus facile d'aller voir ce qu'il s'y passe et puis c'est plus facile d'avoir un relais, parce que du coup on a aussi des partenaires sociaux qui sont là. Et qui connaissent les gens, et qui disent : « bah oui, vous pouvez... venez, tiens, on a 5 min, hop, on va passer par la bibliothèque », et puis rien qu'une fois d'être rentré, il suffit d'être là au bon moment ou d'être prévenu, tu présentes des choses qui peuvent leur parler, forcément, quasi sûr, ils vont revenir¹²¹. »

La bibliothèque s'appuie donc sur des intermédiaires pour inciter la population à la fréquenter, et selon une élue, la culture, et par extension la bibliothèque, fait partie des domaines qui ont besoin de davantage de promotion, par opposition au sport par exemple : « *le sport, les gens vont en faire, il vont savoir trouver un club où ils trouvent ce qui leur plaît [...] dans les familles, on va plus encourager les activités sportives que culturelles par exemple. Donc là, je trouve que ça demande un autre travail, plus important.* ¹²² ».

Néanmoins, on observe des disparités entre les bibliothèques et ces difficultés à être reconnu comme acteur majeur du territoire reste majoritairement l'apanage des plus petites bibliothèques, dont l'action est moins intense et par conséquent moins visible auprès de la population et des élus. En revanche, les plus grandes bibliothèques,

120 Voir Annexe 18: Entretien du vice-président en charge de la culture à la communauté de communes, p.203

121 Voir Annexe 7: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle sur deux communes, p.124

122 Voir Annexe 14: Entretien d'une élue communale et communautaire, responsable bénévole, p.178

et en particulier celle de la ville-centre, bénéficient d'un meilleur rayonnement et le travail de promotion n'est plus à faire, la bibliothèque est bien identifiée et perçue comme un établissement moteur : « *Au début, je cherchais toujours des expos mais maintenant je n'en cherche plus parce qu'elles me viennent* »¹²³. Les bibliothèques peuvent donc être réparties en deux groupes selon leur rôle et leur impact sur le territoire : celles qui jouent un rôle véritablement moteur et sont identifiées comme telles, et celles qui ont davantage besoin de soutien. Quoiqu'il en soit, le point commun entre toutes les bibliothèques est l'importance des partenariats.

2.3. L'importance des partenariats

Dans la première partie de ce mémoire, Jean-Pierre Saez avançait que les bibliothèques étaient rarement à l'origine des partenariats auxquelles elles participaient, autrement dit que l'impulsion n'était pas donnée par les bibliothèques, mais qu'elles étaient plutôt passives¹²⁴. De même, Alain Faure et Emmanuel Négrier expliquaient que les professionnels des bibliothèques ont longtemps été réticents à travailler avec d'autres infrastructures. Cependant, on observe sur le territoire étudié une situation plutôt inverse, avec des bibliothèques souvent à l'initiative de nouveaux partenariats. En effet, comme nous l'expliquions dans le paragraphe précédent, les bibliothèques ont besoin de médiation pour être reconnues par les autres acteurs, par conséquent, ce sont souvent elles qui initient les partenariats, ce qui est également l'occasion de se faire connaître auprès des partenaires. Quand on interroge les bibliothécaires sur l'origine des partenariats, on s'aperçoit que la démarche est très couramment entreprise par la bibliothèque : « *c'est surtout nous, pour se faire connaître, enfin au début c'était un peu pour se faire connaître aussi et après, il y a eu quelques propositions d'associations.* »¹²⁵ En fait, ce n'est qu'à partir du moment où la bibliothèque acquiert une certaine « notoriété » qu'elle est contactée par d'autres institutions ou associations pour des projets de partenariat.

Les partenariats apparaissent véritablement comme des facteurs de développement de la bibliothèque, une bibliothèque sans aucun projet commun avec un partenaire extérieur garde un impact limité et une action moins visible. Lorsque l'on interroge la

123 Voir Annexe 8: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle à temps plein, p.133

124 Voir chapitre 3.1 p.30

125 Voir Annexe 7: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle sur deux communes, p.120

bibliothécaire de la ville principale sur les facilitateurs qui permettraient à la bibliothèque d'atteindre l'idéal décrit plus tôt dans le discours, celle-ci répond sans hésiter « développer des partenariats »¹²⁶. De même, une autre personne estime que les rencontres entre les différents acteurs culturels du territoire et le fait de travailler ensemble impulsent un nouveau dynamisme sur le territoire. Les actions de partenariats seraient donc bien des leviers de développement comme nous le supposions dans la première partie de ce mémoire¹²⁷. En effet, nouer des partenariats contribuerait au maillage du territoire puisque tous les acteurs étant liés les uns aux autres, leur action est nécessairement amplifiée puisqu'elle est relayée par les partenaires du projet. Cela peut ensuite devenir un argument pour prouver l'impact de la bibliothèque sur le territoire :

« C'est intéressant pour bien montrer que, oui, la médiathèque il faut la soutenir financièrement, de la part de la mairie, parce que sinon en fait, c'est pas que la médiathèque que ça va embêter mais tout un tas de population allant du tout-petit jusqu'aux très vieux¹²⁸. »

Nous évoquions précédemment la difficulté de certaines bibliothèques à communiquer et à se faire connaître : les partenariats sont aussi un moyen de donner plus d'impact à une action en associant les acteurs concernés. La nécessité de se coordonner se fait donc vite ressentir, « *de façon à augmenter aussi la force de frappe qu'on a, parce que quand on communique à trois dans la même direction, on fait plus de bruit (rires), on s'entend de plus loin ! Je pense que ça c'est important. Unir les forces en fait.* ¹²⁹ » Organiser des actions communes est d'autant plus important en milieu rural afin de gagner en visibilité, puisque le territoire est plus morcelé et compte un grand nombre d'acteurs méconnus qui ne peuvent espérer se distinguer qu'à travers des actions d'envergure, rendues possibles en s'associant à d'autres acteurs.

Une autre raison pour laquelle il est essentiel pour les bibliothèques de nouer des partenariats, c'est que pour certaines personnes interrogées, dont des élus, les véritables acteurs du territoire ne sont pas les acteurs institutionnels mais les associations : « *une commune est dynamique, aussi et surtout, par les associations*

126 Voir Annexe 8: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle à temps plein

127 Au chapitre 3.2 p.33

128 Voir Annexe 8: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle à temps plein, p.132

129 Voir Annexe 20: Entretien de la référente médiathèque départementale, p.221

qu'elle a »¹³⁰. Il est donc du devoir des bibliothèques de s'appuyer sur ces relais d'expert pour proposer des animations de qualité à la population tout en soutenant le tissu associatif local, et donc en contribuant au développement du territoire. Un élu explique ainsi, à propos du projet de plateforme de musique en streaming : « *ce n'est pas possible, de mon point de vue, que ça reste dans le giron des médiathèques* »¹³¹. Ces dernières doivent faire appel aux associations musicales du territoire, plus à même de proposer des sélections adaptées que les bibliothécaires, qui n'auront ni le temps, ni l'expertise pour mener à bien cette mission. Il est donc préférable de valoriser les acteurs du territoire spécialiste de la question.

Les bibliothèques du territoire apparaissent également très ouvertes, et bien que certains partenaires semblent plus évidents, la plupart d'entre elles restent ouvertes à tout type de propositions, en fonction du projet à mener. En effet, les bibliothécaires ne voient aucun inconvénient à travailler avec des acteurs non culturels, à partir du moment où cela peut servir l'animation mise en place, ou si les associations peuvent apporter une expertise quelconque au projet. Ainsi, certaines bibliothèques ont sollicité des associations spécialisées dans les activités de nature, une ferme pédagogique, aussi bien qu'une troupe de théâtre ou l'association des anciens combattants. En milieu rural, les partenaires potentiels sont parfois peu nombreux, par conséquent, les bibliothécaires s'appuient sur les acteurs à disposition : « *il faut voir le contexte dans lequel on travaille et voir avec qui on peut mettre en œuvre des partenariats pour mettre en valeur les collections.* »¹³² A ce titre, aucune piste ne doit être négligée :

« Si la seule chose qu'on a, c'est une association de commerçants, peut-être qu'il faut développer quelque chose qui soit à leur service et un créneau qui leur soit dédié à une heure où ils peuvent venir fréquenter. Peut-être qu'il faut accepter qu'une réunion de la CCI se fasse un soir avec les commerçants dans les locaux de la bibliothèque¹³³. »

La situation en milieu rural, où les acteurs de la vie locale sont parfois peu nombreux, incite probablement davantage les bibliothèques à s'ouvrir à de nouveaux partenariats, même au-delà du contexte institutionnel ou associatif, puisqu'elles

130 Voir Annexe 17: Entretien de Monsieur le Maire et son Premier adjoint, p.197

131 Voir Annexe 18: Entretien du vice-président en charge de la culture à la communauté de communes, p.201

132 Voir Annexe 10: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle sur trois communes, p.149

133 Voir Annexe 20: Entretien de la référente médiathèque départementale, p.222

peuvent également se tourner vers des particuliers (artistes plasticiens, musiciens) ou des acteurs commerciaux. La bibliothèque apparaît donc un lieu qui peut potentiellement fédérer tout le réseau local. Un élu résume ainsi la situation : « *tout est bon pour faire venir des gens dans la bibliothèque* »¹³⁴.

Si des disparités existent entre les bibliothèques au niveau de la force des partenariats, on constate également que tous les partenariats ne sont pas équivalents. Ainsi, la bibliothèque de la ville principale a un réseau de partenaires beaucoup plus développé que les petites bibliothèques qui ont parfois du mal à solliciter les acteurs locaux, également moins nombreux sur leur territoire que sur la ville-centre. Mais il faut également distinguer les partenariats réguliers, qui sont menés sur le long terme et renouvelés régulièrement, des partenariats plus ponctuels. On s'aperçoit ainsi que les partenariats réguliers vont davantage solliciter d'autres acteurs institutionnels, comme les écoles ou les services à la population (petite enfance, seniors...) alors que les associations sont davantage concernées par les partenariats ponctuels, dans le cadre d'une animation par exemple. Enfin, certains lieux, comme les espaces jeunes, les centres de loisirs sont considérés par certaines personnes comme des espaces de relais : « *ça peut être un outil de communication, c'est-à-dire que ce n'est pas forcément là qu'on va aller amener du livre, mais pour se faire connaître, oui.* »¹³⁵

Sous cette disparité de situations englobées sous la notion de partenariats, certaines personnes mettent en garde contre une utilisation abusive du terme. Ainsi, pour qu'un partenariat soit considéré comme tel, il faut qu'il soit un minimum construit et fasse l'objet d'un travail de préparation, de formalisation entre les acteurs concernés, afin qu'il ne s'agisse pas simplement d'une prestation de service¹³⁶ : « *Un partenariat, c'est « je donne, je reçois » !* »¹³⁷. Ce que nous pouvons retenir de ce chapitre, c'est que le dynamisme du territoire est permis grâce au contexte global, les bibliothèques seules ont un impact limité, mais si elles peuvent s'appuyer sur un tissu associatif important et d'autres équipements culturels de qualité, des synergies peuvent être mises en place. Comme nous l'évoquons dans la première partie de ce

134 Voir Annexe 18: Entretien du vice-président en charge de la culture à la communauté de communes, p.204

135 Voir Annexe 11: Entretien d'une bénévole responsable

136 Voir Annexe 7: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle sur deux communes

137 Voir Annexe 20: Entretien de la référente médiathèque départementale, p.222

mémoire, les échanges avec les autres acteurs sont une condition indispensable pour que les bibliothèques acquièrent une place importante dans les politiques publiques¹³⁸ et la mise en réseau, par le biais de l'intercommunalité, y contribue également.

3. L'intercommunalité, facteur de dynamisme

3.1. Les bibliothèques dans les politiques publiques : un statut ambigu

L'intercommunalité est de plus en plus considérée comme « l'échelon pertinent » pour les bibliothèques. Afin de vérifier cette hypothèse, nous allons nous interroger plus en détail sur les mécanismes qui régissent les relations entre les élus et les bibliothèques. Le premier constat que l'on peut faire est qu'il existe un contraste assez fort entre le discours des élus sur les bibliothèques et leur place réelle au sein des politiques publiques. En effet, la plupart des élus qui ont accepté de nous répondre ont un discours plutôt positif voire enthousiaste sur les bibliothèques : « *j'ai de la chance d'être sur une commune qui a déjà une belle médiathèque relativement importante*¹³⁹ ». Même si ces réponses sont à prendre avec précaution, puisque nous avons interrogé une majorité d'élus à la culture, ce point de vue semble relativement faire l'unanimité puisque même les élus qui se sentent un peu plus éloignés du monde des bibliothèques partagent cet avis : « *je trouve que les bibliothèques, le réseau des bibliothèques de la communauté de communes présentent une image vraiment contemporaine, moderne de ce que doit être une bibliothèque*¹⁴⁰ ». Certains n'hésitent d'ailleurs pas à employer des superlatifs pour exprimer leur opinion au sujet des bibliothèques. Cependant, lorsque l'on interroge les élus sur la politique culturelle de la commune et les grands axes qui y sont développés – afin de compléter les informations déjà récoltées sur les sites des communes – on s'aperçoit que la position des bibliothèques au sein des politiques publiques reste ambiguë car dans la plupart des cas, la politique culturelle n'est pas formalisée. Bien entendu, cela ne signifie pas pour autant qu'aucune action n'est menée en direction de la bibliothèque, mais le fait qu'il n'y ait rien d'écrit rend les choses moins visibles, moins transparentes.

138 Voir chapitre 1.3 p.17

139 Voir Annexe 16: Entretien de l'adjointe à la culture pour la ville-centre, p.191

140 Voir Annexe 18: Entretien du vice-président en charge de la culture à la communauté de communes, p.203

Cette absence de formalisation témoigne aussi du caractère non prioritaire de la culture par rapport à d'autres domaines. Les retours des participants lors de l'exercice pratique ont bien montré que la culture était considérée comme importante, mais lorsqu'on leur demandait de prioriser les catégories obtenues, la culture passait souvent au second plan, derrière les équipements jugés utiles au quotidien pour l'ensemble de la population (écoles, modes de garde...). Si les élus à la culture déplorent parfois cette situation, lors de laquelle leur position contraste quelquefois avec le reste du conseil municipal : « *on sent bien que l'aspect culture, ce n'est pas du tout une priorité ni un souci en fait.* ¹⁴¹», d'autres élus assument ces priorités. Un élu explique en effet qu'il serait inenvisageable de consacrer un budget identique pour créer un centre culturel que celui alloué à la construction d'une salle de sport, parce que cela ne correspond pas aux priorités. Les responsables des bibliothèques ont parfois l'impression que la municipalité est opposée au culturel et à la bibliothèque : « *l'ancien conseil était complètement fermé au niveau culturel, ils pensaient que c'était de l'argent jeté par les fenêtres* ¹⁴²». En réalité, on constate souvent que la bibliothèque a surtout besoin de faire ses preuves, pour ensuite être soutenue par le conseil municipal :

« Là, j'ai fait un rapport d'activité sur info, enfin j'ai des courbes, j'ai fait tout ça, j'ai mis pourquoi c'était important d'avoir un budget d'acquisition, leur rappeler quand même que c'était un service public et qu'on devait la continuité du service [...] Et donc du coup, suite à ça, je suis passée au conseil, j'ai demandé la parole au conseil, et donc j'ai expliqué et... donc la première année en fait, j'ai eu 300€, et la deuxième année, cette année, j'ai eu 500€¹⁴³. »

En conséquence de cette situation, ce sont donc souvent les bibliothécaires qui impulsent une dynamique, ensuite soutenue par les politiques mises en place, plutôt que l'inverse. Pourtant, le soutien politique est également important et les bibliothécaires sont plusieurs à souligner l'impact des politiques publiques sur la bibliothèque : « *on est aussi tributaire de la volonté politique des élus* ¹⁴⁴», « *on dépend beaucoup des politiques* ¹⁴⁵». Le rôle des élus peut ainsi être perçu comme un frein : « *Et la bibliothécaire elle est partie parce qu'elle n'en pouvait plus. [...] Mais par contre*

141 Voir Annexe 14: Entretien d'une élue communale et communautaire, responsable bénévole, p.173

142 Voir Annexe 11: Entretien d'une bénévole responsable , p.154

143 Ibid.

144 Voir Annexe 12: Entretien d'une bénévole (responsable administrative), p.141

145 Voir Annexe 7: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle sur deux communes, p.126

ils dépensent une fortune pour le club de foot donc voilà. Ça c'est une volonté politique. ¹⁴⁶» ou au contraire comme un moteur : « *on était arrivé à un nécessaire de 280 m2 minimum, on a beaucoup discuté avec l' élu, [...] et il a accepté de faire 400m2, ce qui était un geste politique très très important. Donc il a emmené comme ça, déjà, son réseau.* ¹⁴⁷» Cela confirme ce que nous évoquions dans la première partie de ce mémoire et que le développement des bibliothèques est lié à un double mouvement, l'un à l'origine des bibliothécaires, l'autre à l'origine des élus¹⁴⁸.

Ce qui complexifie encore la situation des bibliothèques lorsque l'on parle du niveau communal, c'est que l'on s'aperçoit que ce sont souvent des personnes, plus qu'un conseil municipal complet, qui sont moteurs et à l'initiative d'actions conséquentes en direction de la bibliothèque :

« Nous on a eu la chance, ici à L.C. on a eu quand même quelqu'un, on a eu la chance d'avoir Mme B., même si en ce moment elle n'est pas du même bord que les autres, mais elle a toujours poussé, poussé, pour qu'il y ait la bibliothèque. C'est grâce à ça qu'on a une bibliothèque quand même correcte¹⁴⁹. »

Ces personnes-moteur sont souvent les élus référents, et il faut bien distinguer ces personnes-relais, souvent proches de la bibliothèque, des autres élus décisionnaires. En effet, lorsque l'on interroge les bibliothécaires sur leurs relations avec la tutelle, le mot « confiance » revient régulièrement, et bibliothécaires comme élus-référents affirment être dans une relation d'échange de qualité. Mais l'on parle bien ici des élus-référents, qui sont souvent des personnes « convaincues » – le terme revient également à plusieurs reprises – qui se font le relais de la bibliothèque au sein du conseil mais ne sont pas toujours maîtres des décisions. On peut ainsi aboutir à des situations qui semblent contradictoires, en effet, une bibliothécaire affirme être bien entendue et comprise par les élus : « *ben je trouve que les élus sont très... très à l'écoute. [...] ils arrivent bien à relayer au sein du conseil municipal. Ils ont une voix qui est écoutée en fait.* ¹⁵⁰». Mais elle explique plus tard qu'elle rencontre des difficultés à travailler avec certains partenaires car la municipalité n'y est pas favorable. La reconnaissance du statut de la bibliothèque au sein des politiques publiques apparaît

146 Voir Annexe 12: Entretien d'une bénévole (responsable administrative), p.141

147 Voir Annexe 20: Entretien de la référente médiathèque départementale, p.216

148 Voir chapitre 1.3 p.17

149 Voir Annexe 9: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle sur une commune (1600hb), p.142

150 Voir Annexe 10: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle sur trois communes, p.151

dès lors comme ambiguë puisqu'elle n'est parfois en réalité soutenue que par quelques personnes qui mènent donc des actions, mais ces actions ne sont pas nécessairement inscrites dans la politique d'ensemble de la municipalité.

De manière générale, on observe, plutôt qu'une opposition ou une indifférence au culturel, une certaine prudence de la part des élus, justifiée par des questions budgétaires. En effet, certains élus peuvent se montrer très enthousiastes vis-à-vis de la bibliothèque mais les nombreux projets imaginés ne voient pas le jour par manque de moyens. Les bibliothécaires sont conscientes de ces contraintes : « *J'ai l'impression d'être très comprise par mes élus, après, ça ne signifie pas... Par exemple, mes élus ont très bien compris que j'avais besoin d'un mi-temps, mais leurs choix budgétaires ne sont pas allés dans ce sens-là.* ¹⁵¹» C'est donc souvent la prudence qui détermine les décisions. Les choix des municipalités s'orientent en général vers le minimum nécessaire au regard des recommandations, ou pour conserver le soutien de la médiathèque départementale, plutôt que vers une volonté de construire un équipement ambitieux : « *A l'époque, le maire ne savait pas trop si ça allait fonctionner, avait très peur en fait, et donc du coup ils ont été, ils l'ont fait vraiment a minima. Donc voilà, c'est pour ça qu'on se retrouve avec un lieu trop petit, etc, etc.* ¹⁵²». Les élus ont donc besoin d'être rassurés avant d'investir davantage dans ces équipements, et lorsque la bibliothèque fournit des résultats satisfaisants, alors elle est plus susceptible d'être soutenue : « *Et on voit que ce que nous ont dit les professionnels était vrai.* ». On se retrouve donc dans un schéma complexe où la municipalité donne souvent la première impulsion par la construction du bâtiment, mais que ce sont ensuite les bibliothécaires et quelques personnes convaincues qui impulsent les premières dynamiques pour faire vivre ce bâtiment, de manière à ce que ces actions soient ensuite réinvesties et soutenues au sein des politiques publiques.

Les moyens étant souvent ce qui manquent aux petites communes, on perçoit dès lors l'intérêt que va pouvoir apporter l'intercommunalité, et nous allons donc maintenant voir que dans le cas étudié, le dynamisme est permis surtout grâce à l'intercommunalité et à la mise en réseau, plutôt que par les politiques publiques locales de chaque commune de manière distincte.

151 Voir Annexe 8: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle à temps plein, p.136

152 Voir Annexe 7: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle sur deux communes, p.120

3.2. L'impact de l'intercommunalité sur les politiques des communes

Sur le territoire étudié, la communauté de communes a pris une compétence partielle concernant les bibliothèques et coordonne leur mise en réseau. Pour cela, une coordinatrice a été recrutée et l'on peut déjà voir les effets et l'impact d'une telle décision sur les choix politiques des communes. En effet, le recrutement d'une coordinatrice au niveau intercommunal a permis à la communauté de communes d'impulser une dynamique à l'échelle du territoire.

Le fait de se regrouper à plusieurs communes autour d'un projet provoque inévitablement un effet d'entraînement sur les communes concernées. La référente de la médiathèque départementale, qui a suivi l'évolution du territoire, explique ainsi qu'une succession de gestes politiques forts dans trois des communes de l'intercommunalité a eu un impact sur les communes environnantes :

« Ça a vraiment fait, là, un triangle qui a emmené le reste du réseau. C'est vrai que les petites bibliothèques ne se seraient pas forcément projetées toutes seules, mais quand elles ont vu qu'à A.C., à L.C., à M., ça s'organisait, bah du coup les maires à côté ont dit mais pourquoi pas nous ? Et donc là, cette émulation qui manquait, elle est arrivée¹⁵³. »

Encore aujourd'hui, cette émulsion a des répercussions sur les petites communes, qui, par manque de moyens, hésitent davantage à s'engager dans des projets conséquents. Mais grâce à cette impulsion, elles se sentent davantage soutenues et s'aperçoivent qu'il est possible, grâce à ce soutien, d'envisager quelque chose. Par ailleurs, la crainte de prendre du retard et d'augmenter l'écart avec les communes plus importantes est également un critère de motivation : « *Ça nous pousse un peu parce qu'on est en train de voir qu'on va passer à la trappe.* ¹⁵⁴ ». Les élus s'aperçoivent également que cet élan apporté par l'intercommunalité est une occasion à saisir puisqu'ils peuvent bénéficier de moyens supplémentaires qu'ils ne pourraient pas engager au niveau de la municipalité : « *si on passe à côté de ça, il faut bien mesurer les conséquences. C'est que, effectivement, après ce sera compliqué de raccrocher les wagons. Parce que, là, c'est clair qu'aujourd'hui, il y a une dynamique au niveau de la communauté de communes* ¹⁵⁵ ».

153 Voir Annexe 20: Entretien de la référente médiathèque départementale, p.216

154 Voir Annexe 17: Entretien de Monsieur le Maire et son Premier adjoint, p.197

155 Ibid.

Concrètement, cet impact de la communauté de communes incite les communes à investir davantage de moyens sur leur bibliothèque de manière à équilibrer le niveau de service par rapport aux autres communes :

« Et quand même mine de rien, depuis que l'on s'est mis en réseau, il y a eu augmentation du nombre d'heures de Valérie, embauche d'une personne supplémentaire à G. même si c'est à temps très partiel, Audrey a été embauchée, et Brigitte a vu son nombre d'heures augmenter un petit peu donc... Mine de rien, ça a un effet¹⁵⁶. »

Le soutien de la communauté de communes a donc un impact en termes de moyens humains, mais également en termes d'investissement : « *Quand on voit l'augmentation des heures salariées, la création de postes, l'investissement dans le mobilier et les équipements, et l'évolution des fréquentations, on voit qu'on ne s'est pas trompés.* ¹⁵⁷ ». En effet, plusieurs bibliothèques ont engagé des projets de réaménagement ou de construction, ajoutés à une amélioration du nombre d'heures salariées, tout cela entraînant une meilleure qualité de service et des « résultats » satisfaisants de la part des bibliothèques, ce qui incite les élus à poursuivre leur soutien, comme nous l'avons vu précédemment. L'action de la communauté de communes est donc un moteur pour les politiques des communes membres.

L'intercommunalité permet également aux élus de se rencontrer, de discuter, et d'être informés de ce qui se passe dans les bibliothèques du futur réseau. Ils sont donc également au courant des décisions qui sont prises dans les autres communes pour développer les bibliothèques, et cette possibilité de comparaison a également un impact sur les décisions, puisque cela permet de mieux situer sa commune par rapport aux autres :

« Quand tu n'as que ta bibliothèque, c'est difficile aussi de pouvoir comparer, parce que tu vois un chiffre, il y a tant d'emprunts pour l'année, donc tu dis bah oui, voilà, il y a tant d'emprunts, bah c'est bien... Et en plus, on ne lui donnait pas de document, de parallèle avec l'année précédente. [...] Sauf que maintenant, il a des réunions de synthèse avec les résultats de toutes les communes, donc il a vu au fur et à mesure... ¹⁵⁸ »

Ces réunions, et les données chiffrées qui y sont apportées, ont été un déclic pour de nombreux élus : « *Ça a permis, je pense, aux élus aussi de se rendre compte de*

156 Voir Annexe 8: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle à temps plein, p.136

157 Voir Annexe 18: Entretien du vice-président en charge de la culture à la communauté de communes, p.204

158 Voir Annexe 12: Entretien d'une bénévole (responsable administrative), p.163

*l'impact des bibliothèques sur leur territoire.*¹⁵⁹» Les élus et les bibliothécaires sont plusieurs à expliquer l'importance des chiffres dans les décisions qui sont prises. Mais les chiffres ne sont intéressants que s'ils permettent de montrer une évolution, ce qui n'est possible que par comparaison. Les élus reconnaissent eux-mêmes l'importance des réunions pour être tenus au courant :

« J'ai eu un déclic, moi, à la première réunion commission culture à la communauté de communes. Parce que comme j'étais un nouvel élu, il avait été question justement de la bibliothèque à la première réunion de commission, et c'est là que je me suis... j'ai senti ça, je me suis dit « il se passe des choses ¹⁶⁰ »

Les réunions facilitent la prise de décision en connaissance de cause, et certains élus référents (non communautaires) regrettent de ne pas pouvoir participer plus régulièrement aux réunions communautaires afin d'être tenus au courant. En effet, même indirectement, ces moments de rencontre modifient la perception de la bibliothèque en la repositionnant dans un contexte plus large que celui de la commune : « *Ça a changé complètement la dynamique de la bibliothèque. [...] Parce qu'en fait, ils sont plus sollicités aux réunions communautaires, et même si dans leur esprit, ils ne se sentent pas impliqués au niveau culturel, ils le sont quand même.* ¹⁶¹»

D'autres paramètres entrent également en compte pour justifier les avantages de l'intercommunalité et de la mise en réseau. Pour certains, la prise en charge au niveau intercommunal est devenue indispensable : « *je crois que dans quelques années, même chose, le conseil municipal va beaucoup évoluer, ce ne sera pas plus un conseil municipal...enfin si, il en restera peut-être un, mais sûrement très réduit, et l'organe de décision sera à un autre niveau.* ¹⁶²» Cette personne fait référence à la réforme territoriale qui renforce la nécessité de se regrouper puisque la communauté de communes aura davantage de compétences. Certaines communes considèrent d'ailleurs qu'en matière de culture, le rôle de la communauté de communes est déjà plus important que celui de la commune puisque les établissements culturels sont concentrés sur la ville-centre, et beaucoup de municipalités ne disposent que de la bibliothèque comme équipement culturel, qui ne fait par conséquent pas l'objet d'une

159 Voir Annexe 12: Entretien d'une bénévole (responsable administrative), p.162

160 Voir Annexe 17: Entretien de Monsieur le Maire et son Premier adjoint, p.197

161 Voir Annexe 11: Entretien d'une bénévole responsable , p.155

162 Voir Annexe 14: Entretien d'une élue communale et communautaire, responsable bénévole, p.176

politique formalisée. Pour d'autres, c'est la proximité avec des villes de taille importante qui impose un regroupement pour faire le poids et exister :

« On est dans la grande périphérie de R.M., et si on veut tenir la route, il faut que l'on ait une action culturelle digne de ce nom, on a un réseau de bibliothèques qui est digne de ce nom, on a un cinéma qui est bien, dont on peut être fiers, un centre culturel dont on est fiers, et une école de musique qui est quand même sympa¹⁶³. »

Enfin, l'intercommunalité permet à toutes les communes de bénéficier du même soutien quelle que soit leur taille, dans un principe d'égalité et d'équité entre les communes. Cependant, si tous ont conscience de l'intérêt que peut apporter le niveau intercommunal, l'articulation entre les communes et l'intercommunalité reste délicate.

Actuellement, la communauté de communes exerce une compétence partielle, et les équipements et le personnel restent communaux. Par conséquent, il est nécessaire de travailler ensemble pour que les politiques municipales et intercommunales n'entrent pas en contradiction. Certaines communes réfléchissent ainsi à la meilleure manière d'articuler leur politique culturelle en fonction de la communauté de communes en établissant un dialogue entre les deux échelons : « *on est en réflexion, et on est en train de voir comment ça pourrait s'articuler aussi par rapport à la communauté de communes* ¹⁶⁴ ». Mais l'intercommunalité a aussi un impact sur les politiques des communes dans le sens où celles-ci craignent de perdre l'indépendance de leur bibliothèque : « *il y a d'autres communauté de communes où ils font des regroupements de bibliothèques sur trois ou quatre communes, c'est un autre choix.* ¹⁶⁵ » Le fait de garder une bibliothèque par commune est vu comme pertinent et la question de la compétence totale est plus discutée : « *Le jour où on reposera la question du statut intercommunal des bibliothèques, peut-être que ça... parce que, on l'a déjà posée, et puis il y a eu déjà des réticences formulées.* ¹⁶⁶ ». Par conséquent, l'intérêt de l'intercommunalité est unanimement reconnue, mais la question des choix politiques et de l'articulation entre les différents échelons demeurent des décisions essentielles qui influent sur le développement des bibliothèques.

163 Voir Annexe 18: Entretien du vice-président en charge de la culture à la communauté de communes

164 Voir Annexe 16: Entretien de l'adjointe à la culture pour la ville-centre, p.187

165 Voir Annexe 17: Entretien de Monsieur le Maire et son Premier adjoint, p.198

166 Voir Annexe 18, p.200

3.3. Le réseau, avenir des bibliothèques rurales

L'apport de l'intercommunalité qui a vraiment eu un impact sur les bibliothèques est la mise en réseau et le recrutement d'une coordinatrice. Nous allons maintenant nous intéresser plus en détail aux intérêts d'une mise en réseau des bibliothèques en milieu rural et nous allons voir que les avantages sont multiples. En effet, les personnes interrogées soulignent toutes les moyens limités dont elles disposent et la mise en réseau est un moyen de donner davantage de cohérence à l'action des bibliothèques.

Le terme « cohérence » est l'un de ceux qui reviennent le plus souvent lorsque l'on demande aux personnes interrogées de qualifier les apports du réseau. Par exemple, les animations sont jugées plus pertinentes car elles peuvent être menées à l'échelle du réseau, être moins morcelées, et donc avoir plus de sens : « *On arrivait à faire les mêmes animations ou le même thème en même temps sans s'être concertées mais bon, ce n'était pas construit, le réseau est très important je pense pour ça.* ¹⁶⁷ ». Par conséquent, les actions ont également plus d'impact sur la population, quand elles sont faites à plusieurs plutôt que par une bibliothèque de manière isolée. Pour l'une des bibliothécaires, l'avantage du réseau est évident : « *De toute façon, à plusieurs, on est plus forts !* ¹⁶⁸ ». Ce qui est souligné par plusieurs répondants, c'est la possibilité offerte par le réseau de proposer de nouvelles choses, ou des actions plus ambitieuses :

« Au niveau de l'animation, on voit déjà les effets, ça donne un budget supplémentaire, ça permet de faire des animations plus ambitieuses. Par exemple, le projet d'animation sur l'Europe, ça fait longtemps qu'il me trotte dans la tête, et en fait je n'ai jamais pu le mettre à exécution parce que j'avais un budget trop faible ¹⁶⁹. »

Cette remarque est souvent évoquée par les plus petites bibliothèques qui manquent de moyens pour pouvoir proposer des animations : « *Donc c'est quand même une ouverture intéressante, qu'on n'aurait sans doute pas pu faire nous tous seuls, c'est clair.* ¹⁷⁰ » Grâce aux subventions, aux animations organisées par la coordinatrice à l'échelle du réseau et le principe d'égalité entre les communes, les petites bibliothèques peuvent améliorer leur offre de services.

167 Voir Annexe 9: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle sur une commune (1600hb), p.141

168 Voir Annexe 10: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle sur trois communes, p.151

169 Voir Annexe 8: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle à temps plein, p.135

170 Voir Annexe 15: Entretien d'une élue référente adjointe à la culture , p.184

Les mots-clés qui reviennent ensuite le plus régulièrement font référence à l'« harmonisation », la « mutualisation », la possibilité de mettre les choses en commun :

« Ce qui m'intéressait sur ce poste-là, c'est que justement, je n'allais pas me retrouver toute seule avec mes deux ou trois petites bibliothèques mais on allait construire un réseau avec tout ce que ça veut dire donc plus de collections, déplacement des collections, et tout ça¹⁷¹. »

On retrouve, encore une fois, l'idée que la mise en réseau va apporter plus de cohérence aux bibliothèques, qui, en milieu rural, sont condamnées à rester modestes tant qu'elles restent au niveau municipal, car elles seront nécessairement limitées dans leur développement par les moyens qui peuvent être engagés. La solution réside donc dans la mutualisation : « *mutualiser des moyens pour que ça revienne moins cher à la communauté* ¹⁷² » L'idée de pouvoir offrir un meilleur service à la population toute en faisant des économies de moyens est également une motivation pour la mise en réseau.

Enfin, pour les plus petites bibliothèques, mais également les plus grandes, la mise en réseau est perçue comme un moteur :

« Moi ça me booste dans le sens où je me dis « bah oui, il faut qu'on fasse des choses, qu'on mette des animations en place », qu'il se passe ci ou ça ailleurs et ça, ça redynamise, ça donne envie quoi. Sinon on se sentait un peu tout seul dans notre petite bibliothèque¹⁷³. »

Ainsi, les mots « dynamisme », « impulsion », « booster » sont évoqués de manière récurrente. Là encore, la mise en réseau donne aux bibliothécaires le sentiment d'inscrire leur action dans un cadre plus vaste et plus pertinent que de manière isolée à l'échelle locale. La coordinatrice apporte également un soutien aux bibliothèques gérées par des bénévoles qui, ne participant pas aux réunions, peuvent se sentir plus à l'écart : « *Enfin, s'il n'y avait pas d'encadrement, [...] c'est facile peut-être de baisser les bras.* ¹⁷⁴ » Le réseau permet donc aussi aux professionnelles et bénévoles de sortir de leur isolement et de communiquer sur leurs actions respectives.

171 Voir Annexe 7: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle sur deux communes, p.125

172 Voir Annexe 13: Entretien d'une bénévole , p.169

173 Voir Annexe 12: Entretien d'une bénévole (responsable administrative), p.161

174 Voir Annexe 13, p.168

La mutualisation des moyens humains, financiers, des animations et des collections renforce donc l'unité du réseau¹⁷⁵, qui apparaît comme une entité à part entière aux yeux de la population. A la fois unique et multiple, puisque que neuf communes sur les onze membres de la communauté de communes possèdent une bibliothèque, le rayonnement des bibliothèques est amplifié puisque les actions communes sont relayées dans chacune des bibliothèques : *« c'est vrai que ça booste tout le monde, et puis ça veut dire qu'on passe d'un rayonnement tout à fait local à un rayonnement plus vaste »*¹⁷⁶ La mise en réseau apporte donc aussi davantage de visibilité aux bibliothèques. Par ailleurs, ces dernières peuvent, grâce au niveau intercommunal, proposer de nouveaux services plus innovants, qui font évoluer l'image de la bibliothèque sur le territoire, voir sur les territoires voisins : *« Ben, c'est vrai que, dans la presse, j'ai bien vu qu'on en a parlé sur plusieurs communes. [...] et puis il n'y a pas tant que ça de communes qui l'ont fait dans le département, c'est quand même un plus pour notre secteur. »*¹⁷⁷. Le réseau offre donc la possibilité aux bibliothèques de se tourner vers l'avenir et de suivre les évolutions du métier.

Au niveau professionnel, les bibliothécaires perçoivent le rôle de la coordinatrice comme complémentaire au leur :

*« Séverine, dans son rôle de coordinatrice, est plus, pour moi, dans justement le dialogue avec les élus. Nous on est un petit peu moins là-dedans maintenant et c'est pas plus mal, et elle a plus une force de conviction, elle apporte des éléments plus probants qu'on ne pouvait pas apporter nous puisqu'on avait déjà nos propres missions »*¹⁷⁸.

Concernant la mise en réseau, le niveau intercommunal permet une vision avec plus de recul, la coordinatrice est détachée de la gestion quotidienne d'une bibliothèque, et elle ne parle pas au nom de l'une des communes. Par conséquent, elle a une vision plus globale qui lui permet de mieux argumenter auprès des élus. En résumé, la coordinatrice se trouve en position intermédiaire entre les bibliothécaires, qui sont chargées d'un équipement dans une commune, et la référente de la médiathèque départementale, qui apporte un soutien et une expertise avec les moyens du

175 Cela fait notamment écho à ce que nous évoquons au chapitre 2.1, p.20

176 Voir Annexe 14: Entretien d'une élue communale et communautaire, responsable bénévole, p.172

177 Voir Annexe 15: Entretien d'une élue référente adjointe à la culture , p.185

178 Voir Annexe 7: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle sur deux communes, p.125

département. En effet, pour une bibliothécaire, « *le département, c'est trop gros pour faire une politique sur chaque partie du territoire* ¹⁷⁹ ».

Nous abordons donc maintenant la question de l'articulation entre les différents échelons. Qu'apporte le niveau intercommunal par rapport aux niveaux municipaux et départementaux traditionnels, dans le cadre d'une mise en réseau ? Selon la référente de la médiathèque départementale, le fait de pouvoir s'appuyer sur une coordinatrice présente en continu sur le terrain permet de faciliter la mise en place des décisions : « *ça a été un accélérateur très important, et je pense que beaucoup de territoires, s'ils n'arrivent pas à passer dans la phase plus opérationnelle, c'est parce qu'il leur manque ce niveau-là.* ¹⁸⁰ » En effet, les référents départementaux s'occupent de plusieurs territoires et ne peuvent pas être aussi présents qu'un coordinateur. La coordinatrice prend donc en charge davantage le travail de terrain, alors que la médiathèque départementale est amenée à prendre du recul et à avoir un rôle plus moteur pour mettre en place des actions innovantes par exemple, ou pour bénéficier de leur connaissance territoriale et de ce qui se fait à l'échelle du département. Chaque échelon apparaît donc indispensable :

« Elle a besoin de moi pour avoir la vision historique et la vision large, et moi j'ai besoin d'elle pour mettre en œuvre, parce que je n'ai pas les moyens, je n'ai pas le temps, je ne peux pas le faire, et je me rends tout à fait compte que c'est nécessaire sur place d'avoir un niveau intercommunal pour que ça soit opérationnel rapidement ¹⁸¹. »

Par ailleurs, sur le territoire étudié, la position de la coordinatrice au sein de la communauté de commune est perçue comme particulièrement pertinente car elle permet de bien faire le lien entre les différents échelons et d'assurer ce rôle d'intermédiaire :

« Le fait qu'elle soit vraiment installée dans la communauté de communes, ça lui donne une proximité avec les élus qui rend son action plus pertinente. Parce qu'elle est tellement près d'eux, qu'elle peut au fil de l'eau les informer des développements, des contraintes, leur faire prendre des décisions rapides, là où ailleurs, si son bureau était installé à A.C. dans la bibliothèque, je pense que ce ne serait pas aussi efficace ¹⁸². »

179 Voir Annexe 9: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle sur une commune (1600hb), p.145

180 Voir Annexe 20: Entretien de la référente médiathèque départementale, p.217

181 Ibid.

182 Ibid.

La coordinatrice souligne également que grâce à ce statut, il est plus facile pour elle de contacter les acteurs du territoire : « *c'est ça aussi, l'intérêt d'être dans la coordination et comme on disait au siège de la communauté de communes, c'est-à-dire qu'effectivement, on a la connaissance de l'ensemble des acteurs* ¹⁸³ ». Enfin, dans notre étude de cas, la coordinatrice est intégrée, au sein de la communauté de communes, au pôle de services à la population. Par conséquent, cela favorise la transversalité puisqu'il est également possible d'envisager des mutualisations avec les services dédiés à la petite enfance par exemple, ou ne serait-ce que parce que cela lui permet de participer à des réunions communes qui peuvent aboutir à la mise en place de projets communs.

Bien que la mise en réseau suscite également quelques craintes, notamment en ce qui concerne l'impact des décisions politiques et d'une prise de compétence totale qui entraînerait une possible perte de liberté et d'indépendance dans la gestion, les avantages du regroupement sont reconnus par tous. Cela est perçu comme un moyen de proposer, en milieu rural, un service de qualité correspondant aux exigences de la bibliothèque d'aujourd'hui, dont le rôle a considérablement évolué dans les dix dernières années. Cette bibliothèque moderne peut prendre de multiples visages selon la sensibilité de chacun mais nous avons vu que la bibliothèque rurale était perçue avant tout comme un lieu de vie dans la commune, un espace de rencontre, sur le schéma des bibliothèques troisième lieu, où la place accordée à l'utilisateur devait être prépondérante. Par ailleurs, en tant que seul lieu culturel de la commune, la bibliothèque doit également accueillir des propositions culturelles plus larges et mobiliser les différents acteurs du territoire pour proposer des animations variées et s'adresser à tous les publics. En cela, les partenariats se révèlent indispensables pour ancrer la bibliothèque sur le territoire et exploiter au mieux son statut transversal. Néanmoins, si nous pouvons considérer que la bibliothèque est bien ancrée sur le territoire, son statut au sein des politiques publiques est plus difficile à définir en raison des nombreux facteurs qui incitent ou non les élus à s'investir dans le développement de leur bibliothèque.

183 Voir Annexe 19: Entretien de la coordinatrice du réseau des bibliothèques, p.213

– Conclusion –

A l'heure où les bibliothèques sont en pleine mutation, dans un contexte où leurs missions traditionnelles sont remises en cause et où le cadre territorial dans lequel elles s'inscrivent est bouleversé, nous souhaitons interroger la place des bibliothèques dans les politiques publiques. Quel rôle assument-elles sur le territoire ? Sont-elles des leviers de développement ? Peuvent-elles contribuer à la création d'une dynamique d'aménagement du territoire ? Notre étude se positionnait dans le cadre plus précis d'une intercommunalité en milieu rural, et cherchait à savoir en quoi le contexte intercommunal et la mise en réseau des bibliothèques pouvait avoir un impact sur la place prise par les bibliothèques. Il s'agissait de repérer, à travers le discours des différents acteurs et l'analyse du territoire, si la bibliothèque s'inscrivait dans une stratégie globale territoriale, au service des politiques publiques du territoire. Dans une démarche méthodologique rigoureuse, nous avons cherché à connaître l'ancrage et l'impact des bibliothèques sur le territoire, notamment par l'analyse des relations entre les différents acteurs locaux et en récoltant le point de vue de personnes impliquées à différents niveaux dans les bibliothèques. Cela nous a permis de mettre en évidence certains facteurs favorables au développement des bibliothèques et favorisant leur rayonnement sur le territoire.

L'expérimentation a montré que l'image des bibliothèques est effectivement en cours d'évolution et que par conséquent, leur implantation au sein des politiques publiques évolue également. Néanmoins, le portrait qui ressort de cette étude de cas reste très lié au contexte rural et à la situation étudiée. Si la nécessité d'assurer un rôle de centre culturel et de lieu social se distingue de manière aussi précise, c'est essentiellement parce qu'en milieu rural, aucun autre équipement ne peut assurer ces fonctions. Par conséquent, le rôle de la bibliothèque sur un territoire peut se trouver amplifié en milieu rural par rapport à un milieu plus urbain. En revanche, l'importance des partenariats et du maillage territorial qui en découle apparaît comme un critère indispensable au développement des bibliothèques, que celles-ci soient moteur ou au contraire bénéficiaires des actions mises en place. En effet, ce sont les échanges et les liens entre acteurs du territoire qui permettent la création de dynamiques locales et le

développement du territoire. Si les politiques publiques peuvent impulser ces dynamiques et dessiner un certain aménagement du territoire par les stratégies mises en place, leur implication dans le développement du territoire reste difficile à déterminer puisque les acteurs locaux sont également des moteurs forts de l'action territoriale. En ce qui concerne les bibliothèques, les résultats ont montré que la situation était ambiguë puisque les politiques publiques sont un levier indispensable au développement des bibliothèques, mais la prudence dont font preuve la plupart des élus incite les bibliothèques à mettre en place des actions ambitieuses pour ensuite obtenir les moyens dont elles ont besoin pour réellement se développer. L'impulsion est donc issue d'un double-mouvement au mécanisme plutôt complexe. Néanmoins, l'étude de cas a montré que l'impact de niveau intercommunal était flagrant, et qu'une réelle impulsion donnée à ce niveau-là était un facteur de dynamisme indubitable. Au final, c'est la mise en réseau des bibliothèques, soutenue par la politique de la communauté de communes, qui apparaît véritablement comme la solution permettant aux bibliothèques de s'imposer en territoire rural, car elle élargit les limites de leur action et leur permet d'exercer pleinement leur savoir-faire territorial.

Les résultats ont montré que le rôle de la bibliothèque en tant qu'acteur culturel était reconnu et validé, mais nous supposons qu'elle était également perçue comme un acteur éducatif, et cette hypothèse s'est avérée plus discutée, dans le sens où elle fait référence à une ancienne conception de la bibliothèque et que, selon certains, cela peut être un frein au développement des bibliothèques. En revanche, des compétences dans le domaine du loisirs et du social se sont démarquées, laissant à penser que la bibliothèque pourrait s'inscrire au croisement de ces politiques. Cependant, nous nous sommes aperçus que si l'ancrage de la bibliothèque dans son environnement était confirmé – les contacts avec les autres acteurs locaux sont riches et variés – leur place dans les politiques publiques restait à nuancer. En effet, il existe bien une dynamique au niveau des bibliothèques sur le territoire, mais celle-ci est plutôt initiée par les bibliothèques et par la communauté de communes, grâce à la mise en réseau. Mais l'absence de politique culturelle formalisée dans la plupart des communes fait que la bibliothèque et les projets menés dans cette direction n'apparaissent pas toujours dans les politiques des communes. Par conséquent, nous pouvons dire que la bibliothèque

est davantage perçue comme une ambassadrice de l'activité culturelle de la commune par les élus, mais elle n'est pas réellement utilisée comme un outil qui pourrait être mis au service d'une stratégie territoriale. En revanche, la mise en réseau des bibliothèques semble réellement pouvoir contribuer à la mise en place de dynamiques locales, alors que l'impact des bibliothèques de manière isolée reste limité. Par ailleurs, certains critères et paramètres semblent favoriser la naissance de telles dynamiques. Ainsi, l'existence d'équipements de qualité avec des locaux agréables, du personnel qualifié et des moyens suffisants semble être la condition initiale permettant de développer des animations et des partenariats qui, eux, auront un impact sur le territoire et sur le rayonnement de la bibliothèque. Dans notre étude de cas, la position de la coordinatrice au sein de la communauté de communes a également été un facteur non négligeable de développement.

Si, sur le territoire étudié, les interactions entre les différents échelons semblent s'imbriquer de manière optimale pour que chacun intervienne à son niveau auprès des bibliothèques, ce fonctionnement peut servir de support expérimental puisque les postes de coordinateurs de réseau sont encore rares mais se développent, en même temps que l'incitation à se regrouper au sein de communautés de communes plus importantes. L'apparition de ces nouveaux métiers implique donc une reconsidération du rôle de la médiathèque départementale à une échelle plus globale, entraînant une modification du cadre historique dans lequel les bibliothèques se sont développées et laissant présager un bouleversement du paysage dans les prochaines années. Cependant, le schéma qui semble rallier le plus de suffrages serait un schéma sur le modèle « action locale, rayonnement global », avec la conservation d'un équipement de proximité dans chaque commune, mais une coordination plus globale favorisant le rayonnement du réseau de bibliothèques. Les bibliothèques semblent donc prendre davantage d'importance au sein des politiques publiques, bénéficiant de l'impact des recompositions territoriales, mais les évolutions sont encore nombreuses pour parvenir à une réelle transversalité.

– Bibliographie –

ABRIOUX, Florence. Les territoires du sociologue. In : *Lire les territoires* [en ligne]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2002 (généré le 07 juin 2015). Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/pufr/1807>.

Agenda 21 de la Culture. Article 10. [En ligne] Barcelone, 2004. Disponible à l'adresse : <http://www.agenda21culture.net/index.php/fr/docman/agenda21/142-agenda21-frances/file>

Arrêté préfectoral du 30 septembre 2013 autorisant la modification des statuts de la communauté de communes du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier. Disponible à l'adresse : <http://www.staubinducormiercommunaute.fr/Connaitre-la-Communaute-de-Communes/Presentation>

BALLIGRAND, Jean-Pierre et MAQUART, Daniel. *La fin du territoire jacobin*. Albin Michel, 1990.

BARREYRE Jean-Yves. *Dictionnaire critique de l'action sociale*. Fayard : Paris, 1995.

BERTRAND, Anne-Marie. Bibliothèques et territoires. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 5, 2004 [consulté le 07 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0102-004>.

BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques municipales, enjeux culturels, sociaux, politiques*. Cercle de la librairie, 2002.

BETTEGA, Emilie. *Place et rôle des bibliothèques au sein des politiques culturelles en France, en Espagne et en Italie* [en ligne]. Villeurbanne : ENSSIB, 2008. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/2070-place-et-role-des-bibliotheques-au-sein-des-politiques-culturelles-en-france-en-espagne-et-en-italie.pdf>

Bibliothèques et médiathèques en Bretagne. In : *Le site de la Région Bretagne* [en ligne]. Conseil régional de Bretagne, 10 mars 2009. Disponible à l'adresse : http://www.bretagne.bzh/jcms/preprod_34031/fr/bibliotheques-et-mediatheques-en-bretagne

BRUNET, Roger, FERRAS, Robert et THERY Hervé. *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*. Paris : La Documentation française, 1993. (Dynamiques du territoire)

CALENGE, Bertrand. Ah, les politiques publiques !... *Bertrand Calenge : carnet de notes* [en ligne]. 2012. [Consulté le 2 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <https://bccn.wordpress.com/2012/04/14/ah-les-politiques-publiques/>

Conseil de l'Europe. Charte européenne de l'autonomie locale [adoptée à Strasbourg le 15 octobre 1985]. Disponible à l'adresse : <http://conventions.coe.int/Treaty/FR/Treaties/Html/122.htm>

CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE. *Intercommunalité, un atout pour la lecture publique ? : actes du colloque du 5 décembre 2002*. Pontoise : Bibliothèque départementale du Val d'Oise, 2003.

DE LAVERGNE, Catherine. *Préparer et mener un entretien* [en ligne]. Université de Montpellier III, 2012. Disponible à l'adresse : <http://www.univ-montp3.fr/infocom/wp-content/REC-Pr%C3%A9parer-et-mener-un-entretien2012.pdf>

Décret n°98-1048 du 18 novembre 1998 relatif à l'évaluation des politiques publiques [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005626964&dateTexte=20110516>

DESANTI, Raphaël et CARDON, Philippe. *Initiation à l'enquête sociologique*. ASH, 2010.

DHUME, Fabrice. *Qu'est-ce que le partenariat ? Contribution à la construction d'un espace de sens* [en ligne], 2006, Disponible à l'adresse : <http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article429>

DI MÉO, Guy. Lectures des territoires : Quels usages de l'espace et des territoires ? In : *Lire les territoires* [en ligne]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2002. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/pufr/1805>.

DOUILLET, Anne-Cécile. Le territoire objet de politiques publiques : Logiques de constitution des espaces de développement promus par les politiques de développement territorial. In : *Lire les territoires* [en ligne]. Tours : Presses

universitaires François-Rabelais, 2002 Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/pufr/1779>.

DUMONT, Marc. *Bibliothèques et intercommunalité : vers une restructuration de l'offre de lecture publique en Vaucluse*. Villeurbanne : ENSSIB, 2002.

Dynamisons notre territoire : osons un médiathèque [en ligne]. Supplément à Lettres d'Aquitaine, n°76, 2007, Disponible à l'adresse : http://ecla.aquitaine.fr/var/ezflow_site/storage/original/application/76fac811a74fab9939a85140183aa019.pdf

Égalité des chances, citoyenneté et démocratie participative. In : *Conseil général d'Ille-et-Vilaine* [n ligne]. Conseil général d'Ille-et-Vilaine, 29 janvier 2015. Disponible à l'adresse : <http://www.cg35.fr/fr/article/egalite-chances-citoyennete-et-democratie-participative>

Étude sur le schéma de lecture publique 2013-2014. In : *Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine* [en ligne]. Conseil général d'Ille-et-Vilaine, 14 avril 2014. Disponible à l'adresse : <http://www.mediatheque35.fr/fr/article/etude-sur-schema-lecture-publique-2013-2014>

Évaluer les politiques publiques. *Le portail de la modernisation de l'action publique* [en ligne]. [Consulté le 8 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.modernisation.gouv.fr/laction-publique-se-transforme/en-evaluant-ses-politiques-publiques/evaluer-les-politiques-publiques>

FAURE, Alain et NEGRIER, Emmanuel. *La lecture publique à l'heure intercommunale : enquête sur l'intercommunalité et la lecture publique en France*. Ed. de l'Aube, 2004. 267 p. Observatoire des politiques culturelles.

FLEURY, Claire. C'est pour bientôt. *Le Nouvel Observateur*, 12 septembre 2013.

GALAUP, Nicolas. Bibliothèques et territoires. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2001. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-03-0020-002>.

HICHAAM. Politiques publiques : définition et objet. *Scribd* [en ligne]. 2011. Disponible à l'adresse : <http://fr.scribd.com/doc/46489659/Politiques-publiques-Definition-et-objet#scribd>

<http://www.adbdp.asso.fr/ancien/outils/bibliotheconomie/typologie-bib.htm>

Intercommunalité. *Agorabib* [en ligne]. 2014. Disponible à l'adresse : <http://www.agorabib.fr/index.php/topic/1836-intercommunalit%C3%A9/>

JEAN, Yves. La notion de territoire : entre polysémie, analyses critiques et intérêts. In : *Lire les territoires* [en ligne]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2002. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/pufr/1774>.

JEROME, Béatrice. *Comment la réforme territoriale renforce régions et intercommunalités* [en ligne]. Le Monde, 10 juillet 2015. [consulté le 16 juillet 2015] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/politique/article/2015/07/10/comment-la-reforme-territoriale-renforce-regions-et-intercommunalites_4678311_823448.html

L'intercommunalité. *Bibliothèque(s), revue de l'ABF*, 2002, n° 4.

La réforme territoriale. In : *Gouvernement.fr* [en ligne]. Mis à jour le 5 août 2015. Disponible à l'adresse : <http://www.gouvernement.fr/action/la-reforme-territoriale>

LAHARY, Dominique. Bibliothèque, politiques publiques, service public. *Bibliothèque(s), revue de l'ABF* [en ligne], 2010, n° 53-54. Disponible à l'adresse : <http://www.lahary.fr/pro/2010/BIBLIOTHEQUES53-servicepublic.htm>

LAHARY, Dominique. *Esquisse d'une théorie du partenariat pour servir dans la pratique* [en ligne]. ADBDP, 2007. Disponible à l'adresse : <http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article430#nb1>

LAHARY, Dominique. *Le développement territorial de la lecture publique : éléments de rétrospective* [en ligne]. ADBDP, 2005. Disponible à l'adresse : <http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article499#43>

Lahary, Dominique. *Les bibliothèques dans le millefeuille territorial*. Bulletin des bibliothèques de France [en ligne], n° 2, 2010. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-02-0059-013>.

Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028526298>

Loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030109622&categorieLien=id>

Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichLoiPreparation.do?idDocument=JORFDOLE000029101338&type=general&typeLoi=proj&legislature=14>

Loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000396397>

Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique [en ligne]. 1994. Disponible à l'adresse : http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html

MERCIER, Silvère. La bibliothèque, outil d'une politique publique. *BibliObsession* [en ligne]. 2006. Disponible à l'adresse : <http://www.bibliobsession.net/2006/06/26/la-bibliotheque-outil-d-une-politique-publique/>

Ministère de la Culture et de la Communication. *Synthèse 2010 de l'activité des bibliothèques municipales*. 2010. Disponible à l'adresse : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Livre-et-Lecture/Actualites/Parution-de-la-synthese-2010-de-l-activite-des-bibliotheques-municipales>

Ministère de la Culture et de la Communication. *Synthèse des données d'activité 2013 des bibliothèques municipales et intercommunales* [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://www.observatoirelecturepublique.fr/observatoire_de_la_lecture_publique_web/FR/syntheses_annuelles.awp

NINO, Marion. *Enjeux de la coopération intercommunale en matière culturelle face à la réforme territoriale*. Villeurbanne : ENSSIB, 2010.

ROUXEL, Alain. Les bibliothèques dans les politiques publiques locales. Le Motif : Observatoire du livre et de l'écrit [en ligne]. (2010?) Disponible à l'adresse : <http://www.lemotif.fr/fr/actualites/agenda/on-y-etait/bdd/article/299>

SAEZ, Jean-Pierre. Bibliothèques et territoires. In : Congrès de l'ABF [en ligne]. Toulouse, 11 juin 2004. Disponible à l'adresse : http://www.arald.org/pdf/dossiersenligne/SAEZ_bibliotheques_territoires.pdf

THOENIG, Jean-Claude. Les politiques publiques. In : *Traité de sciences politiques*. Volume 4. Paris : PUF, 1985.

Une politique de lecture publique en synergie avec le territoire. *Médiathèque départementale de Seine-et-Marne* [en ligne]. [Consulté le 8 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://mediatheque.seine-et-marne.fr/politique-de-lecture-publique>

Une politique de lecture publique en synergie avec le territoire. *Médiathèque départementale de Seine-et-Marne* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://mediatheque.seine-et-marne.fr/politique-de-lecture-publique>

VOLTZENLOGEL, Bernard. *Bibliothèques en Aquitaine : des espaces et des services*. Bordeaux : Coopération des bibliothèques en Aquitaine, 2000.

– Table des matières –

– Remerciements –.....	5
– Sommaire –.....	6
– Introduction –.....	7
Première partie – Bibliothèques, territoires et politiques publiques : un contexte en mutation.....	10
1.Un ancrage territorial complexe.....	10
1.1. <i>Bibliothèques et territoires : un rapport historique.....</i>	<i>10</i>
1.2. <i>Maillage du territoire et politiques publiques croisées.....</i>	<i>13</i>
1.3. <i>La bibliothèque, élément indispensable d'une politique publique culturelle...16</i>	<i>16</i>
2.Un cadre bouleversé par de nouveaux enjeux.....	19
2.1. <i>La réforme territoriale.....</i>	<i>19</i>
2.2. <i>Le territoire, une notion toujours pertinente ?.....</i>	<i>22</i>
2.3. <i>Une image des bibliothèques qui évolue.....</i>	<i>25</i>
3.La bibliothèque au cœur d'un réseau d'acteurs sur le territoire.....	28
3.1. <i>L'aménagement du territoire dessiné par les partenariats.....</i>	<i>28</i>
3.2. <i>La bibliothèque, fédératrice d'une dynamique à l'échelle du territoire ?31</i>	<i>31</i>
Deuxième partie – Méthodologie de l'expérimentation.....	35
1.Prendre connaissance du territoire.....	35
1.1. <i>Appréhender le paysage global et identifier les acteurs du territoire.....</i>	<i>35</i>
1.2. <i>Le contexte des bibliothèques.....</i>	<i>38</i>
1.3. <i>Les politiques publiques à l'œuvre40</i>	<i>40</i>
2.Mettre en place le dispositif d'expérimentation	44
2.1. <i>Les modalités d'expérimentation.....</i>	<i>44</i>
2.2. <i>La sélection du panel</i>	<i>47</i>
2.3. <i>La constitution du guide d'entretien.....</i>	<i>50</i>
3.Recueillir les matériaux.....	53
3.1. <i>Mener les entretiens.....</i>	<i>53</i>
3.2. <i>Retranscrire et analyser.....</i>	<i>57</i>
Troisième partie – Ancrage des bibliothèques dans les politiques publiques : étude de cas en milieu rural.....	61
1.La bibliothèque d'aujourd'hui : des fonctions diversifiées.....	61
1.1. <i>Un acteur culturel reconnu.....</i>	<i>61</i>

1.2. <i>Un lieu social, centre culturel de la cité</i>	65
1.3. <i>Un rôle éducatif discuté</i>	69
2. <i>Quel rôle sur le territoire ?</i>	72
2.1. <i>La bibliothèque comme acteur culturel relais</i>	72
2.2. <i>Un équipement qui a besoin de promotion</i>	76
2.3. <i>L'importance des partenariats</i>	79
3. <i>L'intercommunalité, facteur de dynamisme</i>	83
3.1. <i>Les bibliothèques dans les politiques publiques : un statut ambigu</i>	83
3.2. <i>L'impact de l'intercommunalité sur les politiques des communes</i>	87
3.3. <i>Le réseau, avenir des bibliothèques rurales</i>	91
- Conclusion -	96
- Bibliographie -	99
- Table des matières -	105
- Table des annexes -	107
- Résumé -	225

– Table des annexes –

Annexe 1: Carte du territoire	108
Annexe 2: Liste des sites web consultés.....	109
Annexe 3: Recommandations de l'ADBDP.....	111
Annexe 4: Guide d'entretien.....	112
Annexe 5: Consigne et matériel de l'exercice pratique	115
Annexe 6: Grille d'analyse.....	116
Annexe 7: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle sur deux communes.....	117
Annexe 8: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle à temps plein.....	131
Annexe 9: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle sur une commune (1600hb)	139
Annexe 10: Entretien d'une bibliothécaire professionnelle sur trois communes.....	147
Annexe 11: Entretien d'une bénévole responsable	153
Annexe 12: Entretien d'une bénévole (responsable administrative).....	158
Annexe 13: Entretien d'une bénévole	164
Annexe 14: Entretien d'une élue communale et communautaire, responsable bénévole	171
Annexe 15: Entretien d'une élue référente adjointe à la culture	180
Annexe 16: Entretien de l'adjointe à la culture pour la ville-centre.....	187
Annexe 17: Entretien de Monsieur le Maire et son Premier adjoint.....	195
Annexe 18: Entretien du vice-président en charge de la culture à la communauté de communes.....	200
Annexe 19: Entretien de la coordinatrice du réseau des bibliothèques.....	206
Annexe 20: Entretien de la référente médiathèque départementale.....	214
Annexe 21: Exercice pratique réalisé par le responsable du pôle Services à la population	224

**Annexe 1 : Carte du territoire
Pays de Saint-Aubin-du-Cormier**



Annexe 2 : Liste des sites web consultés



Commune de Gosné
<http://www.gosne.fr/>
[consulté en juillet 2015]



Commune de Livré-sur-Changeon
<http://www.livresurchangeon.fr/>
[consulté en juillet 2015]



Commune de Mézières-sur-Couesnon
<http://www.mairie-mezieres-sur-couesnon.fr/>
[consulté en juillet 2015]



Commune de Saint-Aubin-du-Cormier
<http://www.saint-aubin-du-cormier.bzh>
[consulté en juillet 2015]



Commune de Saint-Christophe-de-Valains
<http://www.saintchristophedevalains.fr/>
[consulté en juillet 2015]



Commune de Saint-Georges-de-Chesné
<http://www.ville-saintgeorgesdeschesne.fr/>
[consulté en juillet 2015]



Commune de Saint-Jean-sur-Couesnon

<http://www.saint-jean-sur-couesnon.fr/>
[consulté en juillet 2015]



Commune de Saint-Marc-sur-Couesnon

<http://www.saintmarcscouesnon.fr/>
[consulté en juillet 2015]



Commune de Saint-Ouen-des-Alleux

<http://www.saintouendesalleux.fr/wp/>
[consulté en juillet 2015]



Communauté de communes du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier

<http://www.staubinducormiercommunaute.fr/>
[consulté en juillet 2015]



Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine

<http://www.mediathèque35.fr/fr/article/etude-sur-schema-lecture-publique-2013-2014>
[consulté en juillet 2015]



Conseil général d'Ille-et-Vilaine

<http://www.cg35.fr/fr/article/egalite-chances-citoyennete-et-democratie-participative>
[consulté en juillet 2015]



Site de la Région Bretagne

http://www.bretagne.bzh/jcms/preprod_34031/fr/bibliotheques-et-mediathèques-en-bretagne
[consulté en juillet 2015]

Annexe 3 : Recommandations de l'ADBDP Typologie des établissements ouverts à tous publics

Ce tableau présente une typologie des établissements ouverts à tous publics adoptée par le CA de l'ADBDP le 22 janvier 2002 sur proposition du groupe de travail sur l'évaluation.

Cette typologie permet l'évaluation d'un réseau départemental de lecture publique.

Avec ses cinq types d'établissement, elle est compatible avec la typologie de la Direction du livre et de la lecture qui n'en comprend que trois.

Les critères quantitatifs s'entendent comme des minimas.

Le nombre d'habitants pris en compte correspond selon les cas à la population communale ou intercommunale.

Catégories ADBDP	Bibliothèques			Points lecture	Dépôts
	Niveau 1 (1)	Niveau 2	Niveau 3		
Rapport DLL	Bibliothèques municipales		Relais	Antennes	
Crédits d'acquisition tous documents	2 € / hb	1 € / hb	0,50 € / hb	Deux ou trois critères du niveau 3 sont respectés	Moins de deux critères du niveau 3 sont respectés
Horaires d'ouverture	12 h / semaine	8 h / semaine	4 h / semaine		
Personnel	1 agt cat. B fil. cult. / 5 000 hb 1 salarié qualifié(2) / 2 000 0 hb	1 salarié qualifié (2)	Bénévoles qualifiés (3)		
Surface	Local réservé à usage de bibliothèque				
	0,07 m ² / hb 100 m ²	0,04 m ² / hb 50 m ²	25 m ²		

Tableau établi par le groupe Évaluation de l'ADBDP coordonné par Annie Dourlent, BDP de l'Ille-et-Vilaine, et Nathalie Clerc, BDP de l'Indre.

Version 2 (août 2003) présentant par rapport à la version 1 de février 2002 la reformulation des critères relatifs aux points lecture et aux dépôts. Version 2b (juillet) identique à la version 2 à l'exception de la suppression de la rangée Guide ADBDP que celui-ci adopté désormais la typologie à 5 type ici présentée.

Notes

(1) Les bibliothèques de niveau 1 correspondant aux normes de l'État : surface (dotation globale de décentralisation), crédits d'acquisitions (CNL).

(2) DUT ou DEUST Métiers du livre, titre d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF, BEATEP médiateur du livre ou cycle de formation de base dispensé par une BDP. Un plein temps à partir de 5 000 hb, un mi-temps de 2 000 à 4 999 hb, un tiers-temps en-dessous de 2 000 hb.

(3) Titre d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF ou cycle de formation de base dispensé par une BDP

Annexe 4 : Guide d'entretien

Bonjour, je suis étudiante en master information-communication spécialité bibliothèques et documentation et dans le cadre de mon mémoire, je travaille sur la place qu'occupent les bibliothèques sur le territoire. Le but de cet entretien est de recueillir votre point de vue sur un certain nombre d'éléments, sachant qu'il n'y a pas de réponse attendue a priori. Sentez-vous très libre de répondre comme bon vous semble.

La confidentialité de l'échange sera respecté et les données recueillies seront anonymisées. Je vous demanderai simplement si vous m'autorisez à enregistrer l'entretien afin de faciliter la restitution et de garder la fidélité des propos. Les citations anonymisées pourront apparaître dans le mémoire, qui pourra éventuellement être mis en ligne sur le site de l'université. Je garde à votre disposition la retranscription de l'entretien si vous souhaitez la consulter ou y apporter des modifications.

A titre indicatif, la durée de l'entretien devrait durer moins d'une heure.

Avez-vous d'autres questions avant de commencer ?

Questions	Personnes concernées	Ce que l'on cherche à savoir
REPRÉSENTATIONS ET VALEURS		
<p>Si je vous parle de « bibliothèque », à quoi pensez-vous spontanément ? Que représente, pour vous, la bibliothèque aujourd'hui ? Et la bibliothèque de façon générale ? Selon vous, à quoi devrait ressembler une bibliothèque aujourd'hui ? Que peut-elle apporter (sur un territoire, à la population) ?</p>	<i>Toutes</i>	Identifier les valeurs et représentations attachées à la bibliothèque Rôle attribué à la bibliothèque Ancrage
<p>Est-ce que cela correspond à la vision que vous avez des bibliothèques du territoire ? - Si non, que faudrait-il pour y parvenir ? - Si oui, qu'est-ce qui selon vous a permis d'y parvenir ?</p>	<i>Toutes</i>	Identifier les freins et facteurs de réussite
A votre avis, comment les bibliothèques du territoire sont-elles perçues par la population ? Pourquoi ?	<i>Toutes</i>	
ANCRAGE SUR LE TERRITOIRE ET RÉSEAUX DE PARTENARIATS		
<p>Quel est votre point de vue sur l'offre culturelle du territoire ? - Variété des propositions - Répartition sur le territoire - Complémentarité offre communale / intercommunale</p>	<i>Toutes</i>	Repérer la place accordée à la bibliothèque
<p>Selon vous, quels sont les partenaires privilégiés des bibliothèques ? Qu'est-ce que ces partenariats peuvent apporter de plus à l'usager ? ou En quoi ces partenariats permettent-ils de mieux servir la population ?</p>	<i>Toutes</i>	Vérifier l'hypothèse selon laquelle la bibliothèque est un acteur culturel Transversalité
Quels sont les projets dans lesquels la bibliothèque est impliquée actuellement ?	<i>Bibliothécaires</i>	Voir la place que prend la bibliothèque à

<p>Qui en est à l'origine ? ou Quels sont les récents projets de la bibliothèque dont vous avez eu connaissance ? Comment en avez-vous eu connaissance (êtes-vous impliqué, presse, bouche à oreille...) Demander si la personne a un avis sur ces projets : qu'en pensez-vous ?</p>	<p><i>Coordinatrice</i> Élus Référente MDIV</p>	<p>travers les projets qu'elle mène</p>
<p>Quels sont les partenariats que vous avez développé avec d'autres acteurs du territoire ? - Avec qui ? - Quelle durée ? Partenariats ponctuels ou pérennes ? - Partenariats existants, ayant existé ou en projet - Qui en est à l'origine (la bibliothèque, le partenaire, la tutelle...) ? Quels objectifs vis à vis de l'utilisateur ?</p>	<p><i>Bibliothécaires</i></p>	<p>Rôle des bibliothèques perçu par les bibliothèques Acteurs privilégiés : culturels ? Éducatifs ? Qui impulse les dynamiques ?</p>
<p>Comment percevez-vous votre rôle par rapport aux autres acteurs (petite enfance, école de musique, maisons de retraite...) ?</p>	<p><i>Bibliothécaires</i></p>	<p>Les bibliothèques sont-elles « au cœur » ?</p>
<p>De manière très large, quelle est la politique de la commune / communauté de communes en matière de culture ?</p>	<p><i>Élus à la culture</i></p>	<p>Identifier la place des bibliothèques</p>
BIBLIOTHÈQUES ET POLITIQUES PUBLIQUES		
<p>Quelle implication de la bibliothèque dans les politiques publiques du territoire ? Ou Jeu / Exercice pratique</p>		
<p>A votre avis, les bibliothèques ont-elles un rôle à jouer en dehors de l'éducatif et du culturel ? (réponse à justifier)</p>		
RÉSEAU ET INTERCOMMUNALITÉ		
<p>Depuis 2013, une coordinatrice a été recrutée pour organiser les bibliothèques en réseau. Selon vous, qu'est-ce que cette organisation va changer au niveau du territoire ? - Qu'est-ce que l'intercommunalité peut apporter de plus que la commune ? Qu'est-ce que ça change d'être dans un contexte communal ou intercommunal ? Et pour l'utilisateur ? (plus compliqué / plus simple, capacité à discerner les actions communautaires / communales, meilleure visibilité des bibliothèques...)</p>	<p><i>Toutes</i></p>	<p>Mesurer l'impact Maillage du territoire Rayonnement des bibliothèques</p>
<p>- Les gens sont-ils plus mobiles ?</p>	<p><i>Bibliothécaires</i> <i>Bénévoles</i> <i>Coordinatrice</i></p>	

- Pourquoi avoir choisi de recruter une coordinatrice ?	<i>Élu communautaire</i>	
- Qu'est-ce que ça a changé pour vous de partager la compétence avec la communauté de communes ?	<i>Élus communaux</i>	
Question préalable : avez-vous entendu parler d'1dtouch ? Pouvez-vous me parler de votre ressenti par rapport au projet 1dtouch qui est actuellement déployé sur le réseau ? (échelon départemental)	<i>Toutes</i>	Identifier les enjeux et les réactions qu'un tel projet peut soulever (bibliothèques pilotes, rayonnement hors réseau, rôle des bibliothèques...)
JEUX D'ACTEURS		Identifier les relations entre échelons : comment les rôles se répartissent, y-a-t-il des difficultés ?
Comment percevez-vous le rôle de la communauté de communes ? De la commune ? De la MDIV ? Avez-vous l'impression d'être compris par les élus ?	<i>Bibliothécaires Bénévoles</i>	
Comment envisagez-vous le travail avec la communauté de communes / MDIV ?	<i>Coordinatrice Référente MDIV</i>	
Comment envisagez-vous votre rôle par rapport à la commune / communauté de communes ? Quelles sont les relations avec les autres échelons ?	<i>Élus</i>	
Concernant les relations que vous entretenez avec les bibliothèques, vous diriez qu'elles sont... (qualifier)	<i>Élus</i>	
LE PARCOURS DE LA PERSONNE INTERROGÉE		
Pouvez-vous me parler de votre parcours ? - Études et parcours professionnel - Depuis quand occupez-vous ce poste ? - Depuis quand travaillez-vous sur le territoire ? - Vivez-vous sur le territoire ? - Installé depuis combien de temps sur le territoire ? - Originaire du territoire ?		En quoi le parcours de la personne peut influencer sa vision des bibliothèques ? Le lieu d'origine / de vie a-t-il un impact sur la vision du territoire ?

*Si vous n'avez rien à ajouter, l'entretien arrive à sa fin. Je vous remercie d'avoir accepté de donner votre point de vue.
Prendre ou laisser un contact pour les retranscriptions.*

Annexe 5 : Consigne et matériel de l'exercice pratique

Consigne : Première partie de l'exercice – A partir des étiquettes des différents équipements et services présents sur le territoire (*montrer les étiquettes*), effectuer des regroupements selon ce que cela vous inspire. Si un équipement important a été oublié, il est possible de le rajouter (papiers vierges à disposition). Il n'y a pas de limite pour le nombre de groupes. Il est possible d'isoler un équipement qui ne correspondrait à aucun regroupement constitué. Un équipement peut se trouver à cheval entre plusieurs groupes. Dans ce cas, le laisser à part puis expliquer.

Une fois les regroupements effectués, donner un nom à chacun des différents groupes à l'aide des papiers blancs laissés à disposition.

Deuxième partie de l'exercice – Attribuer à chaque équipement un post-it de taille différente selon l'importance accordée. L'idée est de pondérer l'importance des équipements les uns par rapport aux autres.

Commenter les choix effectués.

Matériel utilisé :



Illustration 3: Matériel

Liste des étiquettes « équipements » proposées : ADMR (Association de service à domicile) ; Bibliothèque ; Centre culturel ; Centre de loisirs ; Cinéma ; Collège ; Crèche ; École ; École de musique ; Espace jeunes ; Espace jeux ; Espace social (mission locale, assistantes sociales...) ; Halte-garderie ; Lycée ; Maison de retraite ; Point Accueil Emploi ; RIPAME (relais intercommunal parents assistants maternels enfants) ; Salle des fêtes ; Salle multi-sports ; Terrain de sport.

Nous avons fait le choix de proposer quatre tailles de post-it afin de pouvoir répartir les équipements en deux principaux groupes : importance plutôt élevée et importance plutôt faible. Un nombre impair aurait rendu l'interprétation difficile en raison du choix « neutre » rendu possible.

Annexe 6 : Grille d'analyse
Établie à partir de l'analyse commentée des entretiens

- Fonction
- Parcours, profession
- Autres remarques
- Axes forts
- Perception de la bibliothèque
- Rôle du bibliothécaire
- Rôle de la bibliothèque
- Bibliothèque moderne / Avenir de la bibliothèque
- Facteurs de développement
- Freins
- Ancrage territorial
- Objectifs des partenariats
- Partenariats évidents
- Impact du réseau
- Élus et réseau
- Autres échelons
- Rôle des bénévoles
- Bibliothèque et politique, réforme territoriale
- Projets innovants
- Communication
- École / Bibliothèque
- Domaines d'intervention de la bibliothèque
- TAP
- Numérique
- Réserves évoquées
- Conclusion

Annexe 7 : Entretien d'une bibliothécaire professionnelle sur deux communes

Entretien exploratoire

Avertissement : Dans un souci d'anonymat, les noms propres ont été anonymisés, supprimés ou remplacés. Les éléments entre crochets correspondent soit à des modifications effectuées afin de respecter cette volonté d'anonymat, soit à des incertitudes au niveau de la retranscription. Ces passages sont donc des reconstitutions qui peuvent être légèrement différentes du discours original.

Je vais commencer par te poser des questions assez générales, comme ça tu vas pouvoir t'exprimer assez librement et puis après on verra, s'il y a des choses auxquelles tu n'as pas répondu, j'essaierai de préciser en te posant d'autres questions.

Donc pour commencer, si je te parle de « bibliothèque », à quoi tu penses spontanément ?

Alors, le terme « bibliothèque » me fait penser au livre évidemment, d'abord. Ici sur le territoire, il est encore utilisé sur nos bibliothèques, enfin, sur nos bibliothèques qui sont maintenant des médiathèques mais... voilà, il faudrait peut-être préciser le terme pour ne pas qu'il y ait confusion. Mais... c'est un terme généraliste qui peut peut-être arrêter certaines personnes justement en se disant : « Oh, c'est une *petite* bibliothèque, il n'y a peut-être pas les médias que l'on peut trouver à côté. »

D'accord, donc pour toi le terme « bibliothèque », en fait, ça pourrait être un frein par rapport à ce que les gens s'imaginent trouver à l'intérieur du lieu, c'est ça ?

Oui. Oui, je pense que pour certains, oui. Parce que les personnes qui habitent ou qui ont habité dans des villes plus grandes, quand ils entendent parler de « médiathèque », ils savent ce que c'est, ils savent ce qu'ils vont y trouver, et s'ils entendent parler de « bibliothèque », ils se disent « bon, est-ce qu'ils n'ont pas que des livres ? » (*rires*)

Pour toi, qu'est-ce que représente la bibliothèque aujourd'hui ?

(*réfléchit*) Alors, pour moi... Alors, ça représente un lieu... Alors, est-ce que je précise pour moi sur le territoire où je travaille ou pour moi en général ?

Tu peux me dire les deux...

Donc en fait pour moi, sur le territoire où je travaille, c'est un lieu de convivialité, un lieu où les gens vont pouvoir trouver des ouvrages évidemment de toutes sortes avec des collections qui vont être... j'espère en tous les cas en accord avec leurs attentes... (*réfléchit*). En général, en fait, du coup, les bibliothèques ne sont pas que des lieux de rencontre, de convivialité où on va trouver forcément des livres de loisir. Quand je pense à [la médiathèque de R.M.], forcément, ça va être aussi des lieux où on a des documents assez pointus ou qui vont compléter peut-être les bibliothèques de faculté etc, etc donc le terme « bibliothèque » en gros, pour moi, est assez général. Enfin, il se décline de plusieurs façons suivant les structures en fait.

Quand tu dis que ça se décline, tu parlais du coup de bibliothèques peut-être plus loisirs d'un côté avec lieu de convivialité, lieu de rencontres, et un peu plus, euh, « études » de l'autre ?

Oui. Oui, oui, bah complètement. Les bibliothèques de fac sont vraiment très pointues dans les domaines qu'ils ont à... avec les collections qu'ils proposent. [La médiathèque de R.M.] aussi, c'est pareil, ils proposent à la fois des ouvrages, mais aussi des débats, enfin c'est vraiment un lieu plus ouvert. Enfin, plus ouvert, où on peut débattre en tous les cas, donc ce n'est pas que le lieu où on peut trouver des renseignements.

Est-ce qu'il y a des valeurs que tu attacherais à la bibliothèque ?

(*réfléchit*) Euh... (*réfléchit*) Des valeurs... Ça ne me vient pas là... (*rires*)

Ce n'est pas grave, tu peux réfléchir et ça va peut-être venir au fur et à mesure de l'entretien...

Du coup, je voudrais savoir, pour toi, à quoi devrait ressembler la bibliothèque aujourd'hui ?

D'accord. Euh... (*réfléchit*)

Si tu veux, pour compléter, la question c'est à quoi la bibliothèque devrait ressembler aujourd'hui, selon toi, et qu'est-ce qu'elle peut apporter, par exemple à la population sur un territoire ?

Euh... (*réfléchit*) ... Bah, elle peut apporter évidemment des... (*réfléchit*) des ouvrages en rapport avec le savoir, les besoins, enfin... (*réfléchit*) Pas facile ! (*rires*) (*réfléchit*)

A ton avis, pourquoi les gens viennent à la bibliothèque, qu'est-ce que ça peut leur apporter ? Qu'est-ce qu'ils peuvent y trouver, qu'est-ce que ça peut leur apporter en plus ?

Oui, ben ça devrait leur apporter de la curiosité, répondre à leurs centres d'intérêts, euh... être source, donc non monétaire, d'achat, d'ouvrages etc etc puisque ça s'emprunte... quasi gratuitement. (*réfléchit*) Puis donc ça répond beaucoup aux besoins des familles, enfin des besoins pour l'accès à la lecture... (*réfléchit*) Après normalement, dans la logique ça répond aussi à devenir citoyen, continuer à l'être en tous les cas quand on est adulte, ça devrait apporter une réflexion, on devrait peut-être trouver (*hésite*) des débats, ou peut-être en tous les cas des ouvrages qui nous font réfléchir de façon plus pointue (*réfléchit*, long silence). (*rires*)

Et donc du coup est-ce que tu as l'impression que les bibliothèques, ici sur le territoire pourraient répondre à toutes ces questions, donc tu parlais d'accès à la lecture, devenir citoyen, apporter des débats ?

Alors, pas complètement. En fait, ça nous est plus difficile parce que... les bibliothèques ici sont très familiales, donc du coup les gens viennent plus chercher des ouvrages dits de loisirs ou de plaisir, mais c'est quand même le lieu où, à mon avis, il pourrait se passer ça puisqu'en fait, il ne se passe pas grand-chose non plus sur le territoire donc voilà, c'est peut-être ici qu'on peut trouver... Et puis après, c'est pareil, si on veut créer des débats, il faut avoir des acteurs qui puissent mener les débats. Ce n'est pas à nous bibliothécaires de les mener donc du coup il faut pouvoir inviter des gens à le faire et donc économiquement ce n'est pas possible puisqu'on n'a pas de budget. (*rires*) Donc on est un peu coincés.

Quand tu dis qu'il ne se passe pas grand-chose sur le territoire, tu veux dire en dehors des bibliothèques, personne d'autre ne propose ces débats ou des choses comme ça ou est-ce que c'est dans les bibliothèques qu'il ne se passe pas grand-chose ? Qu'est-ce que tu voulais dire par là ?

Bah j'ai l'impression qu'il n'y a pas de... Alors je ne sais pas, je ne le connais peut-être pas très bien ce territoire. Mis à part moi en tant que professionnelle, mais je ne connais peut-être pas très bien les associations... Mais en tous les cas, nous, du côté des bibliothèques, on crée des événements qui sont plus des événements plaisir. On sait que suite à des événements qui ont eu lieu en début d'année etc, on a remis en question un peu les choses, et donc on sait qu'on devrait, et on aimerait faire ça, mais voilà, on n'a pas les moyens pour. Et pour nous, enfin, je pense que c'est effectivement notre rôle de participer à ça. Après, est-ce que ce sera fréquenté ou pas, est-ce que ce sera suivi ou pas, on ne sait pas. C'est un risque. Parce que quand je travaillais à R.M., en fait, on faisait des choses comme ça et c'est pas énormément fréquenté. Il n'y avait pas forcément beaucoup de personnes à venir à ces débats qui étaient faits en concertation avec d'autres lieux, maisons de quartier, etc, etc.

Donc pour toi, il y aurait le frein des moyens et puis peut-être aussi du coup de la population qui ne s'attendrait pas forcément à trouver ça dans les bibliothèques ?

Oui.

Pour peut-être compléter cette question-là, comment pour toi les bibliothèques sont perçues par la population ?

Ben pour moi, c'est surtout un espace de... ce n'est pas dans l'ordre du tout, hein, mais de rencontres, de loisirs, de plaisir, où on trouve en fait des ouvrages pour se faire plaisir quoi. (*silence*) Et de découverte quand même. Mais dans la découverte plaisir, on est toujours là-dedans.

Quel est ton point de vue sur l'offre culturelle que l'on peut trouver sur le territoire ?

Alors, on essaie de l'améliorer de plus en plus... Après, c'est pareil, de par nos petites tailles et nos petits budgets, on est un peu limités dans l'offre culturelle du côté des DVD, au niveau des CD...

Alors, là je posais la question du point de vue général, pas forcément du point de vue des bibliothèques, mais par rapport à ce qui peut être offert en termes de culture sur le territoire par d'autres acteurs. Quelle vision tu en as, est-ce que tu as l'impression qu'il y a beaucoup de choses qui sont proposées au niveau de la culture... ?

Alors, je vais toujours te répondre un peu la même chose : je n'habite pas ce territoire, donc comme je ne l'habite pas, c'est beaucoup plus compliqué. Du coup, je sais qu'il y a un cinéma, je sais qu'il y a des choses, mais ce qu'ils projettent... enfin, tu vois, je ne sais pas trop. Je regarde de temps en temps comme ça mais ce n'est pas... je ne sais pas du tout s'il y a un cinéma arts et essais par exemple (*rires*), j'en n'ai aucune idée. Vu que je ne travaille pas à A.C., du coup, je n'ai pas les partenaires, enfin je ne travaille pas avec ces partenaires-là. Moi sur les deux communes sur lesquelles je travaille, je sais qu'il y a une vie associative sur G. assez importante, mais qui est, pareil, plus en termes de loisirs et sportive. Ici à M., il y a vraiment très très peu de choses. Et après, au niveau du territoire, (*soupir*) euh on n'est pas tellement... enfin, n'habitant pas ce territoire, on n'est pas tant que ça... enfin je n'ai pas l'impression d'être tant que ça informée de ce qui se passe.

D'accord. Donc par exemple, si je te dis « tiens, de quoi tu as entendu parler au niveau culture sur ce territoire ? », tu vas penser au cinéma parce que tu en as entendu parler, tu vas savoir qu'il y a des associations à G. et après, pour le reste, tu n'es pas vraiment informée, tu ne sais pas trop ce qui existe en fait, c'est ça ?

Euh, ben après, je sais les entités avec lesquelles on travaille, c'est-à-dire la petite enfance, enfin voilà, mais si tu veux, autrement, non, je n'en sais pas plus.

Selon toi, quels seraient les partenaires privilégiés des bibliothèques ?

Bah évidemment il y a les associations, les établissements culturels, les écoles comme l'école de musique par exemple, on a commencé un partenariat. (*réfléchit*)

Est-ce que tu peux préciser ce que tu entends quand tu parles d'associations ?

Oui, alors, il y a des associations comme les chorales, c'est plus des associations culturelles, en fait. Euh... qu'est-ce qu'il y a d'autre comme partenaires associatifs ? (*réfléchit*) C'est surtout le comité des fêtes à G., on fait des choses ensemble. (*réfléchit*) Des actions qui sont menées sur le territoire par les mairies, genre « Jardiner sans pesticides », donc là ça commence, on se rapproche d'une association qui... dont l'événement ne va pas être forcément formel, financier, du côté de la bibliothèque mais du côté de la commune, et donc du coup on rentre en fait dans ce cadre.

Et est-ce que vous travaillez, par exemple, avec les écoles ?

Ah bah oui, il y a évidemment les écoles, les centres de loisirs aussi, mais ça ce sont les partenaires classiques en fait (*rires*). Oui, oui. Les écoles, les centres de loisirs, les espaces jeunes, enfin bon, tout ce qui peut être en rapport avec la population quoi, enfin les services à la population. La maison de... pas la maison de retraite mais enfin la maison des services à G.... Je pense que je les ai tous cités parce qu'il n'y a pas *beaucoup* de partenaires en fait. Sur mes deux communes, à moi, je n'en ai pas énormément, à part les associations, les écoles et puis les établissements en rapport avec la population... Sur mes deux communes, j'ai pas. Sur le territoire, après...

Donc toi, tu travailles avec les écoles, les centres de loisirs, les espaces jeunes...

Oui, donc ça c'est à G., la maison des services aussi, ici je n'ai pas réussi à faire de lien avec l'association des anciens, des seniors, ça ne prend pas. Et puis après évidemment, il y a les partenaires, ben tu sais, le multi-accueil, là, pour la petite enfance. Et puis là est né le partenariat avec l'école de musique de A.C. mais autrement c'est tout. Enfin si, il y a la médiathèque départementale qui est un gros partenaire du coup mais qui n'est pas... enfin qui n'est pas que... enfin qui est sur notre territoire.

Quels types d'action vous menez en partenariat avec ces partenaires du coup ?

Alors, avec les écoles, donc ce sont des accueils de classes. Soit l'école travaille sur un thème et donc du coup on essaye de répondre à leurs besoins, et nous de faire des propositions. (*réfléchit*) Euh, la petite enfance, ben ça va être les séances bébés lecteurs. Enfin, là du coup ce sont des séances plus spécifiques puisqu'on fait des séances aussi publiques. Voilà. L'école de musique, du coup, tu vois ce que ça a donné, c'était un concert en fait ici. Avec les anciens, qu'est-ce qu'on va avoir ? Alors là, c'est pareil, c'est à mettre un peu... c'est encore à mettre en place. En fait c'est un prêt de livres avec les listes de livres susceptibles d'être intéressés... (*réfléchit*)

Avec les espaces jeunes ?

L'espace jeunes, c'est à mettre en place. Puisque là, du coup, il n'y avait pas d'espace jeunes à G., c'est tout nouveau. Et donc là du coup, c'est pareil, ça va être peut-être leur apporter... Julien parlait de travailler ensemble pour leur présenter des romans, leur présenter les collections. Et puis après on va voir ce qui va naître de tout ça. Puisque les centres de loisirs, c'est pareil, ont toujours des projets chaque année. Il y a des projets intéressants sur lesquels nous on peut... qu'on peut renforcer avec nos collections, donc voilà, on va voir ça ensemble mais c'est un peu à construire quoi.

Et pour l'école de musique, c'est pareil, ça a commencé vraiment cette année ?

Oui, avec [l'association de Jazz]. Avant en fait, j'avais essayé, il y avait quelqu'un... c'est là où je répète tout le temps la même chose. En fait, les partenaires du territoire sont plus difficiles à solliciter, je trouve, quand ils ne viennent pas sur nos communes, et donc du coup je disais à cor et à cris qu'en fait, les premières années, quand je travaillais à O., il y avait un éveil musical à O. et donc du coup on touchait les gens qui venaient à l'éveil musical à O. et après ça a été à M. et là cette année, plus rien. Nulle part. Et donc c'est localisé sur la grande ville à A.C. et du coup c'est plus difficile pour nous de faire quelque chose puisqu'il n'y a pas beaucoup de distance entre mais c'est un frein. C'est un frein pour pouvoir faire les choses.

Pour les gens qui doivent se déplacer ?

Ah oui. Et moi j'avais essayé d'organiser des animations on va dire inter-bibliothèques et ça n'a jamais vraiment fonctionné (*rires*).

En fait, les gens viennent dans leur bibliothèque la plus proche...

Oui, et du coup ça ne fonctionne pas très bien ce truc-là. En fait, j'avais fait un parcours sur le printemps des poètes, c'était assez rigolo où on invitait les gens à un parcours poétique et donc le parcours c'était G., O., M. avec des choses très différentes à chaque fois et en fait, à part les gens qu'on touche vraiment beaucoup, les bénévoles ou les proches des bénévoles, mais autrement on n'avait personne (*rires*).

Donc si je résume, en partenariat plus anciens, il y a les écoles...

Ah les écoles, c'est depuis le début. La bibliothèque ici a ouvert en novembre 2010, ça va faire 5 ans cette année, et G. pareil, enfin c'est même plus ancien, enfin... non. Non, non, septembre 2010 puisqu'avant c'était une bibliothèque qui n'était tenue que par des bénévoles mais il n'y avait pas d'animations.

D'accord. Et donc à M., avant, il n'y avait pas du tout de bibliothèque.

Non. Enfin, d'après certains habitants il y avait une bibliothèque qui était en fait un placard, enfin bon, Pascale me l'a résumé de cette façon-là, donc on ne peut pas appeler ça bibliothèque en fait (*rires*).

Est-ce que tu sais pourquoi il y a eu le souhait de construire une bibliothèque ici ?

Oui, c'était un souhait municipal. C'était un souhait de conseiller municipal, Patricia a suivi une formation. A l'époque, le maire ne savait pas trop si ça allait fonctionner, avait très peur en fait, et donc du coup ils ont été, ils l'ont fait vraiment a minima. Donc voilà, c'est pour ça qu'on se retrouve avec un lieu trop petit, etc, etc.

Et avec le multi-accueil, c'est aussi plus ancien ?

Oui, alors depuis le début, c'est pareil. Et la maison des services, après, le problème c'est le... un petit peu, mais c'est toujours qu'un petit peu parce que c'est le temps professionnel en fait qui manque quoi. Et puis les associations, ça n'a pas démarré aussitôt mais ça a démarré il y a 2 ou 3 ans à peu près.

Et est-ce que c'est la bibliothèque à chaque fois qui a fait le pas d'aller vers les associations ou est-ce que c'est arrivé que vous soyez sollicités pour vous dire « tiens, on pourrait peut-être faire quelque chose avec la bibliothèque » ?

Oui. Alors, (*réfléchit*) les deux. C'est surtout nous, pour se faire connaître, enfin au début c'était un peu pour se faire connaître aussi et après, il y a eu quelques propositions d'associations. Donc après on voyait si c'était possible ou pas...

Quelles sont les associations qui sont venues vous voir ?

Alors à O., ben c'était justement la chorale et là, G., c'était l'inverse, c'était nous qui sommes allés voir la chorale (*rires*). Et puis le comité des fêtes, c'est suivant ce qu'il se passe en fait, on va dire que... (*réfléchit*) oh, c'est un peu les deux, ça dépend.

Et est-ce que c'est arrivé que ce soit le maire qui vous dise que ça serait bien de participer... ?

Si, sur les actions... si, si, ben par exemple à G. sur les pesticides là, c'était ça : « Nous on met vraiment un grand coup de chapeau sur cet événement-là, est-ce que vous pouvez participer ? » Donc là, c'était une sollicitation plutôt de la mairie.

A ton avis, le fait de nouer des partenariats comme ça avec différents acteurs, qu'est-ce que ça peut apporter pour les usagers ?

(*réfléchit*) Bah forcément plus de fréquentation, parce que la bibliothèque est mieux connue... Pour les écoles (*réfléchit*) qu'est-ce que ça peut leur apporter ? Euh... Je pense que là, c'est des actions en dehors de l'école justement. C'est pouvoir découvrir autre chose, quand on fait venir un auteur, ou quand on... c'est vraiment une ouverture sur la culture, c'est une autre possibilité de champ qui soit ils n'ont pas le temps de se l'approprier, de mettre ça en place, ou soit c'est vraiment une découverte. Sur le pop-up par exemple, c'était une découverte pour eux parce qu'ils savaient que ça existait, évidemment, mais ils ne pensaient pas que ça allait... Tiens, si, je pense à ça en fait, dans les partenaires, mais ça va venir au fur et à mesure, hein, avec moi... (*rires*) Du coup il n'y a pas que les écoles des communes sur lesquelles on a travaillé. Quand on a fait les pop-up, toutes les écoles du territoire ont été invitées, donc là c'était vraiment un truc plus grand au niveau du territoire.

Quand tu travailles avec d'autres partenaires, comme ça, comment toi tu te positionnes par rapport aux autres partenaires ? Comment tu positionnes ton rôle ?

(*réfléchit*) Bah du coup... euh... (*réfléchit*) Bah du coup, je sais pas...

Sur vos rôles respectifs dans une action qui serait commune ?

Pour les écoles, c'est un petit peu un apport du livre dans un autre endroit mais euh... Et puis mieux faire connaître la bibliothèque, enfin la culture, et l'importance que ça peut avoir sur... sur l'évolution des enfants. (*réfléchit*) Mais j'ai l'impression, par rapport aux écoles, que je suis plus force de proposition... qu'eux. Et donc du coup, eux attendent plus de nous éventuellement des collections supplémentaires, des choses comme ça mais je suis plus force de proposition. C'est plus dans ce sens là que ça va que l'inverse. Après, on est effectivement le lieu d'accueil. Ah si, il y a aussi les Brigades... où là on est aussi force de proposition mais on va chez eux, donc en fait c'est l'inverse, on crée un petit événement culturel.

Les brigades ?

Les brigades poétiques.

D'accord, donc pendant le printemps des poètes, c'est ça ?

Oui. Et donc là du coup, les rôles s'inversent, on est invités chez eux. Enfin, on s'invite chez eux. Parce que c'est même pas ça, c'est qu'on s'est invité chez eux ! (*rires*) Mais oui, à chaque fois... l'inverse ne me vient pas beaucoup en fait. On est plus sur des propositions et après ils sont intéressés ou pas. Parce que dans les actions proprement dites, ils nous disent ce qu'ils ont l'intention de faire sur l'année, et nous on voit un peu comment on peut s'y rattacher au besoin, mais c'est plus dans l'autre sens que ça fonctionne en fait. Quand on regarde bien les choses, en fait, on... (*réfléchit*) On ne travaille pas forcément énormément ensemble comme un vrai partenariat, c'est-à-dire qu'en fait, moi je fais ça, toi tu fais ça, on rassemble, en fait finalement c'est plus (*hésite*) de l'invitation de lieux...

Oui, donc en fait c'est toujours eux qui viennent sauf pour les brigades poétiques....

Ah oui, tout le temps. Mais on tient d'ailleurs à ce que ça se passe dans nos locaux, c'est important. Parce que, pour moi, l'idée ce n'est pas du tout... enfin ce serait un peu stupide d'aller dans les écoles justement. Sauf si évidemment ils ne pouvaient pas se déplacer mais l'idée c'est quand même que les enfants fréquentent un autre lieu qui n'est pas que le lieu « école » et puis je dis toujours, l'école peut avoir une BCD¹⁸⁴ mais ce n'est pas une bibliothèque, une BCD, c'est encore un autre lieu.

184Bibliothèque centre documentaire, présentes dans les écoles

Et est-ce que ça se passe pareil avec les autres acteurs, par exemple l'école de musique, ou est-ce que c'est différent ?

Alors là, c'était différent puisque du coup, on les recevait, et puis, ça a été plus coordonné par Séverine. C'était une envie qu'on avait tous de mettre en avant la musique mais là, c'était un peu carte blanche pour l'école de musique donc du coup nous on était juste... enfin, on n'était pas « juste » mais on était le lieu où ça allait se passer ; mais on n'a pas travaillé ensemble. C'est toujours pareil, on ne s'est pas dit « tiens, on va monter quelque chose et on va travailler vraiment ensemble. » Pour moi, ce n'est pas du partenariat, encore... Comme ce n'est pas du long terme... quand je travaillais à R.M. j'avais l'impression de faire du vrai partenariat avec certains acteurs, par exemple, je ne sais pas, à un moment donné j'ai travaillé [dans une médiathèque de quartier], on faisait venir des gens qui étaient des publics empêchés, et donc là tu crées un vrai partenariat parce que du coup, tu es obligé de te voir plusieurs fois pour savoir comment ça va se passer, comment après appréhender les choses, qu'est-ce que tu vas présenter à ces personnes-là, comment elles vont... comment elles peuvent... comment ne surtout pas les brusquer pour faire en sorte qu'elles viennent, enfin, ce qu'il se passe à la PMI¹⁸⁵ c'est un peu pareil, enfin tu vois, c'est du vrai partenariat. Enfin, le vrai et le faux, c'est un peu idiot de dire ça mais ce n'est pas les mêmes enjeux, et ce n'est pas construit pareil. Ça pourrait être autrement mais pour le moment ça ne l'est pas. Pour les écoles, et pour les associations, peut-être faute de temps, tout simplement. Je pense que la réponse elle est là. Parce que c'est pareil, j'ai d'autres exemples avant moi où dans le temps du [festival de l'illustration jeunesse] quand je travaillais à R.M., il y avait un partenariat construit... Voilà, c'est plus du partenariat construit que du vrai partenariat, où on avait monté un projet autour du théâtre et là il y avait vraiment un échange entre la classe qui voulait participer, comment on allait créer, sur un temps un peu long, quelque chose qui serait à la fois de la bibliothèque et de l'école. Ce qu'on n'a pas là, un peu faute de temps, je trouve. Je trouve qu'on est plus acteur, même. Sur les brigades, on amène le kit en fait...

Donc tu trouves que vous offrez un service mais il n'y a pas vraiment de partenariat dans le sens où il n'y a pas construction d'un projet ensemble...

Pas suffisamment. Alors, après, si... Si, si, ben tu vois, j'en oublie. Il y en a eu. On était force de proposition mais il y en a eu quand même, c'est quand j'ai proposé aux écoles de rencontrer l'artiste qui a fait la fresque, là. Et donc là, du coup, c'est un exemple, c'était construit. Enfin, c'était proposé bien avant qu'elle arrive etc et donc là du coup il y a eu un échange constructif avec l'école sur comment elle allait pouvoir faire, on a préparé ensemble cette rencontre, comment les enfants allaient... ce qu'ils pouvaient poser comme questions, et il y a eu un retour où les enfants ont fait leur production en rapport avec, donc du coup, là, pour moi, c'est vraiment du construit, on a fait quelque chose ensemble, mais autrement, il n'y en a pas tant que ça. Je trouve pas.

Donc pour toi, le temps c'est un gros facteur qui pourrait empêcher ça... Ça ne peut pas être des questions de freins par exemple dus à des personnes qui n'ont pas envie de travailler ensemble.... Pour toi, la volonté est là mais c'est le temps qui manque ?

Je pense, oui. Et je dirai que c'est de pire en pire. Parce qu'avec l'arrivée des TAP¹⁸⁶, les enseignants cette année c'était vraiment encore plus difficile de travailler ensemble (*rires*). Ou c'était plus du ponctuel, j'ai eu moins d'accueils de classes du coup... Oui, oui, je pense que vraiment le temps est important et c'est important de *préparer*. Alors c'est pareil, il faut que les équipes soient les mêmes pendant longtemps, si une équipe d'enseignants bouge chaque année, c'est plus difficile de créer quelque chose. Avec les enseignants qui sont là depuis le début, je pense qu'il y a une confiance qui s'est établie et c'est un peu comme ça que les projets peuvent naître et sont là, existent, en fait. Et où on a envie de construire. Mais si on a tout le temps des gens qui changent, effectivement, c'est difficile.

Exercice pratique

185 Protection maternelle et infantile

186 Temps d'activités périscolaires

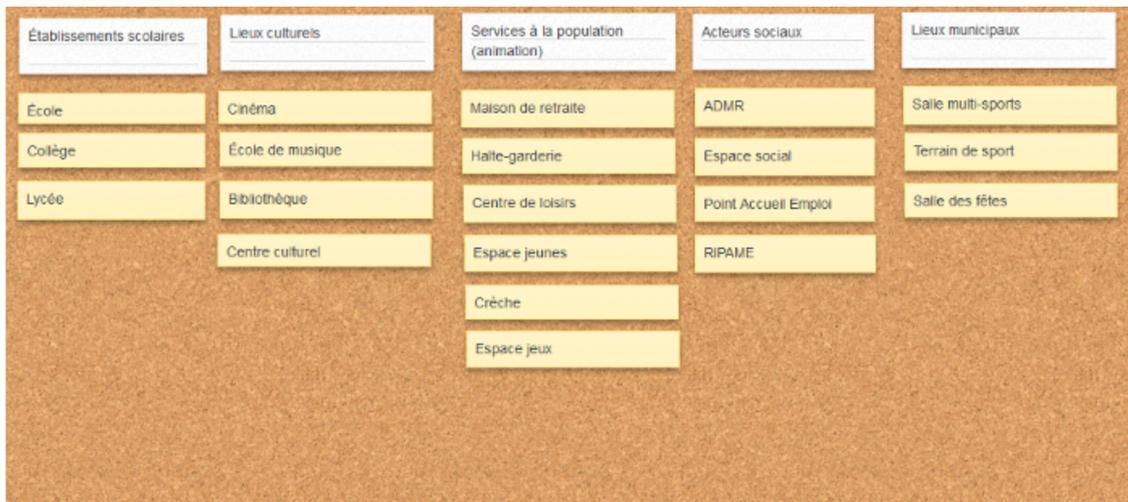


Illustration 4: Les équipements culturels sont perçus comme complémentaires, et l'importance des partenariats est à nouveau soulignée puisque ces structures sont amenées à travailler ensemble, au sens du pôle culturel, mais également avec les autres acteurs du territoire.

Les acteurs sociaux sont perçus comme des lieux administratifs où l'on peut également venir se renseigner.

Et donc tu disais que tu aurais fait un autre regroupement si on avait parlé en termes de partenariat par rapport aux bibliothèques, donc qu'est-ce que ça aurait donné ?

Ah oui, complètement. Ça aurait pu être le partenariat concrètement, ce dont on a parlé tout à l'heure...

Oui, donc les personnes avec qui vous travaillez actuellement.

Oui. Après ça aurait pu être un regroupement aussi sur, entre guillemets, la bibliothèque idéale dont on parlait, où en fait je pense que, quand on parle de bibliothèque 3^e lieu, moi ça me parle carrément et donc je trouve ça vraiment intéressant d'avoir des entités avec lesquelles justement on ne pense pas, d'avoir tout dans le même bâtiment ou une proximité qui soit là. Parce que là c'est pareil, je trouve que du fait de la distance, et géographique, et puis on est chacun dans son institution, on ne travaille pas suffisamment ensemble, et donc du coup quelqu'un qui va emmener son petit à la crèche, ben il ne passe pas du tout par la bibliothèque. Enfin, c'est loin. Nous, on n'a pas de crèche ici, donc voilà, c'est vite vu. Ce qui est intéressant, par exemple, d'avoir les espaces jeux, c'est que là du coup il y a une proximité qui est dans le même bâtiment. Mais mon inquiétude, c'est que les gens qui ne fréquentent pas la bibliothèque... parce qu'il y a ceux qui fréquentent la bibliothèque d'eux-mêmes, enfin qui vont y aller, qui vont pousser la porte, et ceux qui ne vont jamais oser pousser cette porte, et du fait de cette proximité là, ils vont la pousser plus facilement puisqu'ils auront aussi une personne-relais. Et c'est vrai que là sur le territoire, le fait que les TAP¹⁸⁷, la base de loisirs en fait maintenant va accueillir les TAP, euh comment ça s'appelle (*réfléchi*), l'ALSH¹⁸⁸, pas du tout à proximité des bibliothèques, j'ai très peur que la bibliothèque soit moins fréquentée, parce que les gens vont moins se donner le temps d'y venir.

Tu as reparlé de bibliothèque idéale, donc en fait, pour toi, dans l'idéal, il faudrait qu'il y ait des regroupements comme ça de structures, que la bibliothèque par exemple soit dans le même lieu que par exemple la crèche et puis un autre service...

Complètement. Après, ça dépend quelle politique on veut mener aussi et sur quel territoire mais une bibliothèque, qui est souvent citée en exemple, comme A.P. je crois... Ah zut. C'est une bibliothèque en fait où justement il y a plein de lieux sociaux qui cohabitent sur le même euh... Ah, comment elle s'appelle ? C'est pas A.P. ? Je ne sais plus, je vais te redire parce que là en fait, pour moi c'est vers ça que la bibliothèque serait idéale. C'est pouvoir en faire vraiment une bibliothèque ouverte vraiment à tous, et pour tous quoi, qu'on ne soit pas que identifiée comme... enfin qu'on n'ait pas que l'étiquette culturelle avec un grand C (*rires*), qui peut faire peur à certains. Que ce soit un espace plus ouvert.

187 Voir note n°186

188 Accueil de loisirs sans hébergement

Donc en fait, pour toi ça serait l'idéal parce que le fait que ce soit comme ça, la bibliothèque n'aurait plus forcément cette image culturelle, ce serait... enfin, qu'est-ce que ça changerait d'être comme ça intégrée avec d'autres services ?

La proximité, en fait, est là. Enfin, déjà, le lieu ici est un lieu plutôt agréable, c'est ouvert, les gens nous voient de l'extérieur, donc du coup il y a juste une porte, et qui encore est transparente, à franchir, donc ça fait beaucoup moins peur que quand on rentre dans un lieu fermé, et donc je pense que là, du côté de la population, les gens qui ne viennent jamais, qui n'ont jamais mis les pieds dans la bibliothèque, c'est beaucoup plus facile pour eux d'avoir un lieu qui est au sein du même bâtiment, ça fait beaucoup moins peur, et c'est plus facile d'accès en fait qu'une bibliothèque qui est toute seule dans son coin et où on ne sait pas trop... enfin, ça peut faire peur à certains, on ne sait pas trop ce qu'ils s'y passe, est-ce que les livres ne vont pas nous sauter dessus et nous manger et la bibliothécaire nous assassiner parce qu'en fait, on ne sait pas ce qu'on veut ! (*rires*) Et donc du coup, je pense que la curiosité... c'est plus facile d'aller voir ce qu'il s'y passe et puis c'est plus facile d'avoir un relais, parce que du coup on a aussi des partenaires sociaux qui sont là. Et qui connaissent les gens, et qui disent : « bah oui, vous pouvez... venez, tiens, on a 5 min, hop, on va passer par la bibliothèque », et puis rien qu'une fois d'être rentré, il suffit d'être là au bon moment ou d'être prévenu, tu présentes des choses qui peuvent leur parler, forcément, quasi sûr, ils vont revenir mais là... enfin, ça se vérifie même avec les papas qui viennent chercher leurs enfants et qui ne viennent jamais à la bibliothèque. Parfois, l'accueil est hyper important, si tu... (*cherche ses mots*) entre guillemets, fais bien ton travail aussi d'acteur social, tout simplement, et que tu leur parles de quelque chose qui peut faire tilt, si je ne sais pas ils regardent un bouquin de voitures par exemple et tu vas dire « ah, si vous voulez, il y a ça, et puis vous pouvez les emprunter », la sollicitation est là et donc du coup ils vont être à l'aise, ils vont prendre, ils vont réfléchir, mais il faut que le lieu soit ouvert. Il faut que tout ça soit proche.

Et tu disais que ça serait moins « culturel avec un grand C », qu'est-ce que tu voulais dire par là ?

Je pense qu'il y a encore un petit peu dans la tête de certaines personnes, alors ça a évolué hein, quand même, parce que... enfin, surtout là, sur nos territoires, nos bibliothèques ici, vis à vis d'une certaine catégorie de population, la population jeune, les gens qui ont des enfants et tout ça vont plus aller facilement à la bibliothèque, pour d'autres ce n'est pas forcément leurs pratiques au départ, je parle de certaines, peut-être, catégories sociales... (*réfléchit*) Et donc du coup, le terme bibliothèque est déjà un frein en lui-même.

Parce que ça renvoie à une certaine image ?

Oui, ça renvoie à une image un peu intello... Ça reste une image intello, de toute façon, le lieu bibliothèque. Après, si on parle de médiathèque, déjà, on est un peu moins dans le lieu intello. Enfin je trouve. Parce qu'il y a la musique, c'est plus facile d'accès (*rires*). Et la bibliothèque, pour certains, c'est encore l'endroit où on ne fait pas de bruit, où il faut rester tranquille, où il vaut mieux savoir un peu ce qu'on veut, parce que sinon, on ne sait pas trop si on va être bien reçu !

Ok, donc on va passer à une question plus sur le réseau. Une coordinatrice a donc été recrutée en 2013, pour organiser les bibliothèques en réseau, donc selon toi... euh, toi tu étais là avant, tu es arrivée avant ?

Oui. Oui, oui. Alors moi je suis arrivée... En fait, quand j'ai été embauchée, j'ai été embauchée pour trois communes, comme Audrey si tu veux. Et donc j'ai été embauchée, alors ici à partir du mois d'août à M., et les deux autres communes à partir du mois de septembre 2010.

Quand les bibliothèques ont ouvert...

Oui, c'est ça. C'était pour l'ouverture de la bibliothèque ici, et pour pouvoir avoir un salarié sur les autres communes.

D'accord, donc du coup, selon toi, le fait qu'une coordinatrice ait été recrutée, qu'est-ce que change, ça a changé, ou ça va changer au niveau du territoire ? Qu'il y ait une coordinatrice qui supervise un petit peu...

Nous, quand on est arrivées... alors je dis nous, parce qu'on est arrivées quasiment en même temps avec Anne-Claire alors c'est pour ça que c'était un peu ma première interlocutrice (*rires*). On a ouvert la même année, enfin je crois. Si, elle a dû ouvrir un an avant moi, donc en fait on était, nous, les bibliothécaires (*rires*). En fait, on nous a parlé depuis le début de « réseau » de toute façon, donc ça,

c'était quelque chose qui était là. La mise en réseau était à chaque fois dans nos profils de poste. Enfin, pas dans nos profils de poste mais c'était : « vous allez travailler dans une bibliothèque en vue d'une mise en réseau », etc, donc tu vois, il y avait déjà cette notion de... On savait qu'un réseau allait exister, et donc du coup, nous, on était vraiment dans cette perspective. Après, Anne-Claire te dira mais en tous les cas, moi, ce qui m'intéressait sur ce poste-là, c'est que justement, je n'allais pas me retrouver toute seule avec mes deux ou trois petites bibliothèques mais on allait construire un réseau avec tout ce que ça veut dire donc plus de collections, déplacement des collections, et tout ça. Donc on avait commencé avec Anne-Claire à évidemment penser réseau, alors moi la première sur l'harmonisation des collections sur mes trois bibliothèques, mais après je n'avais pas de vision d'ensemble. Ce que m'a apporté Séverine, en fait, c'est effectivement une accélération... quand on regarde ça, c'est à deux vitesses on va dire (*rires*), c'est en tous les cas une sorte d'accélération du processus parce qu'on était dedans mais du coup, nous les salariées on participait à des réunions avec les élus mais il n'y avait pas ce chapeautage qu'il y a maintenant. Du coup, Séverine, dans son rôle de coordinatrice, est plus, pour moi, dans justement le dialogue avec les élus. Nous on est un petit peu moins là-dedans maintenant et c'est pas plus mal, et elle a plus une force de conviction, elle apporte des éléments plus probants qu'on ne pouvait pas apporter nous puisqu'on avait déjà nos propres missions. Donc voilà. (*réfléchit*) Il y a plus d'animations « réseau » qui sont mises en place... et puis après, j'espère qu'on va arriver à (*rires*) ce partage des collections et tout ça, ce qu'on est en train de travailler depuis, maintenant, deux ans, avec Séverine. Voilà. C'était quoi déjà la question ?

Ce que ça pouvait changer au niveau du territoire le fait d'être en réseau et de ne plus avoir des bibliothèques séparées dans chaque commune. Qu'est-ce que ça peut apporter ?

Ben, elles sont encore un peu séparées. Après, c'est... On en était tous convaincus. Déjà, c'est de s'échanger les collections, donc d'avoir vraiment une collection beaucoup plus harmonieuse que ce qu'on peut avoir maintenant donc vraiment répondre à ce critère d'harmonie. C'est aussi un bénéfice pour les usagers, dans l'idéal, de pouvoir prendre dans telle bibliothèque et rapporter dans une autre avec le système de navette qui fonctionne bien, donc c'est pouvoir répondre aux besoins, aux envies des usagers et nous de compléter nos fonds. En termes de collections, c'est un peu ça, après en termes de... (*réfléchit longuement*) Il faudrait un réseau idéal en fait, c'est ça. Après, ça reste mon opinion, mais c'est que j'étais convaincue de la force du réseau, je suis toujours convaincue de la force du réseau, simplement ce qui devient lourd pour moi, donc là c'est complètement personnel, c'est vraiment présent, c'est qu'en fait j'ai l'impression que plus ça va, plus ça va être hiérarchisé et ça, ça ne me plaît pas du tout. Et donc j'ai l'impression que ça va nous enlever une liberté qu'on a pour le moment. C'est plus en termes d'animations, aussi (*réfléchit*) et j'ai l'impression que plus la structure grandit, plus c'est... ça simplifie en fait (*rires*) ça peut simplifier les objectifs mais par contre ça diminue la polyvalence des gens qui travaillent, je trouve.

Et quand tu dis que ça va être plus hiérarchisé, qu'est-ce que tu veux dire ?

Ben c'est-à-dire qu'en fait, là on avait demandé à l'arrivée de Séverine à ce que son poste soit bien calé, puisqu'on y a tous participé, et on voulait que Séverine soit une collègue, et donc ne soit pas un chef. Donc pour le moment, ça se passe comme ça, il n'y a pas de soucis. Tant qu'on aura des employeurs différents, je pense que ça se passera toujours comme ça. Moi ma crainte, c'est le jour où on va avoir le... si le territoire, enfin, si la communauté de communes prend la compétence lecture, du coup on va avoir un seul... en fait on va avoir le même employeur, et là je pense que ça ne va plus se passer pareil. Et donc du coup, ça, c'est une grosse crainte parce que je ne sais pas, on ne sait pas encore objectivement ce que ça va devenir. Mais du coup, je pense que d'avoir (*réfléchit*) dans la (*réfléchit*) façon dont sont gérées déjà les structures, enfin je pense aux centres de loisirs, là, qui sont devenus intercommunaux, du coup, les collègues ont moins de libertés, aussi, parce qu'ils ont un chef qui leur dit : « ben non, là vous allez faire ça, G. fait ça (enfin, c'est des exemples, hein, mais) M. fait ça, A.C. fait ça » et en fait en gros ben... d'accord. Que là, avant, ils avaient aussi une certaine liberté de ce qu'ils avaient envie de proposer. Donc c'est à la fois positif en fait, enfin c'est positif certainement pour les usagers, mais c'est pas forcément... positif pour les professionnels. Enfin moi c'est vraiment... ça fait partie d'une de mes craintes, oui.

D'accord, donc pour toi en fait le fonctionnement actuel, que la compétence soit partielle, avec une coordinatrice au niveau intercommunal et des professionnels au niveau communal, pour toi, c'est un fonctionnement qui te convient bien, et le fait que tout soit par exemple intercommunal, du coup, il y aurait ce risque....

Euh, c'est une crainte que j'ai en fait. C'est une crainte que j'ai, après, tout dépend de... Comme on dépend beaucoup des politiques, c'est ce que je précise aussi, c'est que sur mes communes en fait, j'ai de la chance, les politiques, je trouve, soutiennent quand même la bibliothèque, et donc du coup ont envie d'aller de l'avant, ont envie que les choses fonctionnent. Après, si on se retrouve avec quelqu'un qui n'est pas du tout du milieu des bibliothèques et qui se retrouve à chapeauter les bibliothèques du réseau, je ne sais pas du tout, enfin je ne suis pas sûre que ça va se poursuivre de cette façon-là. Donc en fait ma crainte elle est aussi celle-là quoi, c'est que... on le voit bien, enfin, quelqu'un qui n'est pas du monde des bibliothèques intervient, ça ne donne plus du tout la même chose que... Et ce qui est intéressant, enfin, ce qui est intéressant... ce qui est plaisant aussi c'est que, mais là c'est aussi ma situation hein, mais c'est que mes élus sont sensibilisés vraiment depuis le début au monde des bibliothèques quoi. Et donc du coup, quand on demande quelque chose, à partir du moment où il n'y a pas une impossibilité totale financière, les choses arrivent à être poursuivies.

Et est-ce que éventuellement tu penses que là, comme les bibliothèques restent communales, du coup il y a des politiques différentes dans chacune des communes donc ça peut aider aussi par exemple parce qu'il peut y avoir dans une commune peut-être plus de difficultés à parler avec certains élus mais dans une autre un élu qui est très engagé envers la bibliothèque. Et est-ce que tu penses, du coup, qu'il y aurait aussi ça, que si tout était intercommunal il faudrait forcément suivre la politique intercommunale et du coup que ça serait peut-être moins facile de faire quelque chose, parce que là du coup, le fait qu'il y ait des politiques quand même plus favorables dans certaines communes, du coup ça fait avancer, est-ce qu'il y a, à ce niveau-là...

Oui, je pense. Je pense aussi à ça. On sent bien, de toute façon, dans les décisions qui ont du mal à être prises (*rires*) sur l'avancée justement du réseau, on voit bien ce qui se passe, c'est qu'en fait, il y a les élus qui soutiennent, et qui sur leur territoire, enfin sur leur territoire, donc du coup sur leur commune font ce qu'ils peuvent pour vraiment, ben, faire un peu sans les autres parce qu'ils pensent que c'est quand même important, mais du coup, les décisions intercommunales, en fait, voilà, vont vraiment dépendre, quand on sera... enfin si on est vraiment un réseau intercommunal à 100 %, ben vont complètement dépendre de l'intercommunalité et donc là, ça dépend vraiment plus que de quelques personnes, en fait... Mais c'est... (*réfléchit*) oui, il y a des modèles qui fonctionnent un peu comme nous on fonctionne, après nous, là où c'est bancal, c'est qu'on n'a pas encore réussi à, enfin je trouve, à partager nos collections, ça c'est un peu pénible, mais il y a d'autres municipalités qui fonctionnent comme ça, qui sont un peu en réseau, mais où chaque professionnel reste salarié communal qui arrivent à fonctionner. Quand même. Et donc là, du coup, ce qui est partagé, c'est effectivement les collections, et c'est aussi les animations, donc voilà. Après, il y a... savoir ce qu'on veut partager, mais euh, c'est un danger de se regrouper complètement, politiquement, c'est un danger. Ça, c'est sûr. Enfin, c'est un danger, c'est un risque d'être moins... peut-être moins ouverts pour certains. Mais ce sera mieux pour d'autres. C'est là où on n'aura vraiment pas les mêmes réponses.

Et pour les gens à ton avis, est-ce que ça complique les choses, d'avoir deux niveaux ? Comme il y a une coordinatrice au niveau intercommunal maintenant, et puis il y a vous au niveau communal, est-ce que ça change quelque chose pour eux ?

Pour les usagers ?

Oui.

En fait, ils ne se sont rendu compte de rien (*rires*). Je ne pense pas. En fait, non, ils se sont... On leur a dit qu'on avait une nouvelle collègue qui s'occupait de veiller à une harmonisation du réseau, à une harmonisation des animations. Donc effectivement, on précise à chaque fois que c'est financé par la communauté de communes, donc les gens trouvent ça très bien, à partir du moment où on leur propose de plus en plus de choses et de choses intéressantes, en fait oui, du coup ils adhèrent. Enfin, et ils voient le réseau naître mais en fait eux ils ne se sont pas forcément... politiquement parlant, ils ne sont pas au courant... Mais simplement ils voient qu'il y a peut-être plus d'actions dans certaines bibliothèques, donc ça c'est un plus, effectivement. Mais là-dessus, il faudrait que nous, nos bibliothèques où on avait... Je prends un exemple, où le salon du livre avant était financé par la commune, c'est vrai qu'il y a un relais, qu'il y a une deuxième... mais là, moi je me bats un peu avec ça parce que du coup, c'est la communauté de communes qui prend en charge cette animation-là, qui était avant prise par la commune mais sauf qu'il n'y a pas autre chose qui est proposé, donc du coup, on est dans une harmonisation qui parfois, est tiré vers le haut pour certains (*rires*) mais tirée vers le bas, enfin, on n'a rien changé en fait.

Oui, en fait, il n'y a rien qui a changé, c'est juste que ce n'est plus financé par la commune.

C'est tout en fait. Ce n'est plus le même financement. Et puis après, là c'est pareil, en termes d'exemples, là ça va être un peu différent peut-être chez les autres collègues, nous on fait... ici je fais beaucoup appel à la médiathèque départementale en termes d'outils d'animation, de demandes de subventions, etc, etc qui nous sont assez souvent accordés, ce qui nous permet de pouvoir proposer des animations, enfin des choses. Donc je pense que ça... (*soupire*) C'est pareil, dans l'idéal je pense que c'est un plus le réseau mais après, ça dépend comment on va le construire ensemble et c'est pour ça que là, je veille un peu au grain de ce qui se passe, mais sur les décisions politiques là on n'y peut vraiment rien (*rires*).

Et, tu disais tout à l'heure que les gens allaient plutôt dans leur bibliothèque la plus proche, donc du coup, est-ce que tu penses que si vous arrivez à mettre toutes vos collections en réseau et à vraiment fonctionner ensemble, les gens bougeraient plus ou finalement...

Alors en fait, ils bougent. Alors, au niveau des collections, c'est là où c'est un peu bizarre. C'est qu'en fait il y a des trajets qui se passent. Les gens de O. s'arrêtent à M. et s'arrêtent à A.C. mais après ils ne vont pas forcément plus loin, parce que c'est sur leur parcours : il y a les commerces et tout ça, et donc du coup il y a des gens qui sont inscrits déjà à M., A.C., et O. Donc c'est déjà une pratique sauf qu'ils payent leur abonnement. Donc voilà, c'est un peu idiot mais c'est comme ça. Par contre, il y a assez peu de liens entre M. et G. parce que, je pense, il n'y a pas d'activités de A.C. qui ont été déployées à G., par exemple s'il y avait un éveil musical à G., peut-être que les gens emmèneraient leur enfant à G. et du coup iraient, fréquenteraient la bibliothèque de G., le temps de... Enfin tu vois, c'est vraiment après ce qu'on y fait et ce qui s'y passe. Mais pour le moment, ben, à A.C. comme c'est la grande ville, effectivement, elle va toucher un maximum de gens sur le territoire, mais par exemple si J. fait une animation, je ne suis pas sûre que les gens de M. ou de G. vont aller à J. (*silence*) Et qu'on soit en réseau ou pas, je ne sais pas, après les pratiques je ne sais pas comment elles vont être... Il faudra sûrement qu'on communique aussi plus, mais je ne sais pas ce que ça va donner. Là, c'est un peu... à mon avis ils vont utiliser les bibliothèques comme, pour les collections en tout cas comme ressources, ça c'est sûr. Ce sera plus facile pour nous aussi de pouvoir y répondre. Après ils vont les utiliser aussi selon là où ils vont. Ce sera plus facile parce qu'ils n'auront pas à payer trois fois (*rires*) la même chose, donc du coup, les pratiques vont peut-être changer, c'est peut-être ça aussi qui va se passer, c'est que du coup, c'est vrai que les gens qui sont inscrits ici ne vont pas forcément aller dans une autre bibliothèque parce qu'ils ne voient pas trop ce qu'ils vont avoir à y faire quoi. Pour le moment.

Alors du coup, on passe à une nouvelle question. Sur 1douch, est-ce que tu peux me donner ton ressenti sur ce projet qui est déployé sur le réseau, sur l'impact que ça peut avoir sur le territoire ? Parce que là, c'est vraiment organisé au niveau du réseau.

Ben euh..., ben là c'est pareil, quand la proposition a été faite par la médiathèque départementale, moi je trouvais que c'était un service extrêmement intéressant, il fallait absolument qu'on l'ait sur le territoire donc du coup, pour qu'on l'ait sur le territoire il fallait juste s'en donner un peu les moyens, donc c'est pour ça que L.C., que M. et Séverine s'en occupent (*rires*), et puis toi aussi d'ailleurs. Et donc en fait, pour une vision du réseau, ça c'est aussi quelque chose de positif parce qu'on l'annonce vraiment comme quelque chose qui est fait par le réseau. Donc voilà, qui est ouvert à tous, qui est un service gratuit, donc je pense que oui, ça ne peut être que profitable, ce genre d'actions, là, qui à partir du moment où elle est gratuite et ouverte à tous et qu'elle ne nécessite pas forcément un déplacement, je pense que ça ne peut être que bien. Et puis bon, en plus, c'est un super atout pour nous, pour renforcer nos propositions de services. Comme dit Pascale il faut qu'on se mette à la page, nous aussi, il faut qu'on évolue en même temps que... que les gens et que la société. C'est quelque chose qu'on aurait pu faire, peut-être, plus difficilement si on n'avait pas eu le réseau, ou en tous les cas ça aurait été morcelé. C'est là en fait toute la différence, c'est que ça aurait pu exister ici parce que sûrement j'aurais bondi encore et j'aurais dit : « Ah nan, mais nous il faut qu'on l'ait ! ». Mais avant, c'est un peu ce qui pouvait se passer en fait, c'est que du coup, la bibliothèque qui *pouvait* en gros, et qui était persuadée prenait le bébé pour elle, mais après, politiquement, enfin je ne parle pas forcément sur ma commune mais du coup pour les élus, ce n'est pas gagné cette vision du réseau (*hésite, réfléchit*). Je m'explique : dans le sens où on a quand même dit à Anne-Claire : « pourquoi tu ne l'as pas pris ? Pourquoi tu ne t'en occupes pas ? » Et donc il y a quelque chose qui n'est pas... qui ne raisonne pas encore bien réseau, puisque sinon il n'y aurait pas eu cette réaction-là. Donc voilà, c'est un peu toutes ces craintes. Enfin tu vois, c'est ça qui fait rebasculer sur mes craintes d'intercommunalité après, ça dépend vraiment à qui ont va avoir à faire et quelle va être l'implication de l' élu qui sera délégué à la culture et aux bibliothèques.

Et est-ce que tu as peur aussi du coup que comme A.C. est ville-centre, il y ait peut-être plus de recentrage sur A.C. et que les autres bibliothèques soient un peu...

Ben ils faudrait qu'il n'y ait surtout pas ça. Mais là, je passe vraiment mon temps à le dire. A chaque fois que je peux, je le remartelle (*rires*) et j'ai remartellé à Cyril de l'école de musique en lui disant « Venez, tant que possible, sur les autres bibliothèques, ne restez pas cantonnés sur votre territoire ». Je crois que ça, c'est quelque chose qui est hyper important, après, tout dépend comment les politiques vont s'entendre, mais bon, tu vois bien ce qui se passe hein, c'est un peu compliqué là, on sait pas trop où on va sur le dessin de... du territoire donc euh...on va voir.

Alors, quand tu dis que c'est hyper important que ça aille aussi sur le reste du territoire, pourquoi ?

(*silence*) Ben parce qu'il faut que tous les habitants du territoire puissent bénéficier du même service, pour moi, c'est quelque chose qui est essentiel, quand Séverine a été recrutée, c'est dans cette optique-là aussi, on parlait vraiment bien d'une harmonisation sur le territoire donc du coup, la... justement, la grosse ville n'a pas à proposer des services dont les petites communes, quelque soit leur taille, ne pourraient pas bénéficier. Donc ça, c'est que... enfin, c'est vraiment mon... oui, c'est de l'essentiel pour moi sur le terme de réseau, c'est évident. Tout comme on sait bien que les collections ne sont pas les mêmes en termes de quantité, mais du coup si elles se complètent, forcément, elles seront de meilleure qualité...

Ok. Alors maintenant je vais te demander un petit peu comment tu perçois les rôles de chacun entre la communauté de communes, la commune et la médiathèque départementale ?

(*réfléchit*)

Puisque ça fait quand même beaucoup de personnes qui interviennent au niveau des bibliothèques, à différents niveaux, donc...

Oui. Bah en fait c'est surtout depuis que Séverine est là. Parce qu'avant, on l'avait pas, enfin on ne le sentait pas du tout, à part ces petites réunions qui avaient lieu régulièrement quand même pour savoir comment on allait pouvoir mettre en place le réseau et tout ça... (*réfléchit*) Nous, notre partenaire de départ est vraiment la médiathèque départementale, donc pour moi il reste vraiment un partenaire essentiel. La référente sur le territoire, là du coup départemental, c'est vraiment Pascale, donc là voilà un peu, les choses se dessinent comme ça. L'interlocuteur du coup sur notre territoire A.C., ça va être Séverine. Maintenant, je vais peut-être moins téléphoner à Anne-Claire pour lui dire « Qu'est-ce que tu fais le mois prochain ? » (*rires*), je vais plutôt appeler Séverine pour lui dire « Qu'est-ce qui se passe sur le territoire le mois prochain ? » (*rires*). Donc voilà, c'est euh... Je pense que... enfin ma réponse, alors je ne sais pas, peut-être je vais répondre à côté mais ça va ressembler un peu à la réponse que je t'ai faite il y a quelques temps, c'est qu'en fait tant qu'on est dans l'esprit d'harmonisation et tout ça, je crois que le rôle de la communauté de communes va plutôt bien, elle complète en fait nos possibilités à nous et financièrement parce qu'il y a quand même de l'argent qui a été ajouté, en termes d'animations notamment et puis de complément de collections. Mais bon, c'est pareil, je disais quand même à Pascale qu'on reste quand même des petites bibliothèques. Alors, c'est sûr, souvent on dit « ben maintenant vous avez plein de livres, plein de documents, notre rôle est peut-être différent », il reste quand même important. Enfin pour nous, les bibliothèques, je trouve qu'il reste quand même important. Parce que de toute façon la communauté de communes, enfin même après si on se met en réseau effectivement il y aura une plus grande collection [ou connexion ?] encore mais je pense qu'il y a des choses qui restent malgré tout essentielles sur le renouvellement des collections par exemple. Là on est passé à des échanges partiels, avant c'était des échanges globaux, et les échanges partiels restent quand même nécessaires. On ne peut pas y échapper quoi. Et euh... donc je suis peut-être à côté de ta question, non ?

Non, c'est ça en fait. Pour toi, la médiathèque départementale garde un rôle pour les échanges de collections que ne pourrait pas forcément assumer l'intercommunalité et du coup au niveau de l'intercommunalité, ça va être plutôt plus ton référent si tu veux savoir ce qui se passe sur le territoire en fait ? Si je résume, c'est un peu ça ?

Oui, c'est un peu ça. En fait c'est sur les projets qu'on a envie de mettre en place, parce que du coup maintenant comme il y a une concertation, ben on peut peut-être essayer de proposer des choses de plus grande importance, parce qu'avant, on faisait un peu petit dans notre coin, et donc là du coup on peut essayer de réfléchir à ça. En termes d'animation, enfin de réflexion d'animations réseau, le truc c'est que quand même, malgré tout, on a conservé cette pratique de faire chez nous (*rires*), et du coup

c'est vrai que le mail qui est tombé tout à l'heure sur l'Europe, je trouve que c'était très intéressant mais j'étais en train de me dire « alors attends, j'ai réservé tous mes outils d'animation pour G., tous mes outils d'animation pour M., en fait en gros je suis blindée là, et il va se rajouter ça. » Donc en fait, voilà, c'est... Mais ça on l'a fait remonter plusieurs fois à Séverine, souvent c'est « attention ». C'est qu'en fait, il ne faut pas que la proposition d'animation réseau se rajoute trop à nos propres propositions parce que sinon, ben, on n'arrive plus à suivre en fait. Tout simplement. (*rires*) Là on se sent vraiment à côté de la plaque ! (*rires*) Donc, sur certains trucs, ça fonctionne bien, sur d'autres euh bon, j'ai l'impression qu'il y a eu des flops. Enfin, je ne sais pas si tu étais là au début, quand on a fait... Non, c'était l'année dernière donc tu n'étais pas là... Il y a eu une animation autour du polar qui avait été proposée par Séverine, donc c'était joliment d'envergure hein, mais sauf que nous on a difficilement pu communiquer en fait avec nos usagers là-dessus parce qu'on était en plein salon du livre, donc en fait voilà. Des dates qui ne vont pas ensemble et puis, on est vraiment des bibliothèques très différentes les unes des autres et donc euh... la rencontre avec un auteur polar ça n'a pas... enfin... c'était bien parce que, on a eu quand même quelques personnes, mais bon, ça aurait pu être quand même beaucoup plus réussi à mon avis. Donc c'est là où il faut faire attention vraiment aux dates choisies, à ce que chaque bibliothèque fait, et donc c'est là où je te dis il ne faudrait pas qu'après on nous dise : « ici, il va se passer ça, là il va se passer ça, pour que justement on ne soit pas dans cette difficulté-là qui peut arriver pour le moment puisqu'on est malgré tout avec un calendrier où en gros on sait à peu près ce qu'il se passe mais pas complètement non plus. Moi je sais un peu plus ce qui se passe à A.C. et à L.C. maintenant, qu'avant l'arrivée de Séverine, mais je ne sais pas tout non plus, et puis ce n'est pas forcément essentiel.

Donc ça te semble important de garder quand même des choses différentes qui se passent dans chaque commune selon ce que les bibliothécaires proposent et en même temps d'avoir des choses intercommunales sur le réseau...

Ah oui. Tout à fait. Et puis les équipes ! Parce que là, c'est quelque chose aussi qui est important, mais c'est que nous on travaille avec des bénévoles donc je parle surtout d'ici parce que j'ai deux personnes, enfin trois personnes sur lesquelles je peux m'appuyer pour qu'on puisse faire des choses un peu tous seuls, et je pense que si on enlève ça, je ne sais pas si les bénévoles vont s'impliquer de la même façon. Enfin, tu vois, c'est là qu'il faut faire attention aussi à ce qu'on propose et comment on le propose. C'est-à-dire que si on enlève, aussi, des choses qui peuvent être faites par les bénévoles, ils vont se sentir moins impliqués et ils seront peut-être du coup moins présents. Ce qui leur plaît aussi ici, à ceux qui sont là, qui répondent « oui » aux Brigades, « oui » au Printemps des poètes, c'est qu'ils sont acteurs. Ils sont acteurs avec moi de ce qu'il se passe. Alors que quand on a des projets plus ambitieux, ben du coup, ils ne sont pas acteurs, enfin là, sur le jazz, ils n'étaient pas du tout acteurs, le polar encore moins (*rires*) et c'est normal, c'est difficilement... c'est plus difficile à faire. Et là c'est pareil, en termes de réseau, les Brigades poétiques par exemple, elles sont nées ici avant l'arrivée de Séverine à M., donc on faisait vraiment que du M. parce qu'on était petit, mais le fait que ça soit devenu réseau, moi je trouve ça super en fait que ça ait grandi comme ça, que ça se développe sur les autres communes, mais il ne faut pas que ça devienne lourd. Enfin tu vois, nous on est quand même rendu à la quatrième année et en fait, moi personnellement j'en ai un peu marre (*rires*), je n'ai plus tellement envie de faire les brigades, j'ai envie de faire autre chose en fait. Tu vois. Et c'est là où en fait il faut trouver la bonne harmonie entre ce que l'on peut faire, nous, les salariés, avec notre équipe de bénévoles, parce qu'il ne faut vraiment pas les oublier, ce sont vraiment des gens qui sont importants pour nous et importants pour la commune, pour le territoire, ce sont vraiment des acteurs qui ne sont pas forcément référencés institutionnels mais qui sont hyper importants à conserver et à mon avis à chouchouter, enfin il y a des compétences qui sont là. Mais dans d'autres communes il n'y en a pas, et donc du coup, tu vois, c'est là où les actions du réseau ont toute leur force parce que ça permet de créer des choses. Voilà. (*rires*)

Ok (*rires*). On va arriver à la fin de l'entretien donc je vais te poser quelques questions plutôt sur ton parcours, donc tu disais que tu es arrivée ici en 2010...

Oui.

Et tu n'habites pas sur le territoire ?

Non. Au départ, j'habitais à R.M., et puis je me suis un peu rapprochée parce que ça m'embêtait d'habiter à R.M., donc maintenant j'habite un territoire à côté.

D'accord. Et donc du coup, est-ce que tu peux me reparler un peu de ton parcours avant d'arriver ici.

Oui. Donc du coup, mon parcours en bibliothèque ?

Oui, ou si tu as fait autre chose avant, ça peut être intéressant aussi.

En fait, moi j'ai fait des études en arts plastiques, donc j'ai une maîtrise d'arts plastiques, je ne voulais pas me diriger vers l'enseignement, je savais que je voulais plutôt me diriger vers des professions qui mêlaient la culture, l'art et peut-être autre chose... Alimentairement, j'ai dû travailler dans d'autres domaines mais qui malgré tout sont rapport au mien, donc j'ai beaucoup travaillé dans l'accueil, dans la communication, j'ai travaillé pour Ouest France, SOS Médecins, enfin bon, tout ça. Et est arrivé à un moment donné, j'ai travaillé, enfin j'ai aussi produit et vécu en partie de ma production artistique personnelle et en gros j'avais un travail à mi-temps et puis toute une activité personnelle. Et puis, l'âge arrivant, je me suis dit bon, c'est bien, mais les fins de mois sont toujours un peu justes (*rires*), faudrait peut-être penser à faire autre chose et voilà. Donc je me suis dirigée vers l'art thérapie, mais je n'ai pas forcément réussi à trouver ma place, et du coup, j'ai refait un bilan de compétences et puis là, ça s'est encore avéré l'art, la communication, la culture, et donc voilà, et le domaine des bibliothèques du coup s'est un peu ouvert, et donc j'ai d'abord commencé à travailler en BCD¹⁸⁹ dans une école primaire. Après j'ai travaillé à la ville de R.M., dans les bibliothèques du réseau de la ville de R.M.. Je faisais des remplacements, mais des remplacements longs, donc j'avais pas mal de chance...

Tu y es restée longtemps ?

A la ville de R.M. ? Euh oui, plusieurs années en fait. Et j'ai travaillé aussi sur les bibliothèques autour de R.M., donc des bibliothèques plutôt comme A.C. tu vois, mais où il y avait plusieurs salariés, et j'ai travaillé aussi un peu à [la médiathèque de R.M.] et je... ça se passait vraiment très bien, partout, sauf que j'étais prise en B partout, et évidemment, comme je n'avais pas de concours, je ne pouvais pas trouver un travail pérenne à la ville de R.M. et dans les bibliothèques autour. Donc je me suis dit bon, qu'est-ce que je fais ? Et là, c'est pareil, il y a une bibliothécaire qui me dit : « peut-être c'est le diplôme qui te manque pour pouvoir travailler dans les plus petites bibliothèques ». Et du coup, j'ai passé l'ABF¹⁹⁰, et j'ai fait mon stage à la médiathèque départementale parce que j'étais très intéressée de savoir comment ça se passait de leur côté, et c'est là où du coup, voilà... J'avais, je pense que j'avais l'expérience parce que j'avais quand même 10 ans d'expérience en bibliothèque, j'avais du coup le diplôme, et puis j'avais aussi toute la connaissance de ce qui se passait du côté de la médiathèque départementale et quand j'ai postulé ici, je pense que, voilà, j'étais un profil intéressant (*rires*). Mais je m'étais quand même renseignée, c'était rigolo quand même parce que, comme je n'avais jamais travaillé toute seule en bibliothèque, j'avais travaillé avec des bénévoles dans le milieu associatif, j'ai quand même fait des stages en petites bibliothèques comme celle-ci, pour voir si ça allait aller, (*rires*) ça aller me plaire. Et je me suis vite aperçue que ça me plaisait bien et qu'il n'y aurait pas de soucis, je pense, enfin pour moi, pour mon goût personnel en tous les cas. Donc voilà comment je suis arrivée là et donc là ça fait 5 ans, ça y est, que je suis titulaire de mon poste. (*rires*) Enfin. Et ce que j'aimerais, peut-être, à l'avenir, c'est... tout dépend en fait de ce qui va se passer. Pour le moment, je me plais bien où je travaille mais si à un moment donné je sens que le poids de la hiérarchie est trop lourde, je me dis autant aller... essayer soit d'être promue ou soit de passer un concours mais d'aller travailler dans une bibliothèque plus grande du coup, pour être vraiment sur un poste de B.

Fin de l'entretien.

189 Voir note n°184

190 La formation proposée par l'ABF (Association des bibliothécaires de France)

Annexe 8 : Entretien d'une bibliothécaire professionnelle à temps plein Bibliothèque « tête de réseau »

Pour commencer, est-ce que tu peux me redire un petit peu ton parcours ?

J'ai fait des études de lettres, j'ai fait une prépa pendant 2 ans, hypokhâgne, khâgne, quoi, et après j'ai fait une licence de lettres modernes. J'ai passé après ça le CAPES de documentation que j'ai eu, mais je me suis vite rendue compte que ce n'était pas pour moi. Donc du coup, au bout de 2 ans et demi, j'ai démissionné de l'éducation nationale et après j'ai, quelques temps, j'ai retranscrit des entretiens, ben j'ai fait des petits boulots quoi, et après, je suis partie comme bibliothécaire à l'Alliance française de Glasgow pendant 2 ans et après on est revenu en France et j'ai travaillé deux mois je crois à la bibliothèque départementale. Puis, tout de suite après, j'ai monté une bibliothèque [dans une petite commune] (*rires*), et j'y ai travaillé peut-être deux ans, même pas, et après je suis arrivée ici, en fait, pour monter la médiathèque de A.C. fin 2008. Et elle a ouvert en septembre 2010, et du coup depuis, je travaille ici.

Et donc, avant, il n'y avait pas du tout de bibliothèque ou il y avait quand même quelque chose ?

Avant, il y avait une bibliothèque pour tous, qui faisait 45m2 et le principe de bibliothèque pour tous, c'est que à chaque fois qu'on emprunte un livre, il faut verser une toute petite somme, mais une petite somme quand même, donc ce n'est pas du tout le même principe que la médiathèque communale. Et du coup, le relais s'est bien passé parce que les bénévoles de bibliothèque pour tous sont restés bénévoles pour la plupart quand la bibliothèque est devenue communale et puis voilà.

Si je te dis « bibliothèque », à quoi tu penses spontanément ?

(*rires*) Ben, moi je dis encore un peu... Je pense à des livres, à des rencontres entre des personnes autour des livres, et aussi aux nouveaux supports évidemment, que ce soit CD, DVD, applications numériques, enfin ressources numériques en général. Et l'accent, je le mettrais vraiment sur le côté animations en fait moi. Plus que sur le côté universalité des savoirs. Ce qui est assez classique de nos jours, je pense. En fait, en bibliothèque, ce que je trouve intéressant, c'est vraiment le côté accès pour tous à la culture. Et aussi aux expositions, parce que là, comme on a la possibilité d'exposer, c'est un autre aspect de la culture qui peut rentrer dans la médiathèque aussi et ça c'est vraiment intéressant.

Donc en fait, si on détaille un peu ça, si je te demandais à quoi devrait ressembler une bibliothèque aujourd'hui, tu me répondrais quoi ?

Ben, un lieu ouvert le plus possible à tous, et avec des actions culturelles, citoyennes... Voilà.

Et est-ce que tu as l'impression d'y répondre ici ?

Oui, je trouve que c'est pas mal. Sachant qu'il y a tout un volet que je n'arrive pas à développer parce que je suis toute seule, à savoir le volet numérique, parce que je n'ai pas le temps. Ou je ne prends pas le temps. Ou ce serait au détriment d'autre chose donc il y aurait forcément un volet qui serait laissé de côté, et... ce n'est pas mal mais il y a encore des choses à expérimenter. Ce n'est pas comme si c'était parfait non plus.

Qu'est-ce qui manquerait donc pour y arriver ?

Bah voilà, un manque de personnel.

Et pour ce qui marche, qu'est-ce qui serait des facilitateurs ?

Eh ben en fait c'est de développer des partenariats, ça, ça marche très bien pour faire venir différents publics. L'idée, c'est de vraiment développer des partenariats, donc pour les enfants avec les assistantes maternelles, la crèche, les écoles, et pour les adultes avec des associations diverses de A.C., là par exemple chez nous les arts créatifs, l'école de musique, bah pendant un temps la maison de retraite mais ça s'est arrêté donc bon, tant pis, et tutti quanti. Mais les partenariats c'est vraiment ce qui permet de faire venir des gens qui sinon ne viendraient peut-être pas à la médiathèque. Et (*réfléchit*), et ce qui facilite vraiment beaucoup beaucoup, mine de rien, c'est le lieu. Parce que c'est grand, donc tout ce qui est développement des expositions, accueils de groupes, et tout ça, c'est très très facile ici. Beaucoup plus que dans les toutes petites, tu vois.

Du coup, je veux bien que tu me développes un peu les partenariats.

Tout ceux avec qui je travaille ?

Tout ceux avec qui tu travailles, et tu parlais de la maison de retraite, que ça se faisait et que ça n'existe plus...

D'accord, alors le partenariat principal qu'on a développé tout de suite, tout de suite, tout de suite, c'est le partenariat avec les écoles qui étaient très en attente de pouvoir venir à la médiathèque parce qu'ils ne pouvaient pas venir avant, la bibliothèque était trop petite, elle ne pouvait accueillir que 19 personnes. Autant dire que c'était foutu ! Et donc du coup, toutes les classes de la maternelle au CM2 viennent systématiquement à la médiathèque une fois entre chaque période de vacances scolaires. Pour 3/4 d'heure pour l'école A.B., et pour ½ heure pour l'autre école, ce qui est une aberration, mais bon, voilà. Et sinon, il y a eu le développement des activités petite enfance parce que c'était un des projets phare du département à ce moment-là, et donc du coup on a développé, bah, les bébés lecteurs à destination des parents et des assistantes maternelles, deux fois par mois le vendredi. Le travail avec la crèche, enfin la halte-garderie plus précisément, où je me déplace, là je vais recommencer une fois par mois. Quand je ne le fais plus c'est faute de temps en fait. Et le partenariat avec la crèche qui là, plutôt, passe par du prêt de livres, uniquement. Je ne me déplace plus, je l'ai fait mais je ne le fais plus, parce que eux, ils ne peuvent plus venir et moi je n'ai pas le temps d'y aller systématiquement. Donc ça, ça a été les premiers partenariats développés. Ensuite, la maison de retraite, ça a été un partenariat mais qui a été délicat parce qu'ils ont plein, plein d'activités en fait, et il y a peu de résidents qui sont en demande de lecture, parce que pour certains ils sont vraiment très diminués, ils ne peuvent même plus lire, et du coup il y avait une bénévoles qui allait apporter des livres et les ramenait, mais les 3/4 du temps elle était oubliée, et du coup ce n'était pas du tout du tout agréable. En plus elle se faisait à moitié agresser par certains résidents, enfin bref. Et à la fin je pense qu'en fait à la maison de retraite, ils n'ont pas le temps, donc du coup... et ils ont beaucoup de choses de prévu, ce n'est pas vraiment un manque en fait pour eux. Donc l'idée, ce n'est pas non plus de faire le forcing. Euh, l'école de musique, ben on a des partenariats ponctuels sur le printemps des poètes certaines années, là ça va être les portes ouvertes cette année, ou alors des fois ils viennent carrément jouer des morceaux en fin d'année, là comme ça, ils se baladent dans la bibliothèque, c'est un partenariat tout léger, léger, mais vraiment bien qui permet aux éventuels inscrits à l'école de musique de découvrir la médiathèque s'ils n'avaient pas pu avant. On a un partenariat aussi avec le collège, on travaille ensemble sur le défi-lecture. Là, le rôle de la médiathèque c'est surtout d'amener des exemplaires en nombre suffisant pour que le défi-lecture puisse tourner et parfois, lors d'expositions ponctuelles précises, les collèges sont toujours mis au courant, et l'information est relayée auprès des profs par la documentaliste, en fait j'ai un contact qu'avec les documentalistes, et c'est les documentalistes qui re-dispatchent l'information et les profs viennent ou pas. C'est pareil pour le lycée agricole, on a un partenariat, on a eu un partenariat qui ne s'est pas renouvelé cette année, mais pourquoi pas à nouveau, avec la documentaliste du lycée agricole qui empruntait des BD et surtout des mangas pour son truc de lecture à elle, et qui est venue plusieurs fois, enfin, qui est venue une fois avec des élèves et plusieurs fois toute seule. Voilà. On a un partenariat avec l'association des arts créatifs parce que là depuis 2 ans ils exposent systématiquement leurs travaux de fin d'année à la médiathèque donc ça s'est vraiment bien, ça fait vivre notre lieu, et ça fait vivre leurs œuvres. Avec [la compagnie théâtrale] aussi, c'est à la médiathèque qu'ils font leur atelier d'éveil, qui se passe euh, plus ou moins bien... Euh, avec qui est-ce qu'on a encore des partenariats ? Localement, c'est surtout ça, on a développé des animations aussi avec le cinéma mais c'est toujours très ponctuel donc là ça fait un bon moment que je n'ai pas relancé le cinéma parce que je n'avais pas de raison. Ah oui, avec l'association [locale de musique indépendante], pour la musique ! Alors eux, ils font une playlist qui permet de découvrir des CD plus ou moins inconnus... Donc ça permet de faire sortir notre fonds CD. Euh... avec quoi encore a-t-on des partenariats ? Bah euh (*soupire*), on a eu aussi avec l'association nature, et là on avait fait une fête de la science en 2010 où il y avait eu sortie en forêt de A.C. pour découvrir les champignons, donc c'était l'association nature qui m'avait donné le nom du pharmacien qui nous a fait la visite. Donc ça fait pas mal de partenariats qui sont plus ou moins... sur lesquels on s'appuie de manière chronique comme les écoles, les crèches, et tout ça, ou de manière ponctuelle pour d'autres. Et l'intérêt des partenariats, c'est vraiment, vraiment, de montrer que la médiathèque... En fait, la médiathèque du coup s'insinue partout donc, si... (*rires*) là je te parle franchement, le gros intérêt c'est que, s'il y a baisse de budget, non seulement la médiathèque va se rebiffer, mais aussi tous les partenaires avec qui on travaille. Donc du coup c'est intéressant pour bien montrer que, oui, la médiathèque il faut la soutenir financièrement, de la part de la mairie, parce que sinon en fait, c'est pas

que la médiathèque que ça va embêter mais tout un tas de population allant du tout-petit jusqu'aux très vieux.

Merci, alors quand même ce que je voulais savoir, c'est pour tout ces partenariats, est-ce qu'à chaque fois c'est la médiathèque qui est allée trouver les partenaires ou est-ce que c'est arrivé que ce soit des partenaires qui soient venus ?

Oui, euh, les arts créatifs, c'est eux qui sont venus me voir. En fait, c'est assez rigolo parce qu'on se rend compte que quand on commence à mettre en place des choses, quand ça commence à se savoir, on n'a plus besoin de chercher, c'est les gens qui viennent à vous. Et c'est exactement pareil pour les expos. Au début, je cherchais toujours des expos mais maintenant je n'en cherche plus parce qu'elles me viennent. Et en fait, c'est très dur de dire non. Mais c'est quand même agréable d'avoir des propositions. Ça montre que le lieu commence à être un peu... répertorié.

Et pour l'association [locale de musique indépendante] ?

L'association [locale de musique indépendante] ? Ben c'est eux qui sont venus me voir aussi. Là on va faire un partenariat avec [une] compagnie [de théâtre], qui vont venir présenter leur spectacle autour du cinéma, c'est pareil, c'est eux qui m'ont proposé.

Et du coup, c'est arrivé que ce soit, par exemple pour le partenariat petite enfance, des élus ou la médiathèque départementale qui vous a un peu incité ?

Non, c'est parce que c'était très très à la mode, ça l'est toujours et puis c'est tout à fait normal, mais c'était vraiment très axé là-dessus, la petite enfance, tous les fonds petite enfance, c'était très encouragé, très soutenu et tout ça, et donc du coup, forcément, c'est des partenaires un peu évidents... C'était plus un message subliminal en fait, le coup de la petite enfance, on l'aurait fait de toute façon, mais là on est vraiment très encouragés à le faire.

Et est-ce arrivé aussi que ce soit des élus qui te disent « on voudrait mettre l'accent sur ça, est-ce que vous pouvez faire quelque chose ? » ?

Alors, est-ce que c'est arrivé ? Non, je ne crois pas que ce soit déjà arrivé, ça. Dans ce sens-là, non. Je sais que j'ai des collègues qui ont eu ce genre de cas, notamment Brigitte, mais nous, chez nous, ce n'est jamais arrivé. En fait, ils n'ont pas le temps parce qu'à chaque fois j'arrive : « Oui, alors il faut faire ça, ça serait bien de faire ça » et du coup, ils font confiance.

Et si on se place du point de vue des usagers, comment tu penses qu'ils perçoivent les bibliothèques du territoire ?

Alors là, j'en sais rien du tout. Je pense que l'on parle de plus en plus du réseau, grâce à 1DTouch notamment et aux animations que vous avez faites avec Séverine d'heures du conte numérique, donc là, ça a un sens pour eux parce que ça se voit, il y a quelque chose qui se passe, donc je pense qu'ils commencent à, pour certains, qu'ils commencent à voir se profiler le réseau, mais par contre après... Alors, par contre, ce que je sais dans la pratique, on a des usagers de A.C., qui sont inscrits à A.C., qui vivent leur vie de bibliothèque à A.C., mais qui ne sont pas de A.C. Qui vont venir parce que leur enfant est à l'école de musique par exemple, qui est à A.C. collée à la médiathèque donc du coup, ils font d'une pierre deux coups, ou d'autres qui viennent ici parce que les horaires d'ouverture dans leur commune ne sont pas suffisamment... enfin ne leur correspondent pas... (*réfléchit*) Mais alors par contre, comment est-ce qu'ils voient ça, je n'en sais rien du tout, je ne sais pas quelle perception ils ont. C'est clair pour nous mais je ne suis pas sûre que ce soit aussi clair pour les gens. Ils voient bien que l'on affiche des choses qui se passent dans d'autres bibliothèques, mais comme on affiche des choses qui se passent à F., je ne sais pas s'ils voient vraiment trop la différence. Non, non, là, je ne sais pas du tout, je ne pourrais pas répondre de manière assurée.

Et du coup, pour 1dtouch, est-ce que tu as l'impression que ça a vraiment un impact pour les bibliothèques, et un impact sur le territoire, ce projet qui est développé sur l'ensemble du réseau ?

Ben, moi d'ici, je ne le vois pas très bien. Je vois bien par le petit bout de ma lorgnette, mais c'est plutôt Séverine qui saura dire ça, parce que moi en fait, les gens viennent, s'inscrivent, repartent, et moi c'est tout, mon rôle s'arrête là. Donc je leur fait bien l'article sur le fait que c'est un projet intercommunal et tout, mais après, en quoi ils se sentent concernés, en quoi ça modifie leur perception de la médiathèque et du réseau des médiathèques, je n'en sais rien du tout en fait.

Mais même plus largement, est-ce que tu penses que ça peut avoir un impact sur le territoire ?

Dans quel sens ?

Je ne sais pas, s'il y avait organisation de concerts, ou de choses comme ça, par exemple...

Ouais... (*réfléchit*) J'en sais rien. Là, vraiment, je... Je ne sais pas trop quoi te répondre. Mais ça typiquement, c'est une question qui aura une réponse intéressante de la part de Séverine qui elle, a une vision de l'intercommunalité, mais c'est vrai que je pense que pour nous, dans chaque bibliothèque, c'est vraiment une autre manière de voir les choses. Parce que elle, en plus, elle voit la cohérence puisqu'elle est dans chaque lieu, elle voit bien, elle, la cohérence de ce qu'elle fait, alors que moi j'ai l'impression que quand tu te places du point de vue bibliothèque, donc tu es plus proche quand même de l'usager parce que tu es un peu dans le cas de l'usager qui voit par le bout de sa lorgnette, cette cohérence-là, elle est beaucoup beaucoup moins flagrante. Tu vois ce que je veux dire ?

D'un point de vue plus large, quel est ton point de vue sur l'offre culturelle au sens large sur le territoire ? Au niveau de la variété des propositions, de comment ça peut être réparti... ?

Ben, j'ai l'impression qu'il y a quand même un énorme pôle... enfin, énorme... tout est relatif, à notre échelle, à A.C., qui concentre un peu beaucoup de choses. Que grâce justement au réseau des bibliothèques, ça commence à s'excentrer, enfin à se décentrer plutôt. Et ce n'est pas plus mal parce que... enfin, c'est bien aussi qu'il y ait des choses un peu partout. La réflexion se pose aussi pour le centre culturel, la salle de concert, de théâtre et tout ça, de voir comment ça peut être plus intercommunal. Donc c'est vraiment un souci je pense, de ne plus tout concentrer sur A.C.. Alors sachant que, même si on ne concentre plus tout sur A.C., A.C. reste quand même... enfin la bibliothèque, là, c'est la plus grosse, et ça restera longtemps la plus grosse je pense même si M. s'agrandit ou O., et ce n'est pas grave. Enfin, pour moi, ce n'est pas un échec, au contraire, c'est bien aussi d'avoir un pôle plus gros pour soutenir tous les autres quoi. Je pense.

Et du coup, même au niveau de la variété des propositions, est-ce que tu trouves qu'il y a beaucoup de choses de proposées ?

Moi, je n'habite pas sur ce territoire, honnêtement, ici, c'est le pied complet ! Ce n'est pas un désert culturel, loin de là ! Non, il y a des propositions variées, dans plein de domaines différents, que ce soit au niveau musique, il y a quand même des lieux, au bar associatif notamment, même à O., il y a une super chorale, au niveau de la programmation du centre culturel c'est quand même varié, il y a de tout, du théâtre, de la danse, des concerts, enfin bref ! Au niveau arts plastiques... enfin, il y a beaucoup d'associations, beaucoup de choses proposées, et du coup, non, moi je pense que c'est une offre qui est vraiment riche. Et souvent, on se retrouve drôlement embêté quand on fait une animation parce que le même soir, il y a ci, il y a ça... Donc ce n'est pas qu'on n'a que l'embarras du choix mais on a quand même vraiment beaucoup de choses. Je pense que les gens qui vivent à A.C. notamment ne se disent pas « on est obligés d'aller à R.M. pour voir des trucs valables. » Il y a le cinéma en plus, enfin bref, il y a la totale.

Je rebondis sur ce que tu as dit tout à l'heure, tu disais que peut-être grâce aux bibliothèques, les propositions pouvaient s'excentrer...

Oui. Oui, parce qu'un espace culturel, il n'y en a qu'un et il est à A.C.. Un cinéma, il y en a qu'un et il est à A.C., des bibliothèques il y en a partout.

Et donc du coup tu penses que c'est grâce aux bibliothèques qu'il va peut-être pouvoir y avoir d'autres choses qui soient proposées dans les autres communes ?

Ben moi je trouve que oui, en effet, les bibliothèques sont un bon relais pour ça, un bon moyen de... En fait, dans certaines communes, c'est vraiment le seul centre culturel dont on puisse parler vraiment, et du coup, rien que pour ça, ça vaut le coup.

Je reviens à la question des partenariats, quand tu travailles avec une autre structure, comment tu te positionnes, comment tu perçois ton rôle par rapport aux autres acteurs, les autres partenaires avec lesquels tu travailles ?

Euh... (*réfléchit*). Ben alors, ça dépend si j'ai un rôle de proposition, si c'est moi qui vais chercher les gens ou si c'est les gens qui viennent vers moi. Mais alors en général, l'idée, c'est de se répartir les tâches quand on organise quelque chose ensemble, et des fois je prends plus de choses et d'autres fois moins... et de faciliter les choses pour que ça se passe bien en fait. C'est surtout ça mon souci, c'est que le

partenariat marche bien pour que s'il y a besoin de le renouveler, les gens ne fassent pas la grimace en se disant « oh non, pas elle ! » (*rires*)

Exercice pratique

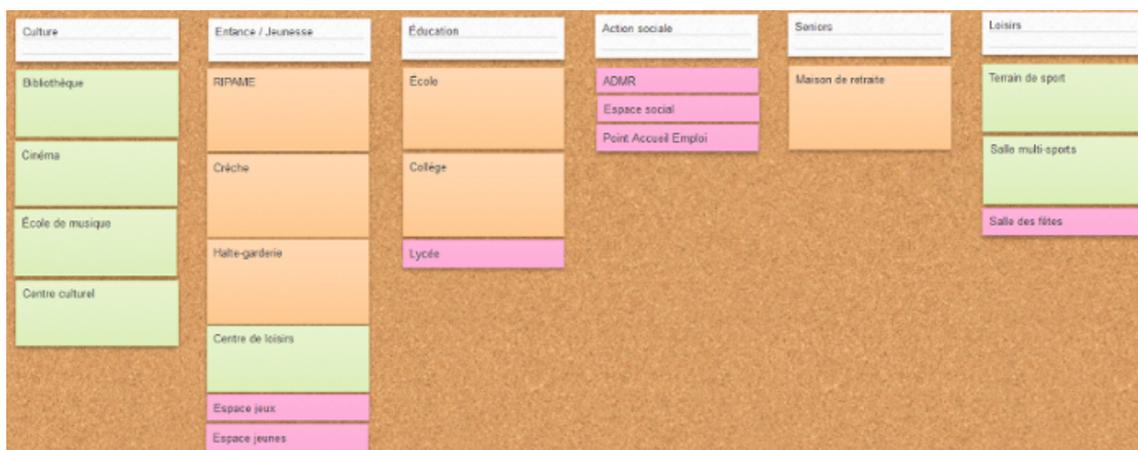


Illustration 5: Priorité accordée à l'enfance-jeunesse et aux seniors, ainsi qu'aux structures obligatoires (école, RIPAME). Puis les structures indispensables qui font partie de la vie des gens mais que l'on fréquente de manière volontaire. Et enfin les équipements qui ne concernent que peu de monde ou qui ont peu d'impact sur le territoire (espace jeunes, lycées).

Et est-ce que tu penses qu'elle pourrait jouer un rôle en dehors du culturel...

Ben elle joue de fait un rôle notamment au niveau de l'éducation puisque les écoles viennent et tout ça, et puis c'est un espace où il y a plusieurs personnes ensemble, donc c'est forcément, il y a forcément une mission d'éducation derrière... Loisirs aussi mine de rien, ça pourrait aller dans loisirs parce qu'il s'agit de se divertir aussi... Et sinon social... bah oui, mais pas dans le sens institutionnel. Là, c'est plus dans le sens, euh (*réfléchit*) les gens se rencontrent, peuvent échanger, et tout ça, même s'ils ne se connaissent pas avant. Bon, c'est surtout ceux qui se connaissent déjà qui échangent mais j'aime bien mettre en présence des gens et les faire se rencontrer, ça a un rôle aussi pour ça. (*pause*) Mais avant tout, je trouve, enfin à mes yeux en tout cas, c'est culturel culturel. La mission principale, c'est quand même celle-là.

On va parler un peu du réseau. A ton avis, qu'est-ce que ça a changé ou qu'est-ce que ça va changer pour le territoire ?

Et ben ça va changer l'offre proposée aux usagers qui va être beaucoup beaucoup plus riche. Avec le système des navettes on pourra avoir beaucoup plus rapidement, je pense, plus de choses, puis avec les échanges entre bibliothèques par lots, on pourra renouveler nos collections beaucoup plus facilement. Donc c'est mieux pour les usagers de ce point de vue là... Au niveau de l'animation, on voit déjà les effets, ça donne un budget supplémentaire, ça permet de faire des animations plus ambitieuses. Par exemple, le projet d'animation sur l'Europe, ça fait longtemps qu'il me trotte dans la tête, et en fait je n'ai jamais pu le mettre à exécution parce que j'avais un budget trop faible. A.C. tout seul ne peut pas organiser ça alors que la communauté de communes oui. Enfin dans le cadre du réseau, oui. Euh... (*réfléchit*) Il y a ces deux aspects-là qui sont les plus flagrants... et au niveau des usagers, ce sont leurs pratiques, parce qu'en fait, je pense que ça facilite tellement tellement si on emprunte où on veut et qu'on ramène où on veut, ça rend plus facile l'accès à la bibliothèque et donc aux ressources des bibliothèques.

Et du coup, tu penses que ça va les rendre plus mobiles ou pas forcément ?

Alors, plus mobiles, je ne pense pas. Mais plus... Je pense surtout que ce qui risque de se passer, c'est je vais un jour dans une bibliothèque parce que j'ai deux heures et que la bibliothèque de mon bled est ouverte, mais je n'ai pas le temps de ramener parce que ces deux heures-là, je ne les ai plus, donc du coup je ramène à A.C.. Parce que c'est ouvert plus. Mais je pense que ce sera plus dans ce sens-là.

Et en termes d'impact des bibliothèques sur le territoire, tu penses que ça va changer quelque chose ?

Bah oui puisque la médiathèque étant mieux achalandée, elle devient plus attractive. Et quand même mine de rien, depuis que l'on s'est mis en réseau, il y a eu augmentation du nombre d'heures de Valérie, embauche d'une personne supplémentaire à G. même si c'est à temps très partiel, Audrey a été embauchée, et Brigitte a vu son nombre d'heures augmenter un petit peu donc... Mine de rien, ça a un effet. A partir du moment où il y a des professionnels dans les bibliothèques, je pense que l'attractivité de la bibliothèque est davantage... parce que ça veut dire qu'il y a plus de moyens, que forcément c'est plus attractif pour les usagers quoi.

Donc il y a le niveau intercommunal qui est venu se greffer, sachant qu'il y a déjà le niveau communal, et la médiathèque départementale qui intervient, donc ça fait trois niveaux, donc comment toi tu perçois le rôle de chacun ?

La médiathèque départementale, elle est très très très utile pour tout ce qui concerne les documents. Et très efficace depuis qu'ils ont changé leur système de navette. Et aussi tout ce qui est logistique (*hésite*)... c'est toujours important d'avoir ces interlocuteurs-là.

Et au niveau de la communauté de communes, c'est intéressant pour pouvoir se parler entre nous de manière plus cadrée. Parce qu'avant, on le faisait déjà, mais c'était sur l'heure du midi, alors que c'est quand même bien de se coordonner pour que ce qu'on fait ait plus d'impact en fait. C'est un peu comme ça que je le vois moi. Dans tous les cas je ne vois pas ni la médiathèque départementale, ni la communauté de communes comme une tutelle qui serait au-dessus des bibliothèques, pas du tout. C'est plus la communauté de communes comme une manière de coordonner pour que tout roule bien sur le territoire, et la médiathèque départementale un soutien en cas de besoin, vraiment au niveau des documents, mais aussi en cas de questions de droit, de ci, de ça... Voilà, c'est plus ça.

Et par rapport aux élus, est-ce que tu as l'impression d'être comprise par les élus ?

Ah oui, oui, oui. J'ai l'impression d'être très comprise par mes élus, après, ça ne signifie pas... Par exemple, mes élus ont très bien compris que j'avais besoin d'un mi-temps, mais leurs choix budgétaires ne sont pas allés dans ce sens-là. Mais par contre, être bien comprise par mes élus, oui. Ça, sûr et certain. Il n'y a absolument aucun problème là-dessus. J'ai cette chance-là.

As-tu quelque chose à ajouter ?

Non, je n'ai rien de plus à ajouter, si ce n'est que cette construction de réseau, quand je suis arrivée on en parlait déjà et je suis arrivée fin 2008 donc ça date, et en fait, c'est très très lourd à mettre en place mais à un point... Parce que tout le monde dit « ah, A.C., c'est la grosse bibliothèque, et gnagnagna... » Bah oui, c'est la grosse bibliothèque, mais enfin quand même, c'est très modeste, quand tu regardes. Évidemment, si tu regardes par rapport aux toutes petites, si tu compares A.C. et M.C., évidemment, tu as l'impression que celle-ci, c'est une énorme. Mais si tu compares la nôtre avec [la médiathèque de R.M.], tu te rends bien compte que c'est très très très modeste. Et du coup, moi, ce réseau-là je l'attends depuis très longtemps, pour pouvoir avoir une offre documentaire bien plus importante que ce que j'ai là, parce que ce n'est pas suffisant, et que, l'enjeu... enfin, ce qu'on remarque sur l'ensemble de notre réseau, c'est que les bibliothèques sont de taille très différentes, ce qui fait que c'est assez compliqué des fois parce qu'on n'a pas la même... Je vois des fois, en parlant avec Valérie ou Brigitte, on n'a pas forcément les mêmes problématiques. Donc du coup, moi je vais avoir des attentes qu'elles, elles n'ont même pas en tête du tout, et elles, elles vont avoir des préoccupations qui moi ne m'avaient pas du tout effleurées. Donc ça c'est des fois compliqué à résoudre. Alors ce qui est vraiment très bien, c'est qu'on est un petit réseau, donc peu de personnes, on se connaît bien, et on a vraiment envie de travailler ensemble, donc ça se résout toujours bien. Même si des fois je râle. Et par ailleurs, je trouve que c'est vraiment un...

(interruption par une arrivée de personnes)

Qu'est-ce que je te disais ? Oui, voilà ! Et du coup, c'est vrai que par contre on n'a pas forcément les mêmes... sur des trucs bêtes hein. Mais tu vois par exemple, parce que là je suis en train de me prendre la tête avec ça, la signalétique. Valérie met des gommettes partout, des étiquettes partout, moi je ne supporte pas ça, ce n'est pas possible pour moi. Sauf que, la grosse différence, et là, enfin vraiment, je... ce n'est pas du tout pour dire que... moi c'est juste que je ne le ferai pas chez moi, parce qu'il n'y a pas besoin. Parce que mettre des étiquettes, mettre (*rires*) des trucs petite enfance, ça ne m'intéresse pas parce que moi des fois, mon bac petite enfance est archi-plein et des fois il est archi-vide, donc moi, ce que je préfère faire, c'est mettre les livres petite enfance dans les bacs albums quand il y a besoin, et les rapatrier dans le bac petite enfance quand il y a besoin. Je ne veux pas qu'ils soient figés parce que... tu

vois, ce n'est pas mon intérêt ici vu les flux de bouquins. J'ai... ah. Je refuse, mais catégoriquement, de mettre une étiquette particulière pour les contes, parce que moi j'apprends aux élèves des écoles à regarder la cote. Donc ils sont censés réfléchir à minima pour se dire ça c'est un album, ça c'est un conte. Donc ça ne se range pas au même endroit. Alors que si tu regardes juste la couverture, c'est exactement la même pour les albums et pour les contes. La différence avec Valérie et Brigitte, c'est que... non, pas Brigitte, mais Valérie, c'est qu'elle n'est pas tout le temps là pendant les permanences. Si bien qu'en fait, elle, elle explique que la raison pour laquelle elle met une signalétique particulière pour les contes, c'est plus en direction des bénévoles. Moi, je suis quasiment tout le temps là. Dès qu'il y a une question d'un bénévole qui serait un peu paumé, qui ne saurait pas trop où ranger, il vient juste me voir dans mon bureau pour me poser la question, je suis tout le temps là. Donc tu vois, il n'y a pas tout le temps le même genre de... (*réfléchit*) Tu vois, de problématiques en fait, parce que c'est vrai que quand tu es tout le temps là ou quand t'es quasi jamais là, c'est pas pareil. Et du coup, ben il y a sur ça, mais il y a sur plein plein d'autres trucs. Par exemple, moi, j'achète de la littérature quand même très populaire et euh voilà, mais je travaille aussi avec la librairie G., et alors eux ils ont (*rires*), c'est pour la littérature étrangère et ils ont des propositions beaucoup plus exigeantes au niveau littéraire, et je trouve ça intéressant, ça n'aurait peut-être pas sa place dans une plus petite bibliothèque, mais je trouve que ça l'a à A.C.. Parce que c'est plus grand, et on a des usagers qui sont... tout à fait ouverts à ce genre de découvertes. Mais là, c'est pareil, tu as intérêt d'être sur place pour défendre le bout de gras parce que, bah, oui, c'est vrai que ce n'est pas forcément des livres fun, fun, ce n'est pas forcément des livres de pur divertissement, donc du coup il faut plus les défendre, un peu comme les documentaires. Donc en fait, c'est assez intéressant de travailler comme ça parce qu'on se rend compte qu'on n'a pas les mêmes problématiques, que du coup, bah on se complète bien en fait. Tu vois ? Et même si je dois ajouter, enfin avouer, que des fois je me sens bien seule. Quand on discute ensemble comme ça, parce que Valérie, Brigitte ou Audrey, elles ont la vision des petites bibliothèques, plus Séverine, qui est beaucoup plus avec les petites bibliothèques qu'à A.C. où il n'y a pas vraiment besoin quoi. Et du coup, il y a des fois où je me suis sentie un peu euh... incomprise, on va dire. Mais dans ces cas-là ce n'est pas grave, je téléphone à Pascale à la médiathèque départementale, je lui dis « oui, ben y'en a marreuh, tu te rends compte... ! » et là, elle me dit « mais oui, mais ne t'inquiètes pas » et puis du coup ça se passe bien parce qu'il y a cet intermédiaire-là en plus. Enfin quand même, ça fonctionne bien je trouve.

Justement, j'allais te demander, parce que tu es positionnée en tête de réseau donc qu'est-ce que...

Bah ça influe rien en fait sur le... Ben oui parce que tu vois, très naïvement, on parlait des documentaires et du fait que, dans certaines bibliothèques, le budget documentaires est un peu en berne parce que ce n'est pas ce que les gens empruntent, ce n'est pas ce que les gens demandent le plus, et du coup, moi j'expliquais que oui, je voulais bien faire tourner mes fonds, mais alors quand Séverine a proposé « bah oui tu as un bon fonds sur la Chine »... En fait moi je développe mes fonds documentaires en fonction, beaucoup, des animations qu'on fait venir. Donc par exemple un jour on a eu une expo sur la Chine, qui était complètement nulle, mais par contre, le fonds documentaire derrière était très solide, très intéressant, et du coup, on a un bon panel au niveau fiction et au niveau documentaire sur la Chine. Et du coup, Séverine a suggéré de (*pause*) prendre ce fonds là et de le répartir un peu ici, un peu là... Et en fait, pour moi, ça n'a absolument aucun sens parce que ce n'est pas comme si A.C. avait du surplus en documentaires sur la Chine. A.C. a juste ce qu'il faut pour A.C. sur la Chine. Et elle me disait « ben tu n'as qu'à dire ce qu'on peut te prendre et ce qu'on ne peut pas te prendre ». Et en fait on ne peut rien me prendre parce que j'ai aucun... je n'ai pas ce qui pourrait être considéré comme des doublons. Même si j'ai par exemple, plusieurs livres sur les dinosaures ici, ben j'en ai juste pour la demande. Parce que sinon je n'en rachèterais pas. Tu vois ce que je veux dire ? Et comme là j'en ai racheté, c'est que bah les gens me demandent dinosaures, toi tu regardes, ils sont tous en prêt, donc c'est qu'il y a un manque. Mais ce n'est pas un manque, enfin ce n'est pas parce que j'en ai 5 ou 6 que je vais pouvoir en prêter deux. Tu vois ? Et ça, elles ont, mais énormément de mal à le comprendre, elles ont, au début, pensé que je ne pensais pas « réseau ». Alors que ce n'est pas que je ne pense pas réseau, c'est juste que si tu as une tête de réseau, il faut qu'elle assume sa, sa... Alors que quand j'ai expliqué ça, derrière, en râlant, à Pascale, elle a tout de suite compris. Elle m'a dit c'est juste parce qu'elles ne sont pas dans ta situation, elles ne se rendent pas compte en fait.

Alors que moi, ça ne me pose absolument aucun problème de dire que, Brigitte fait un truc sur la Chine, une animation quelconque sur la Chine, je lui prête tout, je lui fait une valise très fournie, et si moi j'ai des demandes sur la Chine, je leur dis « patientez, parce que pour le moment c'est pris ». Tu vois, ça, par contre, ça ne me pose aucun problème. Ou faire des échanges standards, équitables ou même moins

équitables, de, je ne sais pas, 20 BD adultes de chez A.C., contre 15 de G., pour renouveler le fonds qu'il y ait de la nouveauté, parce que ça, ça tourne, les lecteurs de BD ils sont terribles, eh ben là ça ne me pose pas de problèmes, tu vois. Et je pense que c'est vraiment une question de taille de bibliothèque. Pour eux, si il me reste un bouquin sur la Chine, c'est déjà bien parce que eux, ils en ont zéro. Alors que la question ne se pose pas comme ça ici.

Et du coup, c'est des petites tensions qui peuvent apparaître mais qui à la fin se résolvent bien parce que... mais bon... oui, fin tu vois, on est entre gens à peu près civilisés et puis qui se font confiance surtout. Mais c'est vrai que des fois, euh ! C'est des propositions qui moi me paraissent mais *complètement* hurluberlues, mais complètement quoi ! Ou tu es là « mais, réfléchis ! » (*rires*) Et du coup, c'est marrant.

Et c'est vrai que moi j'ai, parallèlement à ça, j'ai énormément de mal à comprendre certaines des problématiques que peut rencontrer Valérie. C'est... c'est... Pour moi c'est très très bizarre, par exemple, de mettre une couleur différente pour la lettre des BD, parce que sinon les bénévoles ne vont pas être capables de ranger. Ça, pour moi, c'est totalement farfelu. Enfin, je ne comprends même pas... Ou alors... Enfin, je ne sais pas. Je... j'ai vraiment du mal à comprendre. Alors que si elle le fait c'est sûrement qu'elle doit avoir une bonne raison, mais là je dois avouer que je ne l'ai toujours pas comprise.

Et donc du coup, tu penses que s'il n'y avait pas cette entente entre vous toutes, ça serait beaucoup plus compliqué ? Enfin, c'est aussi ce qui fait que ça fonctionne bien, en fait ?

Oui, je pense. Je pense que ce qui permet que ça fonctionne bien, c'est qu'on a tous une énorme attente du réseau. Toutes. Et que en plus, on, vraiment, enfin tu vois, on peut discuter, on... ouais, on s'entend bien. Il y a... Parce que sinon, euh (*soupire*), ça pourrait être plus difficile. Parce que là moi honnêtement ça me saoule, d'être obligée de reprendre tous mes premiers docs pour mettre une étiquette qui ne se voit pas, je suis sûre que je vais retrouver tous mes premiers docs rangés dans les rayons là-bas, alors qu'on n'a jamais eu ce problème-là jusqu'ici. C'est sûr que ça va arriver, ça me saoule d'avance, et l'étiquette en fait, je ne la trouve pas claire, ou alors c'est mon imprimante qui n'imprime pas bien, je ne sais pas, mais je suis pratiquement sûre qu'il va y avoir des tonnes d'erreurs, mais à la limite ce n'est pas très grave, c'est pour l'harmonisation du réseau, bon ben voilà, faut en passer par là, faut en passer par là. Il n'y aurait que moi, je ne le ferais pas, mais là on est en réseau. Donc tu vois, chacun fais un peu des efforts... Donc je râle, évidemment, mais je le fais quand même.

Mais alors quelle galère pour arriver à ça. Moi, quand je suis arrivée, on m'avait dit « ah oui, le réseau ! Mais c'est pour demain ! » Alors, euh... Vous avez une notion du demain qui est très... élue quoi... C'est-à-dire dans 10 ans, c'est encore demain pour vous ? Oh là là là !

En fait, quand tu es arrivée, les élus t'ont tout de suite parlé du réseau ?

Oui, oui, oui. Quand je suis arrivée j'avais un élu vraiment assez exceptionnel. Quand je suis arrivée moi, les travaux avaient déjà commencé ici, ils avaient vu avec la médiathèque départementale quelle taille pour la médiathèque, et c'est quelqu'un qui écoute énormément les professionnels, en fait. Donc il a beaucoup écouté, il a beaucoup travaillé avec Pascale, il l'a vraiment écoutée. Du coup, je me retrouve avec deux bureaux, ce qui est quand même exceptionnel quand c'est que les élus qui ont mis leur nez là-dedans parce que en général « oh ben ça sert à rien ! » et puis hop, tu n'as pas de bureau et tu es bien embêtée. Et non lui il a fait vraiment les choses super bien. Et après, il a toujours été dans cette optique. Enfin, on a toujours travaillé comme ça ensemble. Donc du coup... En plus, il s'est vite rendu compte que je n'abuse pas, quand je demande un budget, je ne vais pas dépenser le reste du budget à toute berzingue en achetant n'importe quoi, tant pis, bon à la fin, je le dépense toujours mais tu vois, à 10€ en dessous près. Jamais plus, mais jamais beaucoup moins non plus. Et surtout, je ne demande pas si je n'ai pas besoin. Et ça, il l'a très très vite compris. Et du coup s'établit un bon climat où il savait très bien que si je demandais ça, c'est que j'en avais vraiment besoin. Mais quand tu as un élu comme ça, c'est rare hein, d'avoir un élu comme ça super à l'écoute, et qui fait des choix, à la limite, contre son conseil municipal en disant « mais non, on a construit une bibliothèque, ce n'est pas pour que ce soit une coque vide, donc hop, budget derrière ».

Fin de l'entretien.

Annexe 9 : Entretien d'une bibliothécaire professionnelle sur une commune (1600hb)

Pour commencer, je vais te laisser te présenter, me redire un petit peu ton parcours...

Alors, moi je ne suis pas du tout du milieu bibliothèque à la base, j'ai fait des études de droit, après je suis allée faire des études de commerce, et je suis arrivée... en fait j'ai été commerciale pendant 15 ans. Après j'ai eu mes enfants, donc j'ai arrêté de travailler à un moment parce que j'en avais de trop, et j'ai repris, je suis allée à la fac de R.M. pour faire une année de... pour présenter justement le concours de bibliothèques.

Et du coup, qu'est-ce qui t'a donné envie de passer ce concours ?

Parce que j'ai toujours été bénévole dans les bibliothèques dans les endroits où j'habitais. Ma relation au livre a toujours été assez... profonde. J'aime beaucoup les livres, je lis beaucoup, enfin je lisais, je lis beaucoup moins depuis que je suis bibliothécaire (*rires*), je n'ai plus le temps ! Donc j'ai fait cette année et puis après, en fait, le poste ici se libérait, c'est pour ça que la mairie m'a proposé le travail si je passais le concours.

Parce qu'avant, tu travaillais déjà sur le territoire ici...

Ben en fait j'étais en congé maternité pour mon cinquième, et je suis venue remplacer la bibliothécaire plusieurs fois parce qu'elle s'arrêtait, et en fait, elle ne voulait pas informatiser, et moi je disais « mais si ! Il faut le faire, il faut le faire ! » donc je suis allée voir les différents programmes, c'est moi qui me suis occupée de cette partie-là et quand ils ont vu que je m'intéressais bien, ils m'ont proposé le poste. Donc j'ai fait la formation et puis j'ai été embauchée dans la foulée.

D'accord, donc c'était en 2000 euh...

Donc, ça va faire... (*réfléchit*) C'est la cinquième année que je suis ici. On a fait le déménagement de la bibliothèque ici parce qu'elle était dans un petit endroit avant, bien caché, donc voilà. 2011 ici.

Et la bibliothèque existait avant...

Elle existait depuis 1987. Au départ c'était associatif et en 1996, c'est devenu municipal, et c'était ouvert, quoi, 5h par semaine. Et toutes les vacances c'était moi qui remplaçait la bibliothécaire.

Et donc dès 1996 ils ont eu un professionnel ?

Oui, enfin elle avait suivi la formation qu'il y avait à la bibliothèque départementale, pour les bénévoles. Il y a toujours eu quelqu'un qui s'y connaissait, et l'ABF¹⁹¹, c'était l'élue qui avait fait l'ABF, c'était une prof, elle a été là pendant longtemps, donc elle a fait ça très longtemps, et Nicole avait fait la formation « Gestion de la bibliothèque ».

Et donc toi, tu habites sur le territoire.

Je vis ici.

A L.C. ?

Oui. Depuis 11 ans. Donc depuis 11 ans je suis à la bibliothèque (*rires*). Donc je la connais bien, je connais le fonds ! (*rires*)

Alors, si je te parle de bibliothèque, à quoi tu penses spontanément ?

Liiiiivres (*rires*). Moi je suis livres si tu veux, j'aime les livres ! (*silence*) Oui.

Si je te demande ce que représente pour toi la bibliothèque aujourd'hui ?

De façon générale c'est un lieu de rencontres. (*silence*) Plus que culturel, je dirais. Ici, enfin, dans mon secteur. Les gens se retrouvent.

D'accord. Donc quand tu dis « plus que culturel », tu veux dire que c'est plus un lieu social ?

Ben, c'est un lieu social, oui. C'est un lieu social. (*silence*) Parce que culturel, c'est pas vraiment ce que les gens recherchent ici. Par contre en ville on cherche plus.

Est-ce que tu peux développer un petit peu ?

191Voir note n°189

Alors, les personnes qui viennent ici généralement, elles viennent pour se détendre, elles cherchent des livres de détente, la culture elles l'ont par internet maintenant. Remarque, ils viennent pour les ordinateurs, si, quand ils cherchent quelque chose de très pointu ils cherchent plus, ils me demandent le livre qu'il faut. Ils savent déjà ce qu'ils veulent. Mais par contre, quand c'est pour... c'est la lecture-plaisir qu'on cherche ici, plus.

Alors du coup, je vais te demander ce que tu entends par « culture », parce que c'est un terme vaste, et j'ai l'impression que tu y attaches quelque chose de particulier donc est-ce que tu peux m'expliquer un petit peu ?

Alors pour moi, la culture, c'est toute la connaissance du monde. Connaissance technique, connaissance du monde, l'info, géographie, géopolitique, tout ça quoi. Et l'art, aussi. Bon, l'art, je laisse plus ça à ma collègue (*rires*). Moi je suis plus branchée histoire (*rires*).

Et du coup, à quoi devrait pour toi ressembler la bibliothèque aujourd'hui ?

(*réfléchit*) Un pôle culture bien développé avec tous les accès possibles sur le monde en fait, les journaux, les ordinateurs, etc, et un pôle jeunesse complet mais bien séparé du pôle adultes, je trouve qu'on ne sépare pas assez, parce que finalement, ils n'ont pas les mêmes attentes de la bibliothèque. Si, souvent les documentaires je mélange adultes / enfants parce que les documentaires enfants maintenant sont tellement bien faits que... Mais euh... le jeu, je suis moins... moins pour. Je trouve que les gosses passent déjà pas mal de temps sur les écrans ! (*rires*) Ça me gêne un peu qu'en bibliothèque on ne les laisse pas se reposer les yeux ! (*rires*) Mais bon, c'est... Ou alors une pièce adaptée.

Et donc, qu'est-ce que pour toi la bibliothèque peut apporter aux gens, pourquoi ils viennent à la bibliothèque, quel intérêt ils peuvent y trouver ?

Ben euh, ils viennent... Déjà ils viennent pour se voir, parce qu'il y a beaucoup de gens qui se rencontrent ici, donc ce n'est pas vraiment la bibliothèque silencieuse ici, il ne faut pas, euh non, pas du tout. (*sourire*) Il y a beaucoup qui courent dans tous les sens un peu donc c'est pas canalisé forcément et ils cherchent les animations pour distraire.. euh... ici, dès que je fais un atelier autour d'un thème, avec les livres adaptés, ils cherchent ça énormément. J'ai fait quelque chose sur la Chine ça a extrêmement bien marché. Sur l'habitat, ça a bien marché, pour tout ce qui est enfance. Mais pour eux-mêmes, ils ne cherchent pas. Pas pour les adultes, c'est plus pour les enfants qu'ils cherchent. C'est une cité-dortoir et on voit bien que c'est... c'est plus l'enfance qui les motive. Les adultes, quand je fais quelque chose pour les adultes, euh... (*haussement d'épaule*)

Et donc tu me disais que pour toi, quand je te demandais à quoi devrait ressembler la bibliothèque, il faudrait un pôle culture bien développé, un pôle jeunesse distinct, etc, est-ce que tu as l'impression que la bibliothèque ici y répond ?

Ici, je n'ai pas vraiment la demande, mais pour moi, la bibliothèque idéale, c'est un pôle divertissement, un pôle culture, un pôle euh... voilà. Divertissement parce que les gens cherchent aussi quand ils viennent à la bibliothèque à se divertir, se détendre, donc il faut des plages calmes, il faut des plages plus animées pour les gens plus toniques, et puis des pôles culturels parce qu'il y a des personnes qui cherchent vraiment à s'informer, etc. Donc le problème c'est qu'on n'a pas les bâtiments adéquats pour ça, hein, on essaie de tout mettre dans la même pièce, et ce n'est pas vraiment... Je pense aussi qu'on ne va pas assez vers les personnes âgées qui ne peuvent plus bouger, et ça, mettre en place un... j'ai demandé moi, je suis allée voir les bibliothèques qui avaient des portages à domicile, ça demande énormément d'investissement à long terme et les bénévoles s'essouffent. Donc ce service-là, ce n'est pas un service facile à mettre en place. Mais... non, il y a vraiment plein de choses que l'on peut faire, c'est vraiment le rôle social à la bibliothèque, je dirai même plus qu'un rôle culturel c'est un rôle social maintenant. C'est un lieu où les gens peuvent se voir, peuvent discuter, peuvent... oui, échanger des points de vue sur les livres, sur ce qu'il se passe en ce moment... Là les vidéos ça attire énormément de monde, et alors j'ai des... je ne sais pas si je vais faire une soirée, mais je ne vais pas avoir le temps, avec cet écran-là j'aurais pu faire une soirée film et avec des débats sur le film. Un écran comme ça pour moi ça serait le bonheur. (*rires*) Mais voilà, ce genre de choses peut intéresser les personnes en bibliothèque. Mais je dirais qu'il faut des endroits adaptés. Qu'il n'y a pas forcément dans nos communes puisqu'on est trop petits. Un amphithéâtre, euh, hum ! Oui ? (*rires*) Si, on a une super salle de théâtre ici, mais elle est monopolisée par le centre culturel. Enfin les ALSH¹⁹². Et ça sert de dortoir aux petits donc quand on veut

192 Voir note n°188

la salle, il faut la réserver longtemps à l'avance, et il n'y a pas d'écran. Et j'ai suggéré à monsieur le maire d'installer un écran... peut-être que ça va suivre son chemin. Nous allons voir (*rires*).

Et du coup, à ton avis, comment est perçue la bibliothèque du point de vue de la population ? Tu disais qu'ils la considéraient comme un lieu de rencontres ?

Un lieu de rencontres, un lieu où ils peuvent être soutenus aussi parce que j'ai beaucoup de gens qui cherchent du boulot, qui viennent le mardi matin, c'est leur jour, ils viennent faire leur CV, ils me demandent mon avis, alors je ne suis pas franchement spécialiste du CV mais je les aide à faire la mise en page et... c'est un lieu de services en fait. Il y a la mairie, mais euh... la mairie, ce n'est pas... (*réfléchit*) ils n'ont pas le temps. Donc ici ils prennent, ils viennent, « est-ce que je peux venir faire mon CV avec vous », etc, on prend 1h et on essaie de faire quelque chose de propre. Je dis « vous allez voir Mme T. à la communauté de communes et elle va vous expliquer comment le faire, et on le fera ensemble après ». Donc c'est, voilà, c'est un lieu de services aussi mais bon, ce n'est pas vraiment le rôle de la bibliothécaire mais je trouve que, dans une petite commune, c'est notre rôle aussi.

D'accord. Et pourquoi tu trouve que ce n'est pas le rôle de la bibliothécaire ?

Ben, on n'est pas formés pour. Mais sinon, si, si il y avait quelqu'un qui serait pôle Emploi, la bibliothèque peut être un lieu où on puisse faire ce genre de choses, je trouverais ça tout à fait normal. Mais à des heures adaptées.

Alors, on va passer à des questions un peu plus larges : sur le territoire de la communauté de communes, quel est ton point de vue sur l'offre culturelle qui est proposée ?

Au centre culturel il y a beaucoup plus d'offres. Il y a quand même beaucoup plus de choses. On en profite ou en n'en profite pas, mais il y a quand même beaucoup plus de choses. Et puis le fait que les bibliothèques se soient organisées, il y a quand même plus d'offres. Le réseau, ça aide. La communauté de communes et le réseau, ça aide. Parce que chacune dans notre coin, on n'arrivait pas à faire quelque chose de construit. On arrivait à faire les mêmes animations ou le même thème en même temps sans s'être concertées mais bon, ce n'était pas construit, le réseau est très important je pense pour ça.

D'accord, donc là en fait tu penses que le réseau a pris davantage... enfin que les bibliothèques ont pris davantage d'importance au niveau de l'offre culturelle sur le territoire du fait...

Voilà, du fait d'être réunies et d'avoir... de se rencontrer. On essayait avec Valérie et Anne-Claire de construire quelque chose au départ, mais on n'avait pas de coordinateur, on n'avait pas de tout ça. Il n'y avait pas une vue globale en fait. Comme on ne connaît pas forcément toutes les bibliothèques du réseau, enfin moi j'en connais quand même pas mal, je connais J., O., parce que j'y suis passée mais on ne connaît pas, en fait, les usagers. Donc ça permet de faire une offre plus globale et d'attirer les gens, je trouve que c'est nettement plus intéressant. Et puis on a toujours besoin d'avoir des collègues à côté. (*rires*)

Est-ce que tu as l'impression que l'offre culturelle, au niveau des propositions, tu as l'impression que c'est varié, qu'il y a beaucoup de choses de proposées, que c'est bien réparti sur le territoire... ?

Il y a plus de choses de proposées, oui. Plus ou moins bien réparti, puis il y a des territoires qui sont pas faciles à... dans lesquels il n'est pas facile d'entrer, le groupe V., M.C., etc, c'est encore assez cloisonné mais bon, c'est des volontés politiques après. On est aussi tributaire de la volonté politique des élus. Si la culture a de l'importance, euh, je ne vais pas comparer, à I., il n'y a que le foot. Et la bibliothécaire elle est partie parce qu'elle n'en pouvait plus. Donc je dis ça sert à rien dès qu'on propose quelque chose on se fait gicler parce que non, ça coûte trop cher. Mais par contre ils dépensent une fortune pour le club de foot donc voilà. Ça c'est une volonté politique. Ici, on a quand même, on a de la chance, on a des élus qui sont quand même bien intéressés par le culturel. Mais ça s'est bien développé. En l'espace de 11 ans, je peux te dire que (*soupir*), on souffle ! On a l'impression d'exister quand même. (*rires*)

Tu as l'impression que le point de vue des élus sur les bibliothèques a changé ?

Oui, il évolue. Il évolue. Nous on a eu la chance, ici à L.C. on a eu quand même quelqu'un, on a eu la chance d'avoir Madame B., même si en ce moment elle n'est pas du même bord que les autres, mais elle a toujours poussé, poussé, pour qu'il y ait la bibliothèque. C'est grâce à ça qu'on a une bibliothèque quand même correcte.

Et quand tu dis que leur regard évolue, c'est-à-dire ?

Ben au départ, la bibliothèque c'était « allez hop, on met des bouquins, c'est pour amuser les jeunes et puis ça s'arrête là », et puis les retraités et puis ça s'arrêtait là, il n'y avait pas d'animations, dès qu'on demandait à faire une animation c'était « ouh là là là » ou il fallait que ce soit une animation où les anciens pouvaient venir, boire un coup, c'était que ça quoi, c'était... c'était convivial si tu veux mais bon, ce n'était pas vraiment ce que je recherchais moi. Et là maintenant, j'arrive à, le fait qu'il y ait la communauté de communes et puis la politique d'animation de Séverine on peut dire que ça a fait beaucoup de bien dans le réseau pour convaincre les élus. Il y a, quand même, pas mal de choses de faites. On arrive à faire des choses le soir, ici... Faire déplacer les gens le soir ici, c'est quelque chose hein ! Théâtre, ça va. On a une compagnie théâtrale sur la commune. On va essayer de faire quelque chose l'année prochaine ensemble.

Vous allez essayer de travailler en partenariat avec eux ?

Oui. Mais ce sont des amateurs.

Alors justement, question suivante (rires), selon toi quels sont les partenaires privilégiés des bibliothèques ?

Ben justement, les associations de théâtre, les associations pour la poésie, puisqu'à A.C. elle a de la chance, ils ont Monsieur D., qui est très branché littérature, donc on peut faire des choses avec lui. Ici, par contre, j'ai une artiste peintre qui expose en permanence...

Donc ça ce sont des personnes avec lesquelles tu travailles ?

Oui. J'ai fait des ateliers découverte de la peinture, j'ai eu un peintre qui est venu exposer ici il y a 2-3 ans et il était venu faire un atelier avec les écoles, c'était super, ça avait très bien marché. Là, elle, elle nous a fait faire un atelier pastel, comment faire du pastel, j'ai eu un potier, des artistes en fait, j'essaie de faire venir des artistes.

D'accord, donc du coup, pour des animations plus ponctuelles ?

Voilà, des ateliers, parce que si c'est sur la durée, les expositions... On n'est pas assez central. A A.C. les gens viennent parce qu'il y a l'autoroute pas loin, ici on est un peu perdu dans la campagne.

Et pour les partenariats plus suivis, est-ce que vous travaillez peut-être avec... les écoles aussi, les centres aérés ?

Les écoles, le centre de loisirs et les écoles. Très, très... J'ai une école privée qui est très demandeuse, on fait des débats, on fait l'heure des débats avec des CE1-CE2, CM1-CM2, on fait des animations kamishibai une fois par trimestre ici pour les petits... L'école publique, comme c'est en pleine restructuration, ça a été très flottant cette année, j'ai eu des nouveaux profs qui ne savaient pas trop s'ils allaient venir à la bibliothèque, ils venaient, ils ne venaient pas, ils ne prévenaient pas... Bon. J'attendais de savoir qui serait le directeur l'année prochaine pour aller mettre les choses au point parce que c'était trop difficile à gérer, plus les TAP¹⁹³ en plus, je n'y arrivais pas. Donc là je n'aurais qu'une après-midi de TAP déjà, ça ne va plus me bloquer deux après-midi par semaine, donc je pourrai recevoir les classes plus régulièrement et offrir un partenariat mais autre chose que de prendre des livres ou lire une histoire parce que je ne trouve pas ça spécialement passionnant... mais les débats par contre je trouve ça très intéressant.

Et vous travaillez avec eux depuis combien de temps ? Depuis le début ?

Oui. Mais avant ils ne venaient que pour prendre des livres. Chaque enfant prenait un livre, et repartait avec son livre, et puis ça s'arrêtait là. Là, j'ai dit vous prenez moins de livres, vous y allez par petits groupes, il y a 10 enfants qui prennent des livres sur le thème du prochain débat, je passe les livres du prochain débat, vous les lisez, vous faites les fiches, parce que je leur demande de faire des fiches de lecture, et après on discute sur le thème. Et ça a très bien marché. Ça a été dur à mettre en place l'année dernière et cette année, ça s'est bien déroulé.

Et il y a d'autres acteurs comme ça, partenaires, avec lesquels vous travaillez régulièrement ?

Il y a les ALSH¹⁹⁴ mais eux, c'est plus ponctuel. Ils viennent passer une heure par semaine ici, pendant que les petits font la sieste, les grands viennent ici lire, prendre des BD, etc. Et l'espace ados vient pour

193 Voir note n°186

194 Voir note n°188

prendre des disques, des BD, des choses comme ça. Accessoirement aussi jouer sur l'ordinateur quand je l'autorise. Et comme il y en a un qui était en panne maintenant ça devient plus dur. Mais j'ai dit que pendant les vacances, il n'y aura qu'un après-midi, enfin qu'une heure par semaine pour ça, ils ne vont pas faire que ça non plus. Je ne pense pas que les parents les mettent là pour ça.

Tu penses qu'il y a une attente des parents vis à vis de la bibliothèque ?

Oui, apprendre aux enfants à lire. Donner l'envie de lire, ils cherchent beaucoup ça pour leurs enfants. Il y a beaucoup d'enfants qu'en fait, la lecture, ça les... barbe, donc c'est pour ça que j'ai un fonds BD, c'est une manière de venir à la lecture, j'ai beaucoup d'albums, j'ai des séries qu'ils aiment bien, dans les juniors, mais j'essaie de les amener à la lecture. C'est pour ça, je prends beaucoup de petits romans pas trop longs à lire, illustrés, etc pour ne pas les décourager quoi. En fait ils attendent ça, que je leur trouve des livres faciles à lire et pour les faire venir à la lecture. Parce qu'après en 6^e, c'est panique à bord, parce qu'il faut lire des romans et on n'est pas capable d'en lire un jusqu'au bout. C'est panique, panique. En fait les parents ils attendent ça. Quand ils ont vu le grand écran ils ont dit : « ah non, vous n'allez pas mettre des jeux vidéos ici quand même ? Ah non ! » (*rires*) Mais, je dis, c'est que pour un mois pour l'instant ! (*rires*)

Ok, et du coup tu disais que tu travaillais beaucoup avec des artistes que tu faisais venir, pour toi qu'est-ce que ça apporte pour l'usager, ou sur le territoire, quel impact ça peut avoir ?

Ben ils découvrent de nouvelles choses. Le dessin ou la peinture, quand ils voient ça, « ah ben je voudrais bien faire ça », donc ils se sont inscrits, c'est à A.C. qu'il y a un truc d'arts plastiques, il y a des enfants qui se sont inscrits après être venus ici. Donc ça permet de leur faire découvrir autre chose que ce qu'on leur offre ici, le sport... Il faudrait que je fasse un atelier musique, mais comme il y a l'école de musique qui est beaucoup avec A.C., ce n'est pas facile d'avoir des créneaux. Mais je ferais bien, oui, une animation sur la musique, un mois de la musique, ou je ne sais pas quoi. Je vais essayer de faire ça l'année prochaine en juin, au moment de la fête de la musique. Il faudrait que j'aille voir Cyril pour ça.

Est-ce que tu peux me redire les projets récents dans lesquels la bibliothèque a été impliquée ?

Un mois de la Chine, on a fait la Chine sous toutes ses... autant géographique, etc. J'ai eu une animation sur l'habitat, ils ont fabriqué des maisons vertes, tout ce qui est l'habitat écologique. Et là au mois de septembre on va avoir la guerre de 14-18 avec le cercle généalogique, donc là ça va être le gros truc, il y a deux expositions qui vont être ici, surtout le centre culturel, tout le bâtiment sera envahi. Donc moi en fait, je vais faire un quizz historique. C'est moi qui vais chercher du jeu pour amener les enfants à s'intéresser à l'expo, donc j'ai besoin d'avoir tous les documents, j'attends les documents, pour pouvoir faire quelque chose (*rires*). Donc, voilà, un Cluedo... des jeux autour de la guerre 14-18. Après en TAP¹⁹⁵, ça va être de faire un blog TAP. Donc il faut que je me mette à la technique du blog que je ne maîtrise pas. Voilà. (*sourire*) Je trouve qu'on a un métier qui évolue énormément et j'ai un peu de mal à suivre ! (*rires*) Le métier de bibliothécaire au départ pour moi, c'était, voilà, le traitement des livres, puis alors les CD, les DVD, puis alors maintenant, c'est que du... (*soupire*) Ça fait lourd, hein... Le cerveau ne suit plus ! (*rires*) Donc voilà, je pense qu'on va se spécialiser, de plus en plus il va falloir que les bibliothécaires soient spécialistes dans un domaine particulier et qu'elles se partagent les tâches. Dans le réseau, là, il va falloir qu'on trouve quelqu'un pour tout ce qui est technique. Ne serait-ce que pour nous montrer comment on fait déjà. Ça ne s'invente pas quand même. Parce qu'on propose, je vois là, la bibliothèque départementale nous propose plein de nouveaux outils, mais les formations derrière sont assez limitées quand même. Moi, je veux bien créer un blog, je veux bien avoir des tablettes, je veux bien avoir de ça, mais les formations sont quand même assez... Il faut apprendre pas mal les choses par soi-même et les journées ne sont pas à rallonge indéfiniment. Tu vois, les CD, je n'ai même pas le temps de les mettre en valeur parce que j'ai quand même pas mal de CD et je n'arrive pas à les mettre en valeur... Les DVD ça vient tout seul. Ça, pour l'instant, c'est à fond dedans. Mais c'est vrai qu'il y a des tas de choses qu'on ne... que je n'arrive pas à maîtriser vraiment parce qu'il y a trop de choses à faire quoi. (*silence*) En fait il y a des préconisations de la... pour le nombre d'habitants, le nombre d'heures, etc, et vu le nombre de collection qu'on offre maintenant au public, ce n'est plus... je pense qu'elles ne sont plus du tout, bah, adaptées. Les préconisations « vous ouvrez 12h, vous faites 24h de présence, pour moi c'est complètement idiot. »

Oui, tu penses qu'il faudrait changer les préconisations qui ne sont plus valables...

195 Voir note n°186

Oui, parce que 12h d'ouverture au public, d'accord quand on n'a que des livres, oui, 24h ça suffit, mais quand on a des collections de DVD, on ne sait pas ce qu'on a, on ne sait pas quoi proposer parce qu'il faut connaître pas mal le cinéma, moi je ne suis pas super branchée cinéma quand même hein.... Bon la musique j'écoute surtout de la musique classique donc euh... mais bon, tout ce qui est techno, rap, et tout ça, je suis un peu, hein, bon ! Donc on a plein de nouvelles collections, et là alors en plus on va nous rajouter des jeux alors là, pfff, au secours ! Donc euh... (rises) 12h pour voir tout ça des collections, on ne compte pas dans les heures d'ouverture au public les heures d'ouverture pour les classes, les ALSH¹⁹⁶ et tout ça, ce sont des ouvertures au public pour moi, et ce n'est pas préconisé. Je pense qu'il y a beaucoup de choses à revoir dans les préconisations. Bon, c'est vrai que les budgets ne sont pas extensibles dans les mairies, mais on demande beaucoup de choses, et finalement... Je fais plus de 35h par semaine, et je n'arrive pas à suivre. Et je ne suis pas payée 35h ! Donc on travaille chez soi, et on est toutes à travailler chez nous pour préparer les animations, donc c'est... ça devient... je pense, voilà. Le fait qu'on soit en réseau peut-être que ça sera plus facile à gérer si on a quelqu'un qui est spécialisé dans tout ce qui est électronique, ça je... moi je pousse mon élu hein. Je dis il faut absolument un spécialiste, hein. Nous on n'est pas à même, on n'a pas la formation pour. Bon, les branchements, et tout ça, j'y arriverai mais les kits d'animation à faire autour, ce n'est pas... voilà. Je pense que c'est ça l'avenir de la bibliothèque si on veut qu'elle évolue dans le sens où on essaye de la faire évoluer, il faudra mettre beaucoup plus de moyens que n'en sont mis en ce moment.

Exercice pratique

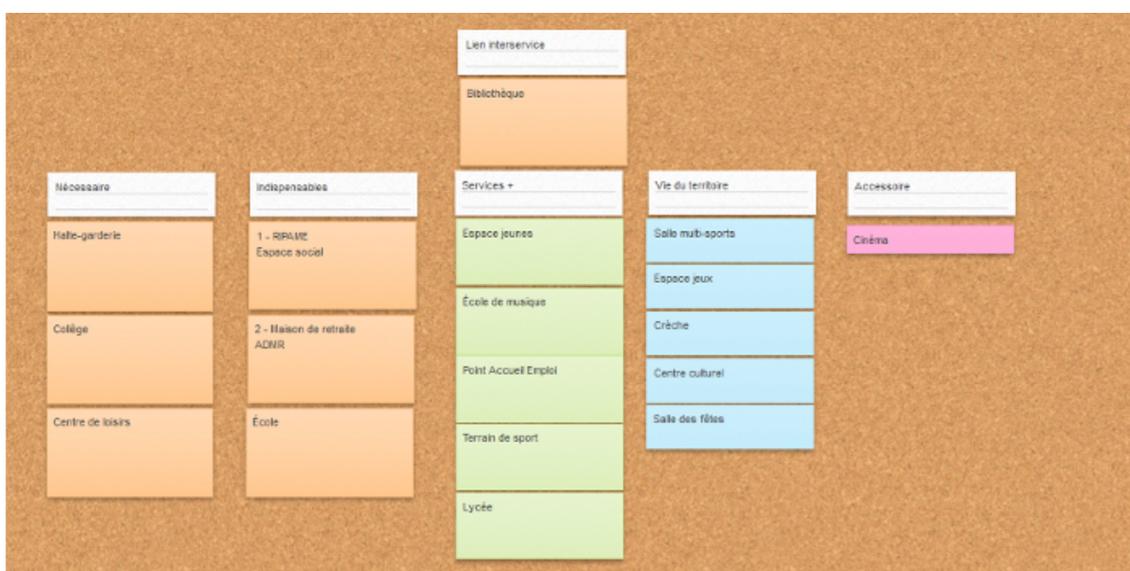


Illustration 6: Classement par importance modifié au moment de la pondération. Le premier classement insistait sur le rôle social de la bibliothèque, positionnée à mi-chemin entre les rubriques « culture » et « social ». On remarquera la position transversale de la bibliothèque. L'accent est mis sur les structures encadrant le début et la fin de vie. Le rôle de l'école, sans qui la commune ne pourrait plus vivre, est encore une fois souligné. Le schéma ne retraduit pas l'importance du terrain de sport et de la salle des fêtes, jugés comme « équipements attendus » dans les petites communes. Les « services plus » sont utiles à la population sans être indispensables.

Ok, alors on va passer à des questions un peu différentes sur le réseau. Une coordinatrice a donc été recrutée en 2013 pour organiser les bibliothèques en réseau, donc pour toi qu'est-ce que ça change, d'avoir un niveau intercommunal qui s'ajoute ?

Alors déjà, quand on nous a dit qu'on allait avoir une coordinatrice, on a poussé un ouf de soulagement entre les bibliothécaires, enfin pour moi, j'ai poussé le ouf, et je pense qu'on était trois à le pousser. Parce qu'on essayait de mettre quelque chose en place mais on ne pouvait pas le faire aussi facilement parce qu'on a chacune nos tâches, donc on espère justement qu'il y ait une dynamique culturelle déjà qui soit prise en charge par la communauté de communes, le rôle social ça peut être communal encore mais le rôle culturel, faire des actions en commun, pour moi c'est beaucoup plus parlant. Puis ça fait

196 Voir note n°188

beaucoup plus d'impact sur la population que de faire chacune notre petite salade dans notre coin. La politique documentaire aussi, ça permet d'offrir une gamme de documents beaucoup plus importante. On a une grosse bibliothèque sur notre réseau, moi j'ai quand même presque 6800 références. Donc ça va quand même un bon... il y a quand même beaucoup de documents sur le réseau et on va essayer de faire qu'il y ait le moins de doublons.

Et est-ce que tu penses que du coup, les gens vont plus se déplacer sur le territoire, le fait d'être en réseau ?

Non, ils vont attendre que le territoire vienne à eux. Parce qu'ils sont très attentistes. Ils attendent que les services viennent vers eux. Ils réclament des services, mais ils ne vont pas vers les services. Il faut que les services viennent chez eux. On inscrit l'enfant à l'école de musique, mais on ne veut pas se déplacer, on veut que l'école de musique vienne ici. Les gens attendent des services, mais ne se déplacent pas forcément. Enfin, je vois, ici dans la commune, les gens ne se déplacent pas forcément. Ils attendent qu'on vienne vers eux. Il y en a qui se déplacent, on ne peut pas dire que tout le monde est comme ça, mais...

Alors, maintenant je vais te poser une question sur 1DTouch, est-ce que tu peux me donner ton ressenti par rapport à l'impact que ça peut avoir sur le territoire, parce que c'est un projet qui est mené au niveau du territoire ?

Je pense qu'il faut du temps pour que ça soit vraiment mis en place. Les gens commencent, essayent, s'arrêtent, repartent, je les ré-invite, enfin bref. Ils ont des habitudes déjà, donc une nouvelle plateforme... En fait, je pense qu'il va falloir un gros suivi derrière.

Mais est-ce que tu penses que de proposer comme ça un service à l'échelle du territoire peut avoir un impact ?

Oui, s'il y a des artistes qu'on peut mettre en valeur dessus, ça peut faire ressortir des personnalités de la commune que l'on n'a pas l'habitude de voir. Disons qu'il va falloir faire beaucoup de travail d'information dessus. Ça demande beaucoup de communication.

Donc tu veux dire si on peut mettre des artistes locaux ?

Oui, mais il faut être informé des artistes qui existent sur le territoire. Bon, il y a déjà l'association, là. C'est déjà pas mal d'avoir une association qui se donne du mal là-dessus, le fait d'avoir le petit jeune, là, Pierrot, c'est pas mal ce qu'il fait...

Du coup, comme il y a l'échelon intercommunal qui s'est rajouté récemment, comment tu perçois le rôle de la médiathèque départementale, de la commune, de l'intercommunalité qui interviennent sur la bibliothèque à des niveaux différents ?

Je dirais que le département, c'est trop gros pour faire une politique sur chaque partie du territoire. On va que l'intercommunalité, pour moi, c'est très bien pour aider les communes à vivre. Parce que finalement, on s'enterre un peu dans ces communes-là. Quand je suis arrivée ici, ça fait 15 ans, c'était mort hein. Donc là, ça vit grâce à justement les bibliothèques, il y a eu quand même une politique qui a été très très bien menée d'implantation de livres par le département. Maintenant, qu'ils veuillent laisser un peu les territoires se débrouiller par eux-mêmes avec justement les communautés de communes je trouve ça très bien aussi parce que ça permet aux gens du territoire de s'investir et ne pas attendre tout du département. C'est une façon aussi de créer un volontariat à l'intérieur du territoire. Parce que les gens sont trop attentistes je trouve maintenant, ils attendent trop et ils ne se mettent pas dedans. Et je leur dis ben, si vous voulez quelque chose, il faut vous mettre dedans. Je cherche des bénévoles quand même, hein ! J'ai beaucoup de mal à en avoir ! « Non, on veut bien faire ça, mais quand ça me plaît... » L'engagement sur quelque chose, ils ont du mal. C'est toujours les mêmes qu'on retrouve.

La communauté de communes, ça coûte cher, mais c'est quand même très... (*réfléchi*), je dirais essentiel pour faire vivre une commune. C'est un booster pour les communes, voilà, je cherchais le mot. Un booster. Et surtout quand on a une personne comme Séverine qui sont très pêchues, ça fait beaucoup de bien (*rires*).

Tu disais tout à l'heure, par rapport aux élus, tu as l'impression d'être comprise par les élus ?

Je vais dire que je me sens plus comprise maintenant qu'autrefois. Voilà.

Il y a quand même une élue qui a beaucoup défendu la bibliothèque, parce que sinon, on n'aurait rien eu de ce qu'on a. On a une personne qui a été extraordinaire pour les bibliothèques. Qu'on soit d'accord ou pas avec elle, moi je lui tire mon chapeau parce que sinon, à L.C., il n'y aurait pas de bibliothèque. Mais je pense que les élus ont évolué, ont vu que ça pouvait... et puis ça leur sert électoralement une bibliothèque. Une belle bibliothèque qui fonctionne, quand même, électoralement parlant, c'est un bon critère. Pour se faire réélire.

Donc voilà, si on donne des moyens à la bibliothèque, ça fait vivre une commune quand même, les gens sont quand même à la recherche de distractions, de choses comme ça. En fait, ici, le fait qu'il y ait des CD, des DVD, et que je suis quand même ouverte 12h, pour une commune de 1600 habitants, c'est pas mal. Mais c'est vrai qu'ils sont en attente. Et c'est pour ça que j'ouvre le mardi matin que pour les gens en recherche d'emploi. En fait, oui, on a besoin de ça je pense dans les communes et les élus s'en sont rendus compte. A M., c'est plus dans le...oui, distraction, animation... ils sont très dans l'animation à M.. Beaucoup plus qu'ici. Ici, j'ai un élu branché ordinateurs. Ordinateurs, et tout ce qui est liseuses, Numilog... J'ai regardé le prix de ce truc-là, j'ai dit « oulà ! ». Je dis « vous avez vu le prix, quand même ? Ce n'est pas pour les petites communes, Numilog ! » Je lui ai dit, je veux bien qu'on ait des liseuses et des choses comme ça mais... on va peut-être essayer d'aller voir un petit peu moins loin, hein.

Voilà, on arrive à la fin de l'entretien, donc si tu veux ajouter quelque chose...

Non, enfin oui, je dis que j'attends beaucoup de la communauté de communes pour développer, justement, un pôle d'animation qui circulerait dans les bibliothèques. Ce qu'elles font pour le printemps des poètes, c'est extra. Bon, il faudrait que j'ai des écoles plus ouvertes à la poésie, mais ça, ce n'est pas moi qui décide. Quand tu as une directrice : « oh non, la poésie, ça ne m'intéresse pas »,... ah. Et vous êtes directrice d'école. Comment on va faire ? Là, j'ai un problème... (*rires*) Donc voilà, la fin de non-recevoir a été assez dure donc euh... j'ai dit cette année on ne va pas faire grand-chose, hein. L'ancienne directrice, si, on avait fait des choses avec, mais là...

Donc oui, les partenaires c'est les écoles, moi, énormément, les centres de loisirs ils sont plus en attente d'aide, de soutien pour leurs propres activités, et puis le TAP¹⁹⁷. Le cauchemar du bibliothécaire. Parce qu'en fait on est transformées en animatrices. Et ce n'est pas notre rôle. Ça, ça me fait très peur, à chaque fois tout les ans, je me dis qu'est-ce que je vais leur faire faire ? Pourtant j'ai des idées mais bon, quand on voit le ressenti des enfants, ils viennent là franchement parce qu'ils y sont obligés et ils n'ont pas envie d'y être, et ben c'est lourd. A l'école, ils sont obligés d'y être, mais ils savent pourquoi. TAP, ils ne savent pas pourquoi on les a obligé à faire ça.

Non, on attend. De savoir quand... comment... Parce qu'on parle beaucoup d'acheter des tas de trucs, mais je dis « oulàlàlà, mais où, quand, comment, avec qui ? » Je vais avoir des ordinateurs là. Deux portables neufs. J'aurai préféré qu'ils me fassent un ordinateur et une tablette. Parce que ça a bien marché, le conte, là, ils ont bien aimé les enfants. « Vous en referez ? » Ils ont dit, « vous en referez ? » Ça, c'était un bon outil d'animation, je dois dire, les tablettes. Donc si la communauté de communes achète un Ipad, je pense que ça sera bien, il tournera. Mais bon, ça demande... faut s'exercer, hein ! C'est comme les jeux, là, moi... Je ne vais pas me mettre à m'agiter devant la caméra !

Fin de l'entretien.

197 Voir note n°186

Annexe 10 : Entretien d'une bibliothécaire professionnelle sur trois communes

Pour commencer, je vais te demander de me redire un peu ton parcours, puisque c'est une reconversion, et puis te présenter un peu ?

J'habite à A., juste à côté. Depuis 5 ans on est installés en dans le département. Effectivement, c'est une reconversion professionnelle qui a eu lieu en 2014. J'ai fait un diplôme universitaire à R.M., un diplôme universitaire assistant des bibliothèques et de la documentation sur une année, et c'est encadré par l'université en partenariat avec le CFCB¹⁹⁸. Et donc auparavant, j'ai été enseignante, enfin, professeur des écoles, et j'étais remplaçante. C'était dans les écoles privées, donc on peut faire des remplacements sans être titulaire d'un concours, dans ce domaine-là, et quand j'étais... quand j'étais dans une autre région, j'étais médiatrice culturelle.

Donc à la base, tu as une formation de médiatrice culturelle ?

Alors à la base, j'ai une formation générale en Histoire et en Histoire de l'art. J'ai donc un Bac +4 en Histoire et un Bac +3 en Histoire de l'art.

Quand je te dis bibliothèque, à quoi tu penses spontanément ?

Ben alors, pour moi, bibliothèque, c'est un lieu de culture, et un lieu d'accueil des publics. Donc pour moi, bibliothèque, c'est un lieu de rencontre autour de la culture et du loisir, du plaisir. De partager quelque chose en commun.

Et qu'est-ce que ça représente pour toi la bibliothèque aujourd'hui ?

Alors, aujourd'hui sur le territoire, aujourd'hui... ?

Aujourd'hui au sens large.

Donc aujourd'hui pour moi, pas pour les autres ?

Tu peux me le dire aussi, mais ça fait l'objet d'une autre question.

Donc qu'est-ce que ça représente pour moi la bibliothèque ? Donc pour moi, personnellement, quand je suis allée vers les bibliothèques, et parce que c'est une reconversion, c'était un lieu d'épanouissement personnel. Aussi, ce que je n'ai pas dit dans la présentation, c'est que j'étais bénévole dans une bibliothèque quand je suis arrivée dans le département, et que je travaillais par ailleurs dans l'enseignement. Donc j'ai été bénévole, et je me suis épanouie dans cette activité, dans ce lieu, parce que j'ai rencontré des gens que j'ai beaucoup appréciés, parce que... Bah, du coup, je me suis intégrée, en fait. Ça m'a permis de m'intégrer sur le territoire. Parce que quand on arrive dans un lieu qu'on ne connaît pas, qu'on ne connaît personne, c'est difficile. De... ben de s'adapter, de s'intégrer, de rencontrer des gens, d'avoir une vie sociale. Donc pour moi, avant tout, c'est un épanouissement personnel. Après, maintenant que je suis... devenue professionnelle, c'est aussi une passion d'échanger avec les gens sur des sujets qu'on aime, de valoriser des titres qu'on a... enfin, avec lesquels on a fait une rencontre, une belle rencontre. Donc c'est un travail, mais c'est avant tout une passion. (*rires*) Donc ce n'est pas évident aussi de... d'avoir cette... comment dire... de transposer cette passion en travail parce que... enfin, voilà, je ne le perçois pas comme un travail donc je m'investis beaucoup et... il faut trouver ses limites.

Et du coup, en ce qui concerne la représentation que les gens peuvent avoir ?

Ben c'est vrai qu'elle n'est pas évidente. Enfin, ce n'est pas évident d'avoir une idée de ce que peuvent s'imaginer les gens par rapport à la bibliothèque, je pense que c'est vraiment très diversifié, il y en a pour lesquels c'est une évidence, et il y en a pour lesquels ça n'en est pas du tout une. Et donc c'est ce travail-là, en tant que professionnelles, qui est devant nous quoi, à accomplir, pour essayer de... de montrer que c'est un lieu où même les gens pour lesquels ce n'est pas une évidence, ils ont quand même une place à y trouver.

Et du coup, selon toi, à quoi devrait ressembler une bibliothèque aujourd'hui ? Comment tu vois la bibliothèque contemporaine ?

Ben alors, moi... Enfin, je parle toujours dans ce contexte rural, je n'ai pas la vision de la bibliothèque dans les zones urbaines, vraiment des grosses structures avec des gros moyens. Cette vision-là, je ne la connais pas, je... par rapport à mon expérience, si, j'ai été usagère de grandes bibliothèques mais de

198 Centre de formation aux carrières des bibliothèques

façon assez éloignée. Mais par rapport à mon contexte personnel, de travailler dans une bibliothèque en lieu rural, pour moi, c'est vraiment un centre culturel. C'est un lieu qui déjà doit être vraiment intégré dans ce contexte-là par rapport aux gens qui y habitent, par rapport aux activités qui sont faites. Donc c'est... c'est un lieu de convergence en fait. Où pour moi, elle doit donner à voir toute activité qui peut être une activité de plaisir et de culture en fait. En fait, c'est un lieu ouvert. C'est un lieu qui doit être ouvert à toutes les libertés, enfin, et toutes les possibilités. Toujours dans ce cadre-là de loisir et d'activités culturelles.

D'accord, donc par centre culturel, tu entends au sens large, donc... ?

Ce n'est pas comme centre de ressources en fait, c'est aussi un centre d'animation pour tous les publics. On peut se... enfin, il faut se baser sur les livres pour euh... pour mettre en valeur justement les collections, mais pas seulement. C'est aussi un lieu d'animation, de médiation, de ressources et un lieu social.

Et qui donc pourrait accueillir aussi d'autres choses, comme la sculpture, la peinture... ?

Oui, tout à fait. Oui, je parle dans le centre.. en milieu rural. Parce qu'il n'y a pas de musées, en milieu rural, il n'y a pas... Donc la bibliothèque serait le lieu qui fasse le lien avec les différentes propositions des acteurs locaux en fait. Qu'ils soient professionnels, dans les associations, ou en tant qu'individuels.

Et est-ce que tu as l'impression que les bibliothèques ici répondent à cette image de la bibliothèque moderne ?

Ben c'est encore compliqué parce qu'actuellement, on est en informatisation, donc ça prend toute l'énergie à la fois des bénévoles et de la professionnelle, donc je dis pas encore. A certains niveaux, oui, je vois à G.C., c'est un bel exemple de cela parce que les bénévoles sont très dynamiques par ailleurs et peuvent proposer des animations qui vont dans ce sens. Mais il y a encore... oui, c'est la deuxième étape ! (*rires*)

Alors, une question plus large, quel est ton point de vue sur l'offre culturelle du territoire de la communauté de communes ? Est-ce que tu as l'impression que c'est bien réparti au niveau du territoire, au niveau de la variété de ce qui peut être proposé ?

C'est vrai que c'est un peu difficile de répondre à ça, je peux voir au regard de la commune où j'habite, qui n'est pas encore en réseau à l'échelle de la bibliothèque et de la culture, donc à mes yeux, A.C. est déjà plus dynamique, est déjà plus force de proposition que le territoire dans lequel je vis, donc il est en cela attractif à mes yeux pour une population qui souhaiterait s'y installer. Tu peux me redire la question ?

C'était sur l'offre culturelle du territoire.

Est-ce qu'elle est bien répartie, et tout ça ? Euh... (*réfléchit*) Ben c'est... oui, c'est difficile à dire, parce que comme mon territoire, il est vraiment en deçà, je trouve que c'est déjà bien. Après, il y a certainement des choses à revoir et à restructurer... mais je ne peux pas m'avancer là-dessus, parce que je dirais des bêtises.

D'accord. Tu disais juste que la bibliothèque devait être le point de convergence pour relayer les propositions des acteurs locaux, donc quels seraient selon toi les partenaires privilégiés des bibliothèques, avec qui elles devraient travailler ?

Euh, les partenaires qu'on a habituellement aussi ?

Oui, les partenaires classiques, et puis ceux aussi qui sont moins évidents.

Ben les partenaires évidents, c'est les écoles, les espaces jeunes, les espaces jeux, les centres de loisirs. Après, les partenariats qui ont été initiés avec l'école de musique me semblent vraiment très intéressants, avec le cinéma et... et je ne sais pas s'il y a un autre centre culturel... Après, au niveau des associations aussi, ça me semble intéressant de travailler. J'ai déjà travaillé dans un autre lieu avec l'association des anciens combattants, pour pouvoir mettre en œuvre une exposition sur la guerre de 14-18, et... par rapport aux communes dans lesquels je travaille, j'aimerais par exemple travailler à O. si c'est possible avec une exploitation agricole qui a des propositions d'animations qui me semblent intéressantes. Je ne me souviens plus le label qu'elle a, c'est un label... C'est une ferme pédagogique, et ils ont des orientations un peu bio, un peu environnementales, et ils font des accueils, deux ou trois

accueils de public dans l'année. Voilà, il y a la chorale à O. avec laquelle il serait intéressant de travailler... Enfin, vraiment, il faut voir le contexte dans lequel on travaille et voir avec qui on peut mettre en œuvre des partenariats pour mettre en valeur les collections.

D'accord, donc du coup ça peut être très large et dépasser le cadre culturel ?

Oui, parce que dans nos collections, on a des livres qui parlent sur le potager, comment jardiner... Pourquoi ne pas les mettre en valeur aussi par ce biais-là ?

Alors, tous ceux que tu m'a cité, tu travailles déjà avec, ou tu as un projet avec ?

Euh, pas forcément. Enfin, les premiers, oui, c'est en cours, mais sur d'autres, c'est des souhaits.

D'accord, c'était pour savoir un peu les partenariats qui existent déjà. Donc il y a un partenariat avec les écoles ?

Oui, pour J. et pour G.C.. Ça a commencé, enfin, c'est des prémices. Enfin, c'est une amorce en fait. Parce que comme je me dis encore on est dans un projet d'informatisation de ces bibliothèques, on ne peut pas accueillir autant qu'on le devrait.

Oui, mais même avant, il n'y avait pas de partenariat qui existait ?

Avant, Séverine avait initié un petit peu l'année d'avant pour vraiment montrer la nécessité d'ouvrir un poste à un professionnel donc sur G.C. et J., et sur O., ben Brigitte, qui était sur O. avant, avait aussi commencé un petit peu à mettre ça en œuvre. Et je crois que Valérie aussi avait un peu accueilli, mais pas de façon régulière.

Euh..., les espaces jeunes... ?

Alors, les espaces jeunes, pas encore, parce que ça vient de s'ouvrir en fait, à l'échelle de la communauté de communes. Donc pour G.C., J. et O., ce n'est pas encore le cas. Pour d'autres bibliothèques, je crois que ça l'est. Et pour les espaces jeux, eh bien... non plus. Il y a eu des prêts de livres qui avaient été faits pour J., mais ça ne s'est pas renouvelé cette année. Parce que... Ben c'est lié à un problème d'emploi du temps en fait, qui fait que quand je suis là, l'espace-jeux n'est pas ouvert, c'est ouvert sur une autre matinée de la semaine. Les centres de loisirs... Les centres de loisirs, à O., c'est bien mis en route, et à J.... à J., non, pas encore. Et à G.C.... il n'y en a pas.

Et à chaque fois, c'est la bibliothèque qui initie le partenariat, ou des fois, ce sont les autres acteurs qui viennent vers la bibliothèque ? Qui est à l'initiative ?

Euh, alors je ne sais pas avant moi... Je sais qu'à O., j'avais envoyé un mail à la responsable pour qu'on se rencontre, et puis c'est là que ça avait été mis en route. Et à J., on n'a pas encore pu se rencontrer.

Est-ce que tu peux me redire les projets les plus importants dans lesquels les bibliothèques où tu es sont impliquées ? Et puis qui en est à l'origine ?

Ben le gros projet à l'initiative de la coordinatrice, c'est la mise en réseau et le logiciel commun pour l'ensemble des bibliothèques de la communauté de communes. Après, les projets autour d'animations qui ont été mises en œuvre, c'est aussi lié à Séverine. Là, sur J., en décembre, on va accueillir un atelier autour du numérique. Avec... enfin, on est intégrés dans un ensemble d'animations proposées par plusieurs bibliothèques du réseau. Donc ça c'est un projet qui va être assez important, après, ce qui a été... ben pour les précédents, je n'étais pas spécialement impliquée parce que comme je suis en informatisation, ce n'était pas les objectifs des bibliothèques dans lesquelles je travaille pour cette année.

Mais par exemple, pour O., il y a aussi tout un projet autour de l'inauguration...

Exact ! (*rires*) Je suis en train de l'oublier ! Effectivement ! Donc toute cette semaine, le gros projet, c'était la nouvelle bibliothèque, parce que depuis le mois d'avril maintenant, la bibliothèque de O. est en travaux, et elle a fermé ses portes au public début juillet pour terminer ces travaux. Donc l'objectif était d'agrandir les espaces, parce que les collections sont vraiment importantes, il y a plus de 4500 documents qui sont à cataloguer, et donc ces documents étaient restreints dans un espace de, je dirais, 60m². Donc là, on passe à 100m², donc vraiment, c'est un gain de place qui va mettre en valeur les collections et qui va permettre aussi au public de trouver son compte, et de ne pas se sentir oppressé par les collections, et de se sentir dans un lieu... où il y a de la place pour eux. Parce que là, il n'y avait

pas de place pour eux. Il n'y avait que de la place pour les livres... (*rires*) Et donc, le projet du mois de septembre, c'est l'inauguration, avec la venue d'un musicien chanteur compositeur pour inaugurer cette bibliothèque, une journée portes ouvertes avec des animations pour tous les publics, pour les tout-petits, pour les plus grands, et pour les encore plus grands avec le concert le soir. Et aussi, oui, il y a un gros projet autour du numérique puisque la médiathèque départementale nous a prêté des tablettes, donc sur l'ensemble du réseau, et à O., avec un partenariat avec un animateur de la commune, on a mis en place grâce à ce prêt de tablettes de la médiathèque départementale un petit dessin animé en stop motion, qu'on a fait avec quelques enfants sur 3 jours. Donc grâce à la médiathèque départementale, on a pu vraiment aller jusqu'au bout de notre envie de travailler avec Emmanuel sur le dessin animé, sur les films en général, sur le cinéma en général. Et donc, à venir aussi à O. en septembre, les jeux vidéos. Donc ça, c'est une grande attente de ma part, et je pense de la part des publics, parce qu'on a commencé à en parler pendant le déménagement, et ça a l'air d'être très très très attendu ! Il y a un bon retour des jeunes qui participaient au déménagement dans le cadre de l'argent de poche, qui ont pu se rendre compte aussi que les collections de la bibliothèque pouvaient les intéresser.

Exercice pratique

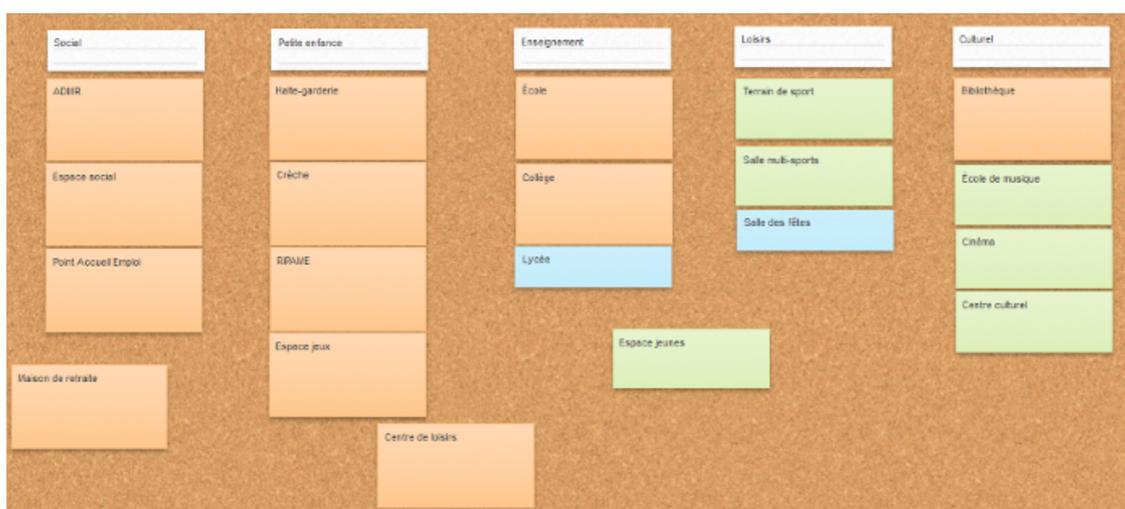


Illustration 7: Priorité importante accordée aux équipements facteurs de lien social et d'intégration dans la société (espace social, point accueil emploi, sport). Toutes ces catégories appartiendraient à un ensemble plus vaste intitulé « Services à la population ». Le centre de loisirs est perçu comme un accompagnement en lien direct avec l'enseignement.

Côté culture, ce schéma souligne le rôle capital de la bibliothèque en milieu rural. L'école de musique est jugée prioritaire par rapport au cinéma en raison de son aspect éducatif et d'échange. Le cinéma et le centre culturel sont une valeur ajoutée pour le territoire.

Donc tu as mis bibliothèque dans culturel, est-ce que tu penses qu'elle peut jouer un autre rôle qu'un rôle culturel, est-ce qu'elle peut avoir des liens avec les autres ?

Ah bah oui, complètement. Comme... oui. J'en reviens au début du questionnaire où pour moi, la bibliothèque, ce n'est pas que culturel, c'est du lien social, c'est du ludique, c'est du loisir, c'est... voilà, c'est un centre de ressources... Ce n'est pas que culturel. On peut aussi très bien faire des partenariats avec Pôle Emploi... Pour moi, ce n'est pas que culturel, c'est aussi, ben du lien avec tous les autres acteurs du service à la personne.

Alors, maintenant je vais te poser des questions sur le réseau. La coordinatrice est arrivée en 2013, doc à ton avis, qu'est-ce ça va changer d'avoir ce niveau intercommunal qui s'ajoute ?

Ben c'est une valeur ajoutée à mes yeux, parce que dans plusieurs... à plusieurs aspects, on va pouvoir avoir un catalogue commun, on va augmenter donc les ressources de chaque bibliothèque, et vraiment pour les petites bibliothèque comme G.C. ou J., de pouvoir bénéficier de l'offre des autres bibliothèques, par le partage, ça va être vraiment un atout. Pour le public aussi, puisqu'il va pouvoir aller d'une bibliothèque à l'autre et faire des demandes spécifiques qui pourront vraiment être... abouties, enfin... Parce qu'actuellement, on a la ressource de la médiathèque départementale, mais de pouvoir en plus

fonctionner en réseau sur le territoire, ça va apporter un plus, il va y avoir un catalogue commun, donc actuellement, certaines bibliothèques n'ont pas... enfin, on n'a pas la possibilité depuis chez soi de regarder ce qu'il y a dans la bibliothèque, s'il y a un livre qui nous intéresse, on peut, sans que la bibliothèque soit ouverte, vérifier s'il y est et puis aller le chercher le jour où c'est ouvert. Ça, c'est vraiment super. Après, en terme des animations, de pouvoir coordonner comme ça et d'avoir une vision d'ensemble... Enfin... De toute façon, à plusieurs, on est plus forts ! Pour proposer des animations, pour avoir des nouvelles idées...

Et donc tu dis que les gens vont pouvoir aller d'une bibliothèque à l'autre, tu penses que ça va créer plus de mouvement au niveau du territoire, que les gens vont plus se déplacer ?

Pas forcément. Pas forcément, c'est les livres plutôt qui se déplaceront.

Alors, tu disais que pour l'instant, il y a la médiathèque départementale qui permet de renouveler les fonds, et que la communauté de communes va aussi permettre de faire circuler les documents. Comment est-ce que tu perçois le rôle de chacun, de la communauté de communes et de la médiathèque départementale ? Et puis celui de la commune, puisque du coup, il y a trois niveaux qui interviennent au niveau de la bibliothèque ?

Alors, c'est vrai que ce n'est pas évident pour moi de répondre parce que je suis là depuis peu. Euh, je vois par rapport à mon expérience antérieure où là, j'avais un contact vraiment étroit avec la référente de la médiathèque départementale, ce qui est peut-être moins le cas ici... parce que... parce maintenant du coup, c'est plus Séverine qui a du lien avec Pascale et qui ensuite relaie auprès des bibliothèques. Mais, encore une fois, mon expérience actuellement est vraiment très courte, donc je n'ai pas de recul par rapport à tout ça.

Donc pour toi, l'interlocuteur premier, ça serait plutôt Séverine, et donc du coup, pour la médiathèque, le lien se fait essentiellement par rapport aux échanges de livres en fait, c'est ça ?

Les échanges partiels, et puis... ben c'est vrai que comme aussi, il y a le catalogage, je n'ai pas encore la possibilité de... de beaucoup échanger avec Pascale autour des animations, des expositions à faire venir de la médiathèque départementale parce que pour le moment, à ce niveau-là, c'est le néant, parce qu'il y a le catalogage à avancer. Ce qui n'est pas du tout, je pense, le cas et le point de vue des autres bibliothécaires du réseau qui sont là depuis plus longtemps, qui ont terminé leur catalogage et qui sont plutôt sur des gros projets d'animation.

Et du coup, par rapport aux élus, est-ce que tu as l'impression d'être comprise, quelles sont tes relations ? Parce que les élus sont quand même très présents en bibliothèque...

Ben je trouve que les élus sont très... très à l'écoute. Par rapport aux demandes des bibliothèques, sur les trois bibliothèques dans lesquelles je travaille, et sont vraiment là pour... enfin, avec des grosses convictions sur la bibliothèque et son importance, et qu'ils arrivent bien à relayer au sein du conseil municipal. Ils ont une voix qui est écoutée en fait.

D'accord, donc dans les trois cas, tu as ton élu référent qui est vraiment convaincu par la bibliothèque, c'est ça ?

Voilà, et actif. Oui. La preuve en est, à O., le réaménagement a été accepté, à J., j'avais un contrat de 5h30, j'ai demandé un temps supplémentaire, il a été accordé, et à G.C. aussi, il n'y a pas de... enfin, il y a un échange... de confiance.

Et est-ce que tu as l'impression que les élus sont peut-être plus à l'écoute parce qu'ils ont aussi cette vision du réseau ?

Complètement. Ils sont... On les sent formés, on sent qu'ils sont au courant de comment ça se passe à la bibliothèque et le travail qu'il y a à effectuer, on les sent vraiment... bien au courant, en fait.

Alors, dernière question, sur 1dtouch, quel est ton ressenti par rapport à ce projet qui a été déployé sur l'ensemble de la communauté de communes, est-ce que tu as l'impression que ça a un impact sur le territoire ?

C'est... à mon sens encore trop tôt pour le dire. Les gens sont attentifs, il y a une belle écoute de... de ce qui est fait sur le territoire. Après, je ne sais pas, je n'ai pas recueilli de regards, une fois qu'ils ont été inscrits sur la plateforme. Je pense qu'elle est... peut-être, difficile d'accès, du fait qu'il n'y a pas

beaucoup de chanteurs connus, qu'elle est... Enfin, c'est difficile de chercher, et on peut vraiment, enfin, quand on amateur, qu'on n'est pas... on peut vraiment peut-être lâcher prise parce qu'il faut chercher, et quand on ne trouve pas, au bout d'une ou deux fois, des propositions intéressantes, je pense que oui... c'est le gros risque en fait.

Mais même d'un point de vue plus large que celui de l'utilisateur, est-ce que tu as l'impression que ce projet peut créer peut-être une dynamique à l'échelle du territoire ? Ou peut-être que ça se voit mieux avec les tablettes et les jeux vidéos qui sont déployés aussi à l'échelle du territoire ?

Oui, je crois que ça crée vraiment un engouement, un... C'est important au niveau du regard, je pense que... les gens se disent ah tiens, il y a des choses nouvelles qui sont proposées, qui sont modernes, contemporaines, et qui, oui, qui peuvent susciter la curiosité et un nouveau regard pour les bibliothèques, et pour ce service-là.

Fin de l'entretien.

Annexe 11 : Entretien d'une bénévole responsable Commune de 400 habitants

Pour commencer, est-ce que tu peux te présenter un peu, ton parcours, ta formation, et puis dans les bibliothèques ?

Par rapport aux bibliothèques ou personnel ?

Pas forcément, tu disais que tu avais un bac +2 mais dans un autre domaine, donc...

Oui, en gestion administration. Administration commerciale. Un diplôme qui ne m'a pas du tout servi, parce que j'étais agent immobilier (*rires*) pendant plus de 10 ans, donc j'étais plus dans la force de vente, et par rapport à la bibliothèque en fait, je suis bénévole à la bibliothèque de V. depuis 2008. Enfin, rentrée 2009. J'ai eu une petite coupure pendant un congé maternité, et donc j'ai passé la formation à la médiathèque départementale, j'ai été nommée responsable bibliothèque depuis avril de cette année. Officiellement. (*rires*) Parce qu'officieusement, ça fait des années que je m'occupe de la bibliothèque. (*rires*) Avant, c'était le maire qui avait le titre de responsable... (*réfléchit*) depuis 2010, c'est vraiment depuis... enfin 2011 que je m'occupe *vraiment* de la bibliothèque, où je donne, on avait calculé avec Séverine, je ne sais pas c'est... (*réfléchit*) pas loin d'un mi-temps en fait. Bon après, c'est du bénévolat. C'est du bénévolat, mais je le fais parce que j'aime ça, sinon je ne le ferais pas. (*rires*) Donc voilà... et comme je te disais, j'aimerais bien passer la formation au niveau de la médiathèque départementale pour pouvoir élargir un petit peu mes... l'horizon de ma bibliothèque surtout. Puisqu'en fait, la bibliothèque de V., elle représente les habitants de V., mais aussi de C., parce qu'ils n'ont pas de bibliothèque et ils n'en auront jamais. Donc du coup, il y a beaucoup de choses à développer sur la bibliothèque. Je trouve que, sans communication, parce que pour moi il n'y a pas de communication au niveau de la bibliothèque, sans communication déjà je trouve que, avoir pratiquement 80 lecteurs, c'est déjà bien. Après, c'est un travail que je vais faire moi, à la rentrée, là, pour solliciter les habitants de C., parce qu'il y a même des gens de V. qui ne savent même pas qu'il y a une bibliothèque je crois. Donc, au niveau culturel... on en parlait par rapport aux élus (*rires*), c'est vrai que la commune de V., c'est très rural, c'est très agricole. J'ai remarqué... J'en ai discuté avec des anciens agriculteurs qui, j'allais dire, qui se sont mis un peu plus à la page, et qui m'ont expliqué qu'en fait, dans le temps, les gens ne lisaient pas. Dans le monde agricole, les gens n'apprenaient pas à lire ou ne lisaient pas. Ce n'est pas inné chez les gens d'avoir un livre chez soi, et c'est vrai que... j'ai eu beaucoup de mal à développer le goût de la lecture aux enfants. Surtout. Mais grâce au partenariat de l'école, on a beaucoup d'enfants d'agriculteurs, qui maintenant, par le biais des lectures de l'école... et puis on donne aussi un temps à l'école pour que les enfants puissent venir emprunter, donc du coup, ils empruntent, ils commencent à lire, et puis ils s'intéressent. Bon après, c'est notre travail de faire des thématiques, des choses comme ça, pour que ça les fasse venir... (*rires*) Il faut se vendre ! De toute façon, je crois que maintenant il faut se vendre ! Avant, c'était... On allait à la bibliothèque... Enfin, moi je sais que j'ai vécu en ville et aller à la bibliothèque, c'était quelque chose comme aller à la piscine. Ici, la bibliothèque, c'est... On a quand même des aînés qui viennent à la bibliothèque, mais on a beaucoup de mal à les faire bouger. Et ça, c'est un travail que je vais entreprendre, que je devais entreprendre l'année dernière et je n'ai pas eu le temps, donc cette année, je vais approfondir ça. Ce serait de faire un service aux aînés, parce qu'on a beaucoup de gens isolés, et de faire un service de portage ou quelque chose comme ça pour faire découvrir les livres... Et c'est vrai qu'avec 1DTouch, ça nous a amené aussi... (*rires*) des lecteurs ! Et en plus, j'ai été étonnée ! Parce qu'on a quand même des lecteurs qui ont plus de 60 ans, qui sont venus pour 1dtouch, et qui au final maintenant empruntent des livres. Mais ils espèrent le prêt des liseuses. Après, ça a peut-être été un peu prématuré de parler de prêt de liseuses, mais ça intéresse énormément de lecteurs. Notamment les aînés. Parce que c'est vrai que le confort de lecture, les choses comme ça... Là pour l'instant, en rayon, on a un petit rayon de gros caractères mais ce sont des livres qui sont assez coûteux, donc on ne peut pas forcément acheter, qu'on emprunte à la médiathèque départementale. Mais pour nous, ça peut être [intéressant]... Surtout que la majorité de la population a plus de 60 ans ! (*rires*)

Donc toi, actuellement, tu touches plutôt les enfants par le biais de l'école ?

Oui. C'est grâce à l'école, au partenariat avec l'école que la bibliothèque marche. Je crois que sans l'école, on aurait... (*rires*), on aurait beaucoup, beaucoup de mal ! (*rires*) En plus, c'est vrai qu'avec les instituteurs, ils jouent le jeu, ils font beaucoup d'emprunts aussi sur les thématiques, bon, ça nous fait du collectif, mais voilà ! Du coup, on fait nos présentations suivant la thématique que la maîtresse fait à

l'école ; les enfants de la garderie, le soir, peuvent venir emprunter et souvent, on met aussi en présentation les livres qu'on a lu pendant la lecture, enfin... On essaye d'attirer le jeune public. Mais par contre, une chose où j'ai été étonnée, c'est que sur la commune de V. on m'avait dit « oh là là, tu vas avoir du mal à faire bouger les gens et tout », et depuis quelques années, je dirais, une paire d'années là, on a beaucoup de gens aux animations. On a de plus en plus de monde aux animations, les gens sont quand même demandeurs. Même si c'est des gens qui sont... (*cherche ses mots*), c'est des gens qui sont reclus quoi. Et les faire sortir à une animation, dès que ça sort un peu de l'ordinaire, c'est... Et il y a eu un conteur qui est venu, on a eu aussi une conteuse qui était venue, on a amené quand même pas mal de monde. C'était... bah à Noël dernier. Donc là, cette année, on va faire une animation numérique, ça va être complètement différent, on va voir ce que ça donne. (*rires*) Mais, oui... au niveau du public, on touche... enfin, il y a une tranche de public que l'on n'a pas, c'est les ados. Ils empruntent au CDI¹⁹⁹ ou... ils vont à A.C. D'où mon idée d'augmenter le fonds de BD, parce que les BD, ça, ça attire les ados. BD, mangas... C'est une prochaine étape ! (*rires*)

Et du coup, tu as un budget d'acquisition pour la bibliothèque ?

Oui ! Depuis 2 ans ! (*rires*) La bibliothèque a été remise en service depuis 2007, 2008. Elle n'a jamais eu de budget d'acquisition, c'est vrai que l'ancien conseil était complètement fermé au niveau culturel, ils pensaient que c'était de l'argent jeté par les fenêtres.

Mais avant 2007-2008, il y avait déjà une bibliothèque ?

Oui, elle a été fermée, et elle a été ré-ouverte. Ça a été repris par l'ancienne responsable qui a tout remis en place avec Pascale depuis 2008, la réouverture. Et donc, ce que j'ai fait, c'est que j'ai fait un rapport annuel déjà, parce qu'à partir du moment où... En 2011, je me disais, c'est vrai que personne ne présente au conseil, alors, peut-être qu'ils ont été fermés sur le budget parce que personne ne leur rendait de compte non plus. Là, j'ai fait un rapport d'activité sur info, enfin j'ai des courbes, j'ai fait tout ça, j'ai mis pourquoi c'était important d'avoir un budget d'acquisition, leur rappeler quand même que c'était un service public et qu'on devait la continuité du service donc du coup, il fallait aussi avoir les moyens, parce que les bénévoles donnaient de leur temps, mais aussi de leur argent, et donc au bout d'un moment... (*rires*) voilà ! Ça ne pouvait plus durer et on n'avait pas du tout de renouvellement de collections, enfin, qu'avec des dons, et c'était des dons des fois qui allaient au rebut parce que ben, ce n'était pas du tout d'actualité. Et donc du coup, suite à ça, je suis passée au conseil, j'ai demandé la parole au conseil, et donc j'ai expliqué et... donc la première année en fait, j'ai eu 300€, et la deuxième année, cette année, j'ai eu 500€. Donc j'étais contente. (*rires*) Donc voilà, 500€, et c'est vrai que du coup ça va refaire partir... Et ils ont aussi fait l'acquisition d'une banquette, donc du coup, ils sont aussi dans l'ouverture de... (*réfléchit*) enfin, ils ne sont pas contre l'amélioration de la bibliothèque. Après, il faut y aller doucement. (*rires*)

Et du coup, tu penses que c'est parce que tu leur a montré des chiffres ?

Des chiffres. Alors tous les ans je leur donne le rapport, avant le vote du budget, je leur donne un rapport, je leur explique, je leur fais une synthèse de l'année, les points forts à la bibliothèque et les animations à venir et aussi je... comment... les animations à venir, et j'essaye aussi de les impliquer dans les animations. Je vois, pour Halloween... alors ça, c'est une animation qu'on fait depuis... (*réfléchit*) J'avais mis ça en place, en fait... c'est vrai que bon, ça avait été un peu mal vu au début, moi j'arrive de P. à côté de R.M., c'est vrai qu'à R.M., on fête beaucoup Halloween, enfin les enfants vont à la rue et tout, et ici, j'avais proposé ça à l'ancienne responsable de la bibliothèque, de faire Halloween. Elle m'a dit « euh je sais pas, tu sais, ici, Halloween... c'est la fête des morts, euh, voilà », je lui dis « ben on peut essayer », ben en fait euh... (*rires*) La première année, ça a été dur ! On voyait les petits anciens derrière leurs fenêtres qui ouvraient les volets et puis pfiout, ils refermaient, l'année d'après, les bonbons étaient au bord de la porte, et l'année d'après, ils ouvraient la porte, les enfants étaient accueillis même avec des crêpes chaudes, enfin c'était... (*rires*) Et ça, c'est une animation qui marche du tonnerre. Alors, je fais des lectures de contes sur Halloween, bon, on essaie... parce que, c'est vrai que ça revient vite les histoires, mais c'est une animation qui tourne, on arrive à avoir 100 enfants. Et donc, pour l'implication de la mairie, on fait allumer le four communal, on fait des pommes chaudes, du riz au lait, des choses comme ça, et du coup les conseillers mettent la main à la pâte, et ils sont contents parce qu'ils voient les enfants de la commune, et les communes alentours parce que... enfin, c'est vrai qu'ils sont assez réfractaires aux animations, mais après, quand ils voient que ça marche, ils se disent au final, ça ne

199 Centre de documentation et d'information

mange pas de pain, parce que c'est vrai que ça ne mange pas de pain, le lait on l'a par les agriculteurs du coin, les pommes on les a par un verger par là, enfin c'est... (*rires*) Les fagots pour allumer le four, et puis voilà ! (*rires*) Donc c'est des petites animations mais qui font connaître la commune. Autrement, ben c'est l'animation de Noël. Donc moi, je suis très traditionnelle Noël, et donc du coup, c'est vrai que j'étais plus conteurs, les animations... Alors tous les ans, la mairie paye un grand sapin qu'elle met dans la salle polyvalente. Enfin, la salle des fêtes, et on fait un atelier décors de Noël, et les enfants décoorent... Et d'une année sur l'autre, en fait, on les laisse, et du coup, là, le sapin, il devient... avec le nom des enfants, c'est marrant, il y en a qui reviennent, au bout de 3 ans « ah, c'est moi qui avait fait ça ! » Et souvent, ça finit par le goûter, l'arrivée du Père Noël en calèche... Et les lectures de contes de Noël. Donc cette année, on va faire du nouveau ! Normalement, enfin, je pense que ça a été validé hein, donc là, ça va être plus un atelier... on fera en fait cet atelier-là dans la salle des fêtes, et puis après, on fera comme d'habitude, le goûter traditionnel de Noël (*rires*).

Et est-ce que tu penses que l'arrivée de Séverine et puis le fait que les bibliothèques se mettent en réseau sur la communauté de communes, ça a changé quelque chose ?

Ah oui, complètement. Ça a changé complètement la dynamique de la bibliothèque. Ah oui, pour moi, le réseau, c'est vachement important. Même si je me sens un peu lésée par rapport aux autres parce que je me dis on n'est pas informatisés, on est un peu à la traîne quoi. C'est vrai que, bon, c'est mon objectif prochain de décider le conseil de passer à l'informatisation. Mais oui, c'est important.

Est-ce que tu as l'impression que justement, même au niveau des élus...

Ça bouge, oui. Parce qu'en fait, ils sont plus sollicités aux réunions communautaires, et même si dans leur esprit, ils ne se sentent pas impliqués au niveau culturel, ils le sont quand même. Bon, là, il y a le nouveau conseil. Je me suis présentée malheureusement, je ne suis pas passée (*rires*), sinon j'aurais été responsable culturelle, mais on a une bonne conseillère, Christelle, qui... ben qui est à fond au niveau culturel, elle est même bénévole à la bibliothèque, donc voilà. Après, le premier adjoint, moi je le connais bien, même personnellement, donc dès que j'ai un petit mot à lui dire au niveau de la bibliothèque, je ne me gêne pas pour l'appeler. Parce qu'alors le maire... après, je pense que c'est la génération, ce n'est pas qu'il est contre, mais ce n'est pas la priorité. Mais le nouveau conseil est quand même plus ouvert au niveau culturel, je pense que ça, ça a fait un élan aussi pour la bibliothèque parce qu'on est quand même passé de 300 à 500€, sans compter que dans les 500€ la banquette n'a pas été comptée, ça a été en plus. Non, ils font quand même des efforts quoi. Donc c'est à moi aussi de leur montrer que je veux faire des efforts et qu'il faut... voilà. Que c'est un service mais il faut qu'il tourne. Mais oui, le réseau, c'est vrai que depuis que Séverine est là, ben ça a complètement changé au niveau de la bibliothèque, surtout au niveau animation, c'est des choses que... on avait Halloween, c'est tout, là, on peut se permettre d'avoir des animations avec la subvention, c'est vrai que... Et de là ça a découlé des inscriptions, enfin, ça fait boule de neige quoi. Et le réseau, ben nous on ne la ressent pas trop la mise en réseau, parce que ben...

Parce que l'ancien conseil était contre, enfin la première adjointe était contre, et là je pense que... (*réfléchit*) Mais bon, il faut que je fasse un dossier béton je pense ! (*rires*) Je me dis, il faudrait qu'on arrive, à peu près comme G.C., il faudrait qu'on ait une centaine d'inscriptions pour pouvoir se dire, voilà, on est comme G.C., sachant que G.C. a quand même beaucoup plus de budget que nous, puisqu'ils ont deux subventions, ils ont la mairie plus l'association, donc forcément, plus on a de moyens, plus on peut se développer et plus on a les choses. Après, je ne leur demande pas non plus la réhabilitation des locaux, parce que bon... Là, si, il y a la mise aux normes qui va être à faire. Donc j'attends. Que ça se soit fait, pour pouvoir (*rires*) demander l'informatisation. Mais oui, le réseau, oui. Ça fait déjà un moment en plus que c'est en place, parce que... 2009... (*réfléchit*) En 2010, déjà, le maire allait à des réunions communautaires pour la mise en réseau des bibliothèques. Mais le déclenchement, ça a été vraiment, c'est dès que Séverine est arrivée quoi. Heureusement qu'elle est là d'ailleurs ! (*rires*)

Et du coup, à part l'école, est-ce qu'il y a d'autres choses sur la commune avec lesquelles tu travailles, ou des associations ?

Euh, non, mais il y a un projet pour la rentrée, c'est les assistantes maternelles.

Donc il y a des assistantes maternelles sur V., et le projet, ça serait de travailler avec elles ?

Voilà, ça serait de faire un temps d'ouverture pour les assistantes maternelles, ou de faire un temps de lecture, à voir avec les assistantes maternelles mais leur donner du temps en fait, pour qu'elles

puissent... elles sont inscrites, enfin, pas toutes... (*réfléchi*) Après, je sais qu'elles vont à des espaces-jeux. Moi, ce que je voulais, c'était plus en dehors justement de l'espace-jeux, de pouvoir offrir un temps de repos pour les enfants, soit des contes, ou des lectures... Donc là, il faut que je le fasse, j'ai l'intention de m'en occuper au mois d'août, de contacter déjà les assistantes maternelles, j'en ai déjà parlé comme ça et elles sont ok... Et moi en étant une aussi... (*rires*) Je suis passée d'agent immobilier à assistante maternelle ! (*rires*) Depuis 2009, je suis assistante maternelle. Mais comme je suis quelqu'un qui bouge beaucoup, m'occuper de la bibliothèque, ça me fait une transition, ça me permet de voir du monde. Et comme j'adore lire... Je lis tous les jours !

Et sur V., est-ce qu'il y a d'autres structures culturelles, ou pas culturelles ?

Euh, si, sportives. Il y a le... enfin, ce n'est pas à V., c'est l'association sportive de G.C., mais ils font des entraînements à V.. Mais non, il n'y a pas... au niveau culturel, il n'y a que la bibliothèque. Parce que quand tu parlais de culturel, tu voyais quoi ?

Pas forcément culturel, mais ce qu'il y a comme associations...

Si, il y a le club des aînés ! Ben justement, mon idée de portage, c'était d'avoir un partenariat avec le club des aînés. Autrement, il y a le comité des fêtes avec qui, d'ailleurs, on fait un partenariat à Noël. Ils se sont occupés de la restauration, de la buvette parce que les autres années c'était les bénévoles qui faisaient tout, mais en fait, ça prenait beaucoup trop de temps, et du coup j'ai laissé ça au comité des fêtes qui eux s'en occupent, ce n'est pas grand-chose hein. Oui, si, il y a des partenariats à faire avec... le comité de chasse, je ne sais pas si on ferait quelque chose avec eux, si, peut-être une expo, sur la chasse (*rires*). C'est vrai que c'est des choses auxquelles je n'ai pas pensé, ça peut être une expo sur la chasse. (*réfléchi*) Non, autrement, il n'y a pas... l'ADMR²⁰⁰, c'est celle de R. qui passe, ben justement, avec le club des aînés et puis... J'avais recontacté l'ADMR, parce que je les sollicite aussi quand il y a des animations tout public, et quand ça peut être fait, parce que souvent, les animations sont le samedi, et du coup, il faut qu'ils trouvent des bénévoles de l'ADMR pour pouvoir emmener les... Donc ce n'est pas évident. (*rires*) Mais oui, on les sollicite aussi.

Et comment tu penses que la bibliothèque est perçue par les habitants ?

Alors, la première impression que j'ai eu quand j'ai commencé, c'est « ça sert à rien ». Là, ça me faisait mal, je dis « comment ils peuvent penser ? » (*rires*) C'est après que je me suis vraiment aperçue que là, on était dans le rural et qu'il y avait beaucoup de choses à faire pour leur montrer que ça ne servait pas qu'à rien et qu'il n'y avait pas que la lecture. Je crois que maintenant, une bibliothèque, il faut qu'elle propose d'autres services que le livre. Parce que sinon... ben... on meurt à petit feu... Le culturel c'est... le numérique, il faut... même moi qui suis contre la lecture sur tablette, bon après, c'est le choix de chacun, j'étais contre, maintenant je commence à m'y mettre mais que pour certains livres. Il y a des livres que je ne lirai pas en tablette, je ne pourrais pas, il me faut le papier dans la main, mais oui, ça, et c'est là que j'ai été étonnée que toute tranche d'âge, d'ailleurs même les aînés, sont ouverts au numérique. On est quand même dans le rural, je me dis... L'ancien maire de V., il a 80 et quelques années, il est à fond numérique ! Il a Facebook, il fait plein de trucs... (*rires*) Et c'est... par contre, c'est un lecteur actif. Il vient toutes les semaines, il emprunte, il lit beaucoup. Les liseuses, il n'est pas contre, et le 1dtouch non plus. Donc là, je pense que maintenant, je dirais, les gens voient la bibliothèque comme le point... le point d'animation de la commune. Voilà. C'est le point d'animation de la commune. Il ne le voient pas encore comme le point de lecture, mais plus le point d'animation. Moi, je joue beaucoup sur l'animation pour pouvoir faire venir les gens. Je pense qu'il faut que ce soit complémentaire, qu'il y ait deux choses, parce que s'il n'y a que la lecture, euh, non. Ça ne le ferait pas. Enfin, pas dans le contexte où on est là. Comme je t'expliquais, en ville, c'est vrai que... Et puis il y a aussi le fait qu'on n'a pas une rotation de collections énorme et donc on ne peut pas non plus proposer des nouveautés régulièrement donc du coup, il faut qu'on fasse autre chose (*rires*) à côté.

Et pour tous les projets dont tu m'as parlé, à chaque fois, c'est toi qui es allée le comité des fêtes, les assistantes maternelles, l'école... ?

Oui. Personne n'est jamais venu...

Donc on disait que Séverine était arrivée en 2013, et puis il y a aussi la médiathèque départementale qui vous aide...

200 Aide à domicile en milieu rural

Ben en fait, avant Séverine, je travaillais beaucoup avec Pascale.

Oui, donc du coup maintenant, il y a un niveau intermédiaire, donc comment perçois-tu le rôle de chacun ?

Ben Séverine elle a vraiment le rôle de... son intitulé, c'est-à-dire qu'elle coordonne vraiment la chose (*rites*). C'est-à-dire que (*réfléchit*), oui, c'est l'actrice première dans le réseau. Tout ce qui se passe au niveau du réseau, c'est Séverine quoi. Et ce que j'aime bien au niveau du réseau, c'est qu'on reste quand même un peu... on a quand même chacun notre indépendance au niveau des bibliothèques. Donc la gestion, elle reste propre à chacun. (*réfléchit*) Je dirais, ce qu'elle a apporté, c'est du soutien, et beaucoup d'aide. (*réfléchit*) Pascale... Pascale en fait, au niveau de la médiathèque départementale, on est plus sur les rotations de collections, au niveau des acquisitions... bon, j'ai demandé à Séverine des... c'est vrai que maintenant, je me tourne plus systématiquement vers Séverine. Pour moi, maintenant, Pascale, c'est plus mon interlocutrice des livres de la médiathèque départementale. Qu'avant, Pascale faisait les deux rôles. C'est-à-dire que même quand j'avais des doutes ou (*réfléchit*) sur un retour de livre, ou je ne sais pas, de la cotation, ou même des achats, j'appelais Pascale. Maintenant, je vais appeler Séverine. Le passage est bien fait...

Exercice pratique

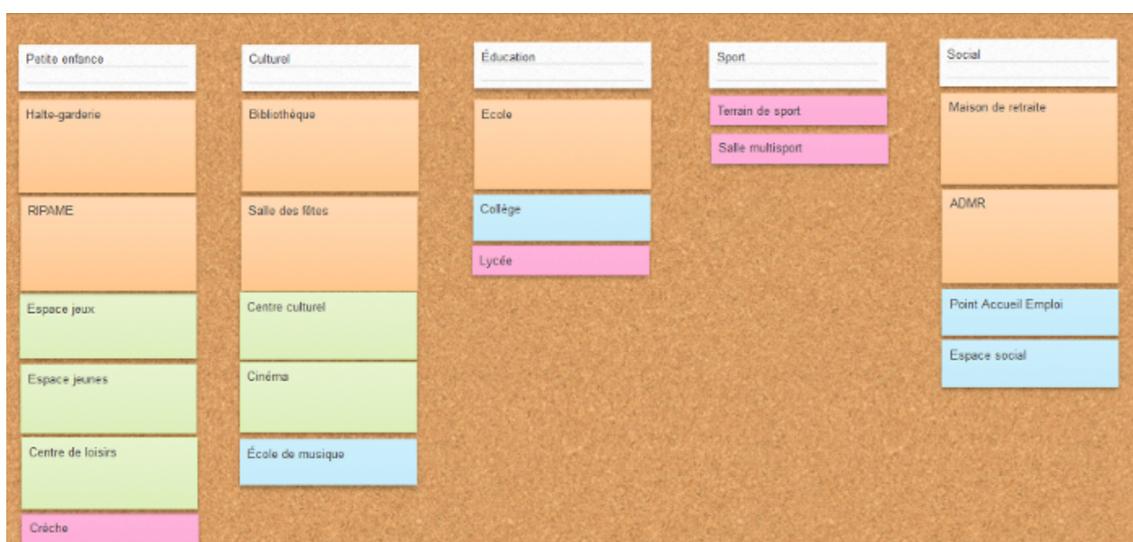


Illustration 8: Classement inspiré par les rapports de ces structures à la bibliothèque, notamment en termes de partenariats et de survie de la bibliothèque. En orange, les principaux viviers de lecteurs, les partenaires potentiels (maison de retraite, ADMR) et la salle des fêtes, lieu incontournable de rassemblement et d'animation dans la commune. Certains établissements sont perçus comme de possibles relais de communication (espace jeunes, espace jeux, centre de loisirs, point accueil emploi, espace social) tandis que le collège et le lycée sont considérés comme concurrents car disposant d'un CDI.

Fin de l'entretien.

Annexe 12 : Entretien d'une bénévole (responsable administrative) Commune de 1000 habitants avec 1 professionnelle

Donc pour commencer, je vais te demander de te présenter un petit peu, ton parcours, et puis comment tu es impliquée dans la bibliothèque ?

Je ne me rappelle plus à partir de quand j'ai démarré à la bibliothèque... Alors attends, ça va faire 13 ans qu'on habite ici. Donc, euh... j'ai démarré en tant que lectrice, avec mes enfants, ma fille étant petite, et puis après j'ai proposé de faire des permanences. Je suis incapable de te dire... Je vais te dire... oui, je dirais sept ans à peu près, par rapport à ma fille, sept ans que, au fur et à mesure, bah j'ai pris des permanences, et puis après on a dit que ça serait bien de faire des animations, et... voilà, on prend un peu plus de place, et puis voilà. Oui, ça fait à peu près sept ans. Alors moi ma place... Je suis responsable administrativement, après je ne me sens pas « responsable » (*rires*). Il y a Marie-Annick aussi, je pense qu'on fait un petit peu toutes les deux des choses différentes et je n'ai pas le temps de... je n'ai pas assez de le temps personnel pour me dire « voilà, je suis responsable et je peux faire tout ce qui est l'attache d'une responsable ». J'ai mis mon nom parce qu'il fallait un nom à la médiathèque départementale à un moment où la bibliothèque a failli fermer parce que l'ancienne responsable ne pouvait plus gérer, donc Pascale avait dit « il faut qu'il y ait quelqu'un, sinon on ferme tout », donc avec le maire on avait dit bah je me mets mais voilà, il n'y a pas que moi, il faut qu'il y ait une équipe derrière, qui soit là. Mon boulot personnel fait que je n'ai pas un temps indéfini. Donc voilà, je fais les animations pour le moment, sauf maintenant depuis qu'il y a Audrey, ça a un petit peu évolué mais avant il n'y avait que moi à faire des animations. (*réfléchit*) Je gère... j'ai géré les réservations jusqu'à l'arrivée d'Audrey, la navette. J'ai géré... les échanges de livres avec Pascale, et puis un peu, pas l'animation d'équipe mais, comment dire, le fait de faire des réunions, de gérer les plannings, de gérer un petit peu l'équipe quoi, voilà.

Est-ce que tu te souviens quand est-ce que c'était ce changement de responsable ?

Marie-Annick saurait. Pascale peut-être aussi. Pascale pourrait te dire... Oui, je n'ai pas ça en tête, je n'ai aucune idée des dates.

Et donc du coup à côté tu es institutrice c'est ça ?

Voilà.

OK. Donc maintenant on va passer aux questions plus générales sur les bibliothèques. Donc si je te dis bibliothèque à quoi est-ce que tu pense spontanément ? Qu'est-ce que ça t'évoque ?

Bah des livres. (*rires*) Livres, emprunts, découverte... Oui, pour moi, c'est ça les premiers mots qui me viennent à l'esprit, oui.

Et qu'est-ce que ça représente pour toi la bibliothèque aujourd'hui, de manière générale ?

Pfff, qu'est-ce que ça représente pour moi la bibliothèque aujourd'hui? Ben... (*réfléchit*) c'est un des seul lieu dans notre petite commune où il peut y avoir de la convivialité, il peut y avoir de l'échange, c'est le seul lieu culturel de la commune... Redis-moi la question ?

Qu'est-ce que ça représente pour toi la bibliothèque aujourd'hui ?

... Oui... En gros, oui, voilà. Seul lieu culturel pour un... tu ne parles que de J., la bibliothèque de J., hein, après c'est différent si on est à A.C., je pense. Et moi je parle de la bibliothèque de J.. Parce qu'à A.C., voilà, tu as d'autres... tu as l'école de musique, tu as autre chose, l'espace culturel et tout ça, mais J., en gros, c'est ça.

Et de façon un peu générale, une bibliothèque, à quoi ça devrait ressembler selon toi ?

(*réfléchit*) Bah qu'il y ait tous les supports, qu'il y ait une découverte de... Qu'il y ait des bouquins qu'on n'a pas l'occasion de voir, qu'il y ait du conseil, de l'écoute, du partage en fait entre lecteurs... Oui, un lieu où on se sent bien, où on a envie de s'arrêter, de bouquiner. En gros c'est ça, un lieu convivial, je le vois comme ça.

Et du coup tu as l'impression qu'ici ça répond à ça, ou pas tout à fait, est-ce qu'il y a des choses qui manquent ?

A J. ?

Oui, à J.

Oui, oui, ça manque, parce que je pense qu'on pourrait ouvrir plus. C'est plus en termes d'ouverture je pense. Ouvrir plus, après les collections je pense que par rapport à la commune, on n'est pas trop mal. C'est plus par rapport à ça, l'ouverture, et puis des bénévoles un peu plus... ce n'est pas une critique, mais un peu plus... je ne sais pas comment dire, un peu plus ouverts, un peu plus acteurs tu vois, investis, voilà. Voilà, c'est le terme. (*rires*) Donc voilà, en gros, je pense que c'est ce qui manque pour qu'elle vive encore plus quoi. Et qu'on puisse proposer plus de choses et qu'elle soit encore plus conviviale.

Et comment est-ce que tu penses que les gens perçoivent la bibliothèque, quelle vision ils en ont, à ton avis ?

C'est un peu difficile... Moi je pense qu'ils la voient très vieillotte : juste « on prend des livres »... Je pense que... Ils ne sont pas trop au courant qu'il y a des animations, qu'il peut y avoir de la musique. Je pense qu'ils restent sur une idée un petit peu de la bibliothèque d'il y a dix ans quoi : quand on était à l'étage et qu'on n'avait qu'une étagère de bouquins et qu'il n'y avait pas tout ce qu'il y a maintenant quoi.

OK, alors, on va passer à une question plus large sur l'offre culturelle qui peut exister sur le territoire, donc de la communauté de commune. Quel est ton point de vue sur cette offre culturelle sur le territoire? Est-ce que tu as l'impression qu'elle est bien répartie par exemple entre les communes, ou même au niveau de l'offre est-ce que y a beaucoup de propositions, des choses variées ou ...?

Heu, le cinéma très bien, je pense qu'il n'y a rien à dire, les tarifs, les films qui passent, depuis le nouveau cinéma, il y a vraiment... Après, l'espace culturel j'ai du mal, je n'accroche pas sur la programmation, donc personnellement je n'y vais pas. Je pense qu'après, je sais que c'est compliqué parce que voilà, ce n'est pas évident au niveau de son budget mais... je pense qu'il faudrait qu'il ouvre, je ne sais pas comment, mais je pense qu'il faudrait qu'il ouvre plus... il y a des choses qui coûtent peut être moins chères pour qu'on puisse plus y aller avec nos enfants, en famille, parce que là, il y a très peu de familles, je le vois même autour de moi, je ne rencontre pas beaucoup de personnes qui font beaucoup de spectacles, c'est assez élitiste en fait, ça reste assez élitiste. Donc maintenant qu'ils se sont mis à plusieurs, parce que maintenant ils sont regroupés avec F., Vt., L., peut être que ça va faire qu'il y ait un peu plus de mouvements et un peu plus de moyens mais je ne sais pas. ... L'école de musique, je ne peux pas te dire, tout ce qui est musique, personnellement, on n'y va pas. Après, je trouve qu'il y a de plus en plus de choix d'instruments, de plus en plus d'intervenants. Nous on a... Ah oui, mais c'est de l'ordre professionnel donc non... ? (*hésite*) Nous tu vois, on a un souci, on aimerait proposer de la musique à l'école et on n'y arrive pas parce que c'est trop cher pour les enfants, et donc à G.C. ou à J., on ne peut pas proposer de la musique et ça je trouve que c'est dommage, on est en milieu rural, on ne peut rien proposer aux enfants, il n'y a aucune ouverture, aucune découverte quoi. Donc ça, ça manque énormément, mais ça c'est à cause du conseil général, ce n'est pas aux communautés de communes, c'est au dessus. Donc on est en train de travailler avec ça, avec le directeur de l'école de musique pour qu'il y ait un apport dans les écoles. Hum... oui, il n'y a pas, il n'y a pas de concerts, il n'y a pas tout ce côté là, par chez nous, au niveau musique sur la communauté de communes. Bon, il y en a un petit peu à l'espace culturel, mais je trouve que ça manque. Après il y a juste le bar associatif, le bar sur A.C. qui fait des choses, qui fait des concerts qui sont sympas, mais on voit bien que c'est difficile maintenant, c'est devenu un bar associatif. Ce n'est pas facile hein! ... Par rapport à L., c'est vrai que ça rassure, je compare un peu avec L. ça manque.

Et tu disais donc que peut-être, pour l'espace culturel, la programmation était un peu élitiste, mais est-ce que tu as l'impression qu'il y a d'autres propositions à côté, moins élitiste et que, du coup, tout le monde pourrait y trouver son compte ?

Moi, c'est... j'ai plus l'impression que c'est l'espace culturel. (*réfléchit un court instant*) Parce que tu vois les animations, ce que fait M., dans le cadre de la poésie là, j'ai trouvé ça excellent quoi. J'ai trouvé ça excellent, la compagnie...

Les brigades poétiques ?

Non, ce n'était pas ça, c'était un vendredi soir, il y avait un spectacle d'une compagnie qui est du coin en fait, que j'ai découverte, et je compte aller les revoir avec les enfants. Et ça, je me dis que c'est des choses qui pourraient être mises en place à l'espace culturel. C'est trois, quatre euros, ça va tu vois! Mais on n'est pas là dessus actuellement à l'espace culturel. (*silence*)

OK, et donc du coup, quels sont les acteurs avec lesquels la bibliothèque devrait travailler, les partenaires privilégiés des bibliothèques selon toi ?

Les partenaires privilégiés des bibliothèques... (*réfléchit*) et ben beaucoup de compagnies, de théâtre, ou alors, je ne sais pas comment on les appelle, qui font de la lecture ou des choses comme ça, qu'on avait fait venir. Hum... il y a la médiathèque départementale, bien sûr, mais je ne la compte pas... oui, si, il faut que je la mette en partenaire... Mais pour moi, c'est tellement évident qu'on ne pourrait pas faire sans eux donc...

Mais justement, n'hésite pas à me dire aussi même ce qui te semble très évident.

La communauté de communes aussi, sachant que voilà, le fait que maintenant il y ait une coordinatrice, on n'avait pas ça avant. En partenaires, il y a aussi les écoles... Après voilà, si je parle de J., on n'a pas beaucoup d'associations, il pourrait y avoir des associations avec lesquelles on pourrait être partenaires, mais on n'a pas ça, il n'y a que les associations sportives mais... Donc si je prend l'exemple de J., je ne vois pas de partenaires... Moi j'aime bien avoir des partenaires qui sont proches, je trouve que c'est important, et sur J., il n'y a pas d'association culturelle qui fait qu'on pourrait être proche d'eux, et créer des expositions, des choses communes en fait, on n'a pas ça.

Et le fait d'avoir des partenariats comme ça, soit avec des associations ou avec les écoles, puisqu'il y aurait juste ces cas-là pour J., qu'est-ce que ça pourrait apporter de plus à l'usager, pourquoi c'est important de nouer des partenariats avec d'autres personnes qui sont extérieures à la bibliothèque ?

Ça l'ouvre vers d'autres, ça ouvre la bibliothèque vers toutes sortes de population, ça leur permet de venir à la bibliothèque, parce que certains ont un préjugé qui fait que « bah non, on va pas y aller, c'est élitiste, il n'y a que des bouquins », donc voilà, c'est pour l'ouvrir à tous publics quoi. Et qu'ils se rendent compte que tout le monde peut y aller, je pense que tout le monde peut y retrouver quelque chose qui pourrait lui convenir, que ce soit juste des magazines ou juste un livre-CD ou... C'est dans cet esprit-là. Et faire lire les enfants (*rires*), qu'ils lisent, qu'ils lisent, qu'ils lisent. On le voit bien hein, moi je le vois professionnellement, surtout sur une classe de CP, ceux qui ont des histoires et ceux qui n'en n'ont pas, ceux qui ont une culture un petit peu du livre et ceux qui n'en ont pas, c'est clair, ça se voit, tu le vois dans l'apprentissage de la lecture, donc oui, c'est important.

Exercice pratique

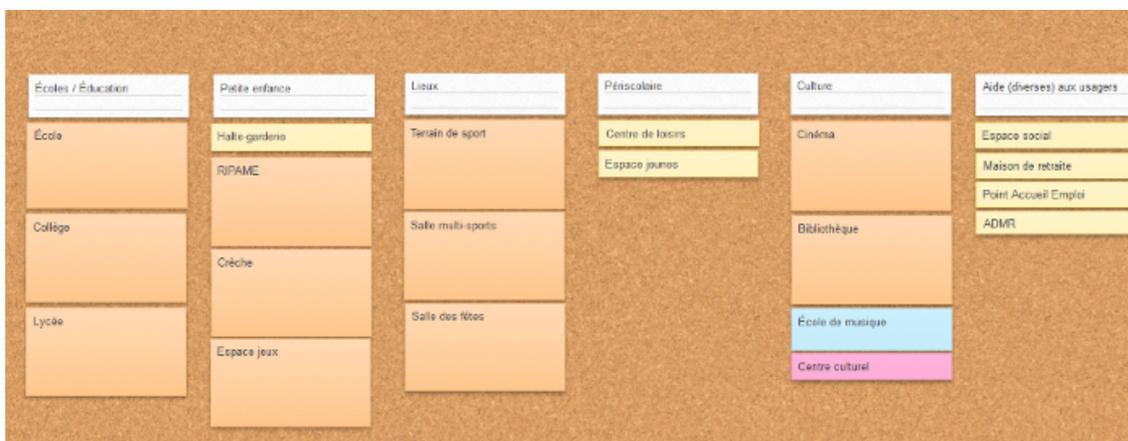


Illustration 9: Regard d'enseignant avec une spécificité « péri-scolaire » qui se situerait à proximité d'« écoles / éducation ». Les lieux seraient au croisement des autres catégories qui toutes sont susceptibles de les utiliser.

Dans la continuité du petit jeu, est-ce que tu penses que la bibliothèque peut avoir un rôle à jouer en dehors du culturel ? Parce que du coup tu l'as mis dans culture... Est-ce que tu penses qu'elle pourrait jouer un rôle dans un autre domaine ?

Nous, petites bibliothèques, avec nos moyens... (*réfléchit, dubitative*) Il y a sûrement des choses, mais nous, je ne vois pas trop comment on pourrait le ... (*réfléchit*) Oui, tu vois, ça ne me vient pas tout de suite à l'idée, il y a sûrement des choses hein, et il faudrait sûrement être formé pour, mais comme ça, bah déjà si on pouvait l'ouvrir à tous au niveau de la culture et que ce soit, que ce soit de la musique,

que ce soit du dessin, que ce soit, oui aussi des expos d'art, des choses comme ça, tout type de culture déjà, je pense que ça pourrait être pas mal.

OK. Alors, on va passer aux questions sur le réseau, donc en 2013 Séverine est arrivée en tant que coordinatrice pour le réseau. Donc le fait qu'il y ait une réflexion au niveau réseau, et le niveau intercommunal qui s'intercale en fait, à ton avis, qu'est-ce que ça change ou qu'est-ce que ça va changer ? Au niveau du territoire, par rapport aux bibliothèques ?

Je trouve qu'on a une vraie entité maintenant, qu'on n'avait pas avant. On était un petit peu tous dans notre coin. Et nous, n'ayant pas de professionnelle, on n'était au courant de rien du tout de ce qui se passait ailleurs. Donc maintenant, il y a une vraie entité « bibliothèque » sur tout le territoire, qu'il n'y avait pas avant. Il y a une mutualisation des moyens, il y a des prêts de kamishibai, tout ce qu'elle a pu acheter et qu'il n'y avait pas du tout avant. Et puis ça a boosté aussi l'équipe quoi, le fait d'avoir quelqu'un qui te booste, bah moi ça me booste dans le sens où je me dis « bah oui, il faut qu'on fasse des choses, qu'on mette des animations en place », qu'il se passe ci ou ça ailleurs et ça, ça redynamise, ça donne envie quoi. Sinon on se sentait un peu tout seul dans notre petite bibliothèque, qui était à l'étage à l'époque, à l'étage au-dessus de la mairie et... Donc voilà, en fait.

Et pour les usagers, ça change aussi des choses ?

Bah oui, ça change... au niveau des... je pense que oui, le dynamisme donc, les animations qu'il y a un peu plus, ici où ailleurs, aussi, on peut aussi exposer des animations qui se passent dans d'autres bibliothèques, parce qu'avant on n'était même pas au courant : « Ah oui! Vous êtes allés là! » ça pouvait être ça tu vois, on n'était pas au courant. Et puis oui, ce qui va être mis en place avec le réseau, avec l'informatisation, ça va être chouette oui.

Et est-ce-que tu as l'impression que pour les gens, le fait d'être un petit peu déjà en réseau, est-ce-que tu as l'impression que ça change quelque chose, ça améliore peut être leur visibilité des bibliothèques, ou est-ce-que les gens sont plus mobiles ?

Je ne pense pas qu'ils soient... pour l'instant, ils restent dans leur bibliothèque. Après, quand on aura tout informatisé, et qu'on fera venir des documents d'une autre bibliothèque peut être que... mais ils ont leurs habitudes en fait, ils ne changent pas leurs habitudes. Et, donc pour le moment ça, ça ne change pas. Et je ne suis pas sûre qu'au niveau des animations, il y ait beaucoup de gens à se déplacer dans une autre bibliothèque. Sauf sur des gros temps forts mais nous, pour l'InsectoBus l'année dernière, on a eu beaucoup de monde des autres bibliothèques. Mais c'était un gros truc quoi. Mais sur des petites animations, les gens ne font pas l'effort. Ils attendent l'animation dans *leur* bibliothèque (*rires*) (*réfléchit, long silence*). Mais bon, la mise en réseau c'est aussi une volonté d'élus qui fait que maintenant, on a aussi Audrey. Aussi tout ça, ça a engendré plein de choses, le fait de se mettre en réseau. Et sinon je crois qu'on n'aurait pas cet appui là quoi. Et heureusement qu'on l'a, on ne pourrait plus suivre hein, c'est clair.

OK. Alors du coup, on va parler de « 1DTouch », quel est ton ressenti, toi, par rapport à ce projet ? Parce que c'est un projet qui est mené sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes, donc déployé sur tout le réseau, est-ce que tu as l'impression que ça a un impact quelconque sur le territoire ou sur la visibilité des bibliothèques ?

J'ai du mal à en avoir un (*rires*)... J'ai pas l'impression, et puis là ces deux derniers mois je n'ai pas été beaucoup présente à la bibliothèque. Donc en fait je n'ai pas..., je n'ai pas trop ressenti, tu vois, je n'ai pas eu de lecteurs à m'en parler ou de choses... L'animation, je n'étais pas là, quand vous l'avais faite, donc en fait, je ne peux pas trop juger en fait parce que je n'ai pas de retour, j'ai fait deux-trois inscriptions lors de mes permanences mais c'est tout. Je pense qu'il faut encore du temps de toute façon, c'est encore tout, tout récent quoi. J'ai vu dans le magazine du département, ils en parlaient, je me suis dit peut être que ça va faire du lien. Et donc il y a une page complète la-dessus mais je n'ai pas encore lu l'article. Donc je me suis dit c'est bien. Ça peut faire du lien avec certains qui se disent « oh, y'a ça à la bibliothèque, ça peut être intéressant ». Peut être qu'il faudrait qu'on communique encore plus, peut être au niveau affiches, parce que là, il y a juste le petit flyer et ... Je pense pour nous, mettre une affiche, peut-être que ce serait intéressant... Bon voilà, après la rentrée, de revoir ça au niveau du réseau... Oui, c'est tout ce que je peux t'en dire.

Alors, justement, là, c'est le niveau départemental avec la médiathèque départementale qui intervient, et puis il y a aussi le niveau intercommunal qui est venu s'intercaler, et le niveau communal

qui intervenait déjà pour la bibliothèque, donc comment est-ce que toi tu perçois le rôle de chacun par rapport à la bibliothèque ?

(réfléchit) Alors, je dirais que la médiathèque départementale, moi, là, j'ai plus l'impression qu'on est dans un prêt d'ouvrages, pour augmenter nos collections. Euh... Et puis un suivi... statistique, un aide au suivi statistique de nos prêts, de nos usagers, etc, pour pouvoir faire un parallèle avec les autres bibliothèques de la communauté de communes. C'est vrai que j'ai beaucoup moins de rapports avec Pascale, maintenant, depuis qu'il y a Séverine, ce qui est logique, parce qu'avant, quand je voulais faire une animation ou quelque chose comme ça, c'était plus elle qui me guidait un petit peu, parce que c'était elle la professionnelle à qui je pouvais faire appel, donc maintenant, je n'ai plus trop de lien... à part, voilà, ce lien « tu me refais passer par la navette tel bouquin », etc, donc j'ai plus ce rapport-là. Après, je trouve que maintenant, ils aident plus directement au niveau de la communauté de communes qu'au niveau de chaque bibliothèque, et ce qui est tout à fait logique puisqu'on fonctionne en réseau. Et donc c'est logique que maintenant, elle travaille plus avec Séverine, et puis avec les professionnelles du réseau pour mettre en place des choses... communautaires quoi.

Donc par rapport aux animations ?

Oui, par rapport aux animations. Voilà comment je perçois ça, par rapport à la médiathèque départementale. Euh, par rapport au réseau... *(réfléchit)* communautaire, bah, je reprends un petit peu ce que je disais, avoir une... oui, il y a une vraie entité bibliothèque, il peut y avoir un vrai échange entre nous, on a pu homogénéiser aussi nos pratiques, ce qui est important. Parce qu'on avait des choses différentes d'une commune à l'autre, même s'il y a encore des différences, mais ça permet aussi de savoir ce que chacun fait et puis de se remettre en question et puis de voir un petit peu comment chacun peut évoluer, dans quel sens. Ça a permis, je pense, aux élus aussi de se rendre compte de l'impact des bibliothèques sur leur territoire. Je pense, notamment, à J.. Parce que, je pense qu'ils ne se rendaient pas compte sinon, de l'évolution de nos bibliothèques. Nous, on voit bien que depuis qu'on a déménagé... Si, il y a aussi tout ce côté-là, la médiathèque départementale nous a beaucoup aidé pour l'aménagement de cette bibliothèque, les plans, l'achat de matériel... Parce que Séverine n'était pas encore arrivée. Si, elle était arrivée, mais elle était en congé maternité. Donc... moi j'étais incapable de dire le nombre d'étagères qu'il fallait prendre, pour faire une prospection à 5 ans, voilà, je suis une bénévoles, hein ! *(rises)* Donc ça, je ne peux pas l'anticiper moi ! *(rises)* On me dit qu'il faut faire ça ? Ben je fais ça, pas de problèmes ! *(rises)* Je ne suis pas pro ! Voilà... Oui, de l'aide aux animations, ça, Séverine elle nous a beaucoup boosté pour ça aussi, mettre en place des animations avec elle... *(réfléchit)* Et puis oui, la mise en place en réseau, ça a aussi permis, au niveau de la commune, de... d'avoir porté plus d'attention à la bibliothèque, voir son évolution, et d'embaucher quelqu'un aussi quoi. Tout découle en fait. Finalement. Je ne fais pas, moi, les réunions de réseau, donc je ne peux pas... je ne peux pas trop te dire comment ça se passe, etc, je n'y assiste pas. Marie-Annick aurait sûrement un autre point de vue parce que c'est elle qui faisait les réunions de réseau avant qu'Audrey soit là. Donc... *(réfléchit)* Oui, voilà mon ressenti.

Et donc tu disais que d'avoir la communauté de communes qui se soit un peu intercalée, la mise en réseau, etc, que ça avait permis aux élus de se rendre compte de l'impact de la bibliothèque, est-ce que tu peux un peu développer ? Est-ce que ça leur donne envie de mettre plus de moyens, pour se mettre au niveau des autres ?

En fait, avant, quand je faisais les statistiques, ils signaient. Voilà. Mais je ne suis pas sûre qu'ils lisaient. Voilà, on rendait les statistiques, il fallait que ça passe en mairie avant que ça aille à la médiathèque départementale, donc j'avais une signature, mais je pense qu'ils ne se rendaient... quand tu n'as que ta bibliothèque, c'est difficile aussi de pouvoir comparer, parce que tu vois un chiffre, il y a tant d'emprunts pour l'année, donc tu dis bah oui, voilà, il y a tant d'emprunts, bah c'est bien... Et en plus, on ne lui donnait pas de document, de parallèle avec l'année précédente. Moi je sais que personnellement, je manquais de temps, je faisais ça parce que la médiathèque départementale me disait en février tu as ça à rendre, donc je faisais ça un soir à la maison et hop, vite, dépêchez-vous, signez-le, parce qu'il faut le rendre ! En gros, c'était ça quoi ! Donc, tant qu'il n'y a pas de parallèle, je crois qu'ils voyaient qu'elle fonctionnait, donc... Sauf que maintenant, il a des réunions de synthèse avec les résultats de toutes les communes, donc il a vu au fur et à mesure... bah qu'il y avait de plus en plus de lecteurs, qu'il y avait de plus en plus d'emprunts, de plus en plus de demandes, donc effectivement, quand il voit que la population a des demandes, qu'il y a une équipe derrière, il donne des moyens supplémentaires. Et puis il y a eu aussi, *(hésite)* politiquement parlant je pense qu'ils ont voulu se lancer dans un réseau, il faut

que derrière ils suivent. S'ils lancent un réseau, s'ils embauchent une coordinatrice, c'est pour que toutes les bibliothèques puissent accéder à un certain niveau... et donc, voilà, ils ont suivi. Là-dessus, il n'y a rien à dire. Donc c'est plus par rapport à ça. Je ne pense pas que c'est... ils ne vont pas comparer. Ils ne vont pas comparer, et puis, tu ne peux pas comparer A.C. et nous, de toute façon. Voilà, après, ce serait plus par rapport à une autre bibliothèque équivalente, mais après, on a des maires différents, donc... Avec des priorités peut-être je pense différentes donc voilà, je ne pense pas que...

On arrive à la fin de l'entretien, donc si tu veux, tu peux ajouter quelque chose, sinon, j'ai terminé avec les questions.

Non, ce que je pourrais te dire, c'est qu'elle pourrait.... Cette bibliothèque, elle pourrait encore plus... Elle pourrait encore plus se développer mais on manque... on manque cruellement de temps quoi. Parce que si on avait plus de temps, on aurait un investissement qui serait plus important, et donc on pourrait faire plus de choses. Et la rendre plus vivante.

Oui, donc c'est une question de temps, pas de moyens ?

Non, je trouve qu'actuellement, les moyens, on a une bonne, plus de 2000€ pour les bouquins, là dessus, je trouve que... Par rapport à la commune où on est, voilà, je trouve que les moyens, ils nous les ont donné dans cette bibliothèque. Je trouve que là, c'est au niveau de l'équipe, mais à la fois, même moi personnellement, je ne peux pas donner plus. Donc... voilà. Bon, Audrey fait beaucoup, mais elle manque quand même... Elle ne peut pas tout faire, elle n'a pas un temps plein sur la bibliothèque, donc... Il manque ce... (*cherche ses mots*) ce petit... oui, pour moi, je pense qu'il manque ce petit... investissement, ce petit dynamisme, là, qu'on pourrait avoir à 3-4 pour se relancer quand il y a en a une qui n'est pas disponible, ou qui faiblit, et ça, ça manque, ça empêche qu'elle soit plus... Je pense qu'on pourrait, sans faire avec beaucoup de moyens, mais il y aurait moyen de faire des petites animations toutes bêtes avec des petites lectures, des petits bricolages... Voilà. Moi je suis frustrée, mais voilà. (*rires*) Ça c'est mon ressenti personnel, mais voilà, je ne peux pas faire plus. Voilà mon ressenti, je suis frustrée ! (*rires*) Il faudrait ne pas avoir à dormir, en fait ! Pour pouvoir tout faire. Parce que tu te dis bah oui, on aurait pu faire ci, on aurait pu faire ça... Mais je pense que toutes les bénévoles... et même les salariées ! Parce que, même avec leur nombre d'heures, elles sont frustrées, bah ouais, si j'avais plus de temps, j'aurais pu faire ça comme ça, ou proposer ça, mais là je ne peux pas.... Et c'est dur quoi. (*rires*) Et puis, ça dépend aussi de notre conscience... professionnelle. Bon, là, ce n'est pas professionnelle, mais un petit peu quand même.

Fin de l'entretien.

Annexe 13 : Entretien d'une bénévole

Bibliothèque associative, commune de 600 habitants

Je vais commencer par une question simple, est-ce que tu peux te présenter, me dire comment tu es impliquée dans la bibliothèque, et aussi ton parcours à côté, voilà un petit peu ?

Alors... Donc euh, mon implication au niveau bénévole ?

Oui, par exemple depuis combien de temps tu es bénévole, ce qui t'a donné envie d'être bénévole, et puis éventuellement ton parcours à côté.

Donc je suis bénévole depuis... début 2012. Donc ça fait 3 ans. C'est en rencontrant Katell, qui était déjà bénévole, que j'ai décidé d'être bénévole. De toute façon, ça m'arrangeait. Enfin, c'était l'occasion, disons. Parce que je voulais être bénévole dans une association... enfin... du fait que ça soit la bibliothèque liée aux livres, ça me convenait parfaitement. Et donc voilà... Alors pourquoi ? Oui, pourquoi je suis devenue bénévole ? Je vais me répéter peut-être un peu mais parce que je voulais être dans une association de mon village, aider à la vie de la commune quoi. Et vu que je ne voulais pas être élue... (*rires*) Je dis je vais commencer comme ça d'abord et... donc c'était surtout ça. Pour faire vivre le village quoi. Parce qu'il faut que les gens qui... Je ne suis pas originaire d'ici, mais quand on est installé quelque part, je trouve qu'il faut apporter sa pierre à l'édifice. Et puis ben bibliothèque ça tombait bien parce que j'ai toujours aimé les livres, donc ça tombait parfaitement. Et ça avait aussi un lien avec mon métier d'une certaine façon, parce que je suis assistante maternelle, donc voilà. Du coup, de fil en aiguille, on a monté l'animation 0-3 ans. Alors au début, c'est vrai qu'on était toutes les deux, Katell et moi, et puis bah Katell, ses enfants ont grandi et elle a repris une activité professionnelle donc voilà je me suis retrouvée toute seule avec Anne-Laure, qui est employée par la municipalité et qui m'aide. Donc voilà.

Une question très générale, quand je te dis bibliothèque, à quoi tu penses spontanément et qu'est-ce que ça t'évoque ?

Ben livre, c'est tout. Enfin, oui, livre... (*réfléchit*) Rêverie... C'est ça aussi. Après, ça ne va plus devenir de la spontanéité... (*rires*) Oui, c'est ça. Quelque chose aussi, bon, c'est bête de dire ça, le livre ne fait pas partie du passé mais... conserver quelque chose de papier plutôt que quelque chose d'abstrait quoi. Donc dans ce sens-là, c'est quelque chose... (*réfléchit*) pas conserver une tradition de lecture mais un peu dans cette veine-là quoi, un peu... rester ancré dans le passé. Parce que bon, tout ce qui est numérique et tout ça, c'est pas trop...

Pour toi, ce n'est pas le rôle d'une bibliothèque ?

Ah non, non, ça fait partie des missions de toute façon, donc ce n'est pas Véronique à elle toute seule qui va... (*rires*) Mais moi, oui, moi en tant que telle j'ai du mal avec toutes ces nouvelles technologies. Mais je sais que je m'y mettrai par le biais de mes filles, je le ferai quoi. C'est elles qui m'apprendront, certainement, mais je le ferai quoi. Mais pour moi... enfin un livre est d'abord... doit être papier d'abord.

Ok. Du coup, comment tu te représentes la bibliothèque d'aujourd'hui, à quoi elle devrait ressembler ?

De façon matérielle ou... ? Quels outils elle doit avoir ?

Ben globalement, comment tu vois la bibliothèque moderne, ça peut être au niveau des services proposés, de l'aménagement...

Ce qui me vient quoi. Eh ben ce qui me vient vraiment en priorité là, c'est une ouverture sur le monde, au maximum. Enfin, le monde, j'entends des auteurs... enfin, des auteurs étrangers on en a aussi mais vraiment... vraiment une ouverture sur le monde.

D'accord, donc peut-être s'ouvrir à autre chose, vers l'extérieur ?

Pas forcément autre chose mais qu'il y ait des auteurs moins connus euh... Voilà, que ça soit un peu plus...

D'accord, donc en restant au niveau des fonds. D'avoir une offre plus large, d'offrir des choses un peu différentes...

Oui voilà, c'est ça.

Oui, tu ne pensais pas à proposer des débats de société ou des choses comme ça ?

Non, je ne voyais pas ça comme ça. Comme une presse, magazine, et tout ça qui renseignent sur les pays et tout ça. Mon idée première c'était ça. Après... (*réfléchit*) Il y a certainement autre chose. Alors, oui, surtout, je trouve que tout ce qui est animations dès tout-petits. Ça par contre... Parce que je me dis si (*cherche ses mots*), si on n'intéresse pas les enfants à ça, je ne vois pas quels lecteurs ça peut devenir. Pour ça, je trouve que c'est important. Et de toute façon, les enfants, c'est ce qu'ils aiment aussi hein. Oui, donc... accompagner en fait l'individu dès qu'il est tout-petit, parce que les adolescents, on a plus de mal à les toucher, mais bon, voilà, il y en a pourtant qui doivent lire (*rires*) et savoir trouver le bon truc pour les tenir tout le temps en éveil. (*réfléchit, long silence*) Bon, là c'est vrai que tu as parlé de débat... A première vue ce n'est pas le truc qui me serait forcément venu... (*réfléchit*) Ben essayer d'attirer... oui, essayer d'attirer les... je ne sais plus la question du coup.

C'était à quoi doit ressembler la bibliothèque d'aujourd'hui selon toi ?

Ben qu'elle soit... J'aimerais qu'elle soit accessible à tous, mais il y a des gens qui se posent des barrières. En même temps, je comprends aussi. C'est des gens qui n'ont pas eu accès dès tout-petit ou enfant si les parents ne les ont pas emmenés en vacances ou visiter des musées ou des trucs comme ça, je comprends que ça peut être un grand saut pour eux. Et ça, j'aimerais que tout soit fait pour attirer ces gens-là. Après, quoi faire, ce n'est pas... La communication, ce n'est pas évident non plus. Enfin ça, c'est pour toute association, pour toute structure, la communication c'est vraiment... très compliqué. Je trouve. (*réfléchit*) Donc voilà oui, c'est surtout ces points-là, attirer vraiment tout le monde... Que ça soit, enfin, qu'une bibliothèque soit le tremplin pour aller justement dans les musées, dans des expositions... Un tremplin à la culture quoi. (*réfléchit*) Après... Oui, enfin là, je pense plus dans les animations, préserver un certain patrimoine aussi. Par exemple, quand on fait venir un conteur, ben le conte c'est assez ancré quand même en [dans la Région]... enfin voilà les gens avant ils se réunissaient pour casser des noix l'hiver et puis ils se racontaient des histoires quoi. Donc c'est vrai que les sont connus pour être des bons conteurs, enfin pas tout le monde, bien sûr, mais voilà quoi, basé sur la tradition orale, et donc c'est une certaine forme de préservation. La bibliothèque... enfin, oui... Une bibliothèque doit préserver le patrimoine, voilà.

Du coup, est-ce que tu as l'impression que la bibliothèque de G.C. correspond à cette image de ce que la bibliothèque devrait être pour toi ou est-ce qu'il y a des points à améliorer ?

Oh, ben oui, il y a des points à creuser ! (*rires*) Mais euh... ça demande beaucoup de temps aussi quoi, que les bénévoles n'ont pas forcément.

Oui, donc le frein essentiel, ça serait une question de temps ?

Oui, je trouve. C'est surtout ça. (*réfléchit*) Oui, c'est ça en fait. (*long silence*) Puis il y a beaucoup de choses à faire dans une bibliothèque, enfin... les gens qui ne font pas partie d'une association, n'importe laquelle d'ailleurs, ils ne se rendent pas compte de ce que ça peut représenter quelquefois. Enfin je trouve. C'est très... Oui, parce que bon, une tâche en amène une autre, enfin c'est... (*soupir*) Il y a toute une organisation quoi.

Et à ton avis, comment les gens perçoivent la bibliothèque ?

Là, dans un village... ? Ben déjà, moi je suis de permanence une fois par mois peut-être, donc j'ai du mal à plonger vraiment dedans quoi. Et je ne vois pas forcément beaucoup de gens d'ailleurs au cours des permanences, ça peut arriver. Mais alors... Ben je me demande justement. Parce que je trouve qu'on a une belle structure et puis... (*réfléchit*) Bah les gens manquent de curiosité quoi. C'est surtout ça. Ils ne viennent pas voir ce qui a été fait, la nouvelle bibliothèque... Je m'en souviens, à l'inauguration, il n'y avait pas... enfin, il y avait du monde, d'accord, mais il n'y avait pas... Après, est-ce que c'était des habitants aussi de G.C. qui venaient voir, je ne sais pas, je ne les connais pas. Donc oui, je trouve que... que les gens manquent de curiosité. Et puis c'est plus les enfants qui viennent, d'ailleurs, que les adultes. Ou alors c'est adultes qui les accompagnent puis bon, ils vont regarder peut-être un magazine mais voilà. Après, ce qu'ils peuvent en penser, je ne sais pas. Je ne vois pas bien... je n'ai pas discuté avec les gens pour me forger une idée plus précise... Mais bon c'est... manque de curiosité.

Et quel est ton point de vue sur l'offre culturelle globale qui peut être proposée sur le territoire de la communauté de communes, en termes de répartition entre les communes ou de variété de propositions... ?

Bah, moi je trouve que... (*réfléchit*) l'offre culturelle est pas mal pour... enfin, moi je suis assez... (*cherche ses mots*) positive quoi. Comment dire ? Il faut déjà faire ce qu'il y a sur le territoire et voir ce qui se passe au lieu de dire « ouais, y'a pas, y'a pas... » En fait, si on cherche bien, il y a aussi quoi ! Si, je trouve ça pas mal, il y a le cinéma, qui est super génial, je ne sais pas si tu y es allée, à A.C. Donc oui, le cinéma qui est quand même... qui est super quoi. Pour un petit territoire comme ça, je dirais, c'est super. L'espace culturel, que je ne fréquente pas beaucoup (*rires*), mais je sais qu'il existe. Et je regarde quand même leur programmation tous les ans. (*réfléchit*) Oui, je trouve que c'est bien. Tout ce qui est ponctuel, ben c'est pareil, moi dans le cadre de mon travail je trouve que ça bouge bien aussi, par le biais du RIPAME²⁰¹ où Nolwenn organise des conférences susceptibles d'intéresser les professionnels de la petite enfance, euh... Après, je cherche... Ce qui est ponctuel... (*réfléchit*) Si, je trouve ça bien aussi, j'y inclus le centre de loisirs par exemple. Parce que j'y inscris mes filles pour qu'elles voient autre chose aussi, qu'elles rencontrent des enfants qu'elles ne connaissent pas forcément, et puis qu'elles découvrent autre chose, tout simplement. Donc je trouve ça pas mal au niveau de l'enfance. (*réfléchit*) Bah oui, il y a les espaces-jeux aussi, enfin, je trouve que... On ne peut pas dire qu'il n'y a rien quoi ! Ça c'est sûr ! Enfin pour moi. Non, c'est pareil, il y a l'espace jeunes qui se met en place, oui, non, je trouve que ça brasse quand même un éventail qui peut toucher tout le monde. Du tout-petit aux plus anciens. Bon, les plus anciens, je ne sais pas ce qui est proposé pour eux, (*rires*) je ne me suis pas encore intéressée à ça mais... (*silence*) Oui, la salle omnisports... Parce que culturel, oui, pour moi, le sport, tout ça, ça en fait partie parce que, bah, ce sont des lieux de rencontre aussi quoi. Donc... (*réfléchit*) Non, moi je trouve que c'est très bien. Oui, c'est pareil, il y a la médiathèque à A.C., puisque nous on n'a pas de DVD ni de CD, donc non... Tout ça, ça se complète bien !

Ok ! Et pour toi, quels sont les partenaires privilégiés des bibliothèques, avec quels acteurs devrait-elle travailler ?

Alors... Bah déjà le premier truc, avec le libraire du coin. Et c'est ce qu'on a fait puisqu'on va acheter nos livres depuis l'année dernière chez une librairie qui est installée à L., donc bon, elle ne fait plus partie du territoire mais... Au moins, en plus c'est une toute petite librairie donc je trouvais ça intéressant de la faire fonctionner quoi. Surtout qu'en plus, moi j'y étais allée en individuelle et j'en avais parlé à Françoise, je lui ai dit « elle est bien quoi ». Elle aime son métier, elle connaît plein de... enfin voilà ! Elle connaît les livres qu'elle a quoi ! Elle est sympa... Donc voilà, ça c'est un truc que je tenais à ce que ce soit fait, parce que bon, à F... En plus, enfin, moi, je n'y suis pas allée, mais c'était plus... distant disons. Donc ça c'est fait et puis je trouve ça bien. (*réfléchit*) Eh ben, moi je trouve... Avec l'école ! Alors, ça, je sais que c'est un gros travail aussi, c'est pareil, le lien entre école et bibliothèque. Enfin, moi, je ne m'en occupe pas, c'est plutôt Françoise, qui s'occupe d'énormément de choses et peut-être que ça serait pas mal qu'elle délègue d'ailleurs, je lui en ai parlé un petit peu mais... ! Plus, peut être encore plus... Enfin, pas plus développé avec l'école parce que c'est vrai qu'ils font accueil d'école, bon, pas fréquemment parce qu'après, ça prend beaucoup de temps et puis maintenant c'est vrai qu'il faut... Ce n'est plus un accueil comme ça « allez, entrez les enfants, prenez des livres, euh.. ! », c'est vrai, maintenant, il faut que... peut-être que les enseignants attendent une certaine animation aussi. Par contre, oui, ce que je trouvais intéressant, c'est que, mais on ne l'a fait qu'une fois, c'est qu'avec Anne-Laure qui fait avec moi les animations 0-3 ans, à la fin de l'animation, on donne un petit souvenir, le souvenir de la lecture, et, oui, on ne l'a fait qu'une fois dans l'année mais c'est à renouveler, le petit souvenir, c'était un dessin d'animaux sauvages, et les enfants en fait, ceux qui restaient à la garderie, ont dessiné les animaux. Donc je trouvais ça intéressant. Et on l'a dit aussi, que c'était les enfants de l'école qui ont fait pour les plus petits. Pour les parents, et après pour les tout-petits. Bon après, ils retiennent ce qu'ils veulent les enfants, hein, ils sont petits, mais j'aime bien cette histoire que tout le monde est lié quoi. Comme une farandole quoi en fait ! Et que les associations ne restent pas dans leur coin quoi. C'est ça que je trouve important, c'est que, pour moi, toutes les associations, à un moment ou à un autre, doivent, ou devraient, entrer en connexion et travailler ensemble. Ça, je trouve ça... Pour moi, c'est ça. Parce qu'on peut s'apporter plein de choses, même si on n'y pense pas au premier abord. Quand tu es sur un projet commun, tu te dis ah ben tiens, oui, c'est vrai que c'est pas mal que eux soient avec nous... Donc oui, avec les associations du coin, que ça soit le comité des fêtes... Bon, ça s'est fait un petit peu aussi, puisqu'il y a une animation que eux font et où on intervient aussi, on fait une lecture, enfin voilà. (*réfléchit*) Travailler autrement... Donc, ben c'est bon... Je suis sûr qu'après me viendront certainement des choses... ! (*rires*) A première vue, voilà : les associations, la librairie... (*réfléchit*) Bah les autres

bibliothèques aussi ! Tout simplement. Les autres bibliothèques. Parce que là, c'est vrai qu'on va être en réseau, mais on ne se connaît... il y a des gens que, enfin, je sais que tiens c'est telle bénévoles à la bibliothèque de J., mais bon, je suis loin qu'on se connaisse. C'est vrai que Séverine avait organisé une rencontre quand elle est arrivée sur le territoire en fait, mais voilà, c'était... on se présentait, c'est nous qui allions vers les autres, ce n'était pas, bah bibliothèque G.C., il y a Françoise, il y a gnagna... (*rires*) Donc voilà. On s'est aperçus disons à cette occasion-là. Bah oui, bien sûr, les autres bibliothèques puisqu'on va être en réseau en plus, donc quand même ! (*rires*) Voilà. Enfin si, les élus... Je n'aime pas entrer dans le truc... pour moi, quand je parle des élus, c'est politique, c'est financier, donc... Je sais qu'eux, forcément, il faut qu'on travaille avec eux ou qu'ils soient au courant, voilà, de ce qu'il se fait, est-ce que ça marche bien, est-ce que ça vaut le coup de... (*rires*) Je sais que, c'est un passage obligatoire je pense. Bah voilà, hein ? J'ai dit école, autres bibliothèques, librairie, associations,...

D'accord. Et quand tu dis associations, tu parles de toutes les associations, par forcément culturelles ?

Bah oui parce que tu vois, le comité des fêtes... ce n'est pas forcément culturel disons et on a travaillé avec eux pour faire la crèche. L'animation qu'ils ont décidé, eux, de mettre en place au moins une fois par an et pour laquelle ils nous avaient sollicités. Autrement, il y a l'association de sport, mais là (*réfléchit*), je ne vois pas dans quel cadre ça pourrait se faire. (*réfléchit*) Oui, si, ça pourrait se faire, un truc sur le sport. Bon, c'est pareil, il y a le club des aînés, comme on dit maintenant, je ne sais pas si Françoise t'en a parlé, mais ils n'accrochent pas. Ils l'ont regardée venir avec sa caisse de livres comme si c'était un OVNI : « mais qu'est-ce qu'elle vient faire Françoise, elle débloque ou quoi ? (*rires*) Des livres ! Non mais hé, ho ! » Donc voilà !

**Quels sont les projets qui sont actuellement menés par la bibliothèque et dont tu as entendu parler ?
Les projets dans lesquels la bibliothèque est impliquée actuellement en fait ?**

Euh... Attends, là, je ne te suis pas trop. Les projets à venir ?

Les projets en cours, ou à venir, ce qui peut sortir du quotidien, je pense par exemple à 1dtouch...

A quoi ? Ah oui, la musique ! Oui, alors, je me suis inscrite, mais je n'y suis toujours pas allée, mais je vois les messages, quand je consulte de temps en temps mes courriels, je dis « ah oui, c'est vrai, il y a ça ! » Mais je me suis inscrite, hein !

Donc tu en as entendu parler ?

Oui, oui, oui. Oui, parce que j'ai vu dans la médiathèque... ben je regardes tout le temps moi les... Ça sert à ça aussi la bibliothèque, ce qu'il y a de bien, c'est qu'on est au courant de toute l'offre culturelle sur le territoire, et plus, j'inclus aussi F.. Parce que moi qui ne lis pas la presse, qui a pour habitude de m'informer par tout ce qui est affiches, flyers, et tout ça, et j'ai tout le temps procédé comme ça, ben là je me dis, j'arrive à la bibliothèque, bing ! Je n'ai plus qu'à piocher, tout est là ! Donc comme ça, je suis bien au courant !

Oui, alors oui. Des projets dans le réseau et dans la bibliothèque aussi ? Oui, on a fait une réunion jeudi pour l'année prochaine... (*réfléchit*) Moi déjà, je fais l'animation 0-3 ans donc déjà, je suis au courant. L'animation du samedi une fois par mois aussi parce que quelquefois j'y participe aussi. (*réfléchit*) Bah oui, on parle... vu que je viens aux réunions, je suis au courant, de la venue d'une conteuse au mois de novembre... Donc on a une enveloppe de 300€ animation par le biais du conseil général, euh, non, de la communauté de communes mais par le biais du conseil général j'imagine. Donc ça fait pas mal de choses finalement. (*réfléchit*) Oui, tu vois, je ne sais même plus de quoi on a parlé.... Ah oui, si, il va y avoir une animation ruches aussi, au moins d'août, avec un bénévole justement de la bibliothèque qui a neuf ruches. (*réfléchit*) Bon, la balade dans la baie, je pense qu'on va la refaire aussi, mais la date n'avait pas été fixée. Il y avait eu aussi, mais c'est pareil, l'écoute d'un CD, là, où on devait voter...

Ziklibrenbib ?

Peut-être ! (*rires*) Je ne sais même plus le nom ! Alors ça, c'est pareil, je suis passée à côté, j'ai su que... Mais bon ? Et ça, oui, on ne l'a pas mis assez en avant, ça c'est sûr. Parce qu'on a posé le CD, mais même nous-mêmes, on ne l'a pas écouté. Donc nous, si on ne pratique pas, on ne peut pas dire aux gens non plus quoi. Forcément. En même temps, c'est sûr que c'est bien qu'il y ait beaucoup de choses de faites, mais on, je ne peux pas tout suivre non plus. C'est surtout ce que j'ai retenu... Si, les achats de livres, ça, c'est un truc que j'aime bien, auquel j'aime bien participer, c'est les achats de livres. Donc Audrey nous a présenté la liste qu'elle avait retenue, elle nous avait demandé à nous aussi ce qu'on voulait comme

livres, donc ça c'est très intéressant, j'aime beaucoup ça. Donc voilà, la liste des achats. Ça j'aime bien y participer. Tout ce qui est couverture aussi. Pareil, c'est un projet, enfin, on se réunit pour le faire aussi... J'adore faire ça, mais ça prend beaucoup de temps. Puis le maintien des animations 0-3 ans, lectures du samedi aussi c'est maintenu. (*réfléchit*) Voilà, c'est tout ce qui me vient. Je pense que c'est le plus important en fait. Pour moi !

Exercice pratique

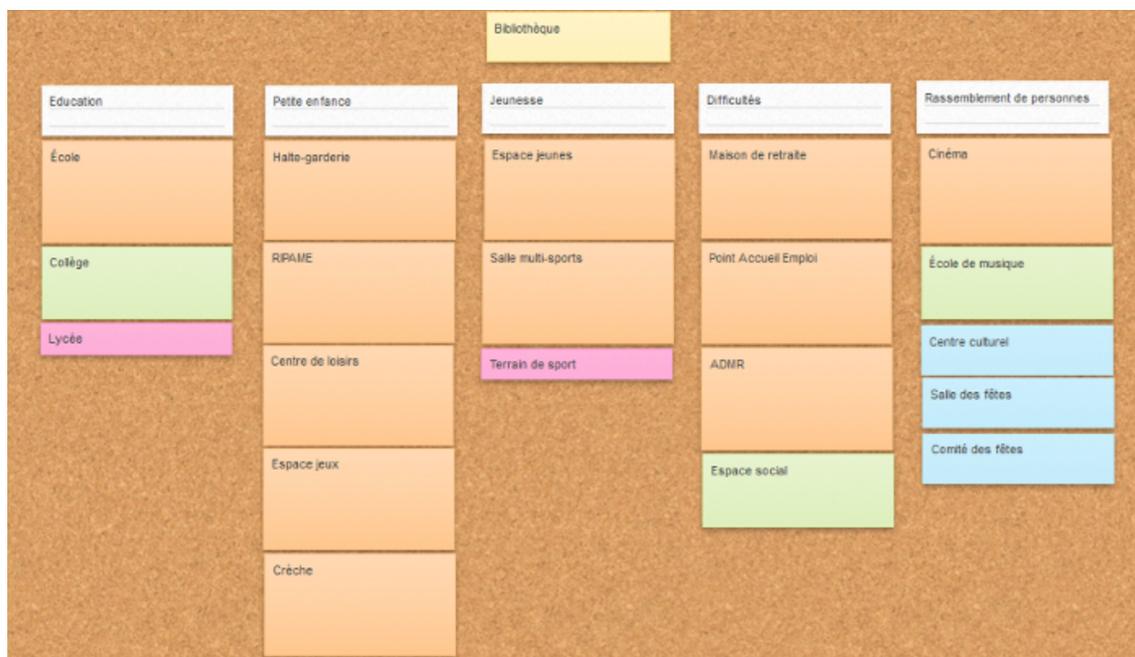


Illustration 10: Schéma réalisé en fonction d'un point de vue plus personnel. La bibliothèque serait liée à toute les catégories, dans une moindre mesure à la catégorie « difficultés ». Priorité accordée à l'accompagnement des personnes et aux lieux ressources pour s'informer (espace social, point accueil emploi). Ajout du comité des fêtes, important dans la commune.

Donc je vais te poser les dernières questions. Je voulais savoir ce que ça change selon toi d'avoir le niveau intercommunal qui s'intercale ?

Ben à rendre plus vivant, déjà, je pense, les bibliothèques. Et... ben ça... (*réfléchit*) comment on peut dire ? Booste peut-être les bénévoles, parce que ça donne... on est encadrés quoi. Parce que bon, laissés comme ça, s'il n'y avait pas le réseau et l'encadrement, ben c'est facile de se reposer sous ses lauriers. Et puis, bah oui, c'est tout le temps ce... (*réfléchit*) de se dire qu'il faut se dégager du temps quoi. Enfin, s'il n'y avait pas d'encadrement, ça serait peut être plus facile de laisser ça comme ça et puis se dire oh là là, c'est tellement lourd, c'est tellement, quand je vois tout ce qu'il y a à faire, et puis le rangement, et puis... c'est facile peut-être de baisser les bras. C'est plus dans ça que ça donne peut-être une impulsion. Que, oui, le réseau donne une impulsion. Aussi qu'on soit en lien, qu'on mette en commun euh... (*réfléchit*), ben le matériel, enfin le matériel, et les livres quoi. Que ça circule facilement en plus, et rapidement. Parce que, c'est bien beau le temps où on demandait bah oui, on va faire venir un livre et puis que, au bout d'un mois et demi on l'avait... Que là, c'est plus réactif quoi. C'est que c'est plus réactif aussi oui. (*réfléchit*) Euh... avantages : je fais d'abord les avantages (*réfléchit*) Que ça donne un cadre, une impulsion, que ça soit réactif... Que ça soit ouvert. Que ça soit une ouverture aussi, qu'on ne reste pas tous dans notre coin, dans la bibliothèque de notre village et puis qu'on soit en lien, d'une façon ou d'une autre avec les autres bibliothèques. Et à l'avenir peut-être justement mettre, faire des animations peut-être en commun quoi, qui pourront tourner dans les bibliothèques... Mutualiser. Mutualiser en fait. Mutualiser ben... tout, tant qu'à faire ! (*rires*) Parce que moi, je suis une économiste, donc je vois ça aussi, mutualiser les moyens quoi. Par exemple je me dis tiens, la titreuse, je ne sais pas si toutes les bibliothèques ont acheté leur titreuse, mais je sais que ça a un coup ce truc-là, en même temps je me dis ben c'est vrai qu'on en aura toujours besoin, après, je ne sais pas si c'est vite dépassé comme les ordinateurs... Une fois qu'on l'a, je pense que ça dure quoi. Mais voilà, mutualiser des moyens pour que ça revienne moins cher à la communauté, tout simplement. (*réfléchit*) Que ça permette à une petite

bibliothèque justement d'avoir plus de... de moyens, plus de livres, plus de.. Voilà, dans ce sens-là. Qu'on ait des conseils aussi. (*réfléchit*) Oui, je logerais ça aussi dans conseil, ben le fait qu'il y a des choses auxquelles on ne pense pas parce que nous, on n'est pas professionnels non plus, et auxquelles Séverine pense. Ou Pascale à la médiathèque départementale. Voilà les avantages, surtout. Enfin, je parle d'avantages, et de ce que ça apporte quoi. Oui, puis j'espère que ça donne une image plus dynamique aux usagers comme on dit, de la bibliothèque quoi. Qu'ils peuvent justement demander des titres et qu'ils les auront quasiment dans la semaine, euh voilà. Oui, une image dynamique. Ce qui m'embête par contre, dans le fait de la mise en réseau, c'est que toutes les bibliothèques vont finir peut-être, enfin dans leur organisation c'est sûr, mais par se ressembler. Ça, c'est ça qui me... (*cherche ses mots*) qui me chiffonne quoi. (*réfléchit*) Et puis que, oui, que les... enfin je vois ça comme ça mais ce n'est pas forcément ça dans la réalité, mais qu'elles n'ont pas leur... (*cherche ses mots*) leur individualité. Que... Bon, on ne nous impose pas les mêmes étagères ni quoi que ce soit donc c'est déjà... les mêmes couleurs ! (*rires*) On n'en est pas là, heureusement, mais, oui, que ça soit un peu lissé, enfin... Ce qui fait la spécificité par exemple d'une bibliothèque soit lissé parce que confondue avec les autres.

Quand tu dis « se ressembler », tu veux dire au niveau des collections, ou des codes de fonctionnement ? Est-ce que tu peux préciser ?

Non, pas les collections. Se ressembler, parce que même si tous les patelins se touchent, c'est vrai qu'on n'est pas éloignés les uns des autres, mais... (*réfléchit*) il y a un fonctionnement de commune quoi, qui n'est pas forcément le même à V. ou à O., et c'est de perdre... Enfin, il faudrait que je te donne un exemple... Par exemple, oui, il y a un petit truc là, dont on a parlé avec, enfin, entre bénévoles et Françoise, c'est un truc, Séverine veut... c'est vrai qu'on en a discuté un peu entre nous et qu'on est plutôt d'accord les unes avec les autres, que les animations soient entièrement gratuites, mais que... la bibliothèque, il y a aussi dans la bibliothèque l'art floral, ben ça, c'est une spécificité de la commune quoi. Je trouverais ça dommage que ça se scinde en deux parce qu'en plus c'est Françoise qui l'a peut-être créé, je ne sais pas si c'est elle ou quoi mais c'est... (*cherche ses mots*), je trouve ça lourd de demander à quelqu'un de se séparer de ça pour le... uniquement pour qu'il n'y ait que le secteur bibliothèque. C'est surtout ça.

Oui, pour le cas de G.C., que la bibliothèque ne soit pas séparée de l'association ?

Oui, voilà. C'est plus dans ce sens-là. Oui, c'est surtout ça, et puis autrement on parle la même langue hein. Mais oui, c'est vraiment que spécificités de la commune soient lissées. (*réfléchit*) Voilà pour l'inconvénient... Oui, en même temps c'est sûr que d'entrer en réseau, ça implique des contraintes pour... voilà. Plus ou moins grandes, c'est tout quoi.

Comment perçois-tu le rôle de la commune, de la communauté de communes et de la médiathèque départementale, qui tous interviennent plus ou moins au niveau de la médiathèque ? Car il y a l'échelon intercommunal qui s'est ajouté...

(*réfléchit*) Ben la commune... s'est quand même pas mal bougée parce que le maire et le conseil ont porté aussi... enfin Françoise et je pense le maire ont dû porter pas mal le projet quoi. Puisque je ne sais plus de combien est l'investissement, les chiffres ça ne m'intéresse pas énormément, mais pour une petite commune comme ça, moi je trouve le rendu de la structure, je trouve ça bien quoi. Par rapport à ce que c'était avant, aie, aie, aie, c'était hyper déprimant ! C'était tout en longueur, et c'était sombre, et puis c'était du vieux papier peint beige avec des grandes fleurs, enfin bon, c'était horrible, c'était sombre, c'était...froid. On gardait nos vestes parce qu'il faisait froid alors ce n'était vraiment pas les gens devaient se dire oh là là, même si elles, elles ont leur veste, eh ben dis donc ! Donc quand on voit le résultat, je dis pour une petite commune comme ça, moi je trouve ça bien. Donc la commune a pas mal œuvré, a porté le projet au niveau matériel, financier, voilà, c'est un support, ils ont été le support matériel et financier de tout ça.

Alors, après, la communauté de communes... (*réfléchit*) Alors ça, c'est un peu plus flou je dirais, la communauté de communes. Parce que du fait d'un regroupement de plusieurs communes, on connaît... enfin voilà, pour moi... après on ne sait plus ce qui est délégué à la commune, à la communauté de communes, est-ce que c'est vraiment très départagé ou c'est un petit peu flou, enfin, c'est certainement un peu fondu mais à quel niveau, à quel pourcentage, tu vois, c'est un truc un peu... un peu comme une nébuleuse ! Je ne sais pas s'ils seraient très contents d'entendre ça, qu'ils sont une nébuleuse mais... (*rires*) Bon il y a quand même le service, je ne sais pas d'ailleurs comment s'appelle son service à Séverine... service culture, euh, je ne sais pas. Je sais qu'en même temps, ça ne doit pas être évident de

tout... d'harmoniser. Donc voilà comment je perçois la communauté de communes, alors après son intervention... ben certainement financière... de conseil aussi, euh... (*réfléchit*) De terrain, aussi. Donc un peu une nébuleuse mais une partie terrain que je comprends disons, que je vois. Après, la médiathèque départementale, ben ils sont là pour enrichir notre stock quoi. Pour alimenter, et pour varier. Oui, voilà. Que les livres puissent tourner, qu'on ait des nouveautés sans sortir d'argent, parce que c'est important quand même ça. (*réfléchit*) Partie formation aussi oui. Parce que j'ai bénéficié d'une formation que j'ai pu faire. Oui, j'avais fait la formation comptines et berceuses. Parce que j'étais libre à ce moment-là. Donc voilà comment je perçois... comme un stock de livres, la médiathèque départementale. (*réfléchit*) Sans doute de conseil aussi. Voilà.

Fin de l'entretien.

Annexe 14 : Entretien d'une élue communale et communautaire, responsable bénévole

Pour commencer, je vais vous demander de vous présenter un peu, à la fois comment vous êtes impliquée dans la bibliothèque et aussi en tant qu'élue ?

J'ai deux fonctions principales à la mairie de G.C., d'abord en tant qu'adjointe au maire donc je suis aussi élue référente pour la culture au sein de la communauté de communes de A.C., et je suis aussi la présidente de l'association X à G.C. qui gère la bibliothèque. Donc je suis impliquée dans la bibliothèque depuis son lancement, c'était fin 1999, début 2000. Et on a choisi de gérer la bibliothèque au sein d'une association, donc la mairie délègue la gestion à l'association X, qui [ne gère pas seulement] la bibliothèque mais on y associe aussi des activités de loisirs, de détente. Des balades, des sorties, des expos qu'on essaie de faire en lien avec la bibliothèque de plus ou moins près, ça dépend.

Donc vous habitez le territoire depuis un certain temps...

Oui. J'habite G.C. depuis 1977. Ça fait presque 40 ans. (*rires*)

Si je vous dis bibliothèque, à quoi vous pensez spontanément et qu'est-ce que ça vous évoque ?

Ben, d'abord livres bien sûr. Livres, rencontres, échanges, enfance aussi... Et donc lien entre les générations aussi, bien sûr. (*réfléchit*) Aujourd'hui, on y associe aussi d'autres mots tels que numérique, informatique... et dernièrement jeux vidéos ! (*rires*) Mais ça on en parlera tout à l'heure ! (*rires*) Mais, c'est vrai que le livre, c'est la base, mais l'échange qu'il y a autour, c'est important aussi, et on se rend compte que c'est l'échange qui fait aussi venir les gens.

Et comment vous voyez la bibliothèque d'aujourd'hui ?

Sachant que chez nous, on est quand même une commune rurale, on a une population de 700 habitants, donc un public relativement réduit on va dire, et donc moi je vois la bibliothèque comme un lieu de rencontres, ça me paraît très important. Parce que, il y a encore quelques années, les gens se rencontraient au café par exemple, ou il y avait des lieux de rencontre autour de la religion, ou d'autres choses, et les gens se rencontraient au café. Aujourd'hui, c'est de moins en moins vrai. Et du fait des populations nouvelles aussi qui sont arrivées, ben les gens ne se connaissent pas forcément, et donc pour moi c'est d'abord un lieu où on peut se rencontrer. Ça me paraît important. Échanger et puis... (*réfléchit*) Après, c'est aussi un lieu d'accueil pour les enfants parce qu'on a une population nouvelle, donc une population aussi rajeunie, et donc pas mal d'enfants, donc c'est aussi un lieu de référence pour les enfants. Et je crois que si les enfants ont l'habitude de venir à la bibliothèque, il en reste quelque chose, même si on les perd après quand ils sont ados, il y a quand même le goût du livre et puis de s'informer, de consulter des documents quand c'est... comment dire... (*cherche ses mots*) Quand l'habitude est prise dans l'enfance, je pense qu'il en reste quelque chose. Ça me paraît important. (*réfléchit*) Oui, lieu de rencontre... Un lieu où on est bien, un lieu où il y a du bien-être. Je pense que c'est... Alors, notre difficulté chez nous, c'est qu'on a Audrey seulement 4h par semaine, donc ça veut dire que ce sont des bénévoles qui assurent les permanences, et donc pour le public, c'est peut-être aussi pas toujours facile parce qu'ils n'ont pas toujours le même interlocuteur. Donc ça, c'est peut-être une difficulté. Mais bon, c'est ainsi, c'est déjà pas mal que ça existe !

Vous disiez que pour les enfants, ils pouvaient garder l'habitude de s'informer, de consulter des documents, donc je voulais savoir un peu plus à votre avis que peut apporter la bibliothèque à la population, l'intérêt d'une bibliothèque ?

Ben, l'intérêt, c'est d'offrir aussi une palette de documents auxquels les gens n'ont pas forcément accès, d'ouvrir vers autre chose, et là je pense particulièrement aux enfants. Quand on voit la richesse des albums, et tout ce qui se fait, je trouve que c'est fabuleux, et ça permet... ça fait toujours plaisir de voir les mamans qui montrent à leurs petits enfants des albums, je trouve ça... c'est des choses que l'on n'achète pas forcément, on n'a pas forcément conscience non plus que ça existe, donc pour les enfants c'est ça, après chacun, je pense, peut y trouver aussi quelque chose de différent, au niveau des romans par exemple... Bon, je prends un exemple personnel, je n'étais pas du tout attirée par tout ce qui est romans policier et tout ça, et finalement, en échangeant avec d'autres bénévoles, ils m'ont dit « ah si, si, tu devrais lire », et puis bon, finalement, j'y ai pris goût donc on ose aussi faire des choses qu'on ne ferait pas forcément. Je ne serais pas allée spontanément acheter un roman policier. (*rires*) Donc voilà, l'intérêt je pense c'est l'ouverture quoi, l'ouverture vers autre chose. Et puis je pense aussi que la médiathèque

départementale nous soutient bien, c'est très important parce que ça permet aussi de renouveler ce qu'on propose à nos lecteurs. Et puis aujourd'hui, l'arrivée du réseau et l'embauche de Séverine, c'est aussi, ça a été pour nous un coup de pouce énorme. Puis ça a correspondu à peu près au moment où on a rénové la bibliothèque puisqu'avant on avait un tout petit espace de 20m² (*rires*), et c'est vrai qu'il y a eu une bonne impulsion là et un dynamisme vraiment nouveau.

Alors, justement, qu'est-ce que ça a changé d'avoir l'arrivée de Séverine, et donc le niveau intercommunal qui s'intercale entre le niveau communal et la médiathèque départementale, qu'est-ce que ça a changé pour vous sur les bibliothèques, qu'est-ce que ça peut apporter en plus ?

Alors, chez nous, c'est vraiment énorme parce que, comme je disais tout à l'heure, on a créé la bibliothèque début 2000, et uniquement avec des bénévoles. Donc c'est vrai que ce n'est pas facile de faire vivre une bibliothèque uniquement avec des bénévoles, il y a un moment où on s'essouffle, à un moment, on n'avait plus qu'1h30 d'ouverture par semaine par exemple, et c'est vrai que l'arrivée de Séverine, ça a été vraiment très important, on attendait ça avec impatience d'ailleurs (*rires*) et c'est vrai qu'il y a un dynamisme et puis une envie aussi de... c'est une motivation supplémentaire pour nous je pense, enfin pour moi toujours. C'est un soutien intéressant. Et après, j'ai apprécié aussi le travail avec les bibliothécaires et les autres communes. Même si moi je ne suis qu'une bénévole, donc il y a des choses que je ne sais pas et ce n'est pas mon rôle non plus, mais j'ai trouvé ça fort intéressant de... cet échange, là. Et je trouve que c'est motivant. Et ça va encore bien évoluer je pense quand le réseau va être mis en place, je pense que ce sera très intéressant. Alors après, ça suscite aussi des interrogations et puis des... pas des réticences, le mot est trop fort, mais des... un petit peu des... comment dire... des réserves, on va dire, de la part de certains bénévoles. Et jeudi soir on s'est réunis pour l'organisation de la bibliothèque à la rentrée, et notamment autour des jeux vidéos, il y a des réactions assez fortes des bénévoles qui disent la bibliothèque, ce n'est pas l'endroit où on met des jeux, il y en a assez chez soi quoi. Donc on sent bien qu'il y a des... On a parlé aussi des heures d'ouverture puisqu'on voudrait changer notre ouverture du lundi qui ne fonctionne pas bien, et un des bénévoles disait : « eh bien on n'a qu'à réduire le temps. Voilà c'est tout, on n'est pas obligé de faire 6h ». Donc... (*rires*) Alors, bon, on disait oui, mais au niveau de la médiathèque départementale, on est obligé d'avoir un certain nombre d'heures d'ouverture, et plus on ouvre, et plus on va aussi augmenter nos lecteurs. Eh bien il n'était pas d'accord, il dit « oui, bah de toute façon, ce n'est pas grave, il y a ce qu'il y a quoi ». Donc ça veut dire que moi aussi, comme je suis les réunions des bibliothécaires, je vois aussi un petit peu l'évolution, et les bénévoles ne la perçoivent pas forcément de la même façon. Parce que j'en parle avec certains, pas forcément avec tous, et puis ça dérange un petit peu aussi forcément.

Mais du coup, c'est l'idée de réseau qui gêne ? Ou c'est plutôt ce qu'il apporte, comme les jeux vidéos ? Peut-être que ces bénévoles ne sont pas forcément contre l'idée de se mettre en réseau ? A votre avis, qu'est-ce qui gêne vraiment ? Est-ce que ça change trop vite ?

Peut-être qu'il y a une évolution un petit peu rapide, donc c'est vrai que ça booste tout le monde, et puis ça veut dire qu'on passe d'un rayonnement tout à fait local à un rayonnement plus vaste, et ça suscite beaucoup de questions. Même des questions pratiques en fait, par exemple on a discuté longtemps sur la carte. (*rires*) La fameuse carte ! Et on voit bien que ce sont de nouvelles habitudes qu'il va falloir prendre mais ce n'est pas évident, et je comprends aussi quand il y a une permanence un fois tous les mois ou tous les mois et demi, on n'est pas forcément au fait aussi de ce qu'il s'est passé entre-temps. Et d'ailleurs, la fameuse carte, là, il y a plein de questions, alors pourquoi pas une carte pour la famille ? Vous vous rendez compte, il faut 5 cartes pour une famille, comment on va faire ? Et euh... Donc il y a des réactions en tant que bénévole et puis en tant que lecteur aussi. Et après, oui, après il y a une discussion autour du coût puisqu'évidemment, la mise en réseau, ça suscite aussi des dépenses, et donc il y a des discussions autour de ça. Donc voilà un petit peu pour les réticences. Après, je pense qu'il faudra un petit peu de temps pour que chacun aussi s'approprie cette idée de réseau. Et il faudra sûrement faire une bonne information pour que chacun saisisse bien aussi tous les enjeux. Mais pour l'instant, comme on est encore en phase d'informatisation, n'est-ce pas (*rires*), donc ça reste encore un petit peu sous le couvert quoi. Mais je pense que... Alors par contre, il y a aussi des réactions, puisqu'on est une quinzaine de bénévoles, et donc on voit bien que certains sont un petit peu, entre guillemets, effrayés par l'arrivée de l'informatique. Ça fait peur à certains. Un petit peu. Donc ça, on s'est dit qu'on allait essayer de gérer, notamment le samedi on a déjà mis deux personnes, on est en train d'associer une personne qui est plus à l'aise avec l'informatique, puis je pense que ce ne sera pas bien compliqué non plus, une fois que chacun aura compris comment ça fonctionne. Qu'est-ce que je voulais dire

encore ? Donc c'est tout ça en même temps quoi en fait, ça fait beaucoup de choses. Et après, il y a aussi des... comment dire, des choses qui heurtent aussi un petit peu, par exemple quand on fait une animation, on demandait 1€ par personne. Donc, au niveau du réseau, Séverine insiste beaucoup pour qu'il y ait gratuité complète, donc certains ne sont pas d'accord. Donc ça fait discuter. Et c'est vrai qu'on est habitués, nous, à raisonner en tant qu'association, et donc ça veut dire qu'on a un petit budget, et donc ça remet en cause certaines choses. Je ne sais pas si c'est maintenant qu'il faut en parler mais c'est vrai que ce fonctionnement via une association, ben, pose quelques questions aussi. Par rapport au réseau. Et Séverine, effectivement, elle, se... enfin je ne sais pas si ça rentre dans le cadre de ce que je dois dire, Séverine, à un moment, se demandait si on devait conserver l'association. Bon, c'est vrai qu'il y a un fonctionnement qui... qui n'est pas toujours cohérent par rapport à l'idée d'une bibliothèque. Et en en parlant donc avec plusieurs bénévoles, ben la plupart disaient ah non, il faut qu'on garde l'association ! On a une histoire, on a des choses aussi qu'on fait ensemble, et c'est vrai que par rapport à la... je pense à la plupart des habitants de la commune, quand on parle bibliothèque, c'est l'association X. Donc je pense qu'on aura aussi à travailler ce... cette coexistence là entre l'association et la bibliothèque. Surtout que depuis l'arrivée d'Audrey, ça change les choses aussi.

Et du coup, l'arrivée d'Audrey a été permise par l'arrivée de Séverine aussi ?

Oui. Et c'est vrai qu'au niveau de la mairie, là en tant qu'élue, c'est vrai que l'embauche de quelqu'un à la bibliothèque, c'était complètement exclu pendant longtemps quoi. Et on n'osait même pas en parler. (*rires*) Et puis, Séverine, à force d'insister finalement... En fait, c'est Séverine qui l'a obtenu, ce n'est pas moi. (*rires*)

Et vous pensez qu'elle a réussi à convaincre parce qu'il y avait l'idée de réseau derrière, ou qu'est-ce qui selon vous a fait changer d'avis le conseil ?

Le déclic, il a été assez sensible je trouve. Parce que j'ai assisté à l'entretien avec Monsieur le Maire, entre Séverine, Monsieur le Maire, et moi, et c'est vrai que je pense que le déclic, ça a été l'idée de réseau. En montrant que toutes les autres bibliothèques avaient au moins un petit peu de temps salarié, eh bien on se retrouvait les seuls... on avait accepté l'informatisation donc c'était une étape, et là, je pense que c'est l'idée de réseau qui a été l'argument principal. Donc c'est vrai que de temps en temps, je sens bien qu'on me dit « ah ben oui mais est-ce qu'on a encore besoin de la bibliothécaire maintenant que l'informatisation va être faite ? » Qu'est-ce qu'elle va faire après ? (*rires*) Et donc là, je... est-ce que je peux continuer sur le côté élu, et le conseil municipal et équipe municipale ? Et c'est vrai que moi, je me bats pour la bibliothèque depuis... depuis quasiment que je suis élue, puisque j'ai été élue en 1995, ça a été... Le premier projet que j'ai mené, c'est ça, c'est la bibliothèque. Et on sent bien que, au sein de l'équipe municipale, donc ça fait 3 ou 4 équipes auxquelles je participe, on sent bien que l'aspect culture, ce n'est pas du tout une priorité ni un souci en fait. Et quand je parle de la bibliothèque au conseil municipal, c'est vrai que ça ne passionne pas... et, c'est mon grand regret ça, parce que, moi j'estime qu'en tant que conseiller municipal, on se doit quand même de... au moins de venir voir la bibliothèque une fois de temps en temps, et je compte les élus qui viennent, il n'y en a pas beaucoup hein ! (*rires*) Il y a Patricia et puis Katell qui sont élues municipales aussi, donc qui me soutiennent, heureusement, maintenant, mais on voit bien que ce n'est pas... Quand on dit « ben à la bibliothèque, on va acheter des livres », on dit, bon... On a du mal à faire monter la somme quoi en fait. Bon, il n'y a pas d'opposition non plus. Personne ne s'y oppose mais il n'y a pas un intérêt non plus... évident.

Ce n'est pas la priorité en fait ?

Oui.

Et cela n'a pas changé selon les équipes ?

Pas beaucoup d'évolution, non. Alors que l'équipe actuelle, c'est une équipe plus jeune, donc... Bon... Mais c'est ainsi. Et puis, peut-être qu'on ne sait pas assez se vendre non plus. (*rires*) Le dernier conseil avant les vacances, j'ai parlé de la musique en ligne, là, d'1dtouch, et c'est vrai que... ah si, j'ai deux, non trois inscriptions. Une famille en fait, qui a rempli le... mais bon. Il y a des gens qui ont laissé leur papier sur la table par exemple donc euh... Mais bon, c'est ainsi. On n'a jamais l'unanimité de toute façon. Et c'est vrai que quand on discute par exemple des subventions, puisque l'association X a une subvention de la mairie et c'est notre seule ressource, quand on parle du sport, alors là, il y a plein d'animation, tout le monde a quelque chose à dire, quand c'est la bibliothèque, euh... beaucoup moins !

Vous dites que pour le sport, il y a beaucoup d'animations et tout, et donc, pour les subventions, c'est

peut-être plus facile. Est-ce que vous pensez que le fait d'avoir plus de mal à avoir des subventions pour la bibliothèque c'est lié à l'image qu'elle renvoie, par exemple, s'ils ont l'impression qu'il ne se passe pas grand-chose, ils ne vont pas donner de subvention ? A votre avis, comment est perçu tout ce qui est organisé par la bibliothèque, est-ce que ça a de la visibilité ou pas et est-ce que c'est ça qui peut bloquer aussi ?

Je pense que, pour plusieurs personnes, du conseil municipal, et des gens de la commune en général, la bibliothèque, c'est resté... comme ils ne viennent pas voir, c'est resté la bibliothèque lieu poussiéreux, avec que des livres, etc, des classiques, et ainsi de suite. L'image est restée un peu figée. Et quand on fait des animations, c'est vrai que c'est souvent à destination des enfants, c'est souvent les mêmes qu'on retrouve. Mais je pense que, peut-être qu'on ne communique pas assez, ou... ou on n'ose peut-être pas non plus être plus présents. Parce que, quand on voit les animations sportives, alors c'est vrai que le sport, ça fédère sûrement beaucoup plus de personnes mais je pense que c'est plus au niveau du faire savoir, de la communication en amont. Personnellement, moi, je n'aime pas imposer les choses, donc (*rires*) j'ai du mal à les imposer aussi par rapport... au reste de la population. Par contre, ce que je trouve quand même positif, c'est qu'il y a encore quelques personnes qui étaient présentes à la création de la bibliothèque parmi les bénévoles, mais on a quand même régulièrement des jeunes qui arrivent, qui s'impliquent, donc je trouve que ça, c'est positif, c'est bien. Des jeunes parents notamment. Et ça, c'est positif. Ça veut dire qu'il y a quand même bien un intérêt. Heureusement ! (*réfléchit*) Au niveau de ma fonction d'élue, c'est ce ressenti-là... Après, il y a quand même un point, c'est que quand il y a une présentation de la commune à des nouveaux arrivants par exemple, on dit il y a l'école, et il y a la bibliothèque ! Donc ça fait toujours partie aussi des services proposés, donc ça veut dire que ça a quand même, même si ça ne se dit pas tous les jours, il y a quand même une importance qui est accordée à ce qu'on fait.

Du coup, je rebondis, on a parlé un petit peu d'1dtouch rapidement, quel est votre ressenti sur l'impact que peut avoir 1dtouch ? C'est un projet qui est mené à l'échelle de la communauté de communes, est-ce que vous avez l'impression que ça peut avoir un impact sur le territoire ?

Je pense que c'est un petit peu tôt, parce que, d'abord, je ne sais même pas trop combien on a d'inscrits sur G.C., et puis, personnellement, je n'ai pas eu vraiment l'occasion d'en parler... De façon très occasionnelle avec certains, mais je ne sais pas comment les gens l'utilisent. Je ne suis pas capable de le dire pour l'instant. J'ai vu le mail de Séverine qui disait qu'on était arrivé au 100e inscrit, c'est bien ! Je trouve que 100 personnes déjà connectées et qui utilisent, c'est... enfin pour ma part je trouve ça très bien, et alors l'ouverture vers plein de formes de musique, c'est super, c'est bien. Ce qui m'a surprise, c'est la réaction des ados, des grands ados. Ils n'ont pas l'air d'accrocher. Je l'avais présenté notamment, je l'ai déjà dit, à un groupe de jeunes, ils disaient « ah ben non, nous on a nos réseaux, donc euh... » Il y en a une qui s'est inscrite, sur le groupe, c'est tout ! Pas les autres ! C'est sûr que... on en revient toujours à la communication, c'est le faire savoir quoi. Et aujourd'hui, les jeunes, ils ont tellement de réseaux, entre eux, et ils communiquent tellement entre eux que finalement... Mais je crois qu'il faut un petit peu de temps aussi pour que ça se dégage et puis qu'on voit les effets. Et c'est vrai que les ados, il faut des références quoi en fait. C'est vrai que c'est un peu déconcertant parfois d'ouvrir vers autre chose. J'étais surprise. Quand on est à cet âge-là, on a envie de découvrir plein de choses. Mais comme vous dites, il faut aller voir. Parce que sinon tant qu'on n'a pas regardé, c'est vrai que l'idée que c'est vieux ou que c'est des choses qu'on ne connaît pas... Et si, par rapport à la musique, c'est intéressant aussi pour nous puisqu'on n'a pas accès aux CD, donc c'est aussi une autre formule que l'on peut proposer, etc c'est une autre ouverture vers la musique, ça, c'est bien. C'est un point très positif pour les petites bibliothèques je trouve.

De manière plus large, quel est votre point de vue sur ce qui peut-être proposé au niveau culture sur le territoire, au niveau de la répartition entre les communes, ou de la diversité de propositions ?

Alors, si je parle un petit peu dans le temps, je trouve qu'il y a eu, depuis relativement... enfin, depuis quelques années, là, une évolution vraiment importante au niveau de A.C. et de son environnement. C'est vrai que pendant longtemps, on dépendait ben... les sorties c'était sur F., le cinéma, tout ça, F. ou Vt. quelquefois, et je trouve que l'implantation du centre culturel, et le cinéma ensuite... enfin, si, une parenthèse, c'est que le cinéma a toujours existé à A.C., mais c'était vraiment vieillot, et puis pas du tout attractif quoi. Je me souviens que quand j'étais jeune, donc ça fait déjà un certain temps, j'allais au cinéma à A.C. Parce que c'était la proximité quoi. Mais depuis, c'était relativement réduit. Et là aujourd'hui, on a deux beaux équipements, et je trouve que là, ça a quand même permis de développer

la culture au plan local, et je trouve que c'est bien fait parce que notamment au niveau du centre culturel, comme il y a un réseau (là aussi c'est un réseau) avec F. et L., ben je trouve ça très bien, parce que pour ma part, je prends chaque année un abonnement avec une amie, et on choisit nos spectacles pour l'année, et je trouve ça très bien parce que ça permet aussi de se mettre des objectifs et on découvre aussi des choses différentes. Et on sent une... quelque chose qui existe au plan plus local, enfin au plan du territoire comme vous dites. Et ce que j'ai trouvé très bien dernièrement, à une commission culture,

je crois que c'est Séverine qui en était à l'origine, c'est que l'on réunisse en même temps les représentants du centre culturel, du cinéma, de l'école de musique pour faire quelque chose en commun. Et ça, je trouve ça vraiment très bien. Et c'est sûrement, on voit bien, un nouveau dynamisme, là, qui commence à émerger. Et... moi je trouve ça très très bien qu'on ait quelque chose au plan local. Et tout le monde va s'y mettre puisqu'à la rentrée, il y aura aussi, prioritairement pour les seniors peut-être, ou pour les gens qui ont du temps libre, la décentralisation de l'UTL²⁰² sur A.C. Alors, je trouve ça génial. Parce que jusque là, c'était ou F., ou R.M., mais bon, c'est vrai que ça paraît loin, et on ne se déplace pas forcément non plus. Donc je pense qu'au niveau de la culture, il y a de quoi faire sur notre territoire et c'est très bien. (*réfléchit*) Et donc, je disais que c'était Séverine qui était à l'origine de ce... donc le réseau des bibliothèques va aussi s'inscrire là-dedans. Et c'est comme ça, je pense, que l'on peut aussi développer le goût de la... enfin, de la culture au sens large, parce que c'est vrai que les thèmes sont très différents et l'important... Ça me fait penser à une discussion qu'on a eue à une commission culture sur la définition du mot culture (*rires*). Un débat qui ne sera jamais terminé, et c'est vrai que la culture, c'est plein de choses, et c'est d'abord un esprit ouvert, pour moi c'est ça. Pouvoir découvrir des choses et les partager aussi ensemble. Donc moi je pense que notre territoire, même s'il est aujourd'hui un petit peu remis en cause avec les évolutions politiques, là, ce qui m'effraie un petit peu, mais il y a bien quelque chose qui existe au niveau de ce territoire et j'espère que quel que soit le devenir de la communauté de communes, que ça pourra aussi continuer à exister. Parce que c'est vrai que j'ai des bénévoles qui ont déjà dit « bah oui, mais si la communauté de communes évolue, notre réseau, qu'est-ce qu'il va devenir ? » Donc après, il ne faut pas se poser trop de questions non plus, c'est comme ça aujourd'hui, on verra bien. Mais je pense que s'il est bien renforcé, bien... bien mis en place, ça ne peut que continuer à exister. Peut-être dans un autre cadre mais... voilà. Je n'ai pas parlé de l'école de musique aussi. L'école de musique a un rôle aussi important, même si à un moment ça a été un petit peu difficile. Enfin, à G.C., je l'ai ressenti comme un petit peu difficile parce qu'il n'y avait plus assez de places pour accueillir tous les enfants, donc les enfants sont allés ailleurs. Et donc ça a fait... comment dire... un petit peu, pas polémique, le mot est trop fort, mais ça a heurté un petit peu certains élus notamment en disant « ben oui mais participe à l'école de musique, mais il n'y a pas de places pour tous les enfants ». De ce côté-là, il y a eu beaucoup d'efforts de faits je trouve, donc je pense que le problème n'est plus le même aujourd'hui. (*réfléchit*) Euh, au niveau culture, est-ce que j'ai oublié des choses. Non, moi je trouve cette évolution intéressante.

On va parler maintenant un petit peu des partenariats, pouvez-vous me dire quels sont les partenaires privilégiés des bibliothèques selon vous, en général ?

Alors, avec quels acteurs ? Ben comme on disait tout à l'heure, tous les gens qui vont promouvoir la culture en fait. Et... (*réfléchit*) après les partenaires, ce sont aussi les... les artistes sous toutes les formes que ça peut représenter. Ben notre partenaire principal c'est la médiathèque départementale, il ne faut pas l'oublier ! (*rires*) C'est une question à laquelle je n'avais pas réfléchi ! (*rires*)

Sinon, avec qui vous travaillez actuellement ? Avec quels acteurs extérieurs à la bibliothèque ?

Là, par exemple, on aura une conteuse au mois de novembre. Donc on parlait des artistes, là, c'est un peu ça. Euh, avec qui travaille-t-on ? Ben les libraires aussi, pour l'achat de livres. Qu'est-ce qu'on a comme partenaires autrement ? Ben la presse aussi ! (*rires*) La fameuse communication ! Et... voilà... J'en ai oublié ?

Est-ce que vous travaillez avec l'école, enfin, je ne sais pas, avec l'école de musique ?

Ah oui ! Oui, oui. L'école, bien sûr. L'école de G.C. puisque l'on a la chance d'avoir 3 classes, donc l'école par le biais des accueils de classes que fait Audrey, et puis par les réservations, aussi. Pour chaque période de l'année, il y a des thèmes, donc on fait les réservations, et puis on échange les livres. Donc ça, c'est important. Alors, oui, au niveau des partenaires, j'avais essayé aussi d'intéresser les gens du club

des aînés. Et à un moment, puisque maintenant j'en fais partie (*rires*), je m'étais dit, puisqu'il y a une réunion mensuelle pour les aînés, donc au début j'emportais une caisse de livres. La première fois que j'en ai parlé, un grand silence. Rien. J'ai dit eh ben, c'est pas gagné ! Franchement, j'étais déçue, parce que je pensais que parmi les personnes âgées, il y avait des lecteurs. Oh là là, la première fois j'ai mis un livre, puis j'ai renouvelé l'opération deux ou trois fois, et là j'ai abandonné parce que j'ai l'impression... ça tombe à plat complètement. Alors il faut dire aussi que quand les aînés se réunissent, ce sont souvent les plus âgés qui viennent aux activités du club. Les plus jeunes, on ne les voit pas. Donc ça, pour moi, c'est un peu un échec. Et alors je me disais, maintenant qu'il y a la bibliothèque à côté, comme la réunion se fait à la salle des fêtes, je vais ouvrir, mais ce n'est même pas la peine. Donc je suis un peu démunie par rapport à ça. Pourtant, j'essayais de choisir, de mettre dans ma caisse des livres sur... des documentaires en lien avec la saison par exemple, ou des romans ou des choses qui peuvent parler aux aînés. Mais bon, je n'ai pas dû savoir m'y prendre (*rires*) et pour moi, ça reste... Je pensais vraiment que les gens plus âgés lisaient plus, en fait ils lisent le journal. Et puis c'est tout. Il y a peut-être des choses à inventer, je ne sais pas, des clubs de lecture ou des choses comme ça. Parce qu'après, quand Audrey sera déchargée de l'informatisation, que ce sera mis en place, on pourrait essayer de faire des choses comme ça. Et je crois qu'il y a quelques bénévoles, Véronique notamment, qui a essayé, quand elle lit un livre, par exemple de faire un petit résumé pour attirer un peu plus, donner envie de... Donc les partenaires, ben c'est ça : l'école, le club des aînés, bon, c'est à venir, et autrement... ben c'est tout. Parce que... Ah si ! On a un partenariat ponctuel avec le comité des fêtes de G.C. Ça va être pour la 3e année, il y a 3 ans, ils nous avaient contactés pour une activité... on avait proposé de faire une crèche extérieure mais on était trop petits pour le faire, donc on avait demandé au comité des fêtes s'il ne voulait pas s'associer à l'association X pour le faire. Et à la suite, ils nous avaient dit, ben nous aussi on a une proposition, on voudrait faire une animation pour les enfants, mais on ne sais pas s'y prendre. Donc vous, comme vous faites, est-ce que vous voulez participer ? Et donc depuis, chaque année au mois d'octobre, on fait une animation avec les deux associations. Donc eux, ils s'occupent plus du spectacle, et nous on fait, en ouverture, une lecture, enfin ou *des lectures*, aux enfants. Donc ça, c'est un partenariat qui me semblait intéressant parce que ça permettait aussi, deux associations dans une petite commune, de travailler ensemble, c'est bien.

Alors, vous m'avez dit que ce n'était pas forcément la priorité, mais quelle est la politique, s'il y a une politique en matière de culture pour G.C. ?

Je dirais, que, non, il n'y a pas de politique formalisée, parce que comme je disais tout à l'heure, une petite commune les enjeux sont différents, et puis tout ce qui est lié à la culture, c'est plus renvoyé au niveau de A.C., ou de la communauté de communes quoi, des grosses organisations. Par contre, je trouve quand même bien que, même si la bibliothèque, ce n'est pas une priorité, qu'on la fasse exister tout de même. Mais au niveau politique culturelle... non. Il n'y a pas de chose inscrite.

Et en tant que commune, est-ce que le fait de transférer une partie des compétences pour la bibliothèque à la communauté de communes, qu'est-ce que ça a changé, est-ce qu'il y a eu des réactions ? Du point de vue des élus communaux qui avant géraient seuls la bibliothèque ?

Je ne sais pas comment les élus le perçoivent, parce que comme, en fait, tout ce qui est géré à la communauté de communes, j'ai l'impression que c'est assez éloigné de ce que les élus perçoivent. Parce qu'il y a de plus en plus de choses qui se gèrent à ce niveau-là, et... mais ce n'est pas toujours clair. Et donc... je disais déjà qu'au niveau des bénévoles, le réseau par exemple, c'était un petit peu difficile à percevoir quelquefois, donc ça l'est encore plus au niveau des élus. Je pense qu'on ne perçoit pas vraiment la portée que ça peut avoir. Si, ce que les gens ont compris, c'est qu'il y aura un réseau, on pourra échanger les livres entre les bibliothèques, et puis voilà quoi. Point. Ça ne va pas plus loin que ça pour l'instant. Alors que... moi j'ai quand même commencé à voir qu'au niveau des animations par exemple, c'est M. qui fait souvent des choses, eh ben il y a quelques... pour l'instant, c'est des bénévoles, ce n'est pas encore des lecteurs (*rires*), mais qui se déplacent, qui vont participer aux animations, donc qui s'en vont à A.C. par exemple. Donc je pense que aussi, ça va entraîner un déplacement d'une partie des lecteurs vers d'autres bibliothèques. Donc [on partage les animations], et je trouve que c'est bien. (*réfléchit*) Mais comme tout ce qui est changement, il faut du temps aussi. Et on peut peut-être penser que le fait que la communauté de communes va s'élargir, on va être amenés aussi à collaborer avec d'autres ensembles, et donc l'idée de se déplacer et... parce que bon, je crois que dans quelques années, même chose, le conseil municipal va beaucoup évoluer, ce ne sera pas plus un conseil municipal...enfin si, il en restera peut-être un, mais sûrement très réduit, et l'organe de décision sera à un autre niveau. Et

donc je pense qu'on sera obligés de s'associer avec d'autres, et puis de... comment dire, se déplacer pour plein d'autres raisons, et au niveau de la culture aussi. Donc le réseau anticipe déjà cette mouvance-là. Et ça, je trouve que depuis quelques temps, ça se perçoit de plus en plus. Ce besoin de se regrouper. Pourtant, chez nous, il y a le regroupement au niveau des écoles puisqu'il y a 5 communes... mais bon, pour l'instant... Il y a des domaines où c'est encore chacun chez soi quoi.

On a parlé tout à l'heure de l'intervention de la commune, que l'intercommunalité est venue un peu s'intercaler, et puis il y a aussi la médiathèque départementale, comment vous percevez le rôle de chacun par rapport à la bibliothèque ? Puisque ça fait 3 niveaux qui interviennent auprès de la bibliothèque...

Par quoi je vais commencer.. ? La médiathèque départementale, pour moi, ça a un rôle important parce que ça fédère beaucoup de choses, et c'est les moyens aussi. Même s'ils se réduisent, je trouve que l'accompagnement de la médiathèque départementale, il est super important, et là notamment, avec les jeux, la musique, etc, on voit qu'il y a quand même des choses qui arrivent, et je trouve ça très bien. C'est très porteur. Puis ça nous pousse en fait. Et c'est vrai que moi, je salue toujours le travail de Pascale, je trouve qu'elle est vraiment proche et à l'écoute de tout ce qui se passe. Et avant qu'il y ait Séverine, c'est vrai que c'était toujours, c'était aussi le moteur quoi. Elle a un bon rayonnement sur nos bibliothèques. Donc la médiathèque départementale, c'est important, alors il y a l'accompagnement des bibliothèques, les moyens qu'on nous donne, il y a aussi les formations, je trouve ça fort intéressant même si ça demande un petit peu de temps et souvent les bénévoles disent ben ça serait intéressant mais c'est dans la semaine, donc on ne peut pas participer. Mais les formations que j'ai faites, j'ai trouvé ça, c'est très très bien quoi. Donc ça, c'est le côté moteur et puis impulsion qui est important.

Du côté de la communauté de communes, c'est, je dirais, un relais aussi de la médiathèque départementale puis là, c'est sur le terrain donc c'est très important aussi puisque c'est... c'est le lien entre nous toutes en fait. Nous toutes, enfin, nos bibliothèques on va dire ! (*rires*) Et puis, c'est aussi le dynamisme, et puis, ben, ça nous remet en cause aussi quoi. Je trouve que c'est une aide importante. Et puis, la communauté de communes, ce sera de plus en plus aussi nos moyens qui viendront de là quoi. Et ça, c'est important aussi.

Et alors, au niveau de la commune... Je suis plus embarrassée pour le formuler. Au niveau de la commune... si, il y a quand même le soutien de la commune. (*réfléchit*) Mais moi, je vois plus... l'évolution plus au niveau de la communauté de communes, parce qu'au niveau de notre commune, bien sûr, c'est la base, c'est là qu'on travaille, c'est là qu'on rencontre nos lecteurs. Maintenant... je ne sais pas comment formuler ça. (*rires*) Ce qui vient de la communauté de communes et de la médiathèque départementale, c'est descendant si on peut dire, et puis la commune, ça va être remontant quoi, mais... c'est plus nos lecteurs, là, et... Je trouve que nos lecteurs ne nous disent pas trop ce qu'ils ressentent... je suppose qu'il y a quand même une certaine satisfaction parce qu'on en a qui viennent régulièrement... Je ne sais pas comment formuler ça. Qu'est-ce que je dois dire de plus, là ?

Peut-être que du coup vous avez l'impression qu'au final, ce sont plus la communauté de communes et la médiathèque départementale qui interviennent, et la commune n'intervient que parce que la bibliothèque est dans la commune ?

Oui. L'impulsion vient plus de la communauté de communes et de la médiathèque départementale, ça c'est sûr.

Mais aussi, vous êtes une bibliothèque associative, donc c'est un peu différent aussi...

Oui, je pense que ça vient de là aussi. Parce que, quand il y a une question, quelque chose sur la bibliothèque, Monsieur le Maire dit : « Voyez avec l'association X ». C'est délégué, donc... Bon, c'est aussi la confiance que la commune nous fait, et c'est lié à ce fait là aussi. Parce que quand la commune gère directement, peut-être qu'elle est plus impliquée dedans. Et moi, finalement, ayant la double casquette, ce n'est peut-être pas non plus le plus... la meilleure solution. Parce qu'on dit « ah bah oui, tu t'occupes de ça, donc voilà quoi ». Alors que si c'était un autre élu référent, peut-être que le regard serait aussi autre, et puis l'implication. Mais bon, je serai bientôt à la retraite de la commune donc ça va changer. (*rires*) Oui, et donc pour revenir, puisque je suis à la fois référente pour la commune, référente à la communauté de communes et puis responsable. Donc finalement, je ne suis pas sûre que ce soit une bonne chose. C'est plus simple, parce qu'il y a un seul interlocuteur, mais... (*réfléchit*) mais c'est toujours mon regard en fait. (silence) Et... (*réfléchit*) Non, je ne vois pas d'autre chose à dire.

Exercice pratique

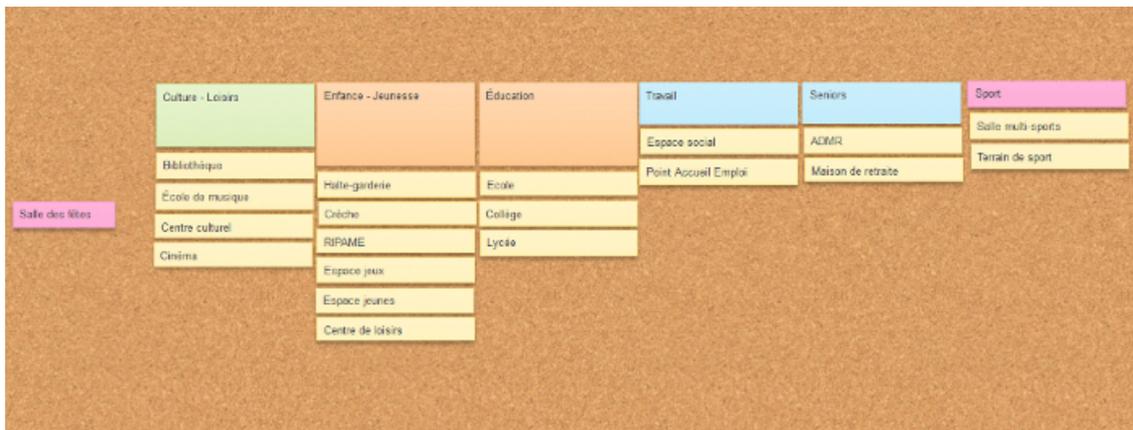


Illustration 11: Priorité à l'enfance-jeunesse car beaucoup de choses engagées au niveau de la communauté de communes. Importance d'accompagner les enfants dès le plus jeune âge. L'éducation, thème central pour la commune qui dispose d'une école en regroupement pédagogique, va de pair avec l'enfance-jeunesse. Ces deux axes sont obligatoires, si des impulsions sont données dans ce cadre, on les retrouve dans la culture. La salle des fêtes est à part car elle peut être multifonctions. Ici, la culture est regroupée avec les loisirs, ce qui témoigne de l'influence de la structure associative sur la perception de l'ensemble.

Vous avez l'impression que pour le sport on n'a pas besoin forcément de mettre d'impulsion, les gens trouvent tous seuls, alors que pour la culture...

Il faut pousser davantage, oui. Parce que le sport, les gens vont en faire, ils vont savoir trouver un club où ils trouvent ce qui leur plaît, ou ils vont faire des sports individuels, mais ça va être plus... Par rapport aux enfants par exemple, on voit dans les familles, on va plus encourager les activités sportives que culturelles par exemple. Donc là, je trouve que ça demande un autre travail, plus important. C'est peut-être pour ça aussi que j'ai mis le sport en dernier, parce que ça va se faire de toute façon. (*rires*)

Si vous avez des choses à ajouter, j'ai terminé avec les questions, vous aviez l'air de vouloir me parler des jeux vidéos, donc je vous laisse parler.

Oui. Oui, oui. C'est vrai que les jeux vidéos, c'est la dernière nouveauté on va dire. Et c'est vrai que ça a fait réagir certains, mais je trouve que, mon avis... enfin ça n'engage que moi, mais je trouve que si on pouvait le mettre en place, je pense que ça serait quand même intéressant pour toucher des populations... enfin des populations, des lecteurs que l'on ne voit pas, les ados. Alors, quelqu'un disait à la réunion jeudi soir que de toute façon, les ados, ils ont déjà des équipements chez eux, ils jouent entre eux, donc ils ne viendront pas non plus à la bibliothèque pour jouer. Alors, ça, je ne sais pas, mais moi je pense qu'on peut peut-être leur proposer aussi des choses qu'ils ne connaissent pas forcément, ça peut permettre aussi de varier les types de jeux et (*rires*), je me dis aussi que moi je me sens très éloignée de ces activités-là parce que mes enfants maintenant sont grands évidemment donc... Ils ne jouent pas aux jeux vidéos. Et c'est un moyen aussi pour nous de savoir ce que font les jeunes, ce qui les intéresse, et puis de les découvrir aussi.

D'être plus proche aussi d'eux, et de montrer que la bibliothèque, finalement les concerne aussi ?

Oui, voilà. La bibliothèque peut s'ouvrir aussi. Et puis leur donner un rôle, parce que moi, je ne me vois pas faire un atelier jeux vidéos, donc ça peut permettre de passer le relais à des plus jeunes qui ne viendraient peut-être pas forcément autrement. Donc, même si c'est discutable, c'est vrai que la bibliothèque, elle a peut-être d'autres enjeux, pour moi je trouve ça plutôt complémentaire. Tout comme la musique. Quelqu'un disait jeudi on a eu la même discussion quand les CD et les DVD sont arrivés à la bibliothèque. Même plus loin, la BD. Donc à chaque fois qu'il y a une nouveauté, forcément, ça... il faut se l'approprier et puis ça demande un petit peu de temps.

Alors après, ben c'est vrai que ça pose d'autres questions, parce que tout ce qui est informatique, jeux vidéos, etc, ça évolue tellement vite que ça suppose aussi des moyens. Maintenant, si c'est dans le cadre d'un réseau, ça peut permettre aussi de les faire circuler. Voilà.

Pour ma part, le réseau, je trouve que c'est nécessaire, on ne peut plus travailler tout seul. Ou alors il faut garder son petit réseau de livres et puis c'est tout. C'est quelquefois tentant ! (*rires*) Parce que quelquefois on se dit « ah là là, il va encore falloir faire ça ! » Mais bon, depuis qu'Audrey est arrivée, je

trouve que c'est quand même beaucoup plus confortable. Et puis ça va l'être de plus en plus, parce qu'elle sera beaucoup plus libre après. Mais on a à travaillé ce passage, ce relais entre l'association et la fonction d'Audrey, je pense que c'est ça qu'il faut qu'on travaille. Et je me disais jeudi soir, il faudrait qu'on fasse des réunions pour l'association X, et des réunions pour la bibliothèque pure.

Fin de l'entretien.

Annexe 15 : Entretien d'une élue référente adjointe à la culture Commune de 1800 habitants

Pour commencer, pouvez-vous vous présenter et me rappeler un peu votre parcours, et votre implication par rapport à la bibliothèque ?

[Alors, je suis enseignante directrice de l'école A.B. à A.C. J'ai participé à l'ouverture de la bibliothèque à G., j'habitais à G. depuis 5 ou 6 ans avant l'ouverture et ça fait 7 ou 8 ans que je suis élue. Au début, la bibliothèque était une bibliothèque de bénévoles, enfin, c'était une] bibliothèque municipale quand même, mais gérée par les bénévoles. Il y avait donc une responsable bénévole de la bibliothèque, et en fait, ce qu'il se passait, il y avait tout le prêt qui se passait assez bien, mais il y avait peu d'animations. Et moi, c'était surtout ça que j'avais envie de développer quand je suis arrivée. Donc j'ai essayé de faire des petites animations, je ne sais pas, trois fois dans l'année, à peu près, enfin, je ne sais plus exactement mais à peu près ça quoi. Et il se trouve que la bénévole qui était responsable, elle a laissé tomber. Bon, pour plein d'autres raisons, plein de raisons personnelles, ce qui fait que je me suis retrouvée plus ou moins responsable de la bibliothèque. En fait, comme il n'y avait plus personne et que moi j'étais déléguée bibliothèque, eh ben je me suis dit, il va bien falloir faire quelque chose, et je me suis retrouvée à... ben à manager le groupe de bénévoles en fait. Et en même temps à apprendre tout, parce que moi, j'étais... j'utilisais la bibliothèque mais je n'étais pas formée pour le rangement, pour le codage, pour plein de choses. Dans une bibliothèque, c'est quand même assez complexe hein ! Et là, je me suis rendue compte de l'étendue du travail qu'il y avait à faire, même dans toute la... la couverture des livres, enfin vraiment, il y a beaucoup de choses, donc je gérais les bénévoles, mais j'ai assez vite compris que ça n'allait pas le faire quoi. *(rires)* Et donc on a recruté Valérie. Alors en fait, on s'est mis à trois communes en même temps, entre O., M. et G., on a réussi à faire un poste complet comme ça. A l'époque, oui, elle était sur trois communes, et on a profité de l'ouverture de la bibliothèque de M.. Et donc là, ça a été quand même un... *(sourir de soulagement)* un souffle ! Puis elle a apporté tout son savoir-faire, enfin voilà, ça a été vraiment très très important pour nous. Et puis dernièrement là, on a recruté à nouveau une nouvelle personne, Laure, et donc là c'est aussi pour améliorer à nouveau l'animation, parce qu'on devenait vraiment trop juste, et puis il y a eu l'histoire des TAP²⁰³ qui se sont ajoutés, euh, bon. Voilà, donc finalement...

Et donc du coup, vous êtes élue communautaire aussi ?

Non. Alors non, moi, je ne suis pas élue communautaire, je suis seulement élue communale, et du coup, je suis aussi bénévole. A partir du moment en fait où je me suis occupée de la bibliothèque, j'ai été bénévole en même temps. Mais je ne crois pas que j'y étais avant.

Est-ce que vous pourriez me dire s'il y a une politique culturelle, quels sont les grands axes ?

Alors à G. en fait, pour ce qui est de la culture, c'est essentiellement la bibliothèque. Et puis les écoles évidemment. C'est vrai qu'il y a peu de manifestations culturelles en dehors de ça, à moins de... les associations éventuellement. Il y a des associations qui peuvent faire des choses, mais au niveau municipal, il y a peu d'actions en dehors des actions faites à la bibliothèque. *(réfléchit)* Donc, il y a une volonté de développer la lecture publique quand même, ça, c'est... on a aussi essayé de développer tout ce qui était multimédia. Enfin, la partie CD, DVD... On n'a pas un gros budget mais... enfin voilà, la médiathèque départementale nous prête des choses, et puis on essaie de faire en sorte de suivre pour qu'ils continuent de nous prêter. *(rires)* Parce que c'est quand même important, les gens aiment beaucoup quand même avoir aussi des CD et des DVD. Moi, au départ, quand on m'a parlé de CD, je me suis dit, pfff.... Ce n'est plus trop à la mode maintenant, ça ne va pas fonctionner. Bon, ça vivote un peu les CD. Ce n'est pas ce qui sort le plus, mais c'est quand même un choix supplémentaire. Ça intéresse quand même des gens. Mais surtout les DVD en fait. Les DVD sortent beaucoup plus, il y a vraiment des gens qui viennent, qui cherchent, même certains qui me disent « ah, bah il va être temps de changer parce qu'on a tout vu... ! » *(réfléchit)* Alors autrement, on a aussi des revues, qu'on essaie de changer de temps en temps, mais ce n'est pas forcément ça qui sort le plus, je ne sais pas, les gens ont un peu de mal à... *(phrase en suspens)*

Alors, maintenant j'ai une question plus large sur l'offre culturelle proposée sur tout le territoire de la communauté de communes. Quel est votre point de vue sur cette offre, est-ce que vous avez l'impression que c'est bien réparti, qu'au niveau des propositions, c'est assez varié... ?

203 Voir note n°186

Moi, je trouve que quand même, sur les années.... Les dix dernières années, on va dire, il y a quand même eu beaucoup de propositions nouvelles qui sont arrivées. On a quand même un cinéma qui est superbe, il y a un centre culturel, il y a des médiathèques un peu partout, enfin je pense que quand même, là, il y a eu un effort important de fait, on va dire, dans les dix dernières années. Moi, je connais le secteur depuis une vingtaine d'années à peu près. Et j'ai vu quand même une évolution. Ne serait-ce que le cinéma avec deux salles différentes, le centre culturel qui fonctionne quand même assez bien, même s'il y a eu des restrictions un peu budgétaires les dernières années, puis on a L. aussi qui est tout près, F., R.M., enfin, il y a moyen de faire des choses. Et il y a aussi un tissu associatif assez important. L'école de musique se déplace aussi dans les différents territoires... *(réfléchit)* Après, il y aurait certainement des choses à développer, hein ! On imaginait avec quelqu'un qui s'occupe du centre de loisirs, de faire par exemple une sorte de fête des familles, avec les enfants et tout ça, pourquoi pas chaque année dans une commune différente de la communauté de communes, ça pourrait être sympa quoi. Après, il y a plein de choses... au niveau du tourisme, tout ça, il y a certainement plein de choses à faire aussi, ce n'est pas ce qui est le plus développé dans le secteur, mais, voilà.... Je trouve qu'il y a eu quand même des avancées.

Je reviens aux bibliothèques, quand je vous dis « bibliothèque », qu'est-ce que ça vous évoque ?

Ben moi, c'est surtout la lecture quoi. Le plaisir de la lecture, et puis les rencontres aussi que l'on peut faire dans une bibliothèque. C'est un endroit... pour moi, c'est un endroit convivial quand même, on vient pour trouver des supports, mais on vient aussi pour... découvrir des choses, euh... *(réfléchit)* Et puis, ben, j'aime bien aussi qu'il y ait des moments de rencontre avec des animations particulières quoi. *(réfléchit)* Qu'est-ce que ça m'évoque encore ? *(rises)* Oui, c'est aussi tout le côté bénévolat qui est intéressant aussi dans les bibliothèques, enfin dans les petites bibliothèques comme la nôtre, il y a tout un réseau, il y a des gens qui sont contents de venir faire une permanence ici, rencontrer du monde... Ça, c'est intéressant aussi. Mais ils sont contents aussi d'avoir le soutien de professionnels pour les aider dans les tâches compliquées quoi, dans ce qui... ils viennent là pour se faire plaisir aussi, et donc on ne peut pas leur demander tout et voilà. En fait, ce qu'il faut, c'est que chacun y trouve un peu son compte. Donc ça, on essaie de faire ça, au niveau des bénévoles en tous les cas, de faire que chacun fasse ce qu'il a envie de faire, et puis on ne va pas le forcer par exemple à faire une permanence si ce n'est pas son truc. Parce qu'il y en a qui aiment bien ranger, il y en a qui aiment bien couvrir, aller choisir à la médiathèque départementale, enfin voilà, chacun a un petit peu ses spécialités.

Juste, il y a combien de bénévoles ici ?

Alors, on en a... On doit être à une dizaine à peu près. Mais ce n'est pas énorme. On aimerait bien... On a eu plus. Mais après, il y a aussi pas mal de gens qui vieillissent et tout ce qui est informatique, là, ça a un petit peu de mal à passer. On a un petit peu perdu des bénévoles sur le passage à l'informatique. Pourtant, on n'a pas un système compliqué, mais bon, c'est quand même... Voilà, alors on essaie de recruter ! *(rises)* Ce n'est pas toujours facile ! *(interruption avec l'arrivée d'une personne)* Voilà, alors il y a aussi tout ce qui est relations avec les autres structures de la commune, les écoles, les centres de loisirs, alors là, tout de suite, c'était la personne de la maison des services donc plutôt pour les personnes âgées, qui est venue. En fait, la bibliothèque, c'est vraiment un lieu de rencontre de toutes ces structures là aussi quoi. Et ça, on aimerait bien que ce soit développé et que les animations soient tournées aussi vers toutes ces structures-là.

Quand vous dites « lieu de rencontre de toutes ces structures », c'est parce que vous proposez des choses en direction de ces publics-là, et que du coup, ils viennent à la bibliothèque ?

Oui, plutôt. Alors, ça peut être les écoles, par exemple, les classes qui viennent ici, mais ça peut être aussi des prêts de livres, par exemple pour les personnes âgées, la maison des services, ou ça peut être les gens qui viennent aussi ici, il y a des personnes âgées qui peuvent se déplacer, ou l'animatrice qui se déplace vers eux, ça dépend. Mais que les structures de la commune profitent aussi de la bibliothèque. Et de sa documentation, voilà, des savoirs qui sont ici, des ouvrages, et tout ça.

Alors justement, au niveau des partenariats que vous nouez comme ça avec les autres structures, quels sont pour vous les partenaires privilégiés avec qui la bibliothèque travaille ou devrait travailler ? Vous avez évoqué les écoles et la maison des services ?

Ben en fait, nous ce qu'on a déjà fait, alors, les écoles, évidemment, les services de petite enfance aussi, hein, les bébés lecteurs. Donc ça on a déjà travaillé avec eux, et puis là, la dernière année on n'arrivait

plus. L'emploi du temps de Valérie n'était plus compatible, et puis on avait perdu une bénévoles aussi qui faisait de l'animation bébés-lecteurs. Elle a déménagé donc elle ne pouvait plus être là, donc c'est vrai que là, on avait un peu perdu le fil avec eux, et là on voudrait le remettre en place. Et donc ça, je pense que ça va se faire avec Laure. Oui, c'est intéressant, avec des tapis de lecture, avec des choses vraiment spécifiques, avec les assistantes maternelles, ou les parents, ça peut être aussi avec les parents et les enfants. Euh, dans le public, jeune public, on avait aussi mis en place une animation qu'on appelait les Racontines. On fait ça le samedi matin, une fois par mois, bon l'été, on ne fait pas, mais plutôt la saison hivernale quoi, et ça a bien fonctionné là, on a eu pas mal de petits quand même, avec les parents. Voilà. Souvent au niveau maternelle, parfois des tout-petits aussi. (*réfléchit*) Donc les écoles, le centre de loisirs alors... participe parfois à des animations qu'on peut faire ici, ils empruntent des livres aussi, c'est arrivé. On a parfois organisé des films aussi, on a fait des projections. Donc on a fait des séances parfois avec le centre de loisirs, et puis sur des actions communes, par exemple, autour du développement durable, des choses comme ça, sur les insectes, sur... je ne sais plus. Sur des thèmes comme ça. (*réfléchit*) Alors, là, maintenant, on a un espace jeunes. C'est tout nouveau ça, ça vient juste d'ouvrir, et Valérie est allée leur montrer la musique en ligne. Donc voilà, ça aussi ça peut être sympa si on arrive à créer des liens avec eux. Et puis autrement, l'autre public, ce sont les personnes âgées. Et donc là, on a fait aussi parfois des choses avec eux, mais c'est vrai que ce n'est pas forcément les plus faciles à toucher. Et, bon... on a déjà fait des essais, mais c'est encore, là, en germination ! (*rires*) C'est encore le début. Et on a fait aussi parfois ici des expositions. Alors soit des expositions qu'on emprunte à la médiathèque départementale, ou alors on avait créé, l'an dernier on a créé une expo en particulier avec les personnes âgées justement. C'était autour du thème de la guerre 14-18. Et donc on avait récupéré des objets anciens, demandé aux personnes âgées de la commune, et puis à partir des livrets militaires des soldats morts de G. pendant la guerre, on avait fait une expo autour de tout ça. Et c'est les personnes âgées qui l'avaient mise en forme. Et ça a été montré aussi à la maison des services après. Et on avait fait un lien aussi avec l'association des anciens combattants. Quand on peut, on associe aussi des associations qui travaillent sur le même sujet par exemple. On a aussi souvent eu le partenaire de la chorale, qui est intervenue sur plusieurs animations qu'on a pu faire. Par exemple, sur la guerre 14-18, j'avais fait une lecture-spectacle avec un comédien, et la chorale avait participé en faisant quelques chants de cette période-là. Il y a eu aussi un truc sur les polars, ça c'est Valérie qui avait fait ça avec M. et puis donc ils l'avaient refait ici et donc la chorale de G. avait fait des chants autour de ce thème-là. Enfin, voilà, c'est un partenariat vraiment régulier. Et assez facile en fait à mettre en place, et... En fait, on a des bénévoles qui s'occupent aussi de la chorale, donc voilà, ça fait des liens assez faciles. Et puis eux, ça leur donne l'occasion de se montrer aussi, ça leur donne un objectif de travail aussi. (*réfléchit*) Est-ce qu'on a d'autres... Alors autrement, on a travaillé avec le salon du livre de F. Ça, tous les ans, depuis pas mal d'années maintenant on a un auteur. Et ça nous donne l'occasion de faire un atelier avant avec les enfants et de travailler aussi avec les écoles. Et donc de bien préparer en fait la venue de l'auteur. Et comme ça, on a du monde ce jour-là... enfin, voilà. Ça, ça fonctionne bien.

Et du coup, qu'est-ce que ça apporte selon vous de faire toutes ces animations en essayant d'inclure à chaque fois un acteur qui se trouve impliqué dans ce domaine ?

Ça amène de la vie ! Ça amène de la vie et puis ça fait en sorte qu'il y ait des gens aussi intéressés à ce qu'on fait. Et puis, on a l'impression d'aller un peu dans le même sens quoi ! On travaille un peu pour la même cause au bout du compte. (*rires*) Donc à travers un projet, à travers un auteur, on va quand même dans la direction... où on fait découvrir les livres, où on fait aimer la lecture, la culture, etc...

Et si on revient à la bibliothèque, qu'est-ce que ça représente pour vous, la bibliothèque ? Pourquoi c'est important d'avoir une bibliothèque ?

Ben, c'est... la découverte du monde ! Enfin, c'est la découverte de la culture aussi, de la littérature... euh... Je trouve que c'est une porte intéressante sur le monde. Bon, maintenant, il y a aussi tout ce qui est internet qui peut être une autre porte hein, mais... qu'on n'exclut pas d'ailleurs ici, (*rires*) mais moi je trouve que c'est important de se retrouver autour des livres. Alors l'intérêt ici, c'est qu'évidemment, ce n'est pas cher, parce que c'est un accès quand même facile au livre. On n'a pas encore la politique de gratuité complète, mais bon, on n'en est pas loin, on est à 8€ pour l'année pour une famille, c'est quand même très très peu cher, et ça permet quand même aux gens de changer quoi, d'avoir un choix intéressant d'ouvrages. En plus, on a un nombre de prêts illimités, donc voilà, les gens peuvent quand même partir avec pas mal de choses. On n'est pas non plus à cheval sur la longueur du prêt, on est quand même assez souples ! (*rires*) Donc voilà. Bon, après, il y a des gens qui veulent posséder tous les

ouvrages qu'ils montrent à leurs enfants etc, moi je ne vois pas trop l'intérêt de ça (*rires*), et je pense qu'une fois qu'ils ont compris que la diversité... En plus, là on a quand même un choix qui est fait au départ et qui est intéressant. Quand on est dans un supermarché, qu'on prend le premier livre, bon, souvent, malheureusement, ce n'est pas d'un intérêt formidable, et ici, on a quand même des livres qui ont été choisis.

Et alors, la bibliothèque d'aujourd'hui, vous la verriez comment ? La bibliothèque moderne, contemporaine ?

D'aujourd'hui, et de demain ou... ? (*rires*)

Et de demain, oui !

Moi je vois toujours quand même des livres, parce que je trouve, enfin, je suis quand même attachée au livre, mais c'est vrai que les tablettes par exemple... C'est incontournable, il va falloir qu'on s'y mette à un moment ou à un autre parce que, voilà, c'est un outil sympathique aussi. Donc là, nous, on n'en n'a pas encore, mais on a fait tester quelques tablettes ces derniers temps, et c'est vrai que c'est... je n'ai pas encore tout regardé hein (*rires*), mais bon, c'est vrai qu'on va être obligé d'y venir, c'est clair, il y a plein de choses intéressantes. Et le rôle des bibliothécaires, ce sera peut-être aussi de diriger les gens vers des applications, des choses qui sont intéressantes aussi, comme on le fait avec le livre. Parce que c'est vrai que sinon, on peut aussi ne pas savoir vers où aller. Oui, voilà, c'est faire un premier tri dans la masse des choses qui sont proposées. (*réfléchit*) Moi je pense que c'est important qu'il y ait quand même encore un lieu où les gens peuvent se rencontrer, parce qu'on pourrait aussi imaginer que les gens, bah ils ont leur tablette chez eux et ils n'ont pas besoin de passer par la bibliothèque ! Mais je trouve que c'est quand même important de garder quand même un... côté humain quand même dans... puis partage, rencontres... (*réfléchit*) Alors on se disait d'en faire peut-être un lieu encore plus convivial, en proposant par exemple un café, en faisant des choses... on n'est pas encore arrivés là, (*rires*) mais pourquoi pas ! Là, déjà, ce qu'on fait, c'est de mettre de la musique. C'est quelque chose qu'on ne faisait pas forcément avant, et depuis qu'on a des CD, on essaie de le faire plus régulièrement. Pas que ce soit un lieu où on est toujours en train de chuchoter, on peut aussi, quand même, voilà, c'est une petite bibliothèque, ce n'est pas une bibliothèque universitaire où on fait des recherches approfondies quoi. (*rires*) Il y a quand même souvent des enfants qui viennent, enfin il y a un mouvement régulier... Bon, là, c'est l'été, donc c'est un peu différent. On a quand même un public surtout de familles. Ça, c'est vraiment notre... le gros du public c'est ça, c'est la famille avec les enfants d'assez petits jusqu'au primaire. Et puis après, on perd un petit peu ce public-là, c'est plus difficile de les garder. Et puis après, des gens plus âgés aussi, qui aiment bien lire et puis qui... oui.

Et comment vous pensez que les gens perçoivent la bibliothèque ? Ceux qui viennent, et ceux qui ne viennent pas ?

Alors, la population doit être à 1800 quelque chose, on doit avoir nous, 120 familles peut-être ? Donc ça représente, euh, peut-être un quart de la population. Alors, il y a des gens qui l'ont fréquentée et qui ne la fréquentent plus, parce que, les enfants ont grandi, ça peut être ça, et puis il y a les gens qui ne sont jamais venus parce que peut-être ça leur fait peur. Alors on essaie toujours de proposer des choses, toutes les animations et tout ça, c'est toujours gratuit, ouvert à tous, on fait de la publicité... dans la commune, dans les journaux, on essaie de présenter ce qu'on fait, dans le journal communal, sur le site de la commune, mais bon, voilà, il y a toujours des... Alors, ce qu'on a fait aussi, on a aussi mis les deux petits journaux locaux, en se disant que ça aussi ça peut intéresser certaines personnes mais... je pense qu'il y a quand même des gens qui ne sont jamais entrés, certainement. Alors, j'essaie de profiter de chaque occasion qui pourrait... (*rires*) Il y a eu par exemple au moment de Charlie, au début de l'année, on avait fait un rassemblement ici, et du coup, j'avais ouvert la bibliothèque à ce moment-là. Et on avait accroché des choses ici, enfin voilà. Mais c'est toujours difficile de faire s'intéresser tout le monde... Et je pense qu'il y a des gens, je vois bien, c'est arrivé par exemple sur des expos, ou... on avait fait par exemple un truc sur les cartes postales anciennes de la commune. Pour des occasions comme ça, il y a des gens qui ne sont jamais venus qui viennent, et puis « ah ! », tout d'un coup, ils trouvent ça intéressant. (*rires*) Mais bon, est-ce que pour autant ils reviendront...

Non, et puis, c'est... en fait, une question d'habitude aussi, hein, ils n'ont pas été habitués à cette pratique-là de la lecture, et du prêt, aussi. Ils se disent « ah là là, mais non, mais moi je ne peux pas lire un livre jusqu'au bout... » mais ce n'est pas grave si vous ne lisez pas jusqu'au bout ! (*rires*) Mais bon,

voilà, c'est un rapport à la lecture qui n'est pas... forcément évident quoi. Euh... je ne sais plus, on était sur quoi là ?

Euh, bah, sur comment les gens perçoivent la bibliothèque ?

Ah oui. Bah oui, ce n'est pas facile de savoir exactement, hein ! (*rires*) Oh, je pense qu'il y a quand même une bonne image en général... mais euh... chacun à son niveau quoi.

Je vais enchaîner avec des questions un peu plus sur le réseau, puisqu'une coordinatrice est arrivée en 2013 pour organiser les bibliothèques en réseau, donc le niveau intercommunal est venu s'intercaler, et je voulais savoir pour vous ce que ça changeait, puisqu'avant, c'était vraiment géré au niveau communal, et maintenant, vous devez travailler aussi avec la communauté de communes ?

Oui. Alors... Bah, c'est quand même une ouverture pour la bibliothèque, parce que l'idée quand même, c'est de pouvoir tout mettre en réseau et du coup, de rendre accessible aux [habitants de la commune] tout le réseau de la communauté de communes, donc c'est quand même intéressant. Nous, ça nous a quand même apporté certaines choses, notamment toute la partie CD, DVD, qu'on n'avait pas avant, et qu'on a obtenu grâce au début du réseau. (*réfléchit*) On a notre prix d'adhésion qui a baissé, on était à 12 € et on s'est mis au niveau des autres, on était à 8 € sur les communes qui sont payantes. Et puis autrement, tout ce qui est codage, ça, c'est plus les professionnelles qui s'occupent de ça, mais elles ont quand même été très occupées avec ça ces derniers temps et... bon, c'est important de le faire, mais c'est vrai que c'est demandeur aussi de beaucoup de temps pour que tout puisse fonctionner ensemble quoi. Sinon, il y a eu aussi des animations, qui ont été proposées par le réseau... Nous, jusque là, on fonctionnait déjà avec le salon du livre, et depuis le réseau, c'est la communauté de communes qui a en charge le... enfin, financièrement en tous les cas. Mais ça n'a pas changé pour nous puisqu'on avait déjà leurs auteurs, mais... il y a eu aussi des choses au niveau polars... Qu'est-ce qu'il y a eu encore ? (*réfléchit*) Et puis, ben, tout ce qui est musique en ligne aussi. Donc c'est quand même une ouverture intéressante, qu'on n'aurait sans doute pas pu faire nous tous seuls, c'est clair. Et, par contre, nous on... comme Valérie travaille sur deux communes, on a déjà plus ou moins commencé notre réseau entre ces deux communes-là, parce qu'on fait déjà des échanges entre les deux communes, et puis elle, quand elle fait des animations, elle va facilement prendre les livres d'ici et les emmener là-bas et inversement... Ça se fait déjà naturellement, ça se faisait aussi avec O. quand il y avait O., M., G. Maintenant que ce n'est plus la même personne à O., c'est peut-être un peu différent, mais... c'est vrai que c'est déjà intéressant de pouvoir mutualiser des choses. Et puis même dans ses achats, elle essaie toujours de ne pas forcément prendre les mêmes choses sur les deux communes, pour pouvoir ensuite... faire des échanges. Pas trop de doublons quoi. Bon, il y a certaines choses incontournables, mais après voilà.

Et du coup, au niveau plutôt de la mairie, est-ce que ça a changé des choses qu'il y ait le niveau intercommunal qui s'ajoute ? Au niveau de la gestion ?

Au niveau de la gestion... Ben, il y avait déjà une participation de la communauté de communes dans les achats de livres... je crois que c'est 30% il me semble... Par contre, ils ont quand même... ils achètent maintenant au niveau de la communauté de communes des œuvres, donc notamment des DVD et là, nous, on a pu en profiter. Sinon... je ne vois pas spécialement d'autres choses particulières... (*réfléchit*) Oui, nous, ce sont surtout les DVD qui ont été un plus pour nous. Et qu'on essaie de garder absolument, parce que c'est aussi un enjeu dans la communauté de communes, je crois que si la commune de G. n'avait pas embauché dernièrement une personne supplémentaire, ça aurait pu remettre en cause le fait de... Comme on n'avait pas suffisamment d'heures de salariat, pas suffisamment d'heures d'ouverture au public, enfin tout ça c'est un peu lié, et du coup ça aurait pu remettre en cause la présence des CD et des DVD. Donc là, on était à 9h d'ouvertures publiques, on va être à 10h normalement maintenant, on essaie d'augmenter un petit peu. Et... on était à 12h de salariat, maintenant on est à 20h. Alors, si on suivait à la lettre les recommandations du ministère de la culture, il nous faudrait un temps plein. Ou quasiment un temps plein, parce que c'est pour 2000 habitants, je crois, un temps plein. Donc nous, on est à 1800 et quelques, on n'est pas loin. (*rires*) Mais bon, on a quand même augmenté, on est contents. C'est déjà ça ! Les élus ont suivi, il y a eu pratiquement... enfin, il y a eu quelques abstentions mais très peu. Et puis, on avait aussi l'année dernière fait énormément d'emprunts, et ça, je pense que les élus ont été sensibles à ça, le fait que ça tourne. Et puis, les bénévoles ne peuvent pas tout faire non plus quoi.

Et du coup, comment vous envisagez votre rôle par rapport à la communauté de communes ? Parce que j'imagine qu'il faut quand même discuter un petit peu pour savoir comment se coordonner ?

Ben c'est vrai que... dans les années... Enfin, avant ce mandat-là, on se rencontrait plus régulièrement, les bibliothécaires, les élus référents des bibliothèques, on avait une ou deux réunions tous les ans je pense, et j'ai l'impression que ça a un petit peu réduit. Alors, je ne sais pas pour quelles raisons exactement, mais c'est vrai que moi, je me suis sentie un petit peu éloignée à un moment de ce qu'il se passait à la communauté de communes. J'ai dû y aller fin d'année dernière, ou début de cette année, je ne sais plus, on avait fait un bilan justement de toutes les bibliothèques. Mais je trouve que c'est intéressant quand même, de garder un temps où on peut se rencontrer, voir comment ça fonctionne ailleurs et tout ça, c'est important. Bon, il y a les salariées par contre qui se sont beaucoup vues. Parce que... elles ont beaucoup travaillé ensemble. Mais c'est vrai que de temps en temps, c'est bien que, je pense, les élus aussi, et pas seulement les élus communautaires parce que, bah... Nous, les élus communautaires de notre commune, enfin si, celle qu'on a ici elle est aussi bénévole ici, donc elle est intéressée, elle saura de quoi il s'agit, mais il y a certains élus qui ne sont pas trop au courant de ce qu'il se passe vraiment, et du coup... Donc voilà, je trouve que c'est intéressant quand même d'avoir un lien, sans être forcément élu communautaire parce que... Moi, ce que je fais, c'est que je demande à l'élue communautaire de me renvoyer les compte-rendus quand elle a des réunions, comme ça, ben, je suis un petit peu au courant de ce qu'il se passe. Mais c'est vrai que ce n'est pas forcément toujours lié à la bibliothèque, il y a plein d'autres sujets.

Et donc, du coup, vos relations avec la bibliothèque sont assez étroites, puisque vous êtes bénévole ici, donc vous connaissez bien aussi Valérie, au niveau des échanges et des relations... ?

Ah ben oui, oui, oui. On a des échanges très fréquents, soit par mail, soit je viens la voir, puis on se prend du temps de temps en temps pour caler un petit peu ce qu'on veut faire, on fait des réunions de bénévoles aussi... Réunions de planning et tout ça, donc ça on fait ça 3, 4 fois dans l'année et... non, on a de très bonnes relations, et de confiance aussi.

On a évoqué plusieurs fois la musique en ligne, donc 1dtouch, qui est un projet qui a été déployé sur tout le réseau. Quel est votre ressenti sur ce projet, est-ce que vous avez l'impression que ça a un impact sur le territoire, ou au niveau de la visibilité des bibliothèques ?

Ben, c'est vrai que, dans la presse, j'ai bien vu qu'on en a parlé sur plusieurs communes. Même parfois en même temps sur deux communes, donc c'est... Non, c'était intéressant quand même d'avoir un projet commun, comme ça, sur tout le territoire. Après, est-ce que les gens accrochent complètement, ça, je ne sais pas. Moi, en tous les cas, je me suis inscrite, mais je ne suis pas beaucoup allée en fait ! (*rires*) Mais sinon, je trouve ça intéressant en soi, enfin, c'est... le fait d'écouter de la musique qui n'est pas forcément commerciale... Et puis un accès gratuit en plus, puisque c'est complètement offert à tout le secteur. Donc, là, on s'est rendu compte qu'il n'y a pas... ah non, c'était par rapport à musique libre en bib, là, Ziklibrenbib. Ça, on s'est rendu compte qu'il y avait peu de gens qui votaient. Mais par contre, pour 1dtouch, je pense qu'il y a eu plus de monde quand même à s'inscrire. Je ne sais pas à combien on est arrivé là, je ne saurais pas dire, mais... il y a eu quand même, je pense, des gens à remplir le petit papier. Alors, est-ce qu'après, ça suit... Mais bon, moi je trouve ça... plutôt sympa, et puis il n'y a pas tant que ça de communes qui l'ont fait dans le département, c'est quand même un plus pour notre secteur. J'espère que ça va fonctionner.

Exercice pratique

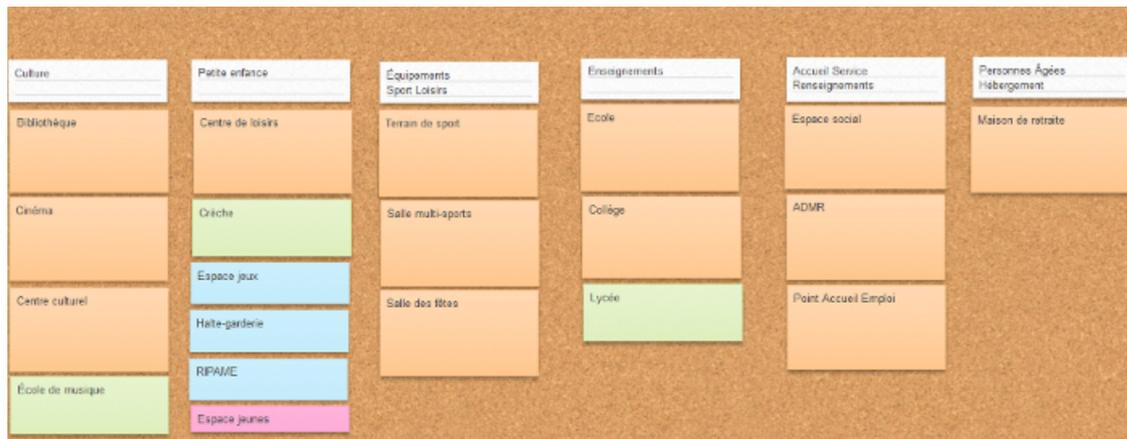


Illustration 12: Sous « bibliothèque », prise en compte de toutes les bibliothèques du réseau et non pas uniquement celle de la commune. Importance de la maison de retraite liée au contexte communal. Des liens entre toutes les catégories peuvent être envisagés (influence du regard enseignant), excepté pour « Accueil Service Renseignements » qui serait un peu à part. École de musique en retrait car concerne moins de monde et considérée plus élitiste. Difficulté à positionner l'espace jeunes (culture, équipements sports loisirs ou petite enfance).

Donc pour vous, la bibliothèque, c'est avant tout un acteur culturel ?

Ben oui, moi je trouve, oui. C'est là que je le mettrais.

Et est-ce que vous pensez qu'elle peut avoir un rôle aussi dans d'autres domaines ?

Ben... dans un côté plus social pourquoi pas. On accueille ici souvent des petits garçons qui traînent un peu dehors et qui sont contents de pouvoir venir se mettre au chaud à la bibliothèque, ça arrive régulièrement. Et il y a le côté enseignement aussi hein, puisque, forcément, ça aide à apprendre à lire, etc. Mais oui, moi je pense que c'est surtout quand même le côté culture, tout ce qu'on peut apprendre à travers les livres, et puis les différents médias.

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Je trouve que c'est quelque chose d'intéressant sur une commune, je trouve qu'il y a beaucoup de choses à faire, beaucoup de choses à inventer aussi. Et c'est assez riche.

Suite à l'entretien, notre interlocutrice souhaite ajouter deux remarques afin de compléter son point de vue.

D'une part, elle souligne l'importance de mettre en ligne un portail des bibliothèques dans les années à venir afin de pouvoir accéder à toutes les collections du réseau de la communauté de communes. Bien entendu, cela ne sera possible qu'une fois la mise en réseau terminée. Le portail sera également un bon moyen de communiquer et de valoriser les actions menées par les différentes bibliothèques.

D'autre part, la mise en réseau pourra permettre la spécialisation de chaque bibliothèque autour d'un support ou d'un thème particulier (livres audio, histoire, voyages, patrimoine...)

Fin de l'entretien.

Annexe 16 : Entretien de l'adjointe à la culture pour la ville-centre

Pour commencer, je vais vous demander de me préciser un peu votre parcours et le rôle que vous avez au sein de la commune, et puis peut-être un peu votre rapport aux bibliothèques, de façon très large.

D'accord. Donc moi, je suis adjointe à la culture à la mairie, depuis 1 an, un peu plus d'un an. Professionnellement, je suis enseignante. Institutrice, professeur des écoles, plutôt en maternelle, enfin, à l'école primaire, actuellement en congé parental. Euh, mon parcours... De toute façon, depuis que je suis dans le milieu professionnel, j'ai eu un parcours assez classique (*rires*), bac, licence de maths, et puis l'IUFM²⁰⁴. Voilà. Et mon rapport à la bibliothèque, c'est un lieu que je fréquente depuis toute petite en fait. Ma mère nous y emmenait régulièrement et donc c'est un lieu que j'ai continué à fréquenter pour les études et pour le plaisir, et avec mes enfants aujourd'hui.

D'accord, merci. Pouvez-vous me redire dans les grandes lignes s'il y a une politique culturelle de la ville et quels sont les grands axes ?

En terme de politique culturelle, il n'y a pas de projet culturel d'écrit pour la ville de A.C., on est en réflexion, et on est en train de voir comment ça pourrait s'articuler aussi par rapport à la communauté de communes, qui est aussi en cours de réflexion par rapport à ça.... En terme de politique culturelle, A.C. a un centre culturel, une médiathèque, et effectivement une volonté de faire vivre... Il y a également un cinéma sur notre territoire, sur notre commune, qui est associatif et qui est communautaire, mais voilà, il y a une volonté de faire vivre l'action culturelle, on a des actions culturelles très intéressantes, que ce soit au bar associatif où il y a une belle action culturelle, on a quelques associations, entre autres l'école de musique, et puis une troupe de théâtre... Enfin voilà. Donc notre volonté, c'est vraiment de continuer à diffuser la culture autant que faire se peut et il y a de belles actions aussi dans les écoles, très régulièrement il y a des projets de musique dans les écoles etc qui sont soutenus et qui sont favorisés, encouragés. Avec les moyens qu'on a, qui sont plutôt descendants actuellement, donc voilà, la culture en pâtit comme tout le reste, mais... Notre souhait c'est de faire ce qu'on peut et de faire autant qu'on peut quoi. (*rires*)

D'accord. Et les projets de musique des écoles, c'est avec l'école de musique de A.C. ou ce sont des intervenants extérieurs ?

Alors en fait, c'est avec l'école de musique et également avec le conservatoire de F., parce que c'est lui qui est proposé quand les écoles rentrent dans les projets du Conseil départemental.

Ok, maintenant je vais passer à des questions plus sur les bibliothèques, si je vous parle de bibliothèque, si je vous dis bibliothèque, à quoi vous pensez spontanément, qu'est-ce que ça vous évoque ?

(*rires*) Qu'est-ce que ça m'évoque la belle médiathèque de A.C. ? (*rires*)

Oui, ou alors la bibliothèque en général en fait, quand on parle de bibliothèque.

Euh... (*réfléchit*) Moi ça m'évoque le lieu où on va venir chercher des livres, effectivement, essentiellement, moi ça reste ça... Et puis toute sorte d'autres supports, des CD, des DVD, essentiellement pour ce que moi j'en pratique en tout cas, et un lieu... (*réfléchit*) que je définirai de plaisir, parce qu'un lieu agréable à fréquenter, un lieu... (*réfléchit*) où on trouve de tout, et qui peut nous apporter toutes sortes de choses. Voilà. C'est ce que ça m'évoque. Effectivement, c'est essentiellement un lieu en tout cas. La bibliothèque en fait c'est un lieu. Après, c'est des usages aussi... Mais spontanément c'est le lieu, que j'ai plaisir à fréquenter. Je parle de A.C. mais aussi d'ailleurs, qui effectivement sont des lieux de plaisir, de loisirs quoi. Sans contraintes. Hormis peut-être la BU²⁰⁵ de l'université que j'ai un petit peu moins fréquentée et plutôt par contrainte scolaire... oui, ça doit être la bibliothèque que j'ai le moins fréquentée (*rires*).

Et si je vous demande à quoi devraient ressembler les bibliothèques d'aujourd'hui ?

A quoi elles devraient ressembler ? (*réfléchit*) Bah, moi je trouve.... (*hésite*) Je prends pour exemple celle de A.C., qui je trouve a un fonctionnement qui me convient bien, et qui je trouve est déjà arrivé... enfin qu'on peut forcément améliorer parce que j'aimerais toujours y voir plus de monde, ça c'est sûr, mais

204 Institut Universitaire de Formation des Maîtres. Remplacés par les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE)

205 Bibliothèque universitaire

quand Anne-Claire me parle de lieu d'échange aussi et de rencontres, j'aimerais bien qu'on aille encore plus vers ça, effectivement. Mais c'est déjà, je trouve, un lieu agréable à fréquenter, et ça pour moi c'est primordial. Et tous les gens qui viennent nous le disent, enfin en tout cas de ce que j'en entends, c'est un lieu que les gens ont plaisir à fréquenter donc pour moi, c'est déjà un gros objectif d'atteint, et après.... oui. Un lieu encore plus d'échange et de rencontres, ce serait encore mieux. Peut-être un carrefour (*réfléché*), un carrefour culturel et puis un pôle aussi, un pôle de communication en fait. Comme c'est un lieu que les gens fréquentent et où ils reviennent régulièrement, je pense que c'est assez stratégique d'en faire un lieu de communication et de diffusion culturelle mais au sens large quoi. C'est vrai que je verrais assez bien ça, et d'ailleurs c'est un peu notre souhait de travailler vers ça. Après... c'était comment votre question ? Qu'est-ce que ça devrait être ? A quoi ça devrait ressembler ? Je resterais sur ça. Sur un (*réfléché*) lieu suffisamment grand et polyvalent pour être un lieu de ressources et être un lieu de rencontre.

Quand vous dites que ça pourrait être un pôle de diffusion culturelle au sens large, qu'est-ce que vous voulez dire ? La médiathèque reliait les actions des autres acteurs culturels ? Pouvez-vous développer ?

Oui. Moi je verrais ça assez bien parce que la diffusion culturelle, ce n'est jamais simple, enfin la communication en général, ça n'est jamais simple, et il y a des endroits où c'est plus ou moins stratégique d'essayer de mettre ça en place, et effectivement, la bibliothèque, par le fait que c'est sa mission d'aller vers les gens, et que c'est ce qui se fait aussi dans les faits, qu'elle reçoit les gens, et que c'est sa mission aussi je pense, la diffusion culturelle sous toutes ses formes. Du coup ce serait bien qu'on arrive, d'une façon ou d'une autre, à... à renforcer cet aspect-là. Que, quand je vais aller à la bibliothèque, je vais trouver les livres ou les DVD que je cherche, ou la musique, etc, mais je vais aussi trouver de l'information sur tiens, qu'est-ce qu'il y a au cinéma, qu'est-ce qu'il y a comme spectacle prochainement, qu'est-ce qui se fait sur ma commune ou autour prochainement et qu'il ne faudrait pas que je loupe, enfin voilà. Et que les gens aient ça en tête. Là en tout cas je vais trouver l'information là. Voilà, après, ça peut prendre différentes formes hein, c'est déjà ce qu'on essaye de faire par exemple avec le pilier à la médiathèque où l'on met des affiches, ça peut être modeste, et puis peut-être que ça peut prendre d'autres formes sur lesquelles il faut qu'on avance et qu'on réfléchisse, mais voilà.

D'accord. Et donc vous verriez plus ce rôle-là pour la bibliothèque que pour, par exemple, l'espace culturel ou le cinéma ?

Le cinéma, ça peut se faire aussi, on a un peu moins la main dessus mais on pourrait avancer avec eux dans ce sens-là aussi parce que c'est un lieu de forte fréquentation. Par contre, c'est un lieu où les gens ne restent pas forcément... On y passe en fait. On y passe, c'est-à-dire on vient regarder le film, spécifiquement pour ça, et puis on ressort. On pourrait envisager, parce qu'il y a un espace de hall où on pourrait diffuser, proposer autre chose que les affiches de cinéma, mais c'est quand même moins un lieu où on va rester pendant un quart d'heure, une demi-heure, une heure des fois, avec ses enfants, avec ses amis, rester discuter si on a le temps, enfin voilà... Et le centre culturel, c'est par le fait que sa fréquentation est vraiment différente, il y a quelques spectacles dans l'année, et on y va beaucoup moins souvent que l'on ne va à la médiathèque. Enfin bon, ça dépend des gens, il y a des gens qui ne vont que deux fois l'an à la médiathèque ou qui n'y vont pas du tout d'ailleurs mais quand on a une fréquentation, un usage de la médiathèque assez régulier, ben....oui, une fréquence un peu plus soutenue, ou en tout cas, on peut se retrouver beaucoup plus facilement en termes d'heures d'ouverture, enfin voilà quoi... Donc du coup, c'est la médiathèque qui semble la plus appropriée.

Et quel est l'intérêt d'avoir une bibliothèque sur un territoire en fait ? Pourquoi c'est important ?

Pourquoi c'est important d'avoir une bibliothèque ? (*rires*) Ben parce que la bibliothèque, c'est le lieu de ressources euh... Enfin, d'après moi, c'est le lieu de ressources et de... rencontre (*réfléché*) de toutes les pensées. De toutes les... de tout ce qui peut se faire, se dire, se penser, s'être pensé, dans l'histoire. Alors aujourd'hui effectivement il y a internet, on peut trouver plein de choses sur internet, sauf que internet, c'est des milliards (*rires*) de références et de potentialités, et l'intérêt d'une bibliothèque c'est que la bibliothèque elle aura trié, elle aura sélectionné, et en plus on a un médiateur qui va pouvoir nous guider. Voilà. Que ce soit un bénévole, que ce soit une bibliothécaire, alors à différents niveaux, forcément ! En fonction des moyens qu'on y met, mais c'est une approche déjà plus facile. Donc effectivement il y a moins de choses à la médiathèque que sur internet. Mais il y a des choses plus... qu'on va retrouver soit plus facilement, soit... Enfin voilà. Ça permet de sélectionner déjà parmi tout ce...

Et ceci dit, on peut aussi par la médiathèque faire venir plein de choses. Grâce à toutes sortes de réseaux, de systèmes, et puis parce que si l'échange avec la bibliothécaire se passe bien, la bibliothécaire va faire venir ce qu'on cherche, enfin voilà quoi. C'est vraiment une porte, une porte d'accès vers la culture, mais la culture en général, la culture générale et un ensemble de pensées artistiques, philosophiques, scientifiques, de tous les domaines. Voilà. Pour moi c'est un accès... (*réfléchit*) un accès à la culture. Donc voilà, pourquoi il faut avoir une bibliothèque ! Et après, à différents niveaux, forcément. On peut avoir une petite bibliothèque et c'est déjà ça, et puis quand on peut avoir une grosse bibliothèque, tant mieux. Voilà (*rires*).

Et du coup à votre avis, comment la population perçoit la bibliothèque ? Il y a ceux qui la fréquentent, et puis ceux qui ne la fréquentent pas, donc à votre avis quel est un petit peu le regard que peuvent avoir les gens sur la bibliothèque ?

Je pense qu'il y a tout un panel de perceptions (*rires*) assez large, dans la population en général, parce qu'il y en a effectivement qui ont cette habitude et ce besoin-là, parce que c'est la bibliothèque qui va apporter certaines choses qu'ils n'auraient pas, et jusqu'à ceux qui l'ignorent totalement parce que ne... soit ne savent pas, soit n'ont pas l'habitude, soit n'en ressentent pas le besoin et donc vivent sans (*rires*). Très clairement ! Et entre les deux et bien il y a un petit peu de tout, il y a ceux qui voient la bibliothèque qui peut les dépanner de temps en temps parce qu'ils en ont besoin pour je ne sais pas quoi, pour leurs études, pour le boulot, il faut faire une recherche, et puis il y en a qui la trouvent intéressante parce qu'elle est à côté de l'école de musique et des salles associatives, donc ma foi, ça permet d'attendre un petit peu avant ou après le cours... Le panel il est large, hein, de perceptions de ce que c'est qu'une bibliothèque et de est-ce qu'on en a besoin ou pas, il y a de tout, je pense franchement...

Mais est-ce que vous pensez que par exemple, il y a des gens qui ne viennent pas à la bibliothèque parce qu'ils en ont une image erronée ?

Ah oui, il y en a sûrement aussi qui ne viennent pas à la bibliothèque parce que c'est... c'est un lieu intellectuel. C'est un lieu intellectuel et qu'est-ce que je ferais dans une bibliothèque, je ne suis pas un intello, et oui, ça c'est sûr. Une des choses que je n'ai pas dites tout à l'heure, c'est pourquoi c'est important d'avoir une bibliothèque sur une commune, c'est que c'est un accès très facile à coût très réduit, selon les endroits ça peut être gratuit ou pas, mais en général avec un coût très bas, et donc effectivement pour un accès à une connaissance illimitée. Là, sur la perception, effectivement oui, c'est sûr, c'est... Je pense que c'est perçu comme un lieu intellectuel en tout cas. Donc c'est une chose sur lesquels on pourrait euh... on aimerait bien basculer plus vers un lieu de rencontre sociale quoi, un lieu d'échange, et pas qu'un lieu de ressources intellectuel, de connaissance, etc. Et effectivement, quand on propose des choses, des animations à la médiathèque, je pense quand même que c'est perçu comme quelque chose d'intellectuel, donc comme quelque chose où le savoir est déjà poussé, et qu'on propose, je dis n'importe quoi, une conférence sur un thème, ou une soirée-débat sur un thème, je pense qu'il y a une part des gens qui vont se dire bah je n'y vais pas parce que je ne m'y connais pas trop, je ne vais pas savoir quoi dire...

Ou même quand on fait une sorte de café littéraire, les gens se disent ben non, moi je ne dis pas grand chose, je ne sais pas parler, enfin voilà, et du coup les gens n'osent pas y aller. Alors qu'en fait, ça peut être des choses très basiques et accessibles à tout le monde. Mais effectivement, du fait que c'est dans la bibliothèque, c'est quand même intellectuel. Je pense que c'est... à mon avis, une perception de ce lieu-là assez intellectuelle.

Vous parliez tout à l'heure des réseaux de la bibliothèque, qu'on pouvait faire des choses à partir de là, donc à votre avis quels sont les partenaires privilégiés des bibliothèques, avec qui la bibliothèque devrait travailler ?

Je disais ça en termes notamment de fonds.

Vous pensiez à la médiathèque départementale alors peut-être ?

Bah oui, en premier lieu, parce que effectivement, il y a ce qu'on arrive à acheter dans la bibliothèque en fonds propre, mais après, il y a heureusement la médiathèque départementale, et puis après aujourd'hui il y a le réseau des bibliothèques communautaire, et je pense que ce sont essentiellement, sur le fonds en tout cas, ce sont ces deux réseaux-là, et puis après il peut y avoir d'autres réseaux mais là peut-être plus professionnels entre bibliothécaires qui se connaissent pour échanger... là du coup je... (*hésite*) je parle sans trop savoir parce que là c'est les professionnels qui diraient... Je parlais essentiellement du

fonds en tout cas, de ce qu'on peut proposer, et après, des choses aussi à... (*cherche ses mots*) on pourrait appeler ça un réseau, c'est quand on arrive à développer aussi au niveau numérique un portail par exemple, et avoir sélectionné des ressources numériques, des liens de sites, etc, pour moi c'est un réseau aussi, parce qu'on élargit l'accès quoi. Qu'on donne au public vers les ressources. Après, en termes de partenariats à privilégier, là c'est plus pour... ce que la médiathèque peut apporter en fait aux gens ?

Oui, par exemple, pour les animations, Anne-Claire travaille souvent avec d'autres acteurs du territoire ou extérieurs, donc est-ce que ça vous paraît important et qu'est-ce que ça peut apporter ?

Bah oui, moi ça me paraît primordial de travailler en réseau pour le coup avec différents partenaires extérieurs, tout simplement pour toucher le public ! Parce qu'effectivement, tout le public qui ne vient pas à la médiathèque, et même celui qui vient dans un certain usage mais pas dans les autres, il faut aller vers lui, pour qu'il puisse bénéficier de ce que la bibliothèque propose, et puis, qu'ils puissent se rendre compte aussi de ce qui se fait dans la médiathèque. Donc oui il faut aller vers les écoles, c'est primordial parce que c'est aux enfants que l'on va donner la connaissance de ce que c'est une médiathèque et les habitudes de fréquentation et après avec tout le milieu associatif, à chaque fois qu'on peut..., quand on imagine des animations que l'on peut monter en partenariat avec des associations, c'est les associations qui sont acteurs du territoire et qui portent les choses vers la population, c'est un maillage hyper important le maillage associatif, donc si on fait une conférence, je ne sais pas, scientifique, si on peut toucher une ou deux associations locales, plus ou moins, ou élargies, qui va pouvoir co-porter l'animation, si on fait... c'est sûr que quand on fait un café littéraire et qu'en plus on associe, je ne sais pas, la troupe de théâtre, pour mettre en scène un petit peu les extraits, enfin... Chaque fois qu'on peut élargir le partenariat, ça veut dire qu'on va toucher un petit peu plus de public. C'est par rapport à ça moi que ça me paraît indispensable, et puis parce que, enfin, ça c'est personnel, mais quand on travaille en partenariat, c'est qu'on s'ouvre à d'autres pratiques et donc on enrichit sa pratique. Donc voilà, c'est aussi, au niveau professionnel, ça me paraît incontournable quoi. (*pause*) Après, il faut toujours trouver le juste milieu, le dosage, parce que ça nécessite toujours du temps et de l'énergie, plus on multiplie les rencontres, mais ce sont les rencontres qui font la richesse des projets, donc... Voilà ! (*rires*)

Et quels sont les projets récents de la bibliothèque dont vous avez eu connaissance ?

Alors, les projets récents... Les petits projets ? Les gros projets ? (*rires*) Euh... Ben début juillet, nous avons eu une animation sur le numérique... ! Euh... (*réfléchit*) Je n'ai pas une super bonne mémoire donc je note beaucoup dans mon agenda mais... (*rires*) Qu'est-ce qu'on a fait à la bibliothèque dernièrement ? J'ai vraiment une mauvaise mémoire, pourtant la deuxième partie, c'est que j'en ai quand même une bonne connaissance parce qu'on échange beaucoup avec Anne-Claire, on travaille beaucoup élu-agent en fait, en tout cas avec les responsables de service, je suis adjointe donc je travaille beaucoup avec les responsables de service, donc pour la culture avec la bibliothécaire et le responsable du centre culturel, donc je pense être à peu près au courant de tout ce que fait Anne-Claire (*rires*), j'essaie aussi au maximum d'être présente quand c'est possible de me rendre disponible, enfin voilà. On a eu la lecture euh, le petit spectacle de lecture à voix haute là dernièrement... (*réfléchit*) Si je remonte dans le temps... (*réfléchit*) Qu'est-ce qu'on a fait à la médiathèque dernièrement ? (*soupir*) (*rires*)

Sinon, déjà sur ça, qu'est-ce que vous en avez pensé ?

Je n'en pense que du bien ! (*rires*) Je valide complètement ce genre d'initiatives et d'animations dans la bibliothèque, c'était à la fois très intéressant pour le public parce que c'était d'une grande qualité la lecture à voix haute, d'une grande qualité, et intéressant pour les professionnels parce que ça leur apporte beaucoup à leur niveau, à leur niveau professionnel, de leur métier, de ce que peut être leur métier, parce que... c'est une grosse palette hein ! Le métier de bibliothécaire ! Donc c'est forcément intéressant de pouvoir faire ce genre de choses, puis c'est intéressant pour le public parce que, oui, je disais que c'était de qualité, là, on est plus dans le domaine du livre, dans le domaine littéraire, c'est une autre façon de rencontrer le livre et les auteurs. Sur les animations numériques, je n'en pense que du bien aussi parce que c'est incontournable aujourd'hui et qu'il faut à tout prix qu'on arrive à prendre, on dit encore ça ici alors que je pense qu'ailleurs, ils l'ont pris, de prendre le virage, là, des ressources numériques qu'on n'a pas suffisamment ici sur notre territoire, qu'il faut qu'on développe parce qu'aujourd'hui, l'information et la culture en général passent par ce biais-là. Donc c'est primordial de faire de la médiation vers le public, à la fois pour que les bibliothèques prennent le virage et donc

s'équipent ou proposent ces supports-là, mais aussi pour le faire savoir (*rires*). La médiation c'est ça, c'est de dire « mais oui, mais il y a ça aussi, la médiathèque c'est ça aussi, ce n'est pas... effectivement le lieu... quand vous posiez la question, la bibliothèque qu'est-ce que ça évoque, ben moi je réponds c'est le lieu où il y a les livres... et autre chose. Mais en premier lieu, et je pense que pour beaucoup de gens encore, c'est le lieu où il y a les livres... (*pause*) et autre chose. (*rires*) Et quand on arrive déjà à dire « et autre chose », c'est qu'on a bien avancé ! Mais c'est important aussi de savoir tout ce qu'il y a dedans quoi ! Dans une bibliothèque. On dit encore bibliothèque d'ailleurs. Bon, régulièrement, on jongle entre bibliothèque et médiathèque mais le mot fréquemment utilisé c'est encore bibliothèque, et bibliothèque c'est le lieu des livres ! Donc euh... (*rires*) Voilà, qu'est-ce que je peux vous dire... ? Si on remonte un peu, elle fait des veillées contées... enfin, on a de la chance, j'ai de la chance d'être sur une commune qui a déjà une belle médiathèque relativement importante et qui a un peu de moyens, donc il y a des animations très régulièrement, et puis ça, c'est des animations un peu ponctuelles, mais elle a les animations régulières qu'elle organise vers des publics un peu plus ciblés type « Les malles aux histoires » vers les plus jeunes avec les assistantes maternelles et les parents, enfin, il y a beaucoup de choses dans cette médiathèque. Et je suis au courant de tout et je valide tout (*rires*), donc je suis complètement en phase avec ce qu'il se fait et je l'encourage complètement. Après, forcément, ce que je disais aussi, dans la mesure des moyens dont on dispose (*rires*), forcément, mais... (*réfléchit*) plus on en fait, plus on fait vivre le lieu. Je crois qu'il n'y a pas de secret. (*rires*)

Alors justement, vous disiez que vous échangez beaucoup avec les bibliothécaires, donc quelles sont un peu vos relations avec les professionnels de la bibliothèque ?

(*rires*) En plus, c'est un peu particulier, parce qu'on se connaissait avant que je sois élue donc... J'étais bénévole à la médiathèque, donc du coup on se connaît plutôt bien et... voilà, c'est une très bonne relation et très facile, pour le coup, (*réfléchit*) d'échange et de... justement, et de réflexion aussi ! Moi je lui ai demandé en tant qu'élue quand je suis arrivée, parce que nouvelle élue et nouvelles fonctions, que je ne connaissais pas hein, je me disais bon, comment je me positionne et qu'est-ce que tu attends de moi, et comment on peut fonctionner, quel est le but de tout ça quoi ! Donc ça demande aussi qu'on se voit régulièrement et qu'on réfléchisse ensemble sur qu'est-ce qu'on fait dans la médiathèque, est-ce que ça c'est pertinent ou pas, est-ce qu'on fait à tel moment, est-ce qu'on invite des gens,... voilà. Donc après, elle le fait professionnellement, elle organise tout, et on échange sur, enfin en gros, est-ce que c'est une bonne idée et est-ce que c'est vers là que l'on souhaite aller quoi. Mais ça se fait très... facilement ! (*rires*)

Du coup, pour les projets, il y a eu aussi 1dtouch...

Oui ! Bah oui, oui, oui.

Je vais vous demander un peu plus sur 1dtouch votre ressenti par rapport à ce projet, ce que ça peut apporter, les effets que ça a... ?

Alors, je pense que c'est une très bonne initiative, le projet me plaît bien... (*réfléchit*) Ce n'est pas forcément facile à... à porter vers les gens, parce que ce n'est pas forcément facile de faire comprendre ce que c'est, et je pense que ça ne touche pas tout le monde. Et même si ça *peut* toucher tout le monde sans problèmes, sans difficultés, et au contraire ! C'est en tout cas pensé pour tout le monde, je pense que c'est un usage quand même un peu spécifique de l'écoute de la musique que tous les publics n'ont pas. Mais ceci étant dit, de toute façon, pour tous ceux que ça peut intéresser, il faut... il faut développer et puis aller vers ça parce que c'est ce que je disais sur les ressources numériques, moi effectivement j'en suis convaincue, enfin après avoir échangé, discuté avec Anne-Claire et d'autres sur le sujet, oui, on se rend bien compte qu'aujourd'hui les usages numériques sont incontournables et c'est vers ça qu'on va encore plus [et que ça débat]. Donc 1dtouch, c'est une partie, c'est un domaine, c'est la musique, c'est la musique en streaming donc c'est un type d'usage qui ne correspond pas à tout le monde, mais si on peut amener les gens vers ça, c'est bien, c'est intéressant, et le fait que ce soit... ce qu'on appelle le streaming équitable, donc il y a une réflexion quand même derrière, il y a un souci de... (*cherche ses mots*), oui, de justice, d'équité, etc que moi je trouve (*rires*) forcément très intéressant, et... et puis d'aller vers d'autres musiques aussi ! Parce que très clairement, pour une part de la population qui écoute de la musique à la radio, ou encore à la télé, ce n'est pas forcément cette musique là que l'on va trouver, donc c'est une autre façon d'aller écouter de la musique. Et qui n'est pas simple ! Et pour le coup, le rôle des bibliothécaires est primordial, ben pareil quoi, pour sélectionner, pour proposer en fait des choses dans une galerie immense quoi ! (*rires*) Donc il y a un gros travail quand même de médiation, de sélection, de

mise en avant, enfin voilà quoi. Voilà... ce que j'en dirais... (*rires*) Après, s'il y a d'autres questions pour préciser...

Non, mais du coup c'est un projet qui est proposé à l'échelle de toute la communauté de communes donc justement, le fait que maintenant il y ait cette mise en réseau des bibliothèques qui commence à se mettre en place, pour vous qu'est-ce que ça change d'avoir un niveau supplémentaire ?

Le réseau ? Ah bah le réseau il me paraît complètement cohérent, intéressant et ... (*cherche ses mots*) presque indispensable... (*réfléchit*) pour plein de raisons en fait ! Parce que ça permet d'élargir un fonds, parce que ça permet de travailler à plusieurs, même si les professionnelles, les bibliothécaires ont plein de bénévoles autour d'elles, donc on travaille toujours à plusieurs, mais au niveau professionnel, les bibliothécaires étaient isolées avec leurs bénévoles, aujourd'hui elles sont quatre, si je ne me trompe pas, cinq avec Séverine, et ce que je disais tout à l'heure, à partir du moment où on échange, c'est de la richesse, c'est de l'information [?] supplémentaire, c'est une ouverture, enfin voilà. C'est du travail forcément supplémentaire, parce qu'il faut échanger, parce qu'il faut trouver le temps de se mettre d'accord, etc mais pour moi c'est de la richesse professionnelle en termes de fonds et puis en termes, pour la population aussi, parce que nous, ce qu'on constate sur A.C., je m'en étais rendue compte un petit peu en tant que bénévole, c'est qu'il y a énormément de gens de toute la communauté de communes qui viennent à A.C. et le fait de pouvoir se dire bah finalement, ce que je trouve à A.C., c'est aussi ce que je peux trouver dans ma petite bibliothèque parce que ça peut transiter, et parce qu'elles se connaissent bien, et parce que ça peut tourner, etc, c'est complètement cohérent en fait de réussir à travailler ensemble, d'échanger, etc. Ce qui se faisait... Le réseau, il se fait spontanément... enfin, il s'est fait spontanément avant même qu'il y ait une mise en réseau officielle etc quoi. Donc... pour le fonctionnement des bibliothèques et que les petites bibliothèques puissent s'appuyer sur ce qui se fait sur A.C., avec les moyens de A.C., bah je pense que c'est... c'est que du plus quoi, que du bonus et euh, on ne peut qu'améliorer le fonctionnement et l'offre qui est faite quoi. Alors effectivement ça nécessite un vrai travail (*cherche ses mots*) de coordination, de mise en commun, etc quoi. Il y a vraiment du travail derrière mais c'est... Moi je n'y vois que des avantages. De mettre en réseau les bibliothèques et qu'elles fonctionnent ensemble. (*réfléchit*) Et puis effectivement, qu'il y ait une personne qui puisse coordonner tout ça, et coordonner l'existant, pour moi, fondamentalement, ce qui est important, c'est de réussir à voir l'existant, ce qui se fait déjà, et de réussir à articuler tout ça en fait. Et vu le travail que les unes et les autres ont déjà dans leur bibliothèque, qu'il y ait une personne qui puisse avoir la vision globale et faire ce travail là... c'est super quoi. Là pour le coup, on y met les vrais moyens.

Alors du coup, A.C. se retrouve à être la plus grosse bibliothèque...

(*rires*) C'est sûr qu'il y a des décalages ! Forcément !

Donc du coup comment vous envisagez ce travail avec la communauté de communes pour les bibliothèques ? Ce qui ne se faisait pas forcément avant puisque les bibliothèques étaient entièrement communales.

Bah pour le coup... En fait, on se pose la question ! Pour l'instant on en est à se poser la question, comment on va fonctionner, même moi je me disais si petit à petit le réseau devient complètement communautaire, l'idée, la cohérence, ce serait que les agents du réseau, les bibliothécaires, soient communautaires, donc effectivement, quelque part, on n'aura plus forcément de relation à avoir, dans le sens en tout cas politique, puisque ça passera par la communauté de communes. (*réfléchit*) Mais ça c'est à écrire, parce que pour l'instant, on n'est pas allé jusque là, donc c'est en question. Pour l'instant, je ne peux pas trop répondre ! Et puis pour le coup c'est vraiment à construire avec les professionnels, parce que je pense que c'est les mieux placées pour dire qu'est-ce qui est le plus pertinent par rapport au fonctionnement.

Sachant qu'il y a déjà des réseaux qui fonctionnent comme ça, avec une coordinatrice intercommunale et du personnel communal, donc dans ces cas-là, on conserve les deux niveaux d'intervention...

Ah bah peut-être ! Oui, oui. Si on ne va pas jusqu'au bout du transfert de compétences, etc, on peut très bien rester à fonctionner comme ça effectivement... (*réfléchit*) Le tout, c'est d'avoir... Peut-être qu'il faut... Bon, ceci dit, si, ça se fait parce qu'en fait on a aussi des réunions nous en tant qu'élus, on a des réunions à la communauté de communes régulièrement avec la commission culture de la communauté de communes dans laquelle Séverine intervient régulièrement pour nous tenir au courant etc, donc je

pense que ça peut très bien fonctionner, les deux peuvent s'envisager, je ne sais pas ce vers quoi on va aujourd'hui, où les deux peuvent s'envisager à mon avis, effectivement, ce n'est pas...

Et est-ce que vous pensez que la bibliothèque pourrait avoir un rôle à jouer dans d'autres domaines, parce que là du coup elle a un rôle essentiellement culturel, d'après ce que vous me disiez ? Parce qu'en discutant, on évoquait la possibilité d'être un pôle pour relayer vers les autres acteurs culturels, est-ce qu'elle pourrait avoir comme ça un rôle un peu plus large ?

Euh... Après tout, pourquoi pas ? Le tout par contre, c'est de bien mener une réflexion sur qu'est-ce qu'on veut en faire. Je pense que déjà, si on arrive à bien faire ce travail autour de la culture, c'est déjà pas simple et c'est... voilà. Après effectivement, quand on dit que c'est un lieu de fréquentation et que donc c'est peut-être stratégique que ce soit un lieu d'ouverture vers d'autres domaines, pourquoi pas mais euh... ça veut dire qu'il faudrait, il faut réfléchir du coup le truc à une toute autre échelle, et avec d'autres moyens aussi. Donc euh... c'est une grosse réflexion à mener quand même. Et c'est vraiment, si on souhaite prendre ce genre d'orientation, il faut l'assumer complètement. C'est-à-dire, bah c'est un peu comme un... un peu comme on pourrait penser par exemple un... on n'a pas ça sur la commune mais c'est une idée qui me plairait bien, par exemple un centre intercommunal d'action sociale, qui n'est pas que de la permanence d'acteurs sociaux, voilà, c'est plus un centre de ressources effectivement. Où on va trouver toutes sortes d'informations, que ce soit les informations institutionnelles, les informations associatives, donc voilà. Et alors de se dire que est-ce que la médiathèque ne pourrait pas jouer ce rôle là... Pourquoi pas, parce qu'effectivement on peut élargir, mais pour le coup, il faut vraiment élargir. C'est-à-dire qu'il faut se donner les locaux pour faire ça, il faut se donner les moyens avec les gens qui vont pouvoir répondre à ça... Donc c'est... Se dire on le fait comme ça, c'est vraiment partir sur un projet d'une toute autre envergure. A mon avis. Donc ça ne me paraît pas inintéressant, au contraire, ça pourrait être sans doute très intéressant, mais il faut... Oui, c'est vraiment un autre niveau de projet quoi.

Sans forcément aller aussi loin, je pensais le fait que ça soit un lieu de rencontre où les gens viennent, ça peut peut-être déjà avoir un rôle social par ce biais-là ?

Ah oui, je l'ai dit à plusieurs reprises, quand je le dis et quand je le pense, lieu de rencontre, c'est effectivement par rapport au lien social. C'est vraiment par rapport au fait que les gens vont s'y retrouver. Et échanger des choses. Et à partir du moment où on échange des choses, on est dans l'échange de culture. Enfin, pour moi quand je parle de culture au sens large, c'est à partir du moment où on s'ouvre aux autres et on leur dit notre façon de penser et ils nous donnent leur façon de voir les choses, on est déjà dans l'échange culturel. Donc c'est super large du coup, mais à partir du moment où on se rencontre et qu'on est... aujourd'hui on appelle ça lien social, mais ce n'est pas juste lien social pour se dire je suis pas tout seul et je vais vers les autres, c'est pour échanger quelque chose, et à partir du moment où on échange, on est dans l'échange culturel. C'est pour ça, je garde ça au niveau culturel. Dans le sens ouverture vers les autres, et j'élargis mes... (*cherche ses mots*) ma pensée et mes connaissances quoi. Donc euh... (*réfléchit*) Mais c'est effectivement encore autre chose que de se dire j'apporte une réponse sociale à certaines problématiques, ou à certaines... (*cherche ses mots*) demandes, enfin voilà. Pour moi c'est un peu différent quand même quoi.

Exercice pratique

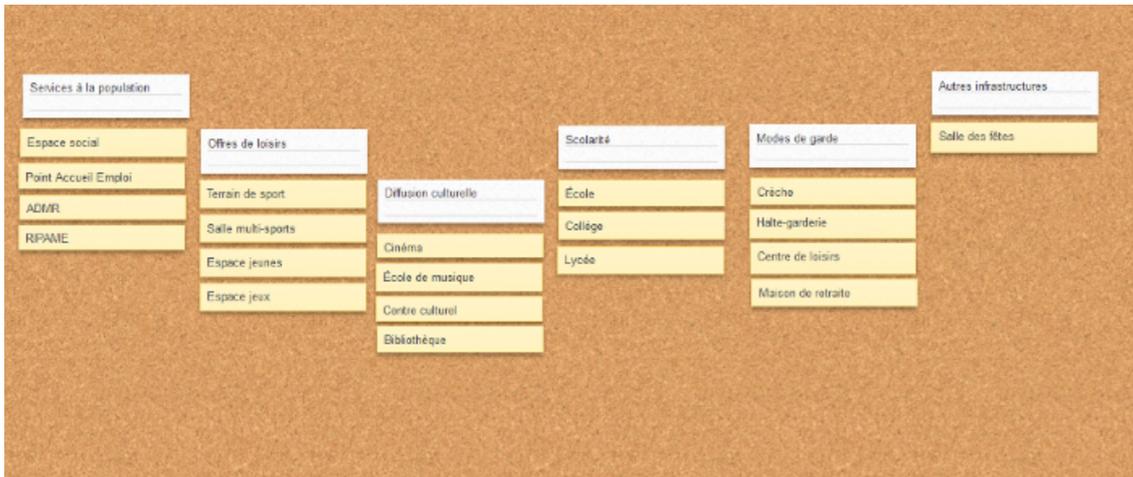


Illustration 13: Classement arborescent sans pondération. La diffusion culturelle serait une sous-catégorie de l'offre de loisirs, elle-même appartenant à un ensemble identifié comme relevant des « services à la personne ».

Fin de l'entretien.

Annexe 17 : Entretien de Monsieur le Maire et son Premier adjoint Commune de 500 habitants

Premier adjoint – [Souhaite préciser que la mairie a un nouveau projet pour la bibliothèque qui actuellement est située près du presbytère.] ... ne convenait pas trop, ce n'est pas un lieu qui est très... très accueillant, on va dire, et très fréquenté, et du coup, on a mené une réflexion pour faire une nouvelle bibliothèque qui serait, elle, attenante à l'école, et qui aurait plusieurs fonctions en fait. Il y a la bibliothèque, mais aussi, vraiment salle de lecture, et puis autrement, en complémentarité avec la garderie, les TAP²⁰⁶... et puis les associations quoi. Voilà. C'est pour ça que là, on est dans une période de transition. Ça a été voté par le conseil municipal, mais on n'en est qu'au début. Mais avec l'intention de.... d'avancer très vite quoi.

Monsieur le Maire – La réflexion va se faire dans le deuxième semestre.

Premier adjoint – Et c'est vrai que ça, ça va sans doute avoir des... des liens avec la communauté de communes puisqu'il faut qu'on saute dans le train rapidement par rapport à la numérisation. Ce qui n'était pas acté pour l'instant.

Pour commencer, je vais vous demander de vous présenter un peu, me redire votre implication dans la commune, votre parcours, et puis un peu votre rapport aux bibliothèques ?

Monsieur le Maire – Donc moi, c'est Monsieur M., je suis le maire. Mais bon, mon intégration à la bibliothèque, elle est... pour dire nulle. (*rires*) Je vois ce qui se passe, mais c'est tout. Je n'ai pas grand chose à dire de plus.

Premier adjoint – Sauf que... Elle a été créée quand ?

Monsieur le Maire – Ah ben c'est moi qui l'ai créée, oui. C'est moi qui l'ai créée, mais alors en quelle année... Alors là...

Premier adjoint – Non mais, parce qu'il fallait déjà avoir cette volonté-là, et puis c'est un acte quand même, dans des petites communes comme ça, ce n'est pas évident !

Monsieur le Maire – Non, ce qu'il s'est passé, donc, c'est dans les années... (*réfléchit*) 1992, par là... la mairie... ici c'était une classe, donc la mairie était au sein de l'école, donc on a libéré, comme il n'y avait plus besoin que d'une classe, parce qu'il y avait moins d'enfants, donc là c'était une classe, c'est devenu la salle de conseil, et puis la mairie est venue dans le préau de l'école. Et puis, suite à ça, il nous restait une pièce dans le milieu, et c'est là dessus qu'on a... pensé la bibliothèque. Qui est toujours, salle de bibliothèque, on a deux salles de bibliothèque nous, on en a une pour l'école, et une pour... mais ce n'est pas pratique, parce que les enfants ne descendent pas là-bas, et puis après on nous dit, il n'y a pas de fréquentation, mais bon, il y a de la fréquentation là, on ne sait plus quoi.

Premier adjoint – C'est ce qui, d'ailleurs, motive un peu la création d'une nouvelle bibliothèque parce que quelque part, on en a deux. Une qui est pour l'école et une... voilà. Mais le fait que l'école ne fréquente pas la bibliothèque... on va l'appeler officielle, c'est un... lourd handicap. Handicap, parce qu'il y a des habitudes qui ne se créent pas, hein, et on sait très bien que quand il y a des habitudes qui se créent depuis le départ, eh bien on a tendance à continuer à utiliser le service, alors que quand on n'y met jamais les pieds, il y a peu de chances de s'y intéresser plus tard.

Monsieur le Maire – Tout ça, ça avait été fait en collaboration avec l'école à ce moment-là. Et... c'est pour ça que... c'est dommage que l'école ne fréquente pas. Mais ça se comprend ! Ça se comprend.

Premier adjoint – Ça se comprend, mais la décision de ne pas descendre là-bas, que l'école ne descende pas là-bas fait que ça a un peu plombé la bibliothèque, ça c'est clair.

Monsieur le Maire – Aujourd'hui, on a quand même un handicap, pour recevoir les livres et tout ça, il faut passer par une autre commune. C'est ça le problème.

Interviewer – **Pour recevoir les livres ?**

Monsieur le Maire – Ben pour, les commandes de livres et tout ça, ça se fait avec J.. Ben oui, parce que... on n'est pas assez important maintenant. Alors j'espère qu'après, on pourra redevenir indépendants, parce que c'est quand même plus facile. Et puis bon, maintenant, il y a le numérique qui arrive et tout ça, nous on n'a pas tout ça quoi. Mais après, il faut qu'on trouve des personnes qui veuillent bien s'en occuper. Bon, c'est peut-être ça qui a fait mal, un petit peu.

Premier adjoint – Oui, c'était un tout en fait, quoi. Le fait qu'il n'y avait pas beaucoup de monde à fréquenter, et puis pas trop envie de... du lieu, quelque part, fait que les bénévoles, voilà, et comme il n'y a pas beaucoup de bénévoles, il y a des horaires d'ouverture qui sont.... un peu rétrécis, et puis bon, en

206 Voir note n°186

plus de ça, si quand les bénévoles sont là il n'y a pas beaucoup de fréquentation... Donc voilà, tout ça, tout s'enchaîne, et c'est pour ça qu'on a eu cette volonté-là de dire « il faut qu'on ait la bibliothèque comme le nez au milieu de la figure » quoi. Il ne faut pas... Parce qu'a priori, on va l'attacher à.... l'école, hein, et donc les parkings sont là, les parents vont déposer les enfants le matin à l'école, et ils vont être en contact... permanent avec la bibliothèque, et les enfants aussi, donc on... quelque part, on espère que c'est un peu les enfants qui vont attirer les parents, et... voilà quoi. Faire en sorte que ce soit plus...

Monsieur le Maire – Non, mais si. Il faudra passer au numérique et tout ça, parce que maintenant, ils ont quand même des CD et tout ça, c'est...

Interviewer – Oui, et puis avec le réseau...

Premier adjoint – Oui, le réseau. Parce que le réseau fonctionne bien quand même. Au niveau de la communauté de communes, voilà... Enfin nous, on a cette volonté-là de... de rattraper quelque part le... un peu, le retard qui a été pris dans ces temps derniers, et forcément, après, la question, c'était de savoir par quoi on commence. Et puis finalement, ben c'est un peu tout à faire en même temps, mais s'il n'y a pas ce projet, ce lieu, c'est difficile de motiver des bénévoles ! C'est clair ! Et, or, les bénévoles, on en a besoin pour la numérisation. Et puis pour l'animation, et de rentrer dans le réseau d'animation de la communauté de communes. Donc tout ça, c'est un peu... c'est complètement imbriqué. Mais bon, moi, je suis confiant.

Monsieur le Maire – Ah ben, nous, pour ce qui nous concerne nous, oui ! Mais pour ce qui concerne... après... je ne sais pas. On verra bien. Parce que bon, tout ça... Ça dépend de l'évolution de la communauté de communes aussi.

Premier adjoint – Mais ce qui est important pour nous, c'est la complémentarité. Ça, c'est fondamental. C'est de faire en sorte que, effectivement, c'est une bibliothèque, mais ce n'est pas *que* une bibliothèque, et que tout ça doit se... se nourrir quoi. Les différentes actions qu'il va y avoir autour de la bibliothèque doivent s'entraider.

Interviewer – Quand vous dites que ce n'est pas que une bibliothèque...

Premier adjoint – Non, je parle du lieu. Enfin, du bâtiment. C'est-à-dire que comme là, on est en pleine réflexion sur les TAP²⁰⁷, et bien là, on utilisera ce nouveau lieu pour les TAP. Et donc, complémentarité effectivement avec la bibliothèque, puisque, comment dire, la bibliothèque sera utilisée pour les TAP, ce qui aujourd'hui est compliqué, compte tenu que ce n'est pas à proximité de l'école.

Monsieur le Maire – Non, parce que si on veut descendre là-bas, il faut trouver une autre personne de plus.

Premier adjoint – Voilà. On est quand même un peu limités au niveau...

Monsieur le Maire – Personnel.

Premier adjoint – Ben oui.

Interviewer – D'accord. Et donc du coup, si vous pouvez aussi vous représenter rapidement...

Premier adjoint – Eh bien moi, je suis Monsieur L., donc premier adjoint. Et puis, je suis... comment dire, je suis à la commission culture à la communauté de communes. Et puis, autrement... Je ne suis pas un *utilisateur* de la bibliothèque, mais par contre, je suis vraiment très attaché à ce qu'elle puisse se développer, et puis offrir un service de qualité à la population toutes générations confondues.

Monsieur le Maire – Oui, puis il y a une volonté de tous les élus.

Premier adjoint – Voilà ! Et ça, on a cette chance-là, c'est que vraiment, tout le monde tire dans le même sens. Et puis il y a une vrai... Et, comment dire, le fait que, le fait de l'attacher à l'école, nous on a une école en regroupement, donc les cinq communes, par contre il n'y a pas d'école privée, il y a... je crois que c'est quasiment une majorité d'élus ici qui ont plutôt mis leurs enfants dans le privé, mais ça n'empêche que tout le monde a compris la nécessité de cette bibliothèque qui soit rattachée à l'école. Donc c'est vrai que quelque part, ça démarre sur des bases positives.

Alors du coup, vous avez répondu un petit peu à ma question d'après, qui était de savoir un peu quand je vous dit bibliothèque, à quoi vous pensez spontanément, qu'est-ce que vous y rattachez, qu'est-ce que ça représente ?

Monsieur le Maire – Ben c'est un lieu de rassemblement plus ou moins, si on veut. Quand même. Pour les enfants. Parce que bon, s'ils y viennent en tant qu'école, ben on espère que derrière, ils vont... continuer après. Et puis, ça peut, on espère que ça va attirer les parents. Parce que des fois, c'est ça quoi.

207 Voir note n°186

Mais bon, le problème, c'est qu'il faut qu'on acquiert les nouvelles technologies. Et ça... (*soupir*) Les personnes qui... Parce que, moi je n'ai pas assisté à toutes les réunions avec Séverine, je ne sais pas ce qu'il a été dit, mais bon, dans les personnes qui gèrent la bibliothèque pour l'instant, ils ne sont pas fans de tout ça !

Premier adjoint – Non, non non. Là on a besoin d'un vrai... rajeunissement. Ce qui n'exclut pas les gens qui y sont pour l'instant, mais il faudra des gens en plus quoi. Et qui ont des compétences un peu... informatiques.

Monsieur le Maire – Oui, parce qu'il va falloir faire comme tout le monde, on va gérer informatiquement. Mais bon. Là-bas pourtant, il y a tout ce qu'il faut pour le faire mais bon, il n'y a pas de personnel. On a internet et tout, mais... Bon, là, on aura ce qu'il faut aussi, mais on espère que... et puis, je ne sais pas, ce sera peut-être plus... plus clair, plus ouvert, plus accueillant. Parce que là-bas on est vraiment dans des pièces sombres.

Premier adjoint – C'est comme tout en fait, il faut qu'il y ait une dynamique quoi. Une dynamique qui se crée, et puis... (*réfléchit*) il faut essayer de mettre les ingrédients pour que ça prenne. Mais, bon, moi je pense que... vu la façon dont les choses se passent, on a de bonnes raisons d'être confiants. Alors sinon, c'est vrai que la bibliothèque, il y a la bibliothèque pure on va dire, mais moi je pense que ça doit devenir aussi un petit peu un lieu... un point de fixation quoi, de culture, enfin avec un grand... voilà. Un lieu de rassemblement, de retrouvailles, où voilà. Donc si les associations s'impliquent aussi, puisque je pense que l'on fera en sorte qu'il y ait aussi un endroit, je ne sais pas si c'est la même salle ou pas, je n'en sais rien, mais où les associations pourront se...

Monsieur le Maire – Ce ne sera pas la même salle. On fera deux salles. Ça va être obligé.

Premier adjoint – Mais donc, du coup, ça devient un point de ralliement. Et puis, c'est vrai qu'une commune est dynamique, aussi et surtout, par les associations qu'elle a, or on sait très bien que si on a des points, comme ça, de ralliement, et de réflexion, c'est propice à la création d'associations, et puis d'activités... Donc ça va un peu au-delà de la bibliothèque. C'est un lieu de vie quoi.

Interviewer – **Le fait de rassembler comme ça tous les acteurs, ça peut les aider aussi à travailler ensemble et créer vraiment une dynamique sur le territoire...**

Premier adjoint – A partir du moment où on se rencontre, on discute, et tout, il y a plus de chances de faire des choses ensemble que si on ne se voit jamais ! Hein, voilà, c'est comme ça ! Et puis, il y a certainement plein de gens à M.C., que l'on ne connaît pas forcément, mais qui auraient peut-être envie de faire des choses, mais... on n'a pas l'occasion de les rencontrer et tout ça, et là, ça, ça peut être un... ça peut être... voilà. C'est ce qui s'appelle une dynamique quelque part.

Monsieur le Maire – De toute façon, on a besoin d'une salle pour l'école, pour les TAP et tout ça, donc après, elle servira de salle pour les associations, elle servira de salle de réunion, elle peut servir de salle de lecture aussi, bon à condition que tout le monde s'arrange de ne pas y être à la même heure et au même moment, c'est tout. Mais ça, dans notre commune, ça peut quand même s'arranger. Parce qu'on n'est pas... il n'y a pas des réunions tous les jours.

Et du coup, est-ce que le fait qu'il y ait cette réflexion au niveau de la communauté de communes de la mise en réseau des bibliothèques, et ce que ça a eu un impact, vous, sur votre réflexion, ou est-ce que vous y pensiez déjà avant ?

Monsieur le Maire – Ça nous pousse un peu parce qu'on est en train de voir qu'on va passer à la trappe. Ben non, parce que les autres sont informatisés, on le voit bien, J., on a... G.C., on a O., on a A.C., M., et L.C. aussi.

Premier adjoint – Non, enfin, en ce qui me concerne moi, c'est... j'ai eu un déclic, moi, à la première réunion commission culture à la communauté de communes. Parce que comme j'étais un nouvel élu, il avait été question justement de la bibliothèque à la première réunion de commission, et c'est là que je me suis... j'ai senti ça, je me suis dit « il se passe des choses ». A M.C., il n'y avait pas eu la volonté de numériser, la question avait été posée au conseil municipal précédent et puis bon, la réponse avait été non, et là je me suis dit, ouh là là...

Monsieur le Maire – Oui, mais pourquoi ? C'est les bibliothécaires qui n'étaient pas partants quoi. Alors le conseil n'a pas suivi.

Premier adjoint – Et puis, le fait qu'il y ait cette situation-là, je me suis dit ben, oui, mais sauf que si on passe à côté de ça, il faut bien mesurer les conséquences. C'est que, effectivement, après ce sera compliqué de raccrocher les wagons. Parce que, là, c'est clair qu'aujourd'hui, il y a une dynamique au niveau de la communauté de communes, et puis... (*réfléchit*) je pense quand même que... (*réfléchit*) il y

a d'autres communauté de communes où ils font des regroupements de bibliothèques sur trois ou quatre communes, c'est un autre choix. Maintenant, on voit bien que la fréquentation, elle est quand même beaucoup plus... (*cherche ses mots*) autour du lieu où est la bibliothèque.

Monsieur le Maire – Dans la commune où est la bibliothèque. C'est clair.

Premier adjoint – Donc après, c'est de réfléchir finalement à ce qu'on veut faire de notre collectivité à nous. Enfin voilà. Et le fait que nous, il y a ce choix d'avoir l'école, et c'est une volonté qui a été affirmée et réaffirmée je ne sais combien de fois, c'est qu'on veut garder notre école, eh bien je crois que voilà, il faut après se donner les moyens de faire un accueil de meilleure qualité possible.

Interviewer – **Donc en fait, vous me dites si j'ai mal compris, mais de garder la bibliothèque, ça permet aussi de garder du mouvement sur la commune ?**

Premier adjoint – Ah bah oui absolument. Oui, c'est qu'on disait tout à l'heure, cette espèce de point de fixation, là, où...

Interviewer – **Alors que s'il n'y avait plus la bibliothèque, que les gens devraient aller, par exemple, je ne sais pas, à la bibliothèque à J., ... ?**

Monsieur le Maire – Non, mais ils n'iront pas à J. ! Ils iront à la médiathèque à F. !

Premier adjoint – Ce qui se passe déjà, hein ! On a pas mal de personnes, comme ça, en discutant avec, tiens, la bibliothèque... ah ben oui, on va à L., ou on va à F...

Monsieur le Maire – Oui, on nous dit de toute façon vous n'avez pas besoin, nous on va à la médiathèque à F.. Ben j'ai dit tu viendras peut être à M.C. ? Ah non, non, j'y vais pas. Il y a plus de choix ! Ah ben oui...

Interviewer – **Bon, après, il y a la question peut-être de la proximité aussi...**

Premier adjoint – Oui, voilà. Et puis c'est vrai qu'à partir du moment où il y a une école, quand les parents sont impliqués dans l'école, eh bien évidemment les choses sont différentes.

Exercice pratique (inexploitable)

Alors oui, du coup, il y a la communauté de communes au dessus, donc comment vous arrivez à échanger, comment vous sentez intégrés ?

Monsieur le Maire – Pour l'instant, ça va. C'est nous deux qui sommes représentants à la communauté de communes, bon, on peut encore se faire entendre. Mais par contre, si on est regroupés avec 50 ou 60 000 habitants, on n'aura plus droit qu'à un poste, et puis bon, quand on est 70 ou 80 autour de la table, il faut que tout soit préparé d'avance pour que ça marche. Ça ne va pas être facile, mais on n'en est qu'au stade de la réflexion. Mais bon, malheureusement, je déplore qu'on soit obligé de passer à aussi important que ça. Mais bon, c'est comme ça, c'est la loi, donc si on veut avoir des financements, il ne faut pas ignorer la loi... Enfin on ne sait pas. Parce que la loi n'est pas votée ! Mais elle va se voter à 15000 et nous on est 13 000. A moins qu'on ait une dérogation parce qu'il ne nous manque que 2000 mais ça m'étonnerait. Mais pour moi personnellement, si on pouvait avoir une dérogation, moi je serais partant pour une dérogation. Parce qu'on resterait à notre échelle, et c'est plus facile. Surtout qu'on fonctionne bien. On se porte bien financièrement. On a fait un audit, il n'y a pas de problèmes. Et on sait bien qu'après, on ne sera pas aussi bien. Bon, on est des élus qui avons de l'âge, on ne voit peut-être pas ça pareil. Les jeunes voient peut-être ça autrement, voient ça autrement, je pense, mais bon, ce n'est pas pour ça que ça sera mieux. Financièrement. Parce que je parle bien financièrement.

Ok, donc du coup, je vais vous redemander : la bibliothèque serait plus à proximité de l'école, donc vous voyez peut-être aussi un rôle éducatif à la bibliothèque ? Et est-ce que vous verriez un rôle aussi dans d'autres domaines que le culturel ou l'éducation, qui sont souvent associés à la bibliothèque ? Est-ce que vous la verriez agir aussi dans d'autres domaines ?

Premier adjoint – Après... comment... on ne sait pas comment les choses peuvent évoluer. Ça ne se limite pas forcément au livre, si on veut, ça peut aller un peu au-delà, mais bon, ça... il faut que de l'eau passe un peu sous les ponts mais je pense que ça peut être un point... un point informatique, enfin, il peut y avoir d'autres... Mais ça, c'est à voir avec le temps. Ça dépend en fait des besoins qui se feront sentir. Ça dépendra de l'évolution et puis de l'implication...

Monsieur le Maire – Point informatique... Maintenant, tout le monde a son ordinateur. Et puis bon, tous les enfants apprennent à l'école maintenant. Parce qu'elle a joué un rôle, ce temps là, ce point là, la

bibliothèque. Il y a eu de l'initiation à l'informatique parce qu'il y avait plein de gens, comme nous, de notre âge, qui voulaient accéder à internet. Il y avait deux ou trois bénévoles sur la commune qui ont fait des cours le soir. Et puis bon, ça s'est arrêté. Ça s'est arrêté parce qu'il n'y a plus personne. Parce que les jeunes...

Premier adjoint – Mais, je pensais par exemple à... comment... par rapport à l'emploi, on peut imaginer par exemple qu'il y ait quelqu'un qui cherche du travail, qui habite à côté, qui n'a pas forcément les moyens de se déplacer ou des choses comme ça, et qui peut consulter... Voilà, donc en lien avec ce qu'il se fait déjà à la communauté de communes. La personne n'est pas forcément obligée de se déplacer, et voilà. Donc il y a peut-être des choses comme ça. Mais ça, c'est... je pense à cet exemple-là, je pense qu'il peut y en avoir d'autres. Mais je pense qu'effectivement, il peut y avoir d'autres services qui se créent autour (*réfléchit*), à partir du moment où il y a la base, on va dire...

D'accord. Alors du coup, je vais vous poser une dernière question : est-ce que vous avez entendu parler de 1dtouch ?

Premier adjoint – De quoi ?

Monsieur le Maire – Ah non.

Interviewer – **C'est un projet qui a été proposé par la médiathèque départementale et que la communauté de communes propose sur le réseau des bibliothèques, et en fait, c'est un service de musique en ligne qui est proposé à tous les habitants, même s'ils ne sont pas inscrits à la bibliothèque. Si vous en aviez entendu parler, je vous aurais demandé votre ressenti mais...**

Premier adjoint – Ça, c'est une... voilà ! Ça c'est le genre de choses qui après, en fonction des besoins pourront très bien être étudiées de près. Ça va complètement dans le sens de la façon dont je vois les choses, voilà. Pour moi, c'est un équipement de base, et après, on peut imaginer... mais là, après, c'est une question de dynamique. Ou bien on a les gens qui s'impliquent et qui.... on ne pourra pas imposer aux gens des choses dont ils n'ont pas le besoin, ou... voilà. Et puis, ça, c'est... cet espèce de point de fixation-là peut (*réfléchit*), peut faire cogiter les gens et puis, comment dire, faire en sorte qu'il y ait un développement qui aujourd'hui n'est pas du tout... prévisible quoi. Mais ce qu'il faut, c'est vraiment mettre en place cette dynamique quoi. (*pause*) Oui, donc c'est de la musique en ligne en fait.

Interviewer – **Oui, gratuit pour l'utilisateur car payé par la médiathèque départementale. C'est une expérimentation menée jusqu'en 2016, pilotée par M. et L.C. La particularité de la plateforme, c'est qu'elle met en avant des artistes indépendants, et on a la possibilité d'intégrer des artistes locaux, du territoire.**

Premier adjoint – Comment ça se finance ?

Interviewer – **En fait, le service est pris en charge par les bibliothèques, les centres culturels, etc. Donc ici, c'est la médiathèque départementale pour l'instant. Et ça permet aux bibliothèques qui n'ont pas de CD de proposer de la musique.**

Fin de l'entretien.

Annexe 18 : Entretien du vice-président en charge de la culture à la communauté de communes

Pour commencer, pouvez-vous vous présenter, me redire un peu votre parcours, et comment vous êtes impliqué au niveau de la communauté de communes ?

Oui. Donc je suis conseiller municipal à A.C., adjoint au maire à l'urbanisme, environnement, voirie, réseaux, bâtiments... Et délégué à la communauté de communes, et... élu vice-président en charge du développement économique et de la culture. Voilà. (*réfléchit*) Alors ces désignations, enfin, la délégation en temps que vice-président, ce n'est pas un choix, hein, ça a été désigné (*rires*). Alors, la motivation de la délégation en tant que vice-président en charge du développement économique a été motivée par le fait que les zones artisanales industrielles sont sur la commune de A.C. et que, historiquement, naturellement, c'est un délégué de A.C. qui a cette délégation. Concernant la culture... (*geste en suspens*), ça n'a pas été motivé. (*rires*) Mais euh... Je l'ai dit assez clairement d'ailleurs en arrivant, c'est vrai que ce n'est pas mon univers, parce que moi je suis enseignant en biologie, écologie, donc tout ce qui est environnement, voilà, c'est mon truc, l'urbanisme, c'est quelque chose auquel je suis assez attaché, qui a toujours été dans mon giron d'intérêt parce que c'est lié justement à la gestion de l'espace et à l'environnement, euh... la culture... euh... Alors, ce n'est pas que ça ne m'intéresse pas, mais voilà, on ne peut pas tout faire, et donc ce n'est pas mon truc quoi. Donc je l'ai pris avec beaucoup de plaisir et d'intérêt, et je le vois avec un certain recul, et puis, bon. J'essaie d'accompagner les choses au mieux. Aussi, une chose qu'il faut souligner, c'est que précédemment, il y avait un vice-président au développement économique, et un vice-président à la culture, et que aujourd'hui, il n'y en a qu'un qui fait les deux. Donc euh... voilà. Il y a de quoi s'occuper (*rires*).

Pouvez-vous me préciser globalement, quelle est la politique de la communauté de communes en matière de culture ?

(*rires*) Bon, alors, objectivement... D'ailleurs, ça a été... puisqu'on est en train d'écrire le projet... Une certaine forme du projet de territoire est en train d'être écrite, et il est indiqué que justement, il faudra définir la politique culturelle de la communauté de communes. Donc je suis assez tranquille en disant qu'il n'y a pas de politique formalisée. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a rien qui se fait, au contraire, on va en parler, il y a des choses qui se font, très structurées, avec une stratégie, et puis un programme, il n'y a pas de soucis, *mais* il n'y a pas, aujourd'hui, il n'y a pas eu de temps de réflexion globale de définition de projet culturel. Bon, après, des fois, c'est vrai que... Des fois on a l'impression de perdre un peu son temps quand on fait ça mais bon. Bon, bref, il n'y a pas de stratégie générale. Alors, les actions phares, je vais essayer de ne pas en oublier (*rires*). Bon, ben c'est bien sûr la mise en réseau, le travail de mise en réseau des médiathèques, des bibliothèques, ça c'est quand même le chantier le plus important, le plus significatif et emblématique. Et qui... j'en parle très facilement parce que je ne suis pas à l'initiative de la chose, je ne fais qu'accompagner, voilà, et je trouve ça tout à fait remarquable. Et c'est même, c'est tellement remarquable que c'est même surprenant par rapport aux difficultés qu'on peut avoir de développer une stratégie communautaire sur d'autres domaines, et on voit que là, ça fait un consensus, l'unanimité, qu'il n'y a pas l'ombre d'un... bon. Le jour où on reposera la question du statut intercommunal des bibliothèques, peut-être que ça... parce que, on l'a déjà posée, et puis il y a eu déjà des réticences formulées. Bon, c'est peut-être prématuré mais on voit que c'est un projet vraiment... qui est partagé, porté par tout le monde. Et ça fait envie, forcément, d'y participer, de développer, d'aller même plus loin encore. Bon, en termes de culture (*réfléchit*), bon il y a les chèques culture qui sont une petite action, une petite action j'en parle en termes budgétaires hein, c'est assez limité mais bon, qui a le mérite d'exister, qui perdure, qui progresse tout doucement. Pour favoriser l'accès à la culture. Et puis le soutien de la communauté de communes à l'école de musique du Pays de A.C., qui est quand même, là aussi qui est une opération importante pour la communauté de communes du fait du budget qui y est consacré. Euh... (*réfléchit*) Et il y a une dernière chose, c'est le soutien à l'action et à la programmation culturelle du centre culturel. Voilà. Avec notre profond regret, quand je dis nous, notre profond regret en tant que municipalité que le centre culturel ne soit pas intercommunal.

Quand vous disiez la politique de la communauté de communes, bon, elle n'est pas formalisée, ces opérations-là, elles étaient lancées quand je suis arrivé, et elles continuent, et elles continueront. Sous une autre forme mais elles continueront. Je dirais moi, ma petite touche personnelle, ce que j'ai souhaité qu'on essaye de développer à la communauté de communes, c'est que la communauté de communes soit un endroit où les gens se rencontrent. (*réfléchit*) Parce qu'en tant qu'élu, je considère que ma mission principale n'est pas de faire, mais de permettre aux acteurs de faire. Et... donc c'est ce

que j'essaie de mettre en œuvre à la commune, à l'échelle de la commune, mais ça se fait déjà naturellement. Par contre, au niveau de la communauté de communes, on voit que ça ne se fait pas trop, que la communauté de communes est restée assez... disons, déconnectée, enfin pas déconnectée mais du moins n'est pas au stade de la collaboration institutionnelle avec les acteurs. Les commissions communautaires sont fermées ou quasiment... il y a peu de participations de non-élus. Moi je trouve que c'est regrettable, et donc on a créé des groupes un peu informels... Enfin, des groupes, c'est un peu prétentieux, un groupe pour le moment, on en a un deuxième qui se dessine, voilà, où on essaye de réunir des acteurs autour d'un thème. Qui est censé les... Qu'ils sont censés partager. Et on voit que ça fonctionne. Modestement, avec le peu de temps qu'on y consacre et le peu de moyens qu'on y consacre, mais on voit... Et parce que là aussi... L'objectif n'est pas que ce soit la communauté de communes qui chapeaute et contrôle l'action, l'activité des acteurs, et je dirais même que ça serait, l'objectif, ça serait qu'ils se connaissent dans les murs de la communauté de communes, et que ensuite ils se rencontrent ailleurs et qu'ils portent les choses, voilà, qu'ils deviennent autonomes et... Moi je souhaiterais juste leur permettre de se rencontrer et puis d'être là pour relancer les choses si jamais on voit que... Des fois, il faut organiser des temps de rencontre, il faut formaliser les choses parce que sinon ça peut très bien dériver et puis se... déliter. Et donc là on l'a fait assez rapidement, justement, avec nos partenaires historiques, école de musique, centre culturel, et cinéma, et donc réseau des bibliothèques. Et là autour de l'opération 1dtouch, j'ai proposé à Séverine d'essayer de voir qui sur le territoire s'occupe de la musique, qui euh, voilà, et de la même façon, qu'on se retrouve, qu'on voit si on a des points communs, des projets communs, et voir en quoi la communauté de communes peut, non pas faire, mais permettre de faire. La communauté de communes, c'est... à chaque fois qu'on parle de ça avec les acteurs, la communauté de communes ce n'est pas qu'un tiroir-caisse, c'est aussi des réseaux, de diffusion, de la logistique, puis de l'ingénierie... Et voilà, je pense que modestement on peut faire des petites choses intéressantes.

Alors, justement, sur 1dtouch, quel est votre ressenti sur l'impact que ça peut avoir sur le territoire, puisque c'est une action qui est déployée sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes ?

Je trouve déjà cette idée proposée par la médiathèque départementale super intéressante. Au vu des bilans qu'ils nous font concernant les usages dans les médiathèques, c'est certain qu'il faut qu'on anticipe sur les pratiques, et que la promotion de la culture, parce que bon, les médiathèques, voilà, enfin... Je vous l'ai dit, je ne suis pas du tout un spécialiste, je vois ça de l'extérieur, donc voilà. J'ai dit à Séverine que je ne suis pas abonné aux médiathèques. Je n'y vais pas. Je suis même surpris que l'on aille encore dans les bibliothèques, et je suis très étonné qu'on aille emprunter un DVD ou un CD dans une médiathèque. Moi, quand j'ai envie de regarder un film ou d'écouter de la musique, je n'imagine pas aller à la médiathèque de A.C. ! (*rires*) Mais je pense que, voilà, ce genre de... vecteur, c'est comme ça qu'il faut se projeter dans l'avenir, enfin l'avenir immédiat hein. Et ce n'est que comme ça qu'il faut faire. Et je ne sais même pas si d'ailleurs, ce n'est pas... En tout cas, il faut essayer ça, oui. Et moi étant assez, jusqu'à peu de temps encore, grand consommateur de Deezer (*rires*), je trouve que c'est plutôt pas mal quoi. Avec, et là on revient au rôle de la médiathèque, avec le gros problème de la navigation dans un univers aussi immense qu'une plateforme de streaming, où on ne trouve rien parce qu'il y a trop de choses quoi. D'où la nécessité de la médiation. Ça, alors là, c'est clair, net et précis. D'où l'intérêt de mobiliser un maximum d'acteurs sur le territoire pour faire de la médiation. Parce que... enfin voilà, c'est du gagnant-gagnant. On offre un contexte, voilà c'est ça l'intérêt, mon rôle et la communauté de communes, on crée un mouvement quoi, une synergie, on met en avant l'action de gens qui sont en train de faire, qui ne nous ont pas attendu pour faire, donc on leur offre un support et un moment intéressant, et en retour, le territoire, aussi, a des retombées puisqu'il y a des gens qui s'impliquent sur un projet en commun. Donc pour revenir sur 1dtouch, c'est vrai que la première capsule, c'était les Vieilles Charrues. Bon. Après, ça a été la médiathèque de M., puis il y a eu une autre capsule médiathèque de M.... Vu la diversité de la musique, ce n'est pas possible, de mon point de vue, que ça reste dans le giron des médiathèques. Il faut que justement, la diversité des amateurs de musique, puissent proposer une diversité de capsules. Et qu'on ne reste pas chacun cloisonnés dans notre petit monde. Alors, l'autre jour, j'en discutais avec le responsable de l'association... musique irlandaise... je ne sais pas si j'ai réussi à le convaincre d'aller voir ce que c'est qu'1DTouch, parce qu'il considérait, au vu de ce que je lui en disais, que ça ne rentrait pas dans l'univers musical qui était le sien. Ce que je comprends. Et alors je lui disais justement l'inverse, si ça ne l'est pas, ça pourrait le devenir ! Et si on n'y va pas, ça ne le deviendra jamais. Parce que si je ne me trompe pas, certes on peut promouvoir de la

musique qui est sur 1DTouch, mais on peut aussi proposer que certains musiciens intègrent la plateforme, donc... C'est vrai que quand on regarde, il y a beaucoup de musique électronique, j'ai été tester deux-trois trucs, moi c'est vrai que ça ne m'intéresse pas, mais... et ce qu'ils appellent « musique du monde », c'est une appellation qui est un peu fourre-tout. Peut-être que si « musique du monde » reste sous cette forme-là, les gens ne s'y retrouveront pas, mais par contre, si il y a des gens comme lui qui interviennent, peut-être que les catégories aussi évolueraient. Et on pourrait très bien avoir une catégorie musique irlandaise. Euh... je ne sais plus de quoi on parlait ! (*rires*) Ah oui, 1DTouch, qu'est-ce que j'en pense ! Beaucoup de bien, parce que je pense que ça peut être un élément fédérateur. Un motif, un prétexte de se retrouver, un prétexte de partager, de partager ses différences d'ailleurs, et donc la capsule de l'association [locale de musique indépendante], super ! Quand on voit le boulot, le texte, on se dit... enfin j'ose penser que celui qui a écrit sait ce qu'il a écrit, et ce qu'il a écrit, c'est pas mal quoi. Et là aussi on voit bien que les salariées des médiathèques ne vont pas avoir le temps de faire ça, c'est clair. Et pour revenir au fonctionnement, qui est là aussi historique, sur la communauté de communes et que je trouve tout à fait sympathique, c'est d'associer l'action de la collectivité et des associations. Je trouve que c'est la solution la plus compliquée, mais c'est la meilleure. On entend une petite musique de lamentation du désengagement des gens et de leur manque de citoyenneté etc, mais c'est à nous élus aussi de prendre sur nous pour favoriser ce mixte. Et c'est vrai que, pour ne parler que des médiathèques, ça ne serait rien de plus facile que de travailler en régie, là, l'école de musique, ce sont des débats interminables sur les subventions et tout ça, tous en régie, terminé, et puis... Ça serait plus simple. Mais après il ne faudra pas se plaindre que les gens ne s'engagent pas dans la vie publique. Confier ça à des associations uniquement, euh... enfin, uniquement : en se détachant, en versant la subvention et puis ils se débrouillent, ça va capoter, parce que c'est tellement lourd qu'on ne peut pas le faire. Donc avoir un mixte, je trouve, c'est formidable. Et au centre culturel, d'ailleurs, bon, avec des hauts et des bas, c'est aussi un peu ça. Il y a un salarié, mais il y a aussi des bénévoles. Et il faut porter ça à bout de bras, les bénévoles. Moi je suis aussi bénévole à mes heures, et on sait que ce n'est pas simple. Mais par contre, quand on sait qu'il y a la collectivité derrière qui assure un minimum de choses et une certaine continuité... Donc 1dtouch, ça peut être ça. On voit d'ailleurs que la collectivité, enfin pour le moment c'est la médiathèque départementale, le département, mais justement demain si ça marche, ça peut être la communauté de communes, offrir des moyens pour s'exprimer. L'association [locale de musique indépendante], d'ailleurs je leur ai dit, à peine ils ont été créés qu'ils demandaient une subvention de plus de 4000€. (*rires*) Ça n'a fait ni une, ni deux, le débat a duré 3 secondes, ça a été non, parce qu'on ne les connaît pas ! Par contre, si ils commencent à se faire connaître sur 1DTouch et qu'ils rentrent dans le paysage, et qu'on y voit un intérêt, il y a des moyens qui pourront leur être alloués, et puis là on voit qu'on leur donne un moyen d'expression. Et j'ose espérer qu'on va réussir par là à travailler aussi avec le bar associatif qui est un acteur culturel très méconnu, très mal connu, et qui a une vie compliquée aussi. Et je trouverais très dommage qu'on n'ait pas pris le temps et les moyens d'essayer de voir comment on peut les accompagner avant qu'ils ne disparaissent. Parce que le jour où... si ils disparaissaient, le retour serait compliqué. Et ce n'est pas à la communauté de communes d'être à l'initiative de ce genre de choses. Ça pourrait, hein, mais je pense que dans le contexte local, ça ne serait pas le cas.

Du coup, je vais rebondir sur ce que vous avez dit tout à l'heure, vous êtes surpris qu'on aille encore dans les bibliothèques, donc pourquoi à votre avis ? Est-ce que c'est par rapport à une image, une représentation que les gens ont de la bibliothèque ?

C'est un avis très personnel, je vais vous donner mon avis personnel. Moi je n'y vais pas parce que je n'ai pas le temps ! Et que c'est tellement plus facile d'aller sur une plateforme de streaming ou de... télécharger un film que... Alors, avec forcément la limite de l'absence de médiation et aussi sûrement, le fait qu'on trouve très facilement, parce que je ne suis pas un expert, de ne pas avoir accès à un certain type de musique et un certain type de culture en fait. Enfin, c'est le supermarché quoi. C'est basique hein. Mais comme je n'ai pas beaucoup de loisirs, ça me suffit. (*rires*)

Et du coup, si on reprend de façon générale, pour vous, qu'est-ce que ça représente, la bibliothèque ? Quand on parle de bibliothèque, qu'est-ce que ça vous évoque ? A quoi devrait ressembler une bibliothèque selon vous aujourd'hui ?

Je n'ai pas beaucoup de références en termes de bibliothèques (*rires*)

Qu'est-ce que ça peut apporter aux gens d'avoir une bibliothèque ?

Si j'avais plus de temps, j'y passerais beaucoup de temps. Quand on reste dans une bibliothèque universitaire, on a envie d'y rester quoi, c'est des puits de science, c'est... c'est des cavernes d'Ali Baba les bibliothèques, mais... bon. Je trouve que, pour ne parler que du local, je trouve que les bibliothèques, le réseau des bibliothèques de la communauté de communes présentent une image vraiment contemporaine, moderne de ce que doit être une bibliothèque, je pense. Je pense qu'on a un réseau vraiment de qualité. Bon, il y en a une à M.C., et puis V., bon... c'est un peu plus compliqué, mais les autres... Je n'ai pas vu O. où ça en est, O. ce n'était pas terrible, a priori ils ont pris les choses en main et ça va être bien quoi. Je trouve que pour un territoire comme le nôtre, c'est extraordinaire quand même. C'est-à-dire, c'est pour ça que je disais que je trouve que la dynamique qui est créée, là... (*geste d'admiration*) Celle de J., un petit village comme J. avoir une... moi je suis d'un petit village sensiblement de la même taille (*rires*), la bibliothèque, il fallait vraiment avoir du courage pour y aller. Puis il n'y avait rien, c'était triste à mourir. Une bibliothèque, je trouve très conviviale, très accueillante, puis on a des professionnels et des équipes qui sont vraiment à la hauteur. C'est certain que la convivialité, c'est important. (*réfléchit*) Après, c'est des banalités de dire que la difficulté, c'est de faire venir les gens qui n'y vont pas.

Et justement, est-ce que vous auriez l'impression qu'avec des projets comme 1DTouch, qui sortent peut-être un peu de ce qu'on fait dans les bibliothèques d'habitude...

Bien sûr. Et je vois, à L.C., c'est un peu vrai, peut-être un peu moins vrai à A.C., la juxtaposition de la bibliothèque-médiathèque, peu importe, et puis d'un espace dédié à la jeunesse, à l'adolescence, c'est... c'est là qu'il faut... c'est vers là qu'il faudrait tendre. (*réfléchit*) Il ne faut pas non plus imaginer que l'on va changer le monde, hein. Quand on a 12, 13, 14, jusqu'à 18, 20, ce n'est pas le moment... Quoique moi j'ai beaucoup lu à cette époque-là, mais ce n'est pas forcément là où on a tellement de choses à... on a des choses plus intéressantes à faire ! (*rires*) Et puis le livre, c'est vrai que le livre... je ne sais pas comment est perçu le livre quand, aujourd'hui quand on a 16, 18, 19 ans. Il y a tellement de supports, enfin voilà, on est tous pareils, on a l'ordinateur, on a le téléphone, on est tellement sollicité par tellement de choses, enfin, je reviendrai peut-être à mon cas personnel, c'est un problème de gestion du temps quoi. Et c'est tellement facile, il y a des médias qui sont tellement faciles d'accès, et de proximité, que, comme moi, on ne va pas prendre le temps d'*aller*, physiquement, se déplacer. Il y a tellement de choses qui sont à la maison, pourquoi s'enquiquiner à aller...

Et du coup, est-ce que c'est pour ça aussi que vous trouvez qu'il faut tendre vers un regroupement de la bibliothèque par exemple à proximité d'un espace pour les jeunes ou d'autres espaces ? Pour que la population qui se rend dans ces lieux aille aussi à la bibliothèque ? En fait, pourquoi vous pensez que rapprocher la médiathèque d'un autre lieu comme un espace jeunes serait ce vers quoi il faudrait tendre ?

(*silence*)

Je ne sais pas si ma question est claire...

Non, je ne la comprends pas.

Vous aviez l'air de dire qu'à L.C., la bibliothèque est proche du centre de loisirs, ça vous semblait bien, et ce serait ce vers quoi il faudrait tendre. Pourquoi ce schéma-là vous semble plus intéressant que d'avoir une bibliothèque autonome ?

Ben, tout simplement que... il faut donner l'occasion aux gens de voir ou de faire des choses qui n'est pas spontané quoi. Les jeunes vont à l'espace jeunes, ils vont faire ce qui est dans leur proximité, il y a un baby-foot, ils jouent au baby-foot, il y aurait une table de ping pong, ils joueraient au ping pong, si la bibliothèque... si les livres sont à 500m, ils n'iront pas. Si les livres sont dans l'espace jeunes, il y en aura peut-être un de temps en temps qui va (*geste de piocher*). Voilà. Et... soit on apporte le livre, soit on apporte les gens quoi. Donc créer des événements. Et c'est ça, par exemple on parlait tout à l'heure d'événements musicaux dans les médiathèques, ben amener des gens qui ne vont pas dans les médiathèques sous le prétexte d'autre chose... c'est votre quotidien. (*rires*)

Alors, du coup, on a parlé un petit peu de tous les acteurs avec lesquels la bibliothèque devrait travailler, donc pour vous quels seraient les partenaires privilégiés des bibliothèques ? Vous avez mentionné tout ce qui va être associations, etc....

Je pense que c'est... (*réfléchi*) C'est en fonction des bonnes volontés des gens, c'est pour ça que je parlais tout à l'heure que la communauté de communes soit un endroit où on se rencontre, parce qu'on ne peut pas présager de l'intention des gens et de la découverte de quelqu'un que l'on ne connaissait pas et (*rires*), il ne s'agit pas de réunir tout le monde pour réunir tout le monde, on réunit sous le prétexte d'un thème qu'on pense fédérateur, et puis après, ça prend ou ça ne prend pas, et qu'est-ce qu'il en ressortira, peut-être rien... peut-être pas grand-chose... et puis peut-être pas aujourd'hui. Donc avec qui les médiathèques doivent travailler ? Avec tout le monde. Enfin, là... je dirais avec tout le monde. Bon alors, il faut mettre un peu d'ordre et il faut de la méthode, donc on commence par des thèmes, donc on s'est dit on va commencer par le groupe avec de gens, enfin qu'on subventionne (*rires*), donc on les réunit à 4-5, mais déjà ceux-là ils ne se connaissaient pas hein ! Moi, je suis... enfin... C'est effarant, le directeur de musique qui ne connaissait pas le directeur du cinéma, qui ne connaissait pas la coordinatrice des médiathèques... ce n'est pas possible. Demain on va réunir les gens qui, dont on pense, dont on sait qu'ils s'intéressent à la musique et qu'ils ne se connaissent pas. Ça serait étonnant qu'il n'en ressorte rien. Et... (*réfléchi*) l'objectif clair, c'est que à un moment ou à un autre, il y ait quelque chose qui se passe dans les médiathèques. Parce qu'on n'est pas là non plus que pour promouvoir l'action des autres, puisqu'on fait aussi, donc autant... Et puis, c'est aussi un réseau quoi. C'est un réseau lisible, visible, institutionnalisé, organisé, qui a des moyens, donc il faut s'appuyer là-dessus. Donc avec qui ? Ben voilà. D'ailleurs, Séverine me le dit de temps en temps, que ce n'est pas le cœur de l'activité des médiathèques que de promouvoir la musique. Je comprends, oui. Mais on est d'accord sur, voilà, l'essentiel. Le tout c'est effectivement d'être attentif sur... de conserver le cœur de l'action des bibliothécaires qui est la gestion des bibliothèques. Et effectivement, il ne faudrait pas travailler avec tout le monde en même temps, ou alors, mais ça aussi c'est peut-être le rôle de l'élu en disant « il y a des choses qui se font, est-ce qu'on y met des moyens ? » ou est-ce qu'on considère que voilà, on arrête. Donc demain, s'il y a des gens qui viennent ou qu'on voit qu'ils font, parce que là aussi c'est important, je tiens à travailler avec des gens qui sont un peu... qui sont fiables, qui ont fait leurs preuves, et si on voit qu'il y a des gens qui savent faire, on met à profit toute la logistique de la médiathèque quoi. Donc moi, il n'y a pas de limites, non, tout est bon pour faire venir des gens dans la bibliothèque. Bon, moi je n'y vais pas, mais... (*rires*) Mais à chaque fois que j'y vais, ce n'est pas pour emprunter un livre. Et j'y vais régulièrement, mais c'est parce qu'il y a autre chose que des livres. Parce que je n'emprunte pas des livres, parce que ce ne serait pas raisonnable parce que je sais que je n'aurai pas le temps de le lire, mais j'y vais, voilà, pour voir de la peinture, pour voir des sculptures, pour voir une conférence... voilà. Et d'ailleurs, là aussi je pense que j'enfonces des portes ouvertes en disant ça, le réseau des bibliothèques, on l'appelle comme ça, je pense que les bibliothèques devraient être des points culture. Alors, A.C., dans le paysage local, ça passe pour être l'endroit où il y a plein de choses, mais on comprend que dans un village de 1000 habitants ou de 500 habitants, où est-ce qu'on a accès à la culture ? S'il y a une bibliothèque, s'il y a une médiathèque, c'est là quoi. Donc, quand on fait quelque chose dans le réseau, c'est bien dans le réseau, c'est-à-dire pour tout le monde. Et quand il se passe quelque chose dans une... quand un acteur culturel du territoire fait quelque chose, il faut que ça soit su dans toutes les médiathèques et l'idéal c'est que tous les gens qui fréquentent les médiathèques le sachent. Au moins ceux-là. Voir après, les autres. Et que les autres viennent justement parce que... (*geste de conclusion*)

D'accord, et justement pour parler du réseau, quand Séverine est arrivée en 2013, le projet de mise en réseau des bibliothèques existait déjà, c'est quelque chose d'assez ancien, donc est-ce que vous savez pourquoi il y a eu ce souhait, est-ce que vous savez pourquoi il y a eu ce souhait de recruter une coordinatrice ?

Non, je n'ai pas pris le temps de voir l'historique. Enfin si, on imagine bien que s'il y a une volonté de mise en réseau, à un moment donné, il y a des moyens qui sont nécessaires, enfin bon. Je pense qu'on arrive vite à cette conclusion, et surtout qu'à l'origine... (*hésite*), il ne devait pas y avoir beaucoup de salariés... peut-être bien à A.C. point à la ligne. Et on voit que si on veut promouvoir, enfin voilà, on revient à ce que je disais tout à l'heure, si on veut promouvoir les choses, il faut y consacrer un minimum de moyens. Les bibliothèques étaient associatives, à A.C., c'était associatif, purement associatif, et on voit bien que... (*hésite*) consacrer un minimum de moyens et de professionnels, ça booste la chose, et je salue mes prédécesseurs qui ont pris cette initiative et qui ont recruté une coordinatrice, parce que c'était le bon choix quoi. D'ailleurs, je ne sais pas s'il y avait d'autre choix. Et on voit qu'à partir du moment où on a de la coordination, on met en lumière l'intérêt d'un engagement, et on voit que l'engagement, il est récompensé. Quand on voit l'augmentation des heures salariées, la création de postes, l'investissement dans le mobilier et les équipements, et l'évolution des fréquentations, on voit

qu'on ne s'est pas trompés. Et on voit que ce que nous ont dit les professionnels était vrai. Le contraire aurait été contrariant ! (*rires*) A chaque fois, c'est 100 % vérifié.

Exercice pratique

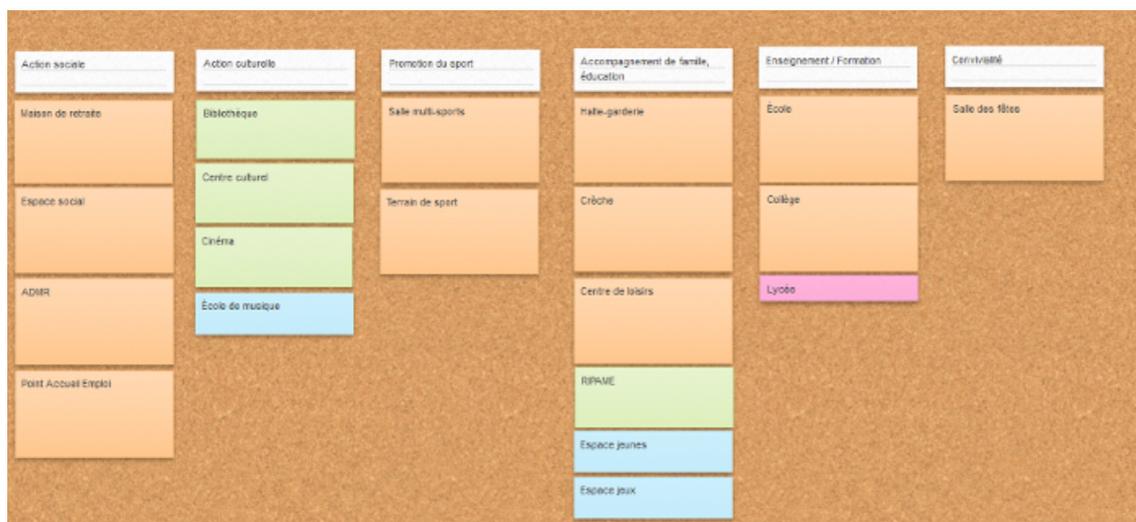


Illustration 14: L'auteur de ce schéma souhaite insister sur l'importance de décloisonner les services et d'intégrer davantage de mixité et de transversalité : rapprocher les services petite enfance de la maison de retraite...

Établissements culturels bien identifiés et importants pour l'attractivité du territoire. Néanmoins, l'action des bibliothèques ne figure pas parmi les plus visibles du point de vue politique. Il reste inimaginable d'engager des dépenses financières dans ce domaine comparables à celles engagées pour construire une salle de sports. L'école de musique est un peu en retrait car concerne moins de monde.

Et donc, vous parlez de transversalité, est-ce que vous avez l'impression que la bibliothèque pourrait jouer un rôle justement ? Parce qu'on a d'un côté la petite enfance, d'un côté les seniors, est-ce que la bibliothèque pourrait être un lieu justement qui les réunissent ?

C'est ce qui se fait ! (*rires*) C'est ce qui se fait ! Je ne taris pas d'éloges sur le travail qui est fait par l'ensemble des personnes qui sont impliquées dans le réseau des bibliothèques, je trouve que c'est vraiment... Et, je le prends avec beaucoup d'humour parce qu'on m'a parachuté vice-président à la culture donc je découvre plein de choses, et comme je n'allais pas dans les bibliothèques, donc j'y vais, et je vois ce qui se passe et je trouve ça mais super quoi. J'ai assisté il y a quelques temps là, alors je ne sais pas quel est le terme, un illustrateur qui avait présenté son travail à des enfants, alors j'étais déjà scotché sur le nombre de personnes qui étaient là. J'avais bien entendu que ça se passait mais bon, voir autant de monde, et puis effectivement des enfants, des parents, des gens qui rentrent, qui sortent, qui regardent, qui écoutent, qui s'en vont, c'est vraiment... C'est pour ça que je disais que en dehors de la bibliothèque de A.C., dans les autres territoires qui sont moins pourvus en équipement, équipements à la population, que les bibliothèques soient un lieu où l'on vienne pour autre chose que emprunter un livre. Bien sûr, forcément. Et que ce soit un lieu de culture, mais que ce soit un lieu de rencontres, bon alors, il ne faut pas non plus que ça devienne n'importe quoi, hein, ce n'est pas l'auberge espagnole, il faut quand même que ça concerne... c'est la culture quand même. Mais oui, qu'on invite, qu'on trouve tous les prétextes, ou de multiples prétextes pour faire venir des gens à la culture. Et puis la culture ce n'est pas forcément que le livre.

Fin de l'entretien.

Annexe 19 : Entretien de la coordinatrice du réseau des bibliothèques

Alors, pour commencer, est-ce que tu peux me redire un peu ton parcours ?

Euh, le parcours, étudiante en histoire, alors, on dit Master, donc bac +6, première année de doctorat, et la dernière année en fait, en bac +5, j'ai fait un long stage aussi de 3 mois dans une bibliothèque, je voulais découvrir un petit peu ce que c'était... Dans le cadre de mes études, pour le coup, je fréquentais beaucoup les archives, départementales, municipales, les bibliothèques, fonds local, fonds ancien, etc, et j'étais assez intéressée par ce milieu-là, mais très vite, je me suis rendue compte que archiviste ou documentaliste, ça ne serait pas mon truc, parce que j'avais besoin de parler et du contact avec les gens. Et donc je me suis dit, bibliothèque, pourquoi pas. Donc j'ai fait un stage, et je me suis investie beaucoup dans ce stage, je travaillais comme... quelqu'un, voilà, à 35 heures et tout, et je faisais mon mémoire le lundi et le week-end, et ça m'a plu. Et de suite, parallèlement à ça, j'ai aussi lancé des candidatures un petit peu tout azimuts, et... chance, ou pas chance, mais... fin juin j'ai arrêté mes études, j'avais un entretien au mois de juillet, et j'ai été recrutée dès le mois de septembre en tant que responsable lecture publique en secteur adulte de la médiathèque de S. Et donc tout de suite, j'ai commencé à travailler, j'y suis restée quelques années, et... Et je me suis aperçue aussi que [dans la Région], ça fourmillait un petit peu, qu'il y avait une vie culturelle, qu'il y avait des choses, alors ça, je m'en suis aperçue aussi parce que je côtoyais l'agence départementale... enfin, il y avait des liens qui pouvaient se faire avec l'[agence régionale de coopération entre bibliothèques], et puis j'avais découvert aussi le réseau H., au niveau de tout ce qui est regroupements, plans de collections partagées, etc, je trouvais ça très intéressant, et je... j'ai *toujours* regardé les annonces, et j'ai découvert une annonce sur F., comme quoi ils recherchaient quelqu'un dans le cadre d'un futur équipement, à la médiathèque de F., et, j'ai postulé, et... j'ai été acceptée, et pour le coup, voilà, je suis arrivée en 2003 je crois sur F.. Alors, le projet médiathèque a pris beaucoup plus de temps que prévu, comme tous les gros projets de cette envergure... C'est pas grave, ça m'a permis de faire mes armes aussi en secteur documentaires, puis ensuite responsable du fonds local, fonds ancien, et puis avec le déménagement, je me suis beaucoup impliquée dans les groupes de travail qui étaient... tout ce qui était réaménagement, mise en espace, la réserve, etc, et pour le coup, de par mon investissement, on m'a proposé la responsabilité du secteur adulte au moment du transfert. Donc, 6 agents, la responsabilité du secteur adulte qui comprend les périodiques, la lecture publique, le fonds local et ancien qui avait une grande place à cette époque-là... Donc voilà, un rythme effréné puisqu'on lançait ce projet avec la RFID²⁰⁸ et puis tout ce que ça comportait. Et ensuite, ben, 2006-2009, et je me suis rendue compte aussi, 2009, que bah, les moyens faisant, à F., j'étais rentrée dans une routine de projet, c'est-à-dire que je savais quasiment un an à l'avance quelles étaient mes animations à prévoir parce que c'était tellement strict au niveau organisation et planning, parce que l'équipe étant juste, et l'activité forte, on n'avait pas beaucoup de marge, et... (*rires*) et je me suis dit mais ce n'est pas trop top, quoi, de se dire que je sais que tel mardi je vais faire telle animation dans un an, il y a quelque chose qui cloche, et surtout, tu ne pouvais pas imaginer développer des projets. Parce que c'était déjà un projet en tant que tel, d'assurer le quotidien d'une médiathèque et d'une structure comme celle-ci. Et donc toujours en train de consulter les annonces, même si je ne postule pas, et j'ai vu ce poste de coordinatrice de réseau. Donc, le terme en lui-même m'échappait un peu, j'ai postulé, et c'est pareil, j'ai été retenue, et donc je suis arrivée ici en 2013... Voilà.

Alors, la question de base, si je te dis bibliothèque, qu'est-ce que ça t'évoque ?

Culture, accès, euh... livres bien sûr, multisupport maintenant... voilà. Un endroit où les gens peuvent avoir des sources d'information, où ils sont accueillis, des animations bien sûr, mais c'est un tout, c'est des collections, des horaires d'ouverture... Un endroit où on s'y sent bien, où on peut échanger. Convivialité. Très à la mode. Troisième lieu. (*rires*) Je ne vais pas développer plus !

Et du coup, qu'est-ce que ça représente pour toi la bibliothèque aujourd'hui ? Comment tu vois la bibliothèque d'aujourd'hui ?

C'est un lieu où on peut y faire beaucoup plus de choses qu'avant, (*réfléchit*) et où on essaie, ben un peu dans cette optique-là en ce moment de pôle de services, d'étendre aussi au sein de la bibliothèque, qui se révèle être une structure, un équipement à part entière, et où, par rapport aux communes rurales par

208 Radio-frequency identification. Technologie d'identification de données à distance grâce à une étiquette émettant des ondes radio.

exemple, on peut imaginer plusieurs services au sein d'un même service. C'est ça qui change, en ce moment. C'est-à-dire qu'avec les supports, les outils qui arrivent, les tablettes, les liseuses, etc, on peut imaginer beaucoup plus d'activités, après, il faut les moyens bien sûr, mais on peut imaginer beaucoup plus de choses que ce qu'on faisait avant, c'est-à-dire accueillir les gens pour le goût de la lecture, la musique bien sûr, etc. Donc ça évolue. Et ça prend un rôle de plus en plus important quand on parle de communes rurales en plus. En situation urbaine, c'est un peu différent, parce qu'il y a d'autres services qui peuvent remplir ces missions, là, il y a vraiment quelque chose à faire.

Et du coup, est-ce que tu as l'impression que les bibliothèques du réseau ici peuvent répondre à cette définition ?

Elles peuvent y répondre, notamment dans le cadre du projet de ressources numériques, mais pas que. Il y a ça, mais qui va servir de base en fait. La création du pôle de services à la population au niveau de la communauté de communes, je pense que c'est un bon point aussi pour nous, parce qu'on avait déjà décelé cette sensibilité de transversalité des services, mais ce n'était pas officiel donc c'était un peu... c'était un peu bizarre. Là, voilà, on a toute notre crédibilité, et si le projet est validé, et que l'on a cette fameuse personne ressource, l'idée, ce sera de croiser moi, mes objectifs en tant que coordinatrice, la personne ressource, et bien sûr mes collègues des différents services, parce qu'ils vont avoir une touche à y mettre au niveau du contenu, tout comme moi je vais avoir ma touche à y mettre, avec le réseau bien sûr, sur la partie bibliothèque. Donc... oui, je pense qu'on peut le... ça se dessine, dans ce cadre-là, effectivement.

A ton avis, comment les bibliothèques sont perçues par la population ?

(réfléchi) Euh... je pense que c'est des... enfin, je pense que ça prend de l'ampleur aussi, euh... Avant, c'était peut-être des bibliothèques où on pouvait se retrouver, où on aller chercher des livres, bien sûr, euh, le fait d'y mettre de plus en plus d'animations, on essaie aussi d'ouvrir les choses vers le public adulte, parce qu'effectivement, quand on est en zone, on va dire milieu rural, on a quand même plus tendance à faire les choses en lien avec l'enfance et jeunesse parce qu'il y a les classes, il y a l'école, il y a les partenariats privilégiés, et l'idée, c'est de développer aussi des choses vers les adultes. Donc il y a de plus en plus de choses qui se font, et... je pense que la population voit aussi l'évolution de cette mise en réseau, ne serait-ce que par des choses basiques aussi, en termes d'ouverture au public il y a eu beaucoup d'amplitude de gagnée d'ici, enfin, depuis quelques années, et forcément, qui dit plus d'amplitude permet aussi au public de s'y rendre plus souvent, et donc un meilleur accès, un meilleur service, tout simplement.

Donc du coup, tu penses que la mise en réseau, ça améliore aussi l'image pouvaient avoir de la bibliothèque ?

Oui. Clairement. Clairement, et ça amène de la cohérence, ce qui est complètement logique. De la cohérence, on fait le faire ensemble, et des choses qu'elles ne pouvaient pas imaginer en terme d'animations parce que toutes seules, ce n'était pas possible, je prends l'animation parce que c'est ce qui est le plus révélateur, mais par exemple, la signalétique aussi qu'on est en train de développer au niveau du réseau, voilà, c'est quelque chose de... enfin, ce sont des choses que les gens voient. Et ils voient bien, l'utilité, même, de cette mise en réseau.

Alors, du coup, une question plus large maintenant, au niveau de la culture sur le territoire. Donc je voulais te demander ton point de vue sur l'offre culturelle du territoire, au niveau de la variété de ce qui peut être proposé, si c'est bien réparti sur le territoire... ?

Intéressante. Quand j'ai postulé, bien sûr, moi j'avais un confort, hein, à F., j'avais... voilà, responsable de secteur, dans une structure qui fonctionne bien, et tout... Voilà ! J'avais besoin d'un nouveau challenge. Bien sûr, l'idée, ce n'était pas de trouver le truc le plus... enfin voilà, je n'étais pas pressée dans ma recherche. Il me fallait vraiment un projet qui en vaille le coup, et donc quand je me suis renseignée bien sûr sur A.C., quand j'ai vu qu'effectivement, sur un tel territoire, on y trouvait déjà un cinéma, un centre culturel, bien sûr des bibliothèques... Alors j'en ai visité quelques-unes, pas toutes, mais j'en avais visité quelques-unes avant mon entretien. Je sais bien la dynamique qu'il y a au niveau des associations, etc, j'en avais déjà entendu parler aussi hein, bien sûr, on est à côté F., ce n'est pas le bout du monde. Donc euh, je trouve ça intéressant. Alors après, je pense que... Et ça, c'est du fait de mon positionnement au sein de la communauté de communes, je pense qu'il y a encore beaucoup de choses à faire, notamment pour développer une sorte de politique culturelle un petit peu homogène... Bon, il y a un recrutement

qui va être fait dans ce sens aussi, le fait aussi d'imaginer que les partenaires puissent travailler ensemble, c'est quelque chose que, jusqu'à présent, ce n'était pas le cas. Donc... il y a quand même du boulot, mais en tout cas, il y a les institutions, il y a des professionnels, il ne faut pas l'oublier non plus, donc c'est ça, et puis il y a une dynamique effectivement d'associations, qui fait que voilà, c'est somme toute intéressant. C'est assez facile je dirais, si on le veut, de mettre en place des projets.

Ça fait plusieurs fois qu'on parle de partenariat, de partenaires, donc pour toi, quels sont les partenaires privilégiés des bibliothèques, et puis ensuite quels sont peut-être les autres partenaires qu'il faudrait envisager et auxquels on ne pense pas forcément tout de suite ?

Ben le premier c'est la médiathèque départementale. Bien sûr. Je pense que... Alors, ce n'est pas forcément lié au réseau d'ailleurs, c'est vraiment un historique de bibliothèque. Les petites bibliothèques des zones rurales ne pourraient pas, n'auraient pas pu vivre sans cette aide précieuse. Alors, maintenant, les choses évolueront effectivement avec des mises en réseau, des coordinations, etc, mais pour le coup, leurs missions elles aussi doivent évoluer, mais un partenaire incontournable.

Ensuite, il y a tout ce que je viens de dire juste avant, c'est-à-dire les partenaires, alors je les appelle un petit peu institutionnels, c'est-à-dire voilà, le cinéma, le centre culturel, l'école de musique... Sur le territoire, les associations bien sûr, et puis les partenaires qui vont être en lien par exemple avec des missions spécifiques qu'on essaie de développer, notamment le réseau hors les murs, avec la PMI²⁰⁹ par exemple, donc le CDAS²¹⁰, euh... il y en aurait certainement d'autres, hein, si... Là encore, si le projet de ressources numériques avance et est validé, je pense à toute la partie emploi, recherche d'emploi, etc, où là, en fait, la coordination de Fabienne au niveau du Point Accueil Emploi va nous mettre en lien direct avec des structures et pour le coup, on va pouvoir évoluer aussi très rapidement. Donc voilà... Il y a aussi tout ce qui est partie gérontologie avec le CLIC²¹¹, l'ADMR²¹², etc. Il y a des choses à imaginer. Alors pour l'instant, je fais plus le lien avec les coordinatrices parce que ce sont mes interlocutrices privilégiées, je les connais, ce sont mes collègues, je pense aussi à tout ce qui est RIPAME²¹³, enfance et jeunesse, au multi-accueil, donc toutes les collègues au sein de la communauté de communes, on développe des actions bien sûr. Donc voilà... Et puis là, par exemple, avec l'expérimentation d'1DTouch, on trouve aussi des associations sur le territoire, mais aussi pour le coup, des personnes... privées on va dire ça comme ça, qui ont un rôle à jouer, dans la musique, ou dans le développement culturel... (*réfléchit*) Les partenariats privilégiés aussi, on ne peut pas parler de partenariat, mais bien sûr, ce sont les élus en tant que tels, avec cette distinction où on n'est pas tout à fait réseau complètement... et donc on travaille aussi avec les élus des communes, bien sûr, pour faire évoluer le réseau ensemble. Donc, voilà, ce n'est pas un partenariat au sens culturel mais c'est un partenariat qui est très très important (*rires*).

Alors c'est marrant parce que tout à l'heure, tu parlais des écoles et tu disais aussi que c'était des partenaires privilégiés, et là tu n'en parles pas du tout...

Aussi, parce que c'est tellement évident, effectivement... (*réfléchit*) Tu as raison de le dire, mais c'est... oui, c'est naturel. Enfin, quand on a une école ou des classes à côté, effectivement, il faut le faire, et en même temps, ce n'est pas forcément évident, parce que ce sont des questions de personnes aussi, parfois ça marche bien, parfois ça marche moins bien. Donc oui, bien sûr, tout ce qui est institutionnel aussi, les collèges et les lycées aussi on a essayé d'établir quelques ponts. Mais c'est moins évident, clairement. Le... l'expérience de la mise en place des TAP²¹⁴ a été quelque chose d'intéressant pour moi aussi. Parce que je le vivais au sein de la communauté de communes et on a mis en place des groupes de travail inter-services, et pour le coup on s'est retrouvés avec des réunions de travail avec des directeurs ALSH²¹⁵, donc ça ce sont mes collègues, et... très bien, mais aussi avec les éducateurs sportifs des communes du territoire, et c'était très intéressant parce qu'on a aussi appréhendé les missions de chacun, voir un petit peu le rôle, etc, et finalement, (*rires*) je trouve que cette réforme, si elle a un point positif, c'est ça, c'est d'avoir mis les acteurs aussi autour d'une table et de rencontres. Donc voilà, c'est pas des partenaires privilégiés auxquels on va penser naturellement, mais on s'était dit que dans le cadre

209 Voir note n°185

210 Centre départemental d'action sociale

211 Centre local d'information et de coordination

212 Voir note n°191

213 Voir note n°190

214 Voir note n°186

215 Voir note n°188

de TAP, on pouvait aussi imaginer suivant des thématiques des passerelles aussi par exemple avec les éducateurs sportifs ou autre. Et j'en oublie certainement. (*réfléchit*) Très certainement. (*réfléchit longtemps*)

Et justement, pourquoi c'est important de nouer des partenariats avec des partenaires extérieurs, quel est l'intérêt ?

Bah c'est tout simplement enrichissant. C'est-à-dire que l'on n'est plus, on n'est pas uniquement fermé ou dans notre bulle, mais on s'ouvre aux autres, et on apporte, ils nous apportent leurs savoirs-faire, on leur apporte nos savoirs-faire, on est tous... On a tous ce point commun, c'est qu'on est des services à la population, encore une fois, donc les gens qu'ils fréquentent via leurs activités, on peut aussi nous les avoir dans nos bibliothèques, ou pas, d'ailleurs. Et c'est ça qui est intéressant, c'est-à-dire que ça peut faire des passerelles, et faire venir des personnes dans les bibliothèques et vice-versa. Donc l'intérêt, c'est de faire découvrir effectivement nos services au niveau de la population.

Essayer de toucher un public en fait qu'on ne touche pas forcément.

Beaucoup plus large. Clairement.

Alors, ensuite, la question s'adresse plus aux bibliothécaires du réseau, c'est-à-dire les partenariats que la bibliothèque a développé avec d'autres acteurs, mais tu peux me dire s'il y a des partenariats qui ont été noués au niveau intercommunal uniquement...

Dans les partenaires, j'ai oublié les librairies. Ce qui est dommage. Tout ce qui est monde de l'édition. On a monté des projets ensemble, donc ça c'est, effectivement, en plus j'y tiens, donc il faut les citer.

Ok. Et sinon, toujours sur les partenariats, comment tu perçois ton rôle par rapport aux autres acteurs avec lesquels tu travailles, comment tu te positionnes ? Selon aussi si c'est toi qui est allé vers eux ou l'inverse ?

Bah, le rôle de coordination c'est avant tout un rôle de lien, on l'a déjà dit, donc voilà, le fait d'être au niveau de la communauté de communes me permet d'avoir justement, un peu cet aspect facilitateur. On prendra l'exemple d'1dtouch, mais je pense que c'est valable pour tout autre exemple, c'est-à-dire qu'on met en place quelque chose, un nouveau service ou une nouvelle animation, peu importe, et on décide de voir un peu sur le réseau ou sur le territoire ce qu'il se passe autour de ça, et la communauté de communes, de par cette envergure territoriale, me permet, effectivement, de se dire, ben voilà, on va présenter, on va faire une rencontre entre acteurs, etc, et les choses sont beaucoup plus faciles, effectivement, que si j'étais dans ma propre bibliothèque au niveau d'une commune quoi. J'ai un peu tout le... tout le panel des associations, je les connais, j'ai le mailing, enfin je... voilà. Après, il faut savoir utiliser ça, mais... c'est plus simple. Et puis, quoi qu'on en dise, la communauté de communes parfois a, je ne sais pas, on va dire un aspect un petit peu... de distanciation, mais en même temps, quand on dit je viens de la communauté de communes, tout de suite ça pose le cadre, et on... je ne vais pas dire qu'on nous écoute plus, ce ne serait pas vrai, mais en tout cas, on nous écoute. Donc voilà. Ce que je peux dire. Donc plus facile à mettre en place des partenariats, ça c'est clair, c'est plus mobilisateur. Et puis après, c'est ce que je disais lors de nos discussions, il y a le réseau, le réseau du territoire, et puis il y a *notre* propre réseau, et ça, c'est très très important. De par les expériences antérieures, de par nos connaissances, nos activités personnelles, etc, et ça, c'est quelque chose qu'il ne faut surtout pas négliger. C'est très très important.

Alors du coup, sur 1dtouch, on en a parlé plusieurs fois, est-ce que tu as l'impression que ça a un impact sur le territoire ou c'est trop tôt pour le dire ?

Oui, je pense qu'il a nous falloir encore un peu de recul, hein ! Honnêtement, ce serait un peu prématuré de se dire que c'est bien parti, etc. Ce qui est bien parti, ça a été le lancement. Effectivement. Euh... Parce que... Ben parce que j'ai accueilli L.G. en tant que stagiaire et qu'avec toi effectivement on a mis en place toooute une série d'animations. Alors voilà, la difficulté, qui dit promouvoir un nouveau service dit médiation culturelle mais médiation intensive ! Euh... et donc, nous sommes dans un réseau, et donc là, on multiplie autant d'interventions (*rires*) que de sites par exemple. Donc là, (*rires*) c'est là où parfois on atteint les limites, c'est-à-dire que on multiplie (*rires*), on multiplie les choses par neuf, parfois, donc ça fait beaucoup ! Euh... (*réfléchit*) je pense que c'est en bonne voie... moi je me suis fixé des objectifs en tant que coordinatrice de réseau par rapport à ça, pour l'instant bien sûr on ne les a pas atteints. Ce que je vais surtout... là où je vais être surtout attentive, c'est à la rentrée en fait. Parce que là, on a bien lancé

les choses, il y a eu aussi un bon retour au niveau de la presse, il faut aussi le dire, parce que les articles qu'ils ont fait un petit peu partout justement quand on s'est baladé, ça a favorisé aussi le bouche à oreille, clairement. Parce qu'on a un lectorat qui lit la presse, et donc c'était important, ils ont été un bon vecteur de communication. Et la rentrée va être déterminante, parce qu'avec l'été, ça va être un petit peu relâche, même si là, j'observe encore des inscriptions et tout, mais c'est pas pareil. Donc... Ben donc là, pour le coup, on a aussi prévu des animations en lien avec 1dtouch à la rentrée. Donc il faut encore quelques mois de recul.

Et sinon, tu penses quand même que ça peut avoir un impact sur le territoire, même au niveau de la visibilité des bibliothèques ?

Oui. Oui, parce qu'on a beaucoup parlé de nous, en service innovant en plus, c'est-à-dire que voilà, ce n'est pas... on ne le fait pas partout. C'est quand même des sources dématérialisées donc c'est quand même des choses qui s'appréhendent de manière différente. Donc c'est aussi, clairement montrer à la population l'évolution de nos métiers. Euh... c'est indéniable quoi. Il y a des nouveaux usages, de nouvelles pratiques, qui sont liés au numérique, alors le public le vit parfois au quotidien dans sa sphère privée, mais il faut aussi que les équipements publics suivent. Et 1dtouch, ça nous permet de suivre. Donc voilà, c'est une offre. Et c'est une offre aussi qui permet, et il ne faut pas l'oublier, peut-être d'attirer de nouveaux publics qui apprécient la musique, mais qui ne s'y retrouvent pas forcément dans nos fonds que l'on propose au niveau des bibliothèques, parce qu'il y a certaines bibliothèques qui n'ont pas de CD tout simplement, et ou d'autres, où les budgets faisant, la part de nouveautés CD ne peut pas non plus être, voilà. Et donc ce sont des questions de fonds qui se posent aussi en terme d'évolution de métier, comme je dis, au niveau des bibliothèques.

Tout à l'heure, tu évoquais dans les partenaires, la médiathèque départementale. Tu disais que comme les rôles de coordinateurs de réseau se développent, leurs missions allaient être amenées à évoluer, donc comment est-ce que tu envisages justement ton travail avec la médiathèque départementale ?

Ben c'est ce qu'on essaie de faire, actuellement. J'ai la chance d'avoir une référente territoire, Pascale, qui est punchy, qui est dynamique, qui veut tout bien pour le territoire, on s'entend très bien. Après effectivement, je dirais que naturellement, les choses se font, et qu'elle a bien compris effectivement qu'il y avait des nouvelles... des nouvelles évolutions aussi pour elle, parce que... parce qu'il y a ce poste de coordination, mais que justement dans cette... dans cette perspective de nouveaux usages, de numérique, etc, mais il y a d'autres choses aussi certainement, ils ont... (*réfléchit*) Ils ont cette obligation, je dirais, d'être plus en avance que nous, justement, pour promouvoir les choses. Et là, de par les circonstances, on va dire, d'organisation interne, euh... ça pose question, effectivement. Mais je crois qu'ils doivent être toujours dans ce rôle là moteur, de dynamique... de fédérateur aussi au niveau départemental. Ça, c'est très important, parce que nous, on a notre vision sur *notre* coordination de réseau, et que, c'est ce qu'on leur avait fait comprendre aussi, c'est-à-dire que eux, ils ont une vision sur *l'ensemble* du département, avec des retours d'expérience à nous apporter, dans quelque domaine que ce soit, et c'est eux qui peuvent faire le lien, et l'objectif aussi pour moi de la médiathèque départementale, c'est de mettre à disposition des outils aussi. Que nous on est en train de bidouiller en interne mais qui ne sont pas du tout probants. Euh, des bases. Des bases de données, euh, des bases de données d'outils d'animation, euh, d'expositions, d'auteurs, de conteurs, etc. En fait, il faut vraiment qu'ils nous apportent cette, ce savoir-faire, et le fait qu'ils puissent eux de leur côté bénéficier de cette possibilité de collectage qu'ils ont au niveau du département, que nous on n'a pas. Alors nous, ce qu'on fait, c'est qu'on téléphone à droite, à gauche, de par nos relations, on va dire, entre coordinateurs ou entre collègues, mais, on perd du temps. Et... si eux faisaient... enfin, ils le font, bien sûr, mais si vraiment ils s'y employaient... et bien sûr, ça, ça ne peut se faire qu'en décharge d'autres missions, il ne faut pas non plus se leurrer. Mais là, on est là pour ça justement, le fait d'avoir une coordination, c'est aussi mettre en place une navette communautaire, donc ça veut dire les décharger de certaines choses, on va dire, très pratiques, le bip-bip comme on appelle ça et pour le coup, ils peuvent se positionner sur d'autres missions comme celles-ci, et ça, ce serait vraiment très intéressant s'ils pouvaient creuser, creuser là-dessus quoi, parce que ce serait une mine d'or pour nous et un gain de temps considérable que d'avoir des bases de données comme celles-ci pour chercher un spectacle, ou suivant une thématique, etc quoi. Donc leur rôle évolue, je pense qu'effectivement il faut qu'ils oublient cette notion de « référent territoire » parce que finalement, c'est ce qu'on joue, maintenant, nous, en tant que coordinateurs, puisqu'on est complètement sur le terrain. Mais que eux, ils ont vraiment cette notion

de... enfin le territoire, pour eux, c'est le département. Donc il faut qu'ils aient cette visibilité et cette lisibilité beaucoup plus en hauteur. Et pour le coup, plus ils nous tireront en hauteur, comme l'idée, c'est ça, c'est vraiment, hop, nous sortir par le haut, et ben pour le coup, on pourra aussi mener des projets conjointement avec eux bien sûr, parce que l'idée, c'est de le faire à deux, et euh... et d'aller encore plus loin. Tout simplement.

Et du coup, par rapport aux élus, est-ce que tu as l'impression d'être comprise par les élus ?

(rires) Alors, comment dire ? Je suis enregistrée. Euh.. Oui pour certaines choses, pas tout à fait pour d'autres. Alors, comme on l'avait expliqué aussi, il y a des degrés et des strates en fait d'élus. Et clairement, ça, c'est important. Le fait d'avoir nommé dans chaque commune un élu référent, là c'est vraiment... une bonne idée ! Parce que pour le coup on va directement à la... on va directement sensibiliser cet élu-là dans des choses très pratiques, très pragmatiques, et donc là ça va fonctionner. Ensuite il y a la strate élus conseil municipal, élus référents à la culture, donc quand on a la chance que l'élu référent soit aussi élu à la culture dans le conseil municipal, tout va bien. Quand ce n'est pas le cas, ben il faut recommencer à expliquer les choses. Donc, en fait, il faut énormément de pédagogie auprès des élus parce qu'ils méconnaissent *complètement*, alors là, je peux le dire, complètement le métier de bibliothécaire. Ce qu'ils voient juste, c'est... l'animation. Et encore que. Ils voient juste l'animation dans la réalisation de l'animation, pas par exemple dans le cadre de la préparation *(rires)*. Euh, dans le avant, pendant, et après. Ils ne voient que le pendant. Donc voilà. Après, il y a les élus, on va dire, maires, élus communautaires, alors je dis maires et élus communautaires parce que normalement, les maires sont au sein du conseil communautaire. Alors là aussi, deux niveaux, c'est-à-dire que les élus qui vont faire partie de la commission culture du conseil communautaire, donc là vont être beaucoup plus sensibilisés, parce qu'en plus parfois, on retrouve les mêmes élus, alors je parle bien sûr dans le cadre de notre territoire, et donc là, à force de dire les choses, de les expliquer, moi je les vois sur le terrain et tout, donc ça se fait plus facilement. Par contre, bah je me rends compte qu'il y a encore une partie des élus que je ne touche pas parce que par exemple, pour les bibliothèques, il y a quand même deux communes qui n'ont pas de bibliothèque. Donc je n'ai pas du tout de lien avec ces élus. Et donc quand on leur propose des projets un peu plus ambitieux, etc, ben par exemple même 1DTouch, je ne pense pas que ça soit allé jusque chez eux. Mais c'est comme ça. Voilà, après, on ne peut pas non plus blâmer les élus. Parce qu'ils ont une telle masse d'informations, de connaissances, sur des domaines mais aussi diverses que... il y a un moment où il faut aussi qu'on s'imagine, enfin voilà, on ne peut pas connaître tout sur tous les métiers, et... c'est pas simple. Après, c'est aussi notre rôle et notre mission de bien expliquer les choses, d'insister parfois quand on sent qu'il y en a besoin... Et de faire notre travail de terrain. Ce qui est un peu paradoxal pour une coordinatrice par exemple de réseau qui normalement est au siège de la communauté de communes, mais le fait d'être sur le terrain aussi souvent que je le suis moi, et qui ne se fait pas partout, suivant les postes de coordination, ça c'est très important. Parce qu'ils me connaissent quand même. *(silence)* Et il y a des élus qui ensuite te font, mais complètement confiance, en termes... techniques, pour des projets de réaménagement ou des choses comme ça, parce que là ils ont vu concrètement comment tu travaillais.

Exercice pratique

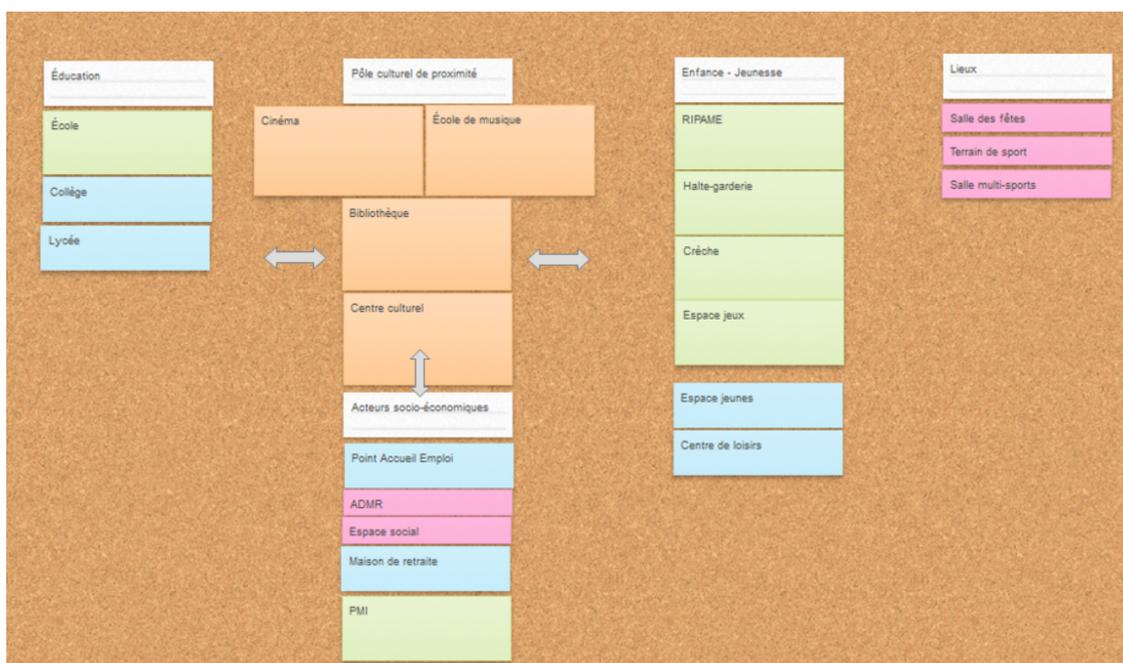


Illustration 15: Dans ce schéma, les bibliothèques se retrouveraient au cœur d'un noyau composé des quatre partenaires culturels institutionnels du territoire du fait de leur rôle fédérateur et du vaste public qu'elles touchent. L'accent est porté sur la transversalité des services à la population qui interagissent tous les uns avec les autres.

Alors, ça va être plus facile pour moi, parce qu'en fait on a commencé à mener cette réflexion-là en commission culture et en terme de comité technique. Donc on avait imaginé le rôle du réseau des bibliothèques avec une certaine conception des choses. C'est aussi je pense plus facile pour moi, parce qu'on est dans cette logique de pôle de services à la population. Alors bien sûr, tout est lié. L'idée, c'était de faire le réseau des bibliothèques au cœur de ce qu'on appelle un pôle plus culturel, où on y intègre, mais ça, on l'a vu en commission culture, le cinéma, l'école de musique, le centre culturel. Donc ces quatre institutions font les partenaires institutionnels du territoire [...]

Alors, ce qui m'intrigue, c'est que si vous en avez parlé en commission culture, il n'y avait pas des gens que des bibliothèques, alors pourquoi avoir fait ce choix de mettre la bibliothèque au croisement ?

Ben parce que c'est la communauté de communes qui est à l'origine de ce schéma, et qu'avec le vice-président en charge de la culture, ce qu'on voit, c'est que la bibliothèque, comme on disait dans une de tes questions, ce n'est plus considéré comme bibliothèque. Ça peut être aussi un lieu où on va pouvoir y développer des actions en lien avec le Point Accueil Emploi mais tout simplement grâce à l'équipement et au support, et puis nous on est fédérateur, et puis nous, on a cette force-là, c'est qu'on touche *tous* les publics. Et donc par exemple, ben l'école de musique, c'est qu'une partie. Le cinéma, c'est qu'une partie. Le centre culturel aussi, parce que, on a cette force-là encore jusqu'à présent, c'est la gratuité de nos actions culturelles. Et puis le vice-président le voyait aussi comme ça, c'est-à-dire les bibliothèques peuvent être des relais en termes de communication, pour tous les autres partenaires institutionnels. Où on est très très mauvais, tous, là dessus, et qu'on va plus souvent à la bibliothèque que parfois on va au cinéma, ou encore mieux à un spectacle au centre culturel. Donc on a plus de champs d'action. Et parce que, le fait d'avoir aussi cette mise en réseau qui se fait de manière quand même rapide, fait qu'on a pris, je dis nous, vraiment tout le monde, là, réseau, collègues, salariées, et bénévoles, bien sûr, ça prend une telle envergure que justement, encore dans une de tes questions tu disais quel est le ressenti de la population mais ça y est, ils ont bien fait le truc en se disant, à la bibliothèque il peut se passer quelque chose, ou c'est à la bibliothèque qu'on peut se retrouver. Et... il manque la PMI²¹⁶, justement. Et c'est là où on se rend compte qu'il y a encore quelques défaillances et qu'il y a certaines franges de la population qui ne connaissent pas ce lieu, et que comme on veut en faire un lieu central, il faut absolument que l'on développe des actions pour que tout le monde connaisse... parce que bibliothèque ça veut dire que sur neuf communes sur onze, on a déjà un équipement. Ça c'est important. Alors que

216 Voir note n°185

l'école de musique, et que tous nos partenaires institutionnels sont centralisés sur A.C. Et c'est ça aussi l'idée, c'est que la bibliothèque, les bibliothèques, elles sont quasiment partout.

[...]

C'est ça aussi, l'intérêt d'être dans la coordination et comme on disait au siège de la communauté de communes, c'est-à-dire qu'effectivement, on a la connaissance de l'ensemble des acteurs et le fait de travailler en bibliothèque fait qu'on peut toucher toutes les tendances, toutes les fibres... Et puis, ça, c'est vraiment des dessins qui sont en train de se mettre en place.

Le fait de réunir tous ces acteurs-là par exemple en pôle de proximité culturelle, c'est quelque chose de complètement neuf au niveau de la communauté de communes. Quand je suis arrivée la première année, j'étais complètement atterrée, mais les acteurs ne s'étaient pas rencontrés entre eux. Il y a un moment où tu te dis ce n'est pas possible. C'est quand même des forces importantes au niveau de la culture. Et donc ça, ça a amené aussi, cette organisation dessinée comme ça, la création de comités techniques.

Fin de l'entretien.

Annexe 20 : Entretien de la référente médiathèque départementale

Pour commencer, je vais te demander de me parler un petit peu de ton parcours, comment tu es arrivée à la médiathèque départementale, etc...

Ok. Donc en fait je suis arrivée à la médiathèque départementale, c'était une reconversion professionnelle. Auparavant j'étais enseignante, j'étais institutrice. J'ai fait ça pendant 4 ans, et comme je n'avais pas de poste titulaire et qu'il n'y avait pas de possibilité qu'il y en ai rapidement, j'ai profité d'un congé parental pour me reconvertir. Donc j'ai suivi la formation ABF²¹⁷ qui était dispensée par la médiathèque départementale à l'époque à R.M., et... Je suis bénévole. Il faut déjà préciser que je suis bénévole dans ma commune, et c'est par ce biais-là que j'ai reçu l'information qu'il existait une formation ABF, et pendant mon congé parental, j'ai beaucoup travaillé à la bibliothèque du village en fait, et à moment je me suis dit, pourquoi pas faire la formation ABF, c'est peut-être ça ma reconversion, ce qui m'attend, d'institutrice à pourquoi pas bibliothécaire jeunesse, et voilà comment ça s'est fait. Donc j'ai suivi la formation, ensuite j'ai envoyé des lettres de motivation, des CV, j'ai été recrutée sur un contrat quand on a fait la rétro-conversion des catalogues à la médiathèque de F.. Donc j'ai été recrutée pour ça sur un contrat, et après, la médiathèque départementale, qui était la bibliothèque départementale à l'époque, m'a recrutée pour faire du rattrapage de statistiques. Et, de contrat en contrat, je suis restée à la médiathèque départementale. J'ai préparé le CFCB²¹⁸, de façon à passer les concours quelques années plus tard, et donc j'ai eu le concours en 2003. Donc j'ai été embauchée en 2001 pour faire des contrats, j'ai eu le concours en 2003, et je suis arrivée en avril 2004 à F.. C'est le moment où on a déconcentré l'action de la médiathèque départementale. Et donc je suis devenue référente de territoire à ce moment-là. Avant, j'occupais toutes sortes de missions, donc les statistiques, les réservations, l'animation, voilà, je tournais, de contrat en contrat... Et donc depuis avril 2004, je suis posée à F., je suis référente de territoire du territoire où je suis bénévole, où je suis toujours bénévole, donc ça c'était pour moi super, c'était... d'un point de vue personnel quand on se reconvertit, et que là c'est vraiment une succession de hasards qui m'ont amenée à ce métier-là, et finir par être référente du territoire où j'ai été bénévole d'abord, je trouve que c'est vraiment pour moi... J'ai fait le tour quoi. C'était important. Quand on s'est réparti le territoire, c'était une des choses qui rentrait dans la balance pour le partage géographique. Donc du coup je suis référente pour F. Communauté, donc 15 bibliothèques, et A.C., 9 bibliothèques, donc 24 en tout. Et donc là, je ne fais plus ou des statistiques, ou des réservations, ou de l'animation. Référent, c'est vraiment le couteau suisse, la personne ressource à 360°. C'est vraiment ça. Après, on n'a pas les réponses à toutes les questions, mais comme on est la porte d'entrée, c'est à nous de nous débrouiller pour trouver la personne, redistribuer... Donc ça intègre aussi des déménagements. Ça intègre... l'évaluation des collections cibles, l'organisation fonctionnelle de la bibliothèque, euh... on envisage toujours un équipement à 5 ans donc une projection... et donc c'est tout ce travail-là.

Ok, donc ensuite une question très générale, quand je te dis bibliothèque, à quoi penses-tu spontanément ?

(réfléchit) Lieu de culture, lieu de loisirs... Voilà. Pour moi, c'est le seul lieu de culture qui existe dans certaines communes, et... parce que pour moi, l'école, pourtant en étant un enfant de la balle, c'est pas la même chose. Parce que l'école, les publics sont captifs. Et je connais, de près, beaucoup d'enfants qui y vont seulement par obligation, si ils pouvaient être ailleurs, ils seraient volontiers ailleurs. Alors que la bibliothèque, c'est le seul lieu *libre* de culture, de loisirs... voilà. Et je pense que c'est indispensable. Mais qu'il ne faut surtout pas que ça reste le lieu de culture qu'on connaissait, moi j'ai 47 ans, quand je me rappelle ce qu'était la bibliothèque quand j'étais petite, je pense qu'aujourd'hui, ce genre de bibliothèque, ça n'a plus cours. Ça ne devrait plus. Quand il n'y a qu'un seul équipement dans un village, il ne faut plus que ça soit ce genre de bibliothèques-là. Sinon, on passe à côté. Parce que le public n'a plus les mêmes attentes, et le lieu où on ne fait pas de bruit, où on réfléchit en silence, où on ne vient que pour travailler, ça, c'est fini. Ça a vécu. Aujourd'hui, c'est vraiment le lieu social, mais au sens mixité sociale, échanges... voilà. Où on va amener les gens parce qu'on va proposer un contenu culturel, voilà, très bien, mais si c'est pour le faire en silence, non. C'est un lieu de médiation. C'est un lieu de médiation la bibliothèque. Ce n'est pas un lieu de stockage des collections. Ce n'est pas un magasin.

Justement, j'allais te demander comment tu voyais la bibliothèque d'aujourd'hui...

217 Voir note n°189

218 Voir note n°187

Oui, c'est ça. C'est-à-dire un lieu d'échange en fait. D'abord un lieu d'échange, de rencontres... L'idée, mais c'est exactement la même chose que pour l'école, c'est-à-dire où, jusqu'à il y a encore pas très longtemps, l'école était un lieu de culture descendante, c'est-à-dire qu'il y avait le maître qui savait, et qui prodiguait son savoir aux enfants passifs qui étaient là pour écouter. Et ça a vécu aussi. Si ça continue d'être comme ça, ça échoue. Et donc... c'est interactif maintenant. Sinon ça ne marche pas. Et comme la connaissance on peut l'avoir ailleurs, si on n'apporte pas une autre plus-value, qui est dans la forme, plus que dans le contenu, eh ben on ne sert plus à rien. Et à la bibliothèque, c'est exactement la même chose. Les collections, elles sont numérisées, elles ne sont pas physiquement, spécialement ici, elles sont là, elles sont ailleurs, elles sont partout. Donc si nous, la plus-value qu'on apporte, elle n'est pas dans l'interaction et dans la médiation, on ne sert à rien non plus. Donc on est la clé pour comprendre les codes qui peuvent être un frein entre le lecteur et le livre, donc nous on est l'interface. La bibliothèque et le bibliothécaire, c'est... ce n'est plus que ça. Mais ce n'est certainement pas un lieu de stockage. Et donc c'est pour ça qu'il est très important de se libérer des tâches matérielles, par l'informatisation, entre autres, mais par tous les biais possibles et imaginables, se libérer des tâches matérielles pour être d'abord tournés vers le public. Donc ce n'est plus le contenu et les collections qui sont au centre, c'est le lecteur, l'usager, qui est au centre. Et tout ce qu'on fait doit être tourné dans ce sens-là en fait. (pause) Donc la meilleure collection du monde, sans médiation, ne sert à rien. Elle ne sera universelle pour personne. Et (rires), voilà.

Et du coup, est-ce que tu as l'impression qu'ici, les bibliothèques répondent à cette nouvelle image de la bibliothèque ?

C'est en voie d'y répondre. C'est-à-dire que quand je suis arrivée il y a... une quinzaine d'années à la médiathèque départementale, ce n'était pas du tout comme ça. Le jour où on est devenu référents de territoire, où on s'est rapprochés, on a été plus crédibles. C'est-à-dire qu'avant, on supposait déjà que ce modèle-là avait vécu et qu'il fallait en changer, sauf qu'on était centralisé. Donc on disait aux gens, on tournait en bibliobus, on arrivait dans une bibliothèque, on disait voilà, à 50km, ils ont fait ça, c'était drôlement bien. Et il fallait que les gens nous croient sur parole. Sauf qu'il n'y avait pas d'émulation là-dedans, c'était un territoire qui était trop loin, les gens, ça ne leur parlait pas, on n'avait pas tourné le chemin qu'ils nous avaient oublié et ils ne faisaient pas. Aujourd'hui on dit aux gens : « Regardez ce qu'on a fait à L.C. comme c'est bien ! Vous qui êtes à 5km, pourquoi vous ne le faites pas aussi ? » Et les autres se disent : « Ah ben oui, après tout ! C'est la commune à côté » Donc on a une autre crédibilité, et quand on essaie de dire qu'il peut y avoir des choses qu'on mutualise et que derrière, il y a une économie de moyens, qui fait que cette économie de moyens, on peut l'investir ailleurs, eh ben là on est crédibles. Crédibles au niveau des politiques aussi, parce que les cordons de la bourse, c'est eux qui les tiennent, si nous derrière on n'a pas des arguments en disant : « sachez dépenser votre argent de telle manière, d'en économiser ailleurs pour rendre un service public de meilleure qualité sans dépenser un sou de plus », ça, c'est un argument qu'un élu entend. Et la preuve ici, la preuve à O., effectivement on a des statistiques qui sont en dessous de ce que ça devrait, parce que les moyens matériels n'y étaient pas. Le problème n'est pas toujours des moyens matériels, souvent, les moyens matériels, c'est l'alibi, pour dire ça ne marche pas, parce qu'on ne s'est pas posé d'autres questions. Ici, c'était le cas, il y avait un problème matériel. Mais il y a d'autres endroits où c'est l'organisation des collections qui ne va pas, ou c'est la manière dont les équipes fonctionnent qui ne va pas. Je trouve que sur A.C., là, on est vraiment rentré dans un esprit où tout le monde a compris qu'on ne fonctionnerait plus comme avant, et il s'est trouvé qu'on était à la croisée des chemins. Il y avait plein de bibliothèques qui avaient besoin de travaux, et ils ont accepté d'intégrer ces nouvelles considérations de public, de médiation, d'animation de la bibliothèque pour concevoir des espaces qui s'y prêtent davantage. Avant, ce n'était absolument pas possible.

Qu'est-ce qui a été le déclic, selon toi, pour qu'ils fassent ce pas ?

Je pense que simplement, les choses ont mûri. C'est-à-dire qu'en 2004 quand on est arrivé, ce territoire-là était vraiment indigent en termes de bibliothèques. Je pense que je ne suis pas très loin de la vérité en disant qu'on a doublé la performance des bibliothèques en moins de 10 ans. Je trouve que c'est énorme vu le travail qu'il y avait à faire. Je pense que simplement, ils ont entendu les remarques, les équipes d'élus ont laissé décanter tout ça, quand on est arrivés avec des projets il y a 4-5 ans, plus que ça, oui, facilement 5-6 ans pour A.C. et M., ils ont donné le tempo, ils ont créé... ils ont mis en route. Ils ont mis en route parce qu'il y avait une grosse inertie sur un secteur comme ça, c'est quand même 12 000 habitants, 9 bibliothèques, il y avait une grosse inertie. Le fait que ça soit la tête de réseau naturelle qui

commence, avec un geste symbolique, parce qu'ils étaient Culture et Bibliothèque pour tous, c'est devenu communal donc symboliquement, ce n'était pas rien, ils se sont positionnés comme une tête de réseau, à l'époque, on avait fait des calculs avec l' élu qui était en charge et on était arrivé à un nécessaire de 280 m² minimum, on a beaucoup discuté avec l' élu, il a bien compris qu'il aurait cette mission-là de tête de réseau à remplir, et que du coup, sa zone de chalandise ne serait pas que la commune elle-même mais les communes périphériques, et il a accepté de faire 400m², ce qui était un geste politique très très important. Donc il a emmené comme ça, déjà, son réseau. Et ensuite, il y avait L.C., qui était une bibliothèque très ancienne, qui avait fait un choix politique pas neutre non plus, que j'ai trouvé courageux, c'est-à-dire de la gratuité. Et ça, c'est la seule sur le territoire, il faut vraiment que les autres s'emparent de ça aussi, donc ils ont fait ça, ils avaient une bibliothèque de 100m² qui était récente, qui avait, je ne sais pas, une dizaine d'années, ils ont dit ok, c'est trop petit, on déménage, ils ont refait 150, alors que leur bibliothèque n'était pas vieille, c'est la seule bibliothèque de mémoire qui avait une bibliothèque récente, propre, qui refait une bibliothèque 50m² plus grande à quelques centaines de mètres, pour rester au goût du jour quoi. Et là, j'ai trouvé que ce n'était pas du tout neutre non plus comme geste. Ensuite on avait M., qui était une petite commune très rurale, où on avait 48 documents à nous que l'on n'arrivait pas à récupérer, qui étaient déposés depuis 10 ans sur une étagère dans le bureau du secrétaire de mairie, c'était un fonds qui dormait, c'était catastrophique, et donc en 2009, on a commencé tout un cycle de formation d'une équipe volontaire. L' élu actuel fait partie de cette équipe de départ. Elle est toujours aux manettes, Madame D., elle est toujours aux manettes, et du coup elle a accepté, avec 4 ou 5 autres personnes... (*interruption*)

Oui, je parlais de M. et donc en même temps que L.C., M. a formé son équipe et ils ont ouvert à peu près en même temps. Donc ça a vraiment fait, là, un triangle qui a emmené le reste du réseau. C'est vrai que les petites bibliothèques ne se seraient pas forcément projetées toutes seules, mais quand elles ont vu qu'à A.C., à L.C., à M., ça s'organisait, bah du coup les maires à côté ont dit mais pourquoi pas nous ? Et donc là, cette émulation qui manquait, elle est arrivée. Et du coup, tout ce que nous on avait dit depuis plusieurs années, en disant il serait intéressant de, votre bibliothèque n'est pas suffisamment bien organisée, il manque telle et telle chose pour que ça soit bien, on nous a écouté d'une autre oreille. Et les choses avaient sédimenté. Voilà. Et ça, je trouve que c'était drôlement important pour que ça se passe. Donc après, les choses se sont imbriquées les unes dans les autres. Et parallèlement à ça, au niveau de la communauté de communes, ça commençait à s'organiser aussi, et il y a eu un comité de pilotage, qui était piloté à l'époque par Madame B., qui était l' élue culture à L.C., donc qui faisait partie de ceux qui avaient fait cet acte volontaire de la gratuité, donc qui était une personne extrêmement mobilisée, investie, et convaincue du bien-fondé de tout ce qu'on pouvait faire pour le réseau des bibliothèques et qui était l' élue culture de la communauté de communes. Donc forcément, vice-présidente qui s'occupait de la culture en ayant autant de convictions personnelles, elle a été précieuse aussi pour emmener le réseau. Et donc c'est avec cette personne que l'on a commencé à réfléchir à ce que pourrait être la vie d'un réseau, qu'on a parlé d'informatisation en commun, la bibliothèque de A.C. s'informatisant, nécessairement puisque c'était la tête du réseau, on a demandé à ce que toutes les communes soient impliquées dans le choix du logiciel, donc toutes les réunions qui ont été organisées par Paprika à l'époque ont été ouvertes à toutes les bibliothèques qui pouvaient se sentir concernées de près ou de loin, de façon à ce que le choix se fasse avec derrière la volonté d'y raccrocher les autres quand ils seraient prêts, quand ce serait mûr. Donc ça, c'était 2000... (*réfléchi*) 2009. 2008-2009, dans ces eaux-là.

D'accord, donc c'est à ce moment-là qu'est née l'idée du réseau...

L'idée du réseau, et le comité de pilotage avec des réunions régulières qui étaient au début tous les trimestres, il y a eu des moments où c'était tous les mois, selon l'actualité, et puis ensuite on a dit voilà, maintenant, on pense à un réseau informatique, mais un réseau informatique ne se suffit pas, il faut aussi un réseau, comment dire, d'animation, un réseau... sur la gestion des bibliothèques, des collections, etc, et donc c'est peut-être le moment de penser à recruter un coordinateur de réseau. Nous, on avait encore des enveloppes qui pouvaient aider au recrutement, puisque l'on peut aider deux recrutements dans la mesure où ils sont intercommunaux, en les aidant plus ou moins selon les périodes, et donc c'est comme ça qu'on a écrit la fiche de poste de Séverine, il y a... 2 ans et demi, à peu près. Donc ce travail de mise en réseau était amorcé, donc elle est arrivée, et elle l'a tiré. Parce qu'après, c'est toujours pareil, quand nous on n'est plus là, les gens disposent, entre temps, changement d' élu, donc ça veut dire à nouveau réexpliquer aux élus, c'est ça qui nous a beaucoup ralenti nous, c'est les changements d'élus. Donc là, le fait que Séverine soit sur place, elle a pu mettre au courant les élus au

fur et à mesure de leur arrivée, elle a pu aller faire du marteau pilon dans les communes, puisque c'est ce qu'il pouvait manquer, et les projets étaient mûrs quand elle est arrivée sur J. et G.C., on était dans des phases d'attente, où on avait réorganisé la bibliothèque pour que ce soit vivable en attendant un déménagement, donc quand Séverine est arrivée, c'était dans les tuyaux dans les deux équipes de J. et G.C. Et les plans étaient faits sur une des bibliothèques. Sur G.C. Et donc après, ça a permis de laisser dérouler, et d'accélérer le processus de façon très très importante. Donc voilà, ça a été un accélérateur très important, et je pense que beaucoup de territoires, s'ils n'arrivent pas à passer dans la phase plus opérationnelle, c'est parce qu'il leur manque ce niveau-là.

Intercommunal ?

Le niveau intercommunal. Ou alors, c'est parce qu'ils ont un référent à qui ils n'ont pas laissé de place. Mais de toute façon l'un sans l'autre, ça ne marche pas. Parce que les financements sont croisés, les collections sont croisées, la vision... le zoom, la vision de quelqu'un qui a plus de recul, si elle n'est pas là, ce n'est pas possible non plus, donc c'est vraiment un travail de collaboration étroit. Et ici, il se trouve que tous les astres étaient en ligne (*rires*), voilà. Tout s'est trouvé aligné à ce moment-là. Et c'est pour ça que s'est fait. Donc voilà, c'est vraiment... à un moment, tout le monde était prêt, tout le monde était mûr, tout le monde était... et je pense qu'il ne fallait pas le rater ce coche-là. Parce que très honnêtement, la même chose dans 5 ans, ce ne sera plus possible. Parce que les financements publics auront disparu. Là, on voit bien, pendant qu'on faisait tout ça, les élus qui hésitaient à recruter, on leur dit mais attendez, regardez, vous avez une jolie bibliothèque, vous avez des collections, et maintenant, vous ne voulez pas les 5 heures pour... C'est comme ça qu'on a poussé à la roue pour les postes, pour le poste d'Audrey, pour libérer Valérie qui était sur trois bibliothèques aujourd'hui, maintenant elle n'est plus que sur deux, il y a une personne qui vient d'arriver sur G., ce qui la libère un peu plus, on est en train de pousser les élus dans leurs retranchements, et leur montrer que la volonté politique qu'ils ont eue à l'époque, qui était la bonne décision, et bien maintenant il faut la déployer jusqu'au bout. Et ils n'ont plus le choix. Donc c'est parfait. Parce que, très honnêtement, ce n'est pas politiquement correct, mais ce qui nous empêche d'avancer en bibliothèque, c'est les élus. C'est clair. Pour moi, il n'y a pas d'autres... Entre gens de bonne volonté et entre bibliothécaires, on y arriverait. Mais quand il y a encore des élus qui demandent pourquoi il faut continuer de donner un budget d'acquisition tous les ans aux bibliothèques pour acheter des livres, les bras nous en tombent. Et voilà, on perd notre temps et pourquoi on n'avance pas. Voilà.

Et du coup, tu en as parlé un petit peu, mais comment tu vois ton rôle par rapport au rôle de Séverine ?

Sur le secteur de A.C. Communauté, ça se fait de façon très respectueuse et naturelle. Et on voit bien qu'on n'a pas le même degré d'action, donc évidemment pour moi il faut renoncer à une partie de ce que je faisais avant, puisque l'action de proximité, elle n'est plus... la difficulté, elle est là, mais... comment expliquer ça. Séverine est arrivée pour faire le travail de proximité, donc naturellement moi je recule. C'est normal. Seulement, Séverine, elle, elle n'a pas la vision large. Puisqu'elle arrive. Donc moi j'ai toujours cette vision large. Et Séverine n'a pas l'histoire, moi je l'ai. Donc on a besoin l'une et de l'autre. Elle a besoin de moi pour avoir la vision historique et la vision large, et moi j'ai besoin d'elle pour mettre en œuvre, parce que je n'ai pas les moyens, je n'ai pas le temps, je ne peux pas le faire, et je me rends tout à fait compte que c'est nécessaire sur place d'avoir un niveau intercommunal pour que ça soit opérationnel rapidement. Sinon les projets attendent et c'est insupportable. Donc on a réussi à trouver un équilibre où je pense, chacune arrive à s'épanouir sans renoncer. Mais ce n'est pas comme ça dans toutes les communautés de communes. C'est ça le problème. Et du coup, le fait qu'elle soit vraiment installée dans la communauté de communes, ça lui donne une proximité avec les élus qui rend son action plus pertinente. Parce qu'elle est tellement près d'eux, qu'elle peut au fil de l'eau les informer des développements, des contraintes, leur faire prendre des décisions rapides, là où ailleurs, si son bureau était installé à A.C. dans la bibliothèque, je pense que ce ne serait pas aussi efficace. Parce qu'elle serait plus loin des élus. Alors que là, elle est vraiment considérée comme un rouage d'une grosse mécanique, et donc on l'écoute, parce qu'elle fait partie des gens qui sont, voilà, qui sont des référents sur la culture quoi. Je pense que c'est pour ça que ça marche.

Et puis du coup, en ce qui me concerne, effectivement j'ai reculé pour la partie proximité, mais comme je suis invitée pour les déménagements, et que je suis une fille d'action, et bien ça me plaît, et je suis contente. Je ne me sens pas mal d'être privée de quelque chose que je faisais avant. Et puis, le fait qu'elle soit arrivée en 2013, il y a beaucoup d'endroits où j'ai travaillé en proximité avec les équipes, ça

aurait pu me manquer si je n'avais pas eu ça avant, mais A.C., c'était fait, L.C. c'était fait, M. c'était fait, G.C. J., on avait formé les équipes, restructuré les équipements à l'intérieur des bibliothèques, donc je veux dire euh... J'ai un peu l'impression qu'on avait fait quand même bien le tour de tout ça. Donc non, les équipes je les connais, quand je viens quelque part, je ne me sens pas... J'ai toujours une relation qui existe. Mais je pense que c'est un entre-deux. C'est une parenthèse qui reste encore confortable pour moi parce qu'effectivement j'ai toujours le contact avec les équipes, mais dans un avenir proche, ça va s'arrêter. Parce que l'action... une fois que l'organisation du territoire sera pensée et que la mise en œuvre sera démarrée, après on aura besoin d'un coordinateur pour continuer d'animer ce réseau-là, mais on n'aura plus besoin de quelqu'un qui en fasse l'évaluation, ou qui se projette, ou qui... Du moins beaucoup plus loin. Donc je pense que d'ici 2-3 ans, je pense à la fin de ce mandat-là, 3-4 ans, je vais reculer. Encore. Et là ce sera pénible. Pour moi. A la place que j'occupe. Parce que j'ai vécu autre chose ! Le jour où il y aura des référents médiathèque départementale qui seront recrutés dans cette configuration-là, qui n'auront pas vécu autre chose, et à qui ça conviendra d'être dans l'administratif, ça pourra être très bien. Mais en ce qui me concerne moi, ça ne me plaira plus. Voilà. Mais j'ai encore... oui, 2-3 ans.

Et comment tu penses que les gens voient la bibliothèque ? Parce que nous, on voit que ça bouge, on voit que, comme tu disais, depuis 10 ans, ça a beaucoup évolué, mais comment tu penses que la population perçoit la bibliothèque ?

En fait, je pense qu'il y a 3 degrés de perception.

Il y a le degré de perception des gens qui fréquentaient la bibliothèque avant, qui l'aimaient bien comme elle était avant, c'est-à-dire un lieu de silence où on ne mange pas, où on ne vient pas avec son chien, où on n'écoute pas de musique, on ne discute pas, et on peut travailler sur des tables, parce qu'il y avait des champs de tables, et tout ça, et donc qui regrettent, qui sont un peu nostalgiques de cette ambiance-là. Mais qui sont gros lecteurs, donc qui de toute façon continueront bon an, mal an, à utiliser la bibliothèque, donc qu'il faut respecter parce que c'est... j'allais presque dire, notre fonds de commerce (*rires*) mais c'est presque ça. Donc qu'il faut respecter en leur gardant des espaces dédiés, des créneaux plus tranquilles où ils vont pouvoir retrouver une ambiance qui leur convient, pouvoir les servir avec des réservations sur des choses plus pointues... Donc je pense que ces personnes considèrent qu'on a un peu galvaudé la bibliothèque, probablement trop popularisée au sens pas trop noble du terme... et... oui. Certainement, au minimum, une petite pointe de nostalgie, peut-être un peu de regrets. Je pense, pour ceux-là. Mais qui continueront, allez, à 80% à fréquenter, je pense qu'on aura peut-être une petite déperdition, mais pas tant que ça, ce seront vraiment les réac' qui vont lâcher prise, mais les autres vont s'y faire, et ont peut-être déjà commencé à s'y faire.

Après, il y a une deuxième tranche, qui est la tranche des personnes qui ne fréquentaient pas jusqu'avant il y a 10 ans, qui n'ont pas forcément d'histoire ou de représentations de la bibliothèque, qui ont découvert un lieu qui les a surpris, étonnés, dans le bon sens, où ils se sont rendu compte qu'en proximité on pouvait avoir accès à plein de choses, et qui se disent, bah finalement, c'est un lieu sympa, on peut venir boire un café, discuter le bout de gras et rencontrer des gens, on peut venir le mercredi, les enfants peuvent aller à pieds ou à vélo, finalement, il y a un peu tout, ben c'est sympa. C'est pas des gros lecteurs, ils n'ont pas d'intention en venant, ils butinent, ils ont besoin d'être conseillés, ils ont énormément besoin d'un médiateur parce que contrairement au groupe d'avant, ils ne savent pas ce qu'ils veulent, ils n'ont pas d'intention particulière, ils viennent là le nez au vent avec l'envie de se faire surprendre, d'être accompagnés, guidés, pris par la main et donc pourquoi il faut libérer le bibliothécaire ? Ben c'est pour ces gens-là, qui ne savent pas ce qu'ils veulent mais qui veulent quelque chose, et qu'il va falloir, nous, suffisamment observer et comprendre, pour leur proposer un document que nous on sait qu'il leur plaira. Et après ils vont se faire une opinion, et après ils vont aimer, et après ils vont devenir bibliovores (*rires*) et consommateurs féroces, et donc ces gens-là ne sont pas des gens qui vont se couler dans un créneau très étroit, ce sont des gens justement comme ils butinent, qui ne sont pas non plus hyper cadrés sur les horaires, il va falloir leur laisser des créneaux larges, des créneaux le soir, des créneaux le samedi, sur des créneaux plus loisirs. Donc voilà cette population-là. Et cette population, elle va des enfants qui fréquentent l'école, jusqu'aux personnes, je dirais, qui ont... 45-50 ans. C'est cette génération-là. La fameuse ménagère de moins de 50 ans ! (*rires*) Avec sa nichée d'enfants ! C'est ça, la cible ! Et puis quelques papas, qui s'y mettent, qui accompagnent, et quelques grands-parents qui gardent les enfants le mercredi et pendant les vacances, qui se trouvent pris dans l'engrenage aussi, qui découvrent surpris, donc à qui il faut pouvoir réserver un café, une chauffeuse, près du bac à périodiques, un CD qui passent et où ils disent « oh, tiens, c'est sympa ce qu'on écoute !

C'est quoi ? » et à qui on va pouvoir proposer des choses... voilà. Et à mon avis ça, c'est maintenant notre fonds de commerce. Aujourd'hui. C'est sur ceux-là qu'il faut qu'on s'appuie.

Et alors il reste le troisième groupe, qui s'ignore, qui est dehors pas très loin, qui pense que la bibliothèque, c'est has been, et qui continuera de le penser tant qu'on ne proposera pas des supports numériques, et si on n'y va pas en jeux vidéos, en tablettes, en ordinateurs, ceux-là on ne les intégrera jamais. Si on ne les intègre pas là très vite, ils auront raté le train et ils n'y remonteront pas, parce qu'ils auront décidément catalogué la bibliothèque comme un lieu qui n'est pas pour eux. Et ils feront sur leurs smartphones des découvertes que nous on trouve... pas de qualité, ils passeront à côté des sélections que l'on peut faire, du regard qu'on peut avoir, comme ils n'auront jamais comparé des bonnes choses, ils ne se rendront pas compte que ce qu'ils ont, ce n'est pas forcément des bonnes choses, et donc je pense que là il y a urgence, et que cette population-là ce sont les gens qui étaient déjà éloignés du livre, donc... Parce qu'ils ont l'impression que la bibliothèque, c'est pour les intellos, que la bibliothèque, il n'y a que des livres, que de toute façon, on doit s'y ennuyer très probablement, qu'il faut marcher sur la pointe des pieds, et tout ça, et que ça ne leur convient pas. Et donc ces gens-là, il faut leur dire il y a du wifi, on peut venir avec son smartphone, on peut jouer en réseau, on peut trouver des tablettes avec des jeux, on peut venir avec ses enfants, on peut s'asseoir par terre, on peut... voilà. Et on peut charger du contenu sur son propre matériel si on veut l'écouter chez soi. On peut l'écouter à la maison, sur l'ordinateur... Et ces gens-là c'est ça qu'ils ont besoin d'entendre. Et donc si on reste fixé sur une vieille représentation de bibliothèque, on va passer à côté de ces gens-là mais on ne les intégrera plus, c'est fini. Oui, pour ce public-là, je pense qu'il y a vraiment, il y a vraiment urgence. Et ça représente à mon avis une grosse manne. La difficulté, c'est que aujourd'hui, c'est peut-être 20% d'un public empêché potentiel qui pourrait alimenter notre bibliothèque. Sauf que c'est un pourcentage de gens jeunes, et le problème, c'est que ces 20% d'aujourd'hui, et ben dans 10 ans, ce sera 35, et dans 20 ans, ce sera 50, et ce jour-là il restera qui dans nos bibliothèques avec nos collections universelles où on ne mange pas, où on ne parle pas, où on boit pas, où on ne vient pas avec son chien ? Bah il ne restera plus que nous. Et donc moi je crois qu'il y a urgence à dépoussiérer tout ça, et après, ce qu'on est, ce qu'on pense, c'est une chose, mais la fonction qu'on remplit, elle est beaucoup plus vaste que ça. Donc je crois que le gros problème, exactement ce que je te disais tout à l'heure, où je sais très bien que dans mon rôle de référent je vais devoir reculer, c'est écrit, je le sais, après, ça passera par une petite souffrance personnelle parce que je suis une fille d'action, donc à mon avis, là, il faut que je m'interroge, ma place elle est plus dans un rôle de bibliothécaire intercommunale que dans un référent s'il faut que je recule, parce que moi reculer à faire de la paperasse, ça ne m'intéresse pas, mais tant que mon rôle de référent c'était aussi pratique, ça m'intéressait, mais là, je pense que ça va être un gros problème d'éthique des bibliothécaires, et le souci, c'est que les résistances vont venir de l'intérieur. Jusque là, le frein, c'était les politiques, aujourd'hui, le frein, ce sera les politiques + les bibliothécaires. Parce que toutes celles qui sont en poste en ce moment, il va falloir qu'elles fassent un gros travail pour s'oublier. Et se dire qu'elles sont au service d'une mission beaucoup plus large que leurs desiderata personnels. Et je le sais pour l'avoir vécu de façon cuisante, ça peut être fait de manière très douloureuse quand en plus c'est fait sans respect des gens. Donc je pense qu'il faut vraiment, là, que les collectivités et les personnels travaillent dans le respect, dans la discussion, dans l'échange, pour trouver des alternatives qui permettent aux bibliothécaires de continuer à s'épanouir dans un métier qu'elles ont choisi. Parce qu'aujourd'hui, tu as 20 ans, et tu rentres dans un milieu où tu sais que l'évolution elle est là, et toi tu es née avec une souris dans les mains, pratiquement, donc ça te semble quelque chose de naturel, mais tu vois, moi, je ne fais pas encore partie des vieilles bibliothécaires, mais j'y vais, et... je suis au milieu encore à peu près, moi j'ai ouvert mon premier ordinateur j'avais 30 ans. Pour te donner une notion. Aujourd'hui, je suis à l'aise, je n'ai absolument pas de fracture numérique et ça ne m'empêche pas de venir vous faire la promotion de ces outils-là même si je ne sais pas m'en servir moi, tu vois ce que je veux dire ? Mais je sais qu'il y a des personnes qui ont 10 ans de plus que moi, qui ont encore 5-6 ans à faire, qui sont en poste, il y en a beaucoup, pour qui c'est quelque chose d'absolument impossible de faire la promotion de quelque chose dont elles considèrent que ça n'a rien à faire dans une bibliothèque, et de faire un travail dans les bibliothèques pour transformer ça en lieux de vie, alors qu'on n'y stocke plus de livres, on n'y range plus, à la limite on les mélange, euh... et elles, ça les agresse. Parce qu'elles n'ont pas appris ça quand elles avaient 20 ans. Donc elles ne se reconnaissent plus professionnellement dans ce qu'on leur demande de faire. Et elles n'ont pas envie, d'avoir des ados avec des smartphones et des capuches dans les bibliothèques ! Elles en ont pas envie ! Donc du coup, les résistances sont des politiques qui ne comprennent toujours pas plus vite, et des bibliothécaires de l'intérieur qui n'ont pas envie de renoncer. C'est deux freins énormes. Il faut lever ces deux freins-là, sinon on n'y arrivera pas. Le problème, c'est

qu'on a très peu de temps pour lever tout ça, et qu'on est déjà presque en retard. Comparé au modèle anglo-saxon, comparé à ce qui se passe dans les bibliothèques du Nord de l'Europe, et là c'est un vrai regret. C'est vraiment un regret ça. (*pause*) Donc j'espère qu'on peut rattraper encore, mais je ne suis pas sûre qu'on gagne, tu vois ce que je veux dire ? Je ne suis pas sûre qu'on gagne. Et... je suis optimiste, hein ! De nature ! Mais là, honnêtement, j'ai l'impression qu'en timing, on est un peu court. Il faudrait que tout se transforme dans les 5 ans. Il faudrait... voilà. Que tout se transforme partout en 5 ans, et tu vois bien le travail que c'est à l'échelle d'un réseau, et d'un réseau qui est mûr ! Où tout le monde est d'accord en même temps pour faire les choses, alors t'imagines... c'est très difficile. Et donc moi, ce qui m'inquiète... J'ai été recrutée pour des statistiques. Les statistiques, ça me plaît beaucoup. Pourtant, je suis une littéraire. Mais je trouve ça très précieux, parce que c'est un levier énorme pour les politiques, qui justement sont très éloignés du monde du livre. La seule manière de les faire changer d'avis, c'est de leur mettre des chiffres devant les yeux. Et c'est comme ça que j'ai fait pour faire changer certains élus d'idée. En leur montrant des chiffres. Parce que ça, c'est imparable. Et du coup, euh... j'ai perdu mon fil... du coup, par rapport aux statistiques... oui, si. Depuis une dizaine d'années, il y a un tassement des statistiques qui s'opère. Il y a 15 ans, on a commencé à grimper, les statistiques de fréquentation, les statistiques d'emprunt, tout grimpait, tout montait en charge, probablement aussi parce qu'on avait travaillé sur les heures d'ouverture, on avait beaucoup agrandi les heures d'ouverture, on avait essayé de les mettre plus sur le passage des gens, et donc c'était redoutable, parce que ça marchait bien, on avait enlevé des cadres, du genre tant de CD, tant de DVD, ce qui donnait une liberté et un souffle aussi... Donc on a vraiment laissé sortir les collections, on a été moins intransigeants sur les retours, voilà, on a vraiment mis de la liberté et de l'huile dans les rouages, etc. Donc pendant tout un tas d'années, on a eu une phase ascendante. Je dirais pendant une douzaine d'années, depuis 15 ans que je vois les choses, et là, depuis 2-3 ans, on est sur une phase qui descend. C'est-à-dire qu'on a des statistiques de fréquentation qui sont moins bonnes, on a des taux de rotation sur les collections de CD qui sont pas bonnes, on a des nombres d'emprunts par lecteur qui auraient tendance à baisser, alors que les collections sont ouvertes, donc ce sont des signes que je trouve alarmants et qui s'expliquent par le fait qu'on a de plus en plus de lecteurs qui butinent, de moins en moins de lecteurs qui savent ce qu'ils veulent, donc du coup les gens comme ils butinent, ils n'ont pas d'intention particulière, ils prennent à la fortune du pot, pas forcément les mêmes quantités qu'avant, il y a ça, et il y a le fait que les TAP²¹⁹ sont arrivés. Les TAP, c'est une catastrophe pour les bibliothèques. Dans la mesure où les personnels sont utilisés à faire autre chose que du travail de bibliothèque. Donc ça, c'est une épine dans le pied, et le mot n'est pas trop fort. Et ça a désorganisé les ouvertures de la bibliothèque. C'est-à-dire que les mercredis matins sont devenus des... des no man's land. C'est-à-dire il n'y a plus personne dans les bibliothèques. Ce ne sont pas des prêts qui se déplacent dans la semaine, c'est simplement une zone qui est devenue blanche, et ce n'est pas rattrapé par des permanences qui seraient plus remplies à d'autres moments de la semaine. Donc ça, c'est un vrai souci. Un vrai souci, les TAP. Donc pour les bibliothèques ont revient en arrière parce que certains élus donnent comme consigne de fermer la bibliothèque pour pouvoir faire des TAP. Donc on est en train de revenir sur ce qu'on avait chèrement acquis. Donc politiquement, c'est une catastrophe. Enfin, c'est, pour moi, une hérésie de faire ça ! (*rires*) Les TAP, c'est les TAP, c'est autre chose, c'est ailleurs, c'est l'école, c'est pas la bibliothèque. Et ça ne doit pas mobiliser le personnel bibliothèque, pas au détriment du tout public. La bibliothèque n'est pas un service qui est dédié à l'école. La bibliothèque est ouverte à tout le monde, et donc c'est une catastrophe de faire ça. On en subira les conséquences. Pour l'instant, on ne l'a pas assez mesuré, parce que ce n'est ouvert que depuis septembre, donc sur les statistiques 2015, on ne s'en rendra pas encore compte. On s'en rendra compte de façon douloureuse sur les statistiques 2016, mais là, ça veut dire qu'on aura déjà 2 ans et demi de TAP, et que tout ce qu'on aura perdu, il faudra le regagner, donc pour moi, ça, c'est une vraie catastrophe.

Donc voilà, ça c'est un vrai frein, qui arrive, là, et puis le numérique. Donc si les projets numérique ne se développent pas rapidement, je pense qu'on sera bientôt à court de financements, et comme les financements, c'est le nerf de la guerre, malheureusement, si on ne peut pas avoir de subventions départementales à travers les contrats de territoire pour la partie matérielle, du côté DRAC²²⁰, c'est-à-dire région, du côté Europe, LEADER, si on n'a plus de financements pour les postes, et sans quoi, aucun intérêt d'acheter du matériel si on n'a personne pour le faire vivre, et ces financements pour les postes, on est vraiment sur la fin. Nous, avec Séverine, quand on a réfléchi à la manière de déployer du

219 Voir note n°186

220 Direction régionale des affaires culturelles

personnel sur le réseau, il y avait son poste à elle, et le deuxième poste que l'on se gardait, c'était pour ça, c'était pour le numérique, et la communication, tout ce qui nous manque. Parce qu'il n'y a que deux postes intercommunaux qui peuvent être aidés. Les autres, ils fallait qu'ils soient pris en charge par les communes. C'est pour ça qu'on est passé par des financements départementaux. Mais on est peut-être sur la dernière édition du contrat départemental. On n'en sait rien ! Et on ne lit pas dans la boule de cristal ! Et avec la réorganisation, la réforme territoriale, on ne sait absolument pas... Donc là on a eu la valse à 3 temps, j'avance, je recule, on a eu un petit peu tout, aujourd'hui il semblerait que la culture soit dans le pot des missions qui ne sont pas obligatoires, donc qui vont aller au gré du vent à droite ou à gauche, servie par la mairie, servie par l'intercommunalité, servie par le département... qui en veut de la patate chaude ? En fait, c'est ça, donc ce n'est pas une situation simple. A la limite, le social a moins de soucis à se faire, même si ça peut paraître paradoxal de dire ça, parce que la manne du social, elle n'arrête pas d'augmenter, d'augmenter, d'augmenter, et les ressources que l'on a en face, elles, elles sont les mêmes. Et elles auraient même tendance à baisser. Donc si on veut regarder, la division va forcément être en défaveur du public, évidemment. Mais ce que je veux dire, c'est qu'au moins, on sait qu'ils s'en occupent. Alors que là, c'est la faute à personne, c'est la responsabilité de personne, donc c'est le bouchon sur la mer qui va aller on ne sait pas très bien où au gré des courants. Et ça veut dire que ça peut éventuellement se passer de projet politique. Et si ça recommence à sortir du champ d'un projet politique, ça va recommencer à dormir. Ce qui fait que ça ne se développe pas ailleurs ! Ce qui n'est pas le cas de A.C., mais ce qui fait que ça ne se développe pas ailleurs. C'est-à-dire que c'est sorti du champ politique.

Alors, je vais passer à un autre type de question, plus large, si on prend l'offre culturelle à l'échelle du territoire, quel est ton point de vue là-dessus ? Est-ce que tu as l'impression que c'est bien réparti, comment se positionnerait la bibliothèque... ?

Je pense que, effectivement je ne vis pas sur ce territoire, donc je le connais probablement de plus loin, mais de ce que j'en sais, avec le réseau des centres culturels, il y a quand même une offre culturelle intéressante sur A.C., le cinéma travaille aussi beaucoup en faveur de la culture, je pense qu'il y a quand même un réseau en place. Ce qui manque, c'est la coordination. Donc effectivement, là, ce serait sans doute quelqu'un d'autre, quelqu'un qui... Séverine, elle, travaille au niveau des bibliothèques, peut utiliser les partenariats qui sont à sa disposition, pour que la bibliothèque sorte de ses murs, mais maintenant ce qu'il faudrait, c'est que les offres culturelles des autres entre dans les bibliothèques. Donc le projet 1DTouch musical, c'est un bon projet pour ça, parce qu'effectivement, ça peut faire entrer la scène locale dans les bibliothèques, donc là on ouvre la bibliothèque à un autre champ plus large, et c'est bien, ce n'est pas un partenariat artificiel, puisqu'on en parlait tout à l'heure, on a un souci de taux de rotation en musique, donc effectivement, rendre la musique plus vivante dans la bibliothèque, ça peut tout à fait être un moteur pour faire sortir ce fonds-là. Donc je pense que ce qui manque, c'est ça. C'est un échelon communication, ne pas faire des manifestations au même moment, avoir pensé à solliciter tous les partenaires qui interviennent sur le même champ, puisque c'est quand même pluridisciplinaire tout ce qu'on fait ici, donc je pense que c'est ça qu'il faut, c'est de la coordination, de la communication...

Que les différents acteurs culturels travaillent plus ensemble en fait ?

Voilà, c'est ça. Donc après, je ne sais pas comment ils sont organisés eux, si il faut que ça soit des réunions des coordinateurs, probablement, sinon ça fait des réunions trop grosses et on ne s'en sort pas, mais probablement que les coordinateurs aient des temps où ils se rapprochent pour échanger sur leurs calendriers, sur leurs volontés de faire... voilà. De façon à augmenter aussi la force de frappe qu'on a, parce que quand on communique à trois dans la même direction, on fait plus de bruit (*rires*), on s'entend de plus loin ! Je pense que ça c'est important. Unir les forces en fait.

On a parlé un peu d'1DTouch, est-ce que tu as l'impression que ça a un impact sur le territoire ?

Je pense que c'est encore un peu jeune. C'est encore un peu trop jeune pour arriver au bilan. Je crois que ça a piqué la curiosité de beaucoup de gens, puisque c'est un des réseaux qui a le mieux fédéré finalement, malgré un réseau relativement petit, ça a quand même fédéré pas mal de monde. Je pense que pour que ça marche, maintenant, il faut finir le réseau informatique. Il faut passer par un portail. C'est tout à fait le type de ressource qui aurait une onde de choc plus intéressante si on pouvait s'appuyer sur un portail. Et le portail demande le poste ! Pour l'alimenter, pour mettre en avant les sélections, pour envoyer des mails en nombre aux lecteurs... Je pense que maintenant, le déploiement

ne peut pas se terminer parce qu'il manque la dernière étape. Fusionner les catalogues, et sortir l'information par le portail. En fait, on est vraiment sur la finition. Et c'est pour ça qu'on a besoin des élus, et c'est pour ça qu'on a l'impression d'y aller à marche forcée avec les jeux vidéos, avec les tablettes, parce qu'on veut créer le buzz pour que les élus se rendent compte qu'on ne peut pas faire autrement que d'y aller et de finir ce qu'ils ont commencé. Mais en fait, ils sont sur la frilosité, c'est la dernière bouchée qui est dure à avaler en fait (*rires*). Sauf que sans celle-là, on ne peut pas finir ! C'est ça l'histoire ! Donc on veut... leur forcer la main, oui. (*rires*) On assume ça ! Je suis complètement capable d'assumer ça. On peut même appeler ça de la manipulation positive, si tu veux. Je n'ai aucun scrupules, parce que derrière, l'argent public, il n'est pas gaspillé, l'argent public, il est dépensé pour de vraies bonnes raisons, avec des vraies intentions de prouver par A + B, statistiques à l'appui, qu'on avait raison. Et on est déjà sur un recul suffisant pour voir que tout ce qu'on a fait, c'était dans la bonne voie, maintenant, si on ne finit pas, c'est ballot d'avoir fait tout ça quoi. C'est... il faut finir.

Non, mais il y a plein de choses. C'est pour ça aussi, ce que je te disais sur l'investissement, sur la médiathèque départementale, sur le rôle du référent, ce que je suis en train de dire, c'est que chaque référent s'implique et vit son rôle à sa façon. Et qu'on est une quinzaine de référents, qu'on ne vit pas tous notre rôle de référent de la même manière, et que c'est très lié à notre histoire, et ce que je t'ai dit au début, c'est vraiment important. Moi, je suis une bénévoles d'abord. J'ai d'abord été une bénévoles. Donc moi, ce qui m'intéresse, c'est le résultat dans la bibliothèque. Tu vois. Moi, ce qui m'intéresse, c'est que le public dans la bibliothèque croise des collections qu'il n'aurait pas croisées sans nous, qu'on soit là pour eux... Voilà. Moi c'est ça qui m'intéresse.

On évoquait qu'au niveau de la culture, ce serait bien que les acteurs travaillent ensemble, pour toi, quels seraient les partenaires privilégiés avec lesquels la bibliothèque doit travailler ? Ou les partenaires auxquels on ne pense pas forcément mais avec lesquels il serait intéressant de travailler ?

Après, c'est un peu difficile, parce que selon le tissu, on ne va pas avoir la même chose, mais sur A.C., là où il y a un cinéma, une école de musique, un centre culturel, évidemment, ceux-là en premier, je pense qu'il faudrait qu'il y ait au moins 1 ou 2 échanges par an, enfin, 1 ou 2 partenariat par an, ou bien visible sans doute. Après, pour les plus petites communes qui n'ont pas tout ça, il y a l'école, mais il faut faire attention. Parce que justement, là, avec les TAP, on recule, on retourne sur la bibliothèque au service de l'école. Et donc il faut faire attention, parce que quand on donne trop l'impression, parce que c'est le seul public qu'on a sous la main, la seule autre structure avec qui on peut avoir un partenariat, ben du coup, on se fait manger ! On se fait récupérer, on se fait manger, on se fait annexer ! Et ça, c'est un gros problème ! Après, les autres partenaires, ça dépend du tissu associatif, il faut regarder le tissu associatif, parce que je veux dire, même le sport, le club du 3e âge, tout ce qui peut... c'est difficile d'être précise parce que la configuration est différente d'une bibliothèque à l'autre. Tu vas aller à V. tout à l'heure, je veux dire, le tissu associatif à V. va forcément pas être le même ! Donc évidemment eux il leur reste l'école. C'est réducteur, mais je pense qu'il faut vraiment faire feu de tout bois, et puis faire des partenariats et développer des fonds en fonction de ce qu'on a, et si c'est un jumelage, et bien pourquoi pas se rapprocher du comité de jumelage et développer un fonds qui soit spécifique. Pour moi, c'est vraiment tous azimuts, toute opportunité, oui, pour moi la règle d'or, c'est être opportuniste ! Et regarder autour de soi qui sont les autres personnes qui agissent sur le territoire. Si la seule chose qu'on a, c'est une association de commerçants, peut-être qu'il faut développer quelque chose qui soit à leur service et un créneau qui leur soit dédié à une heure où ils peuvent venir fréquenter. Peut-être qu'il faut accepter qu'une réunion de la CCI se fasse un soir avec les commerçants dans les locaux de la bibliothèque. Voilà pourquoi on s'échine à demander des roulettes sous les bacs ! (*rires*) Pour pouvoir dans des petits lieux accueillir des gens. Pour moi, la règle d'or aussi, ça serait de ne jamais déplacer, ou le plus rarement possible, des événements en dehors des locaux de la bibliothèque. Si on crée des locaux open space justement, c'est pour pouvoir tout faire et tout vivre dans la bibliothèque, sinon on sert qui ? On sert les lauriers de la commune qui veut faire un spectacle dans la salle des fêtes ? Dans ces cas-là, où est le partenariat ? Un partenariat, c'est « je donne, je reçois » ! (*rires*) Si je ne fais que donner, dans ces cas-là, je suis juste un esclave ! (*rires*) Mais pas du tout un partenaire ! Et c'est ce qu'il se passe pour les TAP. Voilà. Pour moi, c'est ça. Un partenariat, il doit y avoir de l'échange de bons procédés. Et des retours. Mais il faut se mettre au service des autres et à mon avis, il faut être très ouvert et oublier la rigueur de « j'ouvre à telle heure »... Pour moi, il faut savoir ouvrir à des heures... si ça correspond mieux à un autre public, il faut savoir s'adapter quoi. Il faut s'adapter au terrain quoi.

Et du coup, l'intérêt de ces partenariats, ça serait quoi ?

Par exemple, il y a beaucoup d'art floral dans les petites communes autour, c'est pourquoi pas que l'atelier d'art floral soit un soir dans le local de la bibliothèque, on enlève les BD, on installe ça au milieu, et on développe un fonds de fleurs séchées, de... tout ce qui peut leur servir pour le faire. Et on met à disposition les moyens qu'on a. Et quand c'est terminé on peut être un lieu d'exposition. Donc là, on n'a pas fait qu'utiliser les autres, mais en échange ils se sont peut-être inscrits, ils ont emprunté des livres, ils ont parlé de la bibliothèque... voilà. Et leur exposition se fait chez nous. Donc les gens qui viennent ben c'est exposé à la bibliothèque parce que c'est la bibliothèque qui a été prêtée, pour moi tout est bon. Tout est bon à exploiter.

Exercice pratique

1 - Loisirs Jeunesse	2 - Loisirs culturels	2 - École obligatoire	3 - Sport / Fête	3 - Social
Crèche	École de musique	École	Salle des fêtes	Espace social
Espace jeux	Bibliothèque	Collège	Salle multi-sports	Point Accueil Emploi
Espace jeunes	Centre culturel	Lycée	Terrain de sport	ADMR
Halte-garderie	Cinéma			Maison de retraite
Centre de loisirs				
RIPAME				

Illustration 16: Priorité accordée aux modes de garde car il est de la responsabilité des parents de les trouver, contrairement à l'école qui est obligatoire. Le binôme « loisirs culturels » et « école » ne peuvent pas exister l'un sans l'autre, ils font appel au même public : l'un apporte le côté obligatoire, l'autre le côté liberté.

A titre personnel et souhaité, l'auteur de ce classement inverserait « loisirs jeunesse » et « loisirs culturels » dans l'ordre des priorités.

Fin de l'entretien.

Annexe 21 : Exercice pratique réalisé par le responsable du pôle Services à la population

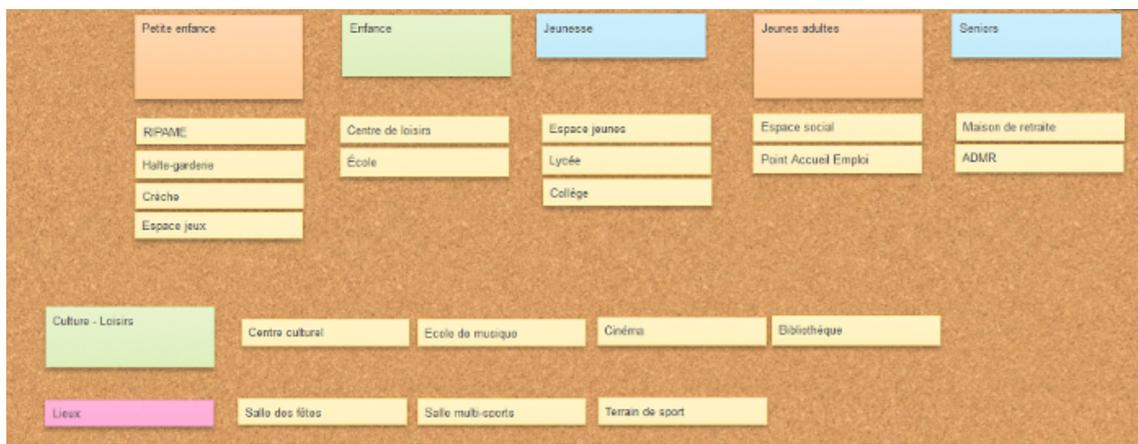


Illustration 17: Classement par tranches d'âge des services à la population, avec deux catégories intergénérationnelles.

– Résumé –

Résumé : Le rattachement des bibliothèques publiques françaises à un échelon administratif détermine leur territoire d'action privilégié, mais l'actuel contexte de recomposition territoriale vient bouleverser ce cadre et invite à s'interroger sur le rôle que peuvent jouer les bibliothèques sur un territoire. A partir d'une étude de cas basée sur l'analyse d'un territoire précis et l'étude du discours des acteurs locaux, cet écrit cherche à examiner l'ancrage des bibliothèques dans leur environnement et l'impact des politiques publiques dans le développement des bibliothèques. Considérées comme des « symboles de l'intercommunalité », il est intéressant de voir dans quelle mesure elles peuvent être fédératrices de dynamiques locales et se positionner comme des acteurs majeurs du territoire. Si les bibliothèques peinent encore à acquérir une place centrale au croisement de plusieurs politiques publiques, les résultats mettent en évidence l'importance des partenariats et relations avec les différents acteurs locaux comme facteurs de développement, la transversalité apparaissant comme un idéal nécessaire. Dans cette optique de mutualisation, les bibliothèques rurales voient leur potentialité s'accroître grâce aux perspectives de rayonnement offertes par l'intercommunalité et la mise en réseau, dessinant en cela un nouveau schéma territorial.

Mots-clés : Bibliothèques publiques – Politiques publiques – Intercommunalité – Développement territorial

Abstract : The incorporation of french public libraries into an administrative level determines their privileged area for action, but the present territorial reorganization context disrupts this setting and raises questions about how libraries take part on a territory. From a case study based on the analysis of a specific territory and the study of local players speeches, this work tries to consider the anchoring of libraries in their environment and the impact of public policies in libraries development. Considered as « symbols of inter-municipality », it seems interesting to see how they can federate local dynamics and become local area important players. If libraries encounter difficulties to reach a central place at several public policies junction, the results highlight the importance of partnerships and relations with other local players as development factors, cross-over between organisations appearing as a necessary ideal. With this idea of pooling, rural libraries potential increases thanks to influence prospects offered by inter-municipality and networking, drawing a new territorial organisation.

Keywords : Public libraries – Public policies – Inter-municipality – Territorial development